







LES

ERREURS

DE

VOLTAIRE.

LES
ERREURS
DE
VOLTAIRE.

Erit enim tempus cum ſanam doctrinam non ſuſtinebunt, ſed ad ſua deſideria coacervabunt ſibi magiſtros prurientes auribus, & à veritate quidem auditum avertent, ad fabulas autem convertentur.

2. ad Timoth. c. 4.

NOUVELLE ÉDITION,

Revue, corrigée, augmentée, avec la réponſe aux Éclairciſſements hiſtoriques de Mr. de Voltaire.

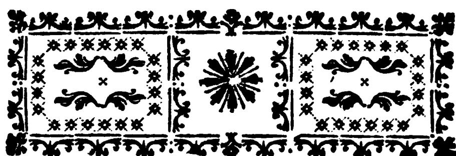
TOME SECOND.



A AMSTERDAM,

PAR LA COMPAGNIE DES LIBRAIRES.

M. DCC. LXVI.



LES ERREURS DE VOLTAIRE.

SECONDE PARTIE.

LES ERREURS DOGMATIQUES.

CHAPITRE PREMIER.

Remarques sur les Pensées de Voltaire, sur l'administration publique.

NOus proposons d'abord ces remarques sur les Pensées de *Voltaire*, parce qu'elles peuvent répandre un grand jour sur ce

que nous aurons à dire enſuite. Il les appelle : *Penſees ſur l'adminiſtration publique.* Le titre auroit été plus juſte, s'il les eût appellé : Penſées ſur toute ſorte de ſujets, & principalement contre la Religion.

I.

Les Philoſophes n'ayant aucun intérêt particulier, ne peuvent parler qu'en faveur de la raiſon & de l'intérêt public. Ils aiment la Religion, & ils rendent ſervice aux Princes, en détruiſant la ſuperſtition, qui eſt toujours l'ennemie des Princes.

Pour comprendre les penſées de Mr. *de Voltaire*, il faut ſavoir ce qu'il entend par ces mots : *Philoſophe, Religion, Superſtition.*

Le Philoſophe, ſelon l'eſprit de *Voltaire*, c'eſt celui qui ne reconnoît aucune Loi Divine, & qui déchire toutes les Loix humaines.

La Religion, c'eſt la liberté de penſer comme on veut, & un mot dont on couvre l'irréligion.

La Superſtition, c'eſt un nom gé-

néral qu'on donne à tous les cultes, & qu'on n'employe jamais plus volontiers que quand on veut décrier le ſeul véritable culte. La ſuite de ces remarques prouvera la vérité des définitions que je donne maintenant.

Voltaire dit que *les Philoſophes aiment la Religion ;* & tout de ſuite il met au rang des Philoſophes les plus fameux impies que l'on connoiſſe. Il y met *Spinoſa*, *Hobbes*, le Lord *Shaftsbury*, *Tolland*, *Bayle*, *Collins*, *Becker*, l'Auteur des penſées philoſophiques, & d'autres dont on verra le caractere & les impiétés dans le Chapitre de la tolérance des Philoſophes. Eſt-ce au nombre de ces Philoſophes-là que Mr. *de Voltaire* veut être mis lui-même ? Eſt-ce comme eux qu'il aime la Religion ?

I I.

La ſuperſtition eſt le plus horrible ennemi du genre humain.

Tout ce qui n'eſt pas Philoſophe eſt ſuperſtitieux aux yeux de *Voltaire.*

Tout ce qui n'est pas selon les Dogmes de la Philosophie moderne, est superstition. La Religion est très-opposée à cette Philosophie. Que conclure de là ? C'est que c'est la Religion qui, selon *Voltaire*, est *le plus horrible ennemi du genre humain*.

III.

Quand la superstition domine le Prince, elle l'empêche de faire le bien de son Peuple. Quand elle domine le Peuple, elle le souleve contre son Prince.

Il faut donc que les Anglois, dont *Voltaire* fait de si grands éloges, soient bien superstitieux ; car il n'est point de Peuple qui se soit soulevé si souvent contre ses Princes.

IV.

C'est la superstition qui a fait assassiner Henri III. Henri IV. Guillaume *Prince d'Orange, & tant d'autres. C'est elle qui a fait couler des rivieres de sang depuis* Constantin.

Il y a eu des crimes affreux, &

des assassinats détestables commis par des Chrétiens. Mais ces crimes ont été beaucoup plus rares parmi eux, que parmi les Payens & les Mahométans. De plus de cinquante Empereurs Romains qu'il y a eu avant *Constantin*, il en est très-peu qui n'ayent été assassinés. En moins d'un siecle après *Mahomet*, cinq ou six Califes périrent de la même maniere. La plûpart de ces crimes, loin d'être détestés & punis, furent approuvés & récompensés. Les Chrétiens ont detesté & vengé presque tous ceux qui ont été commis chez eux. C'est donc un outrage sans fondement que *Voltaire* fait ici au Christianisme.

Observez que ce n'est que chez les Catholiques qu'il va rechercher les exemples des grands crimes. Le Duc de *Guise* est assassiné par *Poltrot de Meré*; *Charles* I. est jugé & décapité par les ordres de *Cromwel*; *Jacques* II. Roi d'Angleterre, & *Sigismond* Roi de Suéde sont détrônés par des Sujets rébelles. Mr. *de Vol-*

taire ne parle point de ces crimes déteſtables. C'eſt qu'ils ont été commis par des Proteſtants ; & ce n'eſt point ſur eux qu'il veut faire tomber l'odieux de la ſuperſtition.

C'eſt encore par une exagération calomnieuſe, qu'il reproche aux Chrétiens les rivieres de ſang qu'ils ont fait couler depuis *Conſtantin.* Il y a eu quelquefois de la part des Hérétiques de grandes rébellions. *Voltaire* trouve-t-il mauvais que des Princes légitimes ayent pris les armes pour punir des rébelles, venger la Religion, & maintenir leur autorité ? D'ailleurs l'Univers a-t-il autant ſouffert de ces guerres, qu'il ſouffrit autrefois de celles dont l'Empire de Rome Payenne fut agité, pendant trois ſiécles qu'il dura ? Pendant trois cents ans ne vit-on pas preſque ſans interruption les Légions Romaines acharnées les unes contre les autres, & ſe détruire avec fureur ? Pendant trois cents ans ne vit-on pas preſque toujours la moitié de l'Univers armée pour déſoler l'autre moitié, & preſ-

que tous les regnes marqués par les troubles des guerres civiles? Et n'eſt-ce pas la Religion Chrétienne qui commença d'arrêter ces rivieres de ſang qui avoient coulé juſqu'à *Conſtantin?*

Une malignité auſſi calomnieuſe & auſſi manifeſte que celle que montre ici Mr. *de Voltaire* peut produire un grand bien, c'eſt de le décréditer.

V.

Il n'y a pas un ſeul exemple ſur la terre de Philoſophes qui ſe ſoient oppoſés aux Loix du Prince. Il n'y a pas un ſiecle où la ſuperſtition n'ait cauſé des troubles qui font horreur.

Il n'y a pas un ſeul exemple de ces Philoſophes ſelon l'eſprit de *Voltaire*, qui n'aient parlé, ou écrit contre les Loix. *Monteſquieu* & *Boulainvilliers* blâment aſſez ouvertement, quoiqu'indirectement, les Loix de leur Patrie. *Tolland* fut pris les armes à la main contre ſon Roi. *Becker* fut dépoſſédé de ſa charge, pour

avoir résisté aux Puissances. *Spinosa* ne connoissoit point d'autres Loix que celle du plus fort.

Si les Philosophes n'ont pas excité des rébellions éclatantes, c'est qu'on n'a pas tenu compte de leurs beaux raisonnements ; & le monde n'en a été que plus heureux.

V I.

La raison en se perfectionnant a détruit le germe des guerres de Religion. C'est l'esprit philosophique qui a banni cette peste du monde.

Les guerres de Religion ont désolé l'Allemagne, la France, l'Angleterre, les Païs-Bas. Qu'on examine quel a été le germe de ces guerres. On verra que ç'a été la hardiesse de quelques hommes, qui ont entrepris de bannir ou d'altérer l'ancien culte : une indocilité orgueilleuse, qui n'a point voulu reconnoître d'autorité en ce qui regarde la foi & la morale : une vanité insensée, qui a crû avoir en partage les lumieres & la raison, & qui n'a re-

gardé le reste des hommes que comme les stupides esclaves des préjugés.

C'est ainsi que penserent au seizieme siecle les Prétendus Réformateurs de la Religion. Nos Philosophes modernes pensent-ils autrement aujourd'hui ? Avec quelle pitié ne regardent-ils pas ceux qui ont encore le courage de respecter l'autorité de la Foi, & de remplir les devoirs de la Religion ? Quels efforts ne font-ils pas pour les rendre méprisables ou odieux ? Que ne souffre pas leur orgueil, quand on dévoile l'extravagance de leurs pensées, l'absurdité de leurs raisonnements, la fausseté de leurs calomnies & de leurs mensonges ? Que n'auroit pas à craindre d'eux l'Univers Chrétien, s'ils avoient autant de pouvoir & d'autorité, qu'ils ont d'audace & de présomption ? Ce n'est que par impuissance qu'ils sont pacifiques. Il n'y auroit certainement point de peste plus dangereuse & plus funeste au monde, que celle qu'y répandroit l'esprit philosophi-

que, s'il étoit jamais dominant.

L'homme qui pense & qui réfléchit, reconnoîtra toujours que c'est à la Religion à perfectionner la raison, & que rien en effet ne l'a plus perfectionnée, que les lumieres que la Religion lui a fournies. Aussi depuis l'établissement du Christianisme, on connoît beaucoup mieux la Divinité, la morale, les différents devoirs de l'homme, que ne les avoient connu les Philosophes de l'antiquité. Mais rien n'est plus propre à égarer la raison, que l'esprit philosophique. On en pourra juger par les Dogmes extravagans qu'ont enseigné les Philosophes dont nous parlerons bientôt.

VII.

Si Luther *&* Calvin *revenoient au monde, ils ne feroient pas plus de bruit que les Scotistes & les Thomistes. Pourquoi? Parce qu'ils viendroient dans un temps où les hommes commencent à être éclairés.*

La sentence, & le fondement sur lequel elle est appuyée, sont égale-

ment faux. *Arius* vint dans un ſiecle éclairé ; & cependant quels troubles n'excita-t-il pas ? Les Ecrits de *Janſénius* n'ont guere paru que dans le beau ſiecle de *Louis* XIV. & cependant quels bruits & quels troubles n'ont-ils pas occaſionnés en France, & dans les Païs-Bas ?

VIII.

Ce n'eſt que dans les temps de barbarie qu'on voit des ſorciers, des poſſédés, &c.

Jeſus Chriſt eſt venu dans le beau ſiecle d'*Auguſte*. Les Apôtres Saint *Pierre* & Saint *Paul* ont été dans le même temps. Ils ont délivré des poſſédés, confondu des magiciens. Les Livres Sacrés en font foi. Mr. *de Voltaire* aſſure qu'il n'y a jamais eu ni poſſédés, ni ſorciers dans les ſiecles éclairés. Qui eſt-ce qui mérite la préférence, qui eſt-ce qui doit avoir le plus d'autorité, ou nos Livres Divins, ou Mr. *de Voltaire*?

IX.

Ce Gouvernement ſeroit digne des Hottentots, *dans lequel il ſeroit permis à un certain nombre d'hommes de dire :* C'eſt à ceux qui travaillent de payer ; nous ne devons rien, parce que nous ſommes oiſifs.

C'eſt le Gouvernement de tous les Païs. Le payſan travaille & paye ceux qui ne font rien. Le Noble, le Magiſtrat, l'homme d'Egliſe vivent de leurs revenus, & ils ne ſervent que quand ils ſont payés, ou qu'ils s'attendent de l'être.

X.

Ce Gouvernement outrageroit Dieu & les hommes, dans lequel des citoyens pourroient dire : L'Etat nous a tout donné, & nous ne lui devons que des prieres.

Quel outrage y auroit-il pour Dieu, que l'Etat fournît à l'entretien de ceux qui ſont chargés du Culte Divin, comme il fournit à l'entretien du Soldat ? Le ſoldat défend la

Patrie & assure la paix de l'Etat. Les gens d'Eglise ne se contentent pas de prier ; ils instruisent, ils réglent les mœurs. Si *Voltaire* veut dire que le Clergé, en possédant de grandes terres, ne paye rien, je n'ai rien à lui répondre. Tout le monde sait que le Clergé a déjà payé plus de deux cents millions dans ce siecle.

XI.

Il y a tel Couvent inutile au monde, à tous égards, qui jouit de deux cents mille livres de rente. La raison démontre que si on donnoit ces deux cents mille livres à cent Officiers qu'on marieroit, il y auroit cent bons citoyens récompensés, quatre cents personnes au moins de plus dans l'Etat au bout de dix ans, au lieu de cinquante fainéants. Voilà ce que tout le monde desire, depuis le Prince du Sang, jusqu'au vigneron. La superstition seule s'y opposoit autrefois ; mais la raison, soumise à la foi, doit écraser la superstition.

Le célibat de Religion inspiré par

Jesus-Christ, conseillé par St. *Paul*, devenu respectable par le grand nombre de Héros Chrétiens qui l'ont embrassé, a donné lieu à l'établissement des Monasteres. Mr. *de Voltaire* ne les regarde que comme l'asile de la fainéantise, & l'ouvrage de la superstition.

Ce qu'il appelle des démonstrations, est évidemment détruit par les faits ; car les faits démontrent :

1°. Qu'il n'est point de Couvent en France où les Religieux ayent deux cents mille livres de rente. Ce qui est en commande ne doit pas être compté, puisqu'il est comme en la main du Roi, pour récompenser ou gratifier les familles de ceux qui servent l'Etat.

2°. Que les Bénéfices des Couvents sont taxés très-haut, souvent à un cinquieme pour les charges publiques de l'Eglise & de l'Etat. Ils ne sont donc pas inutiles à l'Etat à tous égards.

3°. Que ces Couvents font des aumônes très-considérables, & qui

ſont d'une grande reſſource pour les pauvres Sujets dont l'Etat eſt rempli. Un particulier qui a cent mille livres de rentes, ne paye pas tant à l'Etat que ces Couvents ; il ne fait pas de ſi grandes aumônes : il contribue donc moins au bien général. Faut-il pour cela lui ôter ſes biens ?

4°. Que dans les familles même Bourgeoiſes, & encore plus dans les familles Nobles, on n'eſt guere en uſage de marier pluſieurs garçons. Il y en a donc qui ſont forcés au célibat. On ne doit donc pas condamner abſolument celui de la Religion. S'il y a des Monaſteres qui paroiſſent inutiles, il faut avouer auſſi qu'il y en a de néceſſaires.

XII.

Le Prince peut d'un ſeul mot empêcher au moins qu'on ne faſſe des vœux avant l'âge de vingt-cinq ans. &c.

Que gagneroit le Prince à empêcher qu'on ne fît des vœux avant l'âge de vingt-cinq ans ? Y auroit-il

par-là beaucoup plus de mariages ? Il y a en France plus de deux millions de personnes libres & nubiles qui vivent dans le célibat, hors des Couvents ; les unes, parce qu'elles n'ont pas suffisamment de biens pour s'établir selon leur état ; les autres, par libertinage. Les sujets pour le mariage ne manquent donc pas. Il n'est donc pas encore nécessaire de casser les loix de la Religion, pour favoriser la population.

D'ailleurs on travaille à la population avec une économie qui est aussi funeste aux mœurs qu'à l'Etat. On se contente d'un héritier. On a plus de goût pour une volupté libertine. On a vu un grand nombre des premieres maisons de Paris n'être appuyées que sur la tête d'un seul enfant. Les familles se soutenoient mieux autrefois, parce qu'on étoit assez sage pour ne pas craindre d'avoir un grand nombre d'enfants, & assez réglé pour trouver le moyen d'en établir plusieurs. Rien ne favorise plus la population, que

les bonnes mœurs. Rien ne lui eſt plus contraire que le libertinage.

Mr. *de Voltaire* ajoute qu'en ſupprimant les Couvents, *les Filles de condition deviendroient en France ce qu'elles deviennent en Angleterre, en Hollande, &c. qu'elles feroient des citoyens.* Mais 1°. de l'aveu de Mr. *de Voltaire* lui-même, la France, malgré les Couvents, eſt beaucoup plus peuplée à proportion que l'Angleterre. La comparaiſon eſt donc inutile. 2°. Il y a en France incomparablement plus de Filles de condition qui ſont condamnées à un célibat forcé dans le monde, qu'il n'y en a dans les Couvents, engagées au célibat de la Religion. La ſuppreſſion des Couvents ne produiroit donc pas le bien que le Philoſophe ſe propoſe. Ses grands mots ne ſont donc qu'une vaine déclamation. *On peut voir ce qui ſe dit encore* ſur cette matiere, *dans le Chapitre 22. du célibat de Religion.*

XIII.

C'est un très-grand bonheur pour le Prince & pour l'Etat, qu'il y ait beaucoup de Philosophes, qui impriment toutes ces maximes dans la tête des hommes.

Depuis que ces raisonneurs, qui se disent Philosophes, débitent leurs belles maximes, il y a moins de mœurs chez les peuples; la population diminue, comme le libertinage augmente. Les Etats de Suede viennent de le reconnoître, & ils sont à chercher des moyens de faire renaître le respect pour les mœurs & pour la Religion, pour assurer par-là le bien de l'Etat. Que les Princes & les peuples seroient à plaindre, s'ils n'avoient pour se conduire d'autre sagesse que celle de nos Philosophes!

XIV.

Tous les hommes sont nés égaux.

Cette sentence est une vérité dans la bouche d'un sage. Dans une autre

bouche elle eſt un cri de ſédition & de fureur. C'eſt elle qui mit les armes à la main à une multitude prodigieuſe d'Anabaptiſtes, & qui inonda de ſang la moitié de l'Allemagne, il y a deux ſiecles.

X V.

La liberté conſiſte à ne dépendre que des Loix. Sur ce pied, chaque homme eſt libre aujourd'hui en Angleterre, en Hollande, en Suiſſe, à Geneve, à Hambourg; on l'eſt même à Veniſe & à Gênes, quoique ce qui n'eſt pas du corps des Souverains y ſoit avili. Mais il y a encore des Provinces & de vaſtes Royaumes Chrétiens, où la plus grande partie des hommes eſt eſclave.*

Voltaire ne connoît d'hommes libres qu'en Suede, en Angleterre, en Hollande, &c. On eſt donc eſclave par-tout ailleurs. Il veut toujours rendre odieux le joug de la Royauté. Il voit par-tout le deſpotiſme, & il dit nettement que le *deſpotiſme eſt l'abus de la Royauté.* Ainſi penſe ce Philoſophe, ce citoyen, ce ſujet. Mêlang. ch. 2. p. 24.

XVI.

Un Républicain eſt toujours plus attaché à ſa patrie, qu'un Sujet à la ſienne, par la raiſon qu'on aime mieux ſon bien que celui de ſon maître.

Les François ſont donc malheureux d'avoir des Rois. Cette penſée de *Voltaire* n'eſt ni Chrétienne, ni prudente, ni vraie à bien des égards.

XVII.

Qu'eſt-ce que l'amour de la patrie? C'eſt un compoſé d'amour propre & de préjugés, dont le bien de la ſociété fait la plus grande des vertus.

Tout ce qui ne ſe rapporte pas à l'intérêt perſonnel eſt préjugé, ſelon les Philoſophes modernes. Une pareille maxime anéantit toutes les vertus, & preſque tous les devoirs.

XVIII.

Le Calviniſme & le Luthéraniſme ſont en danger dans l'Allemagne: ce Païs eſt plein de grands Evêchés, d'Abbaïes ſouveraines, de Canonicats

tout propres à faire des conversions. Un Prince Protestant se fait Catholique pour être Evêque ou Roi d'un certain Pays, comme une Princesse pour se marier.

Ce que dit *Voltaire* du danger de ces sectes est vrai. Ce qu'il dit des motifs de conversion est souvent très-faux. Aujourd'hui le Prince Héréditaire de Hesse fait de grands sacrifices pour rester Catholique. Le feu Electeur Palatin se fit Catholique sans avoir aucune de ces espérances. Mais plusieurs Princes d'Allemagne se firent Protestants, pour envahir les biens d'Eglise. L'Oracle de *Voltaire* est bien sujet à errer.

XIX.

Si la Religion Romaine reprend le dessus, ce sera par l'appât des gros Bénéfices, & par le moyen des Moines. Les Moines sont des troupes qui combattent sans cesse.

Les Moines combattent pour la Religion Catholique. Voilà pourquoi les Philosophes voudroient les dé-

truire, & pourquoi ils s'efforcent tant de les rendre méprisables.

X X.

Qui eût dit à la paix de Nimegue qu'un jour l'Espagne, Naples, Sicile, Parme appartiendroient à la Maison de France? Prévoyoit-on, lorsque Charles XII. *gouvernoit despotiquement la Suede, que ses Successeurs n'auroient pas plus d'autorité que les Rois n'en ont en Pologne?*

Voilà des réflexions bien dignes d'un profond Philosophe! Qui ne sait que l'avenir est un abîme impénétrable, & que les changements dépendent d'une infinité de choses, que la sagesse humaine ne peut prévoir? Mais que conclure de ces grands mots? Qu'on cherche le fruit de ces pensées philosophiques.

X X I.

Autrefois les Russes se vendoient eux-mêmes. A présent ils s'estiment assez pour ne pas recevoir dans leurs troupes des Soldats étrangers, & ils

ont pour point d'honneur de ne déserter jamais ; mais il leur faut encore des Officiers étrangers.

Cela prouve que la Nation étoit barbare, & qu'elle ne fait encore que de sortir de la barbarie.

XXII.

Un compilateur des lettres de la Reine Christine *a fait au genre humain l'outrage de justifier le meurtre de* Monaldesqui, *assassiné à Fontainebleau par l'ordre d'une Suédoise, sous prétexte que cette Suédoise avoit été Reine.*

La Reine *Christine*, après son abdication, fut toujours qualifiée & traitée de Reine. Mr. *de Voltaire*, en parlant d'elle, ne l'appelle qu'*une Suédoise*. Est-il décent de parler ainsi d'une tête couronnée ? Eût-il été décent d'appeller l'Empereur *Charle-Quint*, après son abdication, un Flamand, un homme de Gand ? Vouloir justifier le meurtre de *Monaldesqui*, c'est la sottise d'un Ecrivain qu'on méprise. Mais donner les plus subli-

mes louanges au parricide *Cromwel*, n'eſt-ce pas outrager la Royauté ? C'eſt cependant ce que fait *Voltaire*.

XXIII.

Pufendorff, *& ceux qui écrivent comme lui ſur les intérêts des Princes, ſont des Almanachs défectueux pour l'année courante, & qui ne valent abſolument rien pour l'année d'après.*

Pufendorff a fait une Introduction à l'Hiſtoire Générale, qui eſt fort eſtimée. On en a fait pluſieurs éditions & pluſieurs traductions. Mr. *de Voltaire*, qui a fait un Eſſai ſur l'Hiſtoire Générale, mépriſe l'Ouvrage de *Pufendorff*. C'eſt la jalouſie d'un homme qui débite la même marchandiſe qu'un autre. Il fait tous ſes efforts pour décrier celle de ſon rival.



CHAPITRE

CHAPITRE SECOND.

Des preuves de l'Existence de Dieu.

IL y a un Dieu. Il y a un Etre Eternel, Créateur, premier Principe de toutes choses, & auquel toutes les créatures doivent l'hommage & l'obéissance. C'est une vérité à laquelle jamais un homme qui pense & qui réfléchit n'a pu se refuser. C'est le fondement de toutes les loix, & le lien le plus nécessaire de la société. Quelques Philosophes extravagants ont voulu autrefois la combattre. Les hommes de l'esprit le plus médiocre suffiroient aujourd'hui pour les confondre ; & l'on se déshonoreroit en niant cette vérité.

Mr. *de Voltaire* n'a jamais paru avoir le moindre doute sur ce point ; & l'on ne pourroit pas plus le soupçonner d'être athée, qu'on ne pourroit le soupçonner d'être bon Catholique. Il nous apprend que *Newton* étoit

intimément persuadé qu'il y a un Dieu, & que la preuve de l'existence de Dieu, par la vue des causes finales, étoit la plus forte aux yeux de ce grand homme.

Cette preuve est très-bonne en effet, parce qu'elle est la plus sensible, & la plus à la portée de tout le monde. Mais puisque c'est la seule que Mr. *de Voltaire* admette dans sa philosophie, il ne devoit pas faire ailleurs tous ses efforts pour la détruire, ni se mocquer de ceux qui seroient assez bons pour s'en contenter. C'est cependant ce qu'il fait dans tout le Chapitre intitulé : *le Songe de Platon.* Ce songe, il est vrai, n'est qu'une fiction pour railler de la maniere dont ce monde est bâti. Mais le ton railleur est quelquefois aussi séduisant que le raisonnement sérieux. Que l'on compare ce qu'il dit là fort au long des désordres qu'on voit dans ce monde, avec ce qu'il dit si briévement dans sa Philosophie, du bel ordre qui y regne ; & l'on verra que s'il n'y avoit point d'autre Phi-

losophie que la sienne, on ne tiendroit pas grand compte de ce bel ordre, qu'il donne comme la plus forte preuve de l'existence de Dieu ; on seroit encore fort tenté de nier l'existence de Dieu.

Il y a dans ce monde un ordre si admirable, & des caracteres si brillants d'une Sagesse infinie, qu'on ne peut pas les examiner sans reconnoître aussi-tôt l'existence d'un Dieu Créateur. Il y a aussi des désordres réels, & des désordres apparents, dont la raison, la tradition & la foi nous apprennent les causes. On ne peut pas raisonner juste, si l'on ne consulte, & si on ne réunit ces différentes sources de vérité.

La révélation nous apprend que la terre, telle que nous la voyons aujourd'hui, est bien différente de ce qu'elle étoit au sortir des mains du Créateur. Lorsqu'elle eut été souillée par le péché du premier Homme, Dieu la maudit. * Il la priva de cette admirable fécondité qui devoit fournir aux besoins & aux délices de

* Gen. 3.

l'homme innocent ; & la laissa d'une stérilité qui ne devoit plus rien produire, qu'à force de sueurs & de travail, à l'homme coupable.

Cette premiere altération ne fut rien en comparaison de celle qu'y apporta le Déluge. On peut en juger par la différence de la vie des hommes, qui vivoient sept ou huit fois plus long-temps avant le Déluge, qu'ils n'ont fait après. Il faut donc que ce qui servoit à entretenir la vie n'eût plus tant de force & de vertu qu'il en avoit auparavant. Je ne prétends pas répondre sur tous ces prétendus inconvénients qui se trouvent dans ce monde. Nous avons déjà d'excellents Ouvrages sur ce sujet. Je me contente de dire à un homme qui pense en Chrétien, que l'homme pécheur & maudit ne méritoit pas de conserver tous les agréments du séjour qui n'avoit été préparé que pour l'homme juste & innocent.

» *Newton*, dit Mr. *de Voltaire*, » ne goûtoit pas beaucoup la grande » preuve qui se tire de la succession

» des Etres. Il trouvoit que cet argu-
» ment n'étoit fondé que sur l'équi-
» voque de générations & d'Etres for-
» més les uns par les autres. Car les
» Athées qui admettent le plein ré-
» pondent qu'à proprement parler, il
» n'y a point de génération, il n'y a
» point d'Etres produits, il n'y a
» point plusieurs substances. «

Je ne sais pas si Mr. *Newton* avoit du goût pour cette preuve, mais ce grand génie ne pouvoit pas manquer d'en sentir la force ; elle est simple, claire & pressante.

Car l'homme qui existe aujourd'hui sent bien qu'il n'a pas pu se donner l'Etre, & que celui de qui il le tient, n'a pas eu plus de pouvoir de se le donner à lui-même. En remontant de générations en générations, il ne trouve jamais que des Etres semblables à lui, & aussi impuissants que lui. Admettre une succession infinie, c'est choquer & révolter la raison. C'est se précipiter en désespéré dans un abîme, où l'on ne voit plus rien. Il faut donc recourir à un Etre exis-

tant nécessairement par lui-même, & capable de donner l'être aux autres. Alors la raison a un point fixe qui la contente. Elle se confirme encore dans sa découverte, par la vue de l'ordre qui regne dans l'Univers. *Voltaire* en combattant cette preuve, fait voir qu'il manque de droiture ou de pénétration. Il jette ensuite un mot sur le Spinosisme, qui nous oblige d'en dire notre sentiment.

Courte digression sur le Spinosisme.

Je ne crois pas qu'il y ait jamais eu un homme assez extravagant pour croire aux rêveries de *Spinosa*, que les savants méprisent, & qui ne sont vantées que par les ignorants. Je suis également surpris que quelques Philosophes se soient donné la peine de les réfuter, & que Mr. *de Voltaire* ait la hardiesse de les répéter.

Car, que l'on propose cet absurde systême à un Métaphysicien habile, capable de pénétrer les vérités les plus abstraites, d'analyser toutes les

propoſitions, de diſſéquer toutes les idées, de tout rapprocher des principes ſûrs & inconteſtables ; ou qu'on le propoſe à un homme qui n'eſt nullement exercé aux diſcuſſions philoſophiques, mais qui a une raiſon droite & un jugement sûr ; je dis que ni le Métaphyſicien, ni l'homme d'une raiſon droite ne ſeront touchés ni ébranlés de tout ce qu'un Spinoſiſte oſera propoſer.

Premiérement le Métaphyſicien ne trouvera pas un ſeul principe sûr, ni une ſeule notion claire, ni une ſeule propoſition prouvée, dans tout ce qui fait le fond du ſyſtême de *Spinoſa*. Ainſi il pourra d'abord arrêter le Spinoſiſte, en lui demandant des définitions claires, intelligibles, & principiées ; en rejettant toutes les ſuppoſitions qui ſeront ſans fondement & ſans preuves ſuffiſantes ; en n'admettant aucun terme dont le Spinoſiſte n'ait donné une notion claire ; en exigeant que toutes les Propoſitions ſoient ramenées à des principes évidents. Mais alors tout le

ſyſtême de *Spinoſa* tombera néceſſairement. Il ſera impoſſible au Spinoſiſte de prouver qu'il ne doit y avoir qu'une ſeule & unique ſubſtance dans le monde, & de faire remonter ſes preuves juſqu'aux premiers principes: il lui ſera impoſſible de prouver que ſes définitions d'attributs ſont juſtes. Cependant le Métaphyſicien lui dira toujours, que ce ſont là des préliminaires abſolument néceſſaires à la diſpute; & qu'il eſt fort inutile de l'entamer, ſi l'on n'eſt d'abord convenu de ces points. Si le Spinoſiſte eſt obligé de ſe tenir ſur la défenſive, & de fournir des preuves, il ſera néceſſairement forcé de reculer.

Je ſuis fort ſurpris que *Bayle* dans ſes longues diſſertations contre *Spinoſa* n'ait pas employé cette voie ſi ſimple & ſi ſûre. C'étoit couper en un moment le nœud gordien.

Secondement. L'homme qui n'eſt point accoutumé à cet obſcur langage, qu'on appelle Métaphyſique, & dont il eſt ſi facile & ſi ordinaire d'abuſer; l'homme qui n'a d'autres

armes qu'un jugement sûr, & une droite raison, sera surpris qu'un Spinosiste affirme gravement qu'il n'y a & qu'il ne peut y avoir qu'une seule & unique substance.

Vous voulez, lui dira donc cet homme de bon sens, vous voulez que je croie qu'il n'y a qu'une seule & unique substance dans l'Univers. Vous voulez donc que je croie que l'eau & le feu ne sont qu'une même chose, & que toute la différence qu'il y a entre ces deux Eléments, ne vient que de quelques modifications, que nous ne comprenons ni vous ni moi. Vous voulez que je croie que ce qui pense dans l'homme est de la même nature que le caillou que roulent les eaux. Je ne comprends rien à vos termes, & à votre jargon philosophique. Tout ce que je puis vous dire, c'est que vous raillez quelquefois, & avec raison, des sottises de la Philosophie ancienne; mais comment doit-on regarder celles de votre Philosophie nouvelle?

Vous dites encore, qu'à propre-

ment parler, il n'y a point de génération. Mais quelle eſt la preuve que vous en donnez ? En vérité, Mr. le Spinoſiſte, votre Philoſophie eſt admirable. Mais je trouve qu'il vaut encore mieux être raiſonnable, que d'être Philoſophe à votre maniere. Et toute votre Philoſophie ſubtile paroît trop oppoſée au bon ſens, pour avoir des ſectateurs, & pour faire tort à la Religion.

CHAPITRE TROISIEME.

Du Déiſme.

Mélang. ch. XI. LE Déiſme ou Théiſme eſt l'opinion de ceux qui ne peuvent pas nier l'exiſtence de Dieu, qui frondent tous les cultes de Religion. La diſtinction de Déiſme & de Théiſme, ſi vantée par l'Abbé de *Prades*, & nouvellement adoptée par *Voltaire*, eſt ſans aucun fondement : puiſque le *Théos* de la Langue Grecque, & le

Deus de la Langue Latine, ne ſignifient pas plus l'un que l'autre.

Le Déiſme eſt, ſelon Mr. *de Voltaire*, la Religion du bon ſens, la Religion des Philoſophes & des ſages. Il n'eſt perſonne dont il faſſe de ſi beaux éloges, & pour qui il marque tant de vénération, que pour les Déiſtes. On diroit qu'il parle pour lui-même, & qu'il y eſt très-intéreſſé. Il a d'abord la prudence de dire, que la Religion Chrétienne eſt la meilleure de toutes les Religions, & il a enſuite l'adreſſe de détruire tout ce qu'il a dit. Voici comment il s'exprime.

» Le Déiſme eſt une Religion ré-
» pandue dans toutes les Religions.
» C'eſt un métal qui s'allie avec tous
» les autres, & dont les veines s'é-
» tendent ſous terre. Cette mine eſt
» plus à découvert à la Chine; par-
» tout ailleurs elle eſt cachée, & le
» ſecret n'eſt que dans les mains des
» Adeptes. Cette Religion eſt beau-
» coup meilleure que toutes les ſectes
» qui ſont hors de notre Egliſe; car

» toutes ces ſectes ſont fauſſes, & la
» loi naturelle eſt vraie. Notre Reli-
» gion révélée n'eſt même, & ne pou-
» voit être que cette loi naturelle per-
» fectionnée. Ainſi le Déiſme eſt le
» bon ſens qui n'eſt pas encore inſ-
» truit de la révélation, & les autres
» Religions ſont le bon ſens perverti
» par la ſuperſtition.

» Toutes les ſectes ſont différen-
» tes, parce qu'elles viennent des
» hommes; la morale eſt par-tout la
» même, parce qu'elle vient de Dieu.
» Enfin les Déiſtes, qui ſont par-tout
» ſi nombreux, n'ont jamais cauſé le
» moindre tumulte, parce que ce ſont
» des Philoſophes. «

Voilà la doctrine de Mr. *de Voltaire*; voici quelques réflexions ſur cette belle doctrine.

1°. Aſſurer que *notre Religion révélée n'eſt & ne peut être que la Loi naturelle perfectionnée*, c'eſt tomber dans une contradiction des plus ſenſibles. Car la révélation nous découvre & nous fait connoître des vérités que la raiſon ſeule, quelque per-

fectionnée qu'elle soit, ne pourroit jamais découvrir : & la Loi naturelle ne nous fait connoître que des vérités qui sont toujours du ressort de la raison, ou qui peuvent être découvertes par la raison. Ainsi dire que la Religion révélée n'est autre chose que la Loi naturelle perfectionnée, c'est la même chose que si l'on disoit que la Religion révélée n'est pas une Religion révélée. Ce qui est une contradiction évidente.

Ainsi Mr. *de Voltaire*, en faisant semblant d'admettre la révélation, la rejette réellement, & l'anéantit absolument. Car puisque notre Religion, avec toute sa révélation, n'est & ne peut être que la Loi naturelle perfectionnée, elle ne peut donc pas aller plus loin que ne peuvent aller les lumieres naturelles de l'homme. Il faudra donc rejetter tout ce qui est supérieur aux lumieres naturelles de l'homme. Il faudra donc regarder comme de pures chimeres les vérités surnaturelles, & les Mysteres de la Religion Chrétienne. Voilà le pre-

mier principe de la Religion des Philosophes modernes. Mr. *de Voltaire* semble l'avoir emprunté de l'Abbé *de Prades*, & l'Abbé *de Prades* de *Spinosa*.

La Loi naturelle est pour régler la conduite & les mœurs. La révélation est pour régler la foi & la créance. La Loi naturelle est parfaite en elle-même. La révélation ne la rend pas plus parfaite ; mais elle fournit des lumieres, des connoissances, des motifs, qui peuvent déterminer l'homme à l'observer plus parfaitement. L'entortillement des propositions de Mr. *de Voltaire* n'est pas suffisant pour en excuser ou pour en cacher l'impiété.

2°. *Toutes les sectes sont différentes, parce qu'elles viennent des hommes. La morale est par-tout la même, parce qu'elle vient de Dieu.*

Si dans toutes ces sectes dont parle ici Mr. *de Voltaire*, il ne comprend pas les sectes Chrétiennes ni la Juive, sa proposition n'est pas plus intéressante que s'il disoit qu'il fait jour

à midi. S'il y comprend la Religion Chrétienne, sa proposition renferme l'impiété la plus absurde. Car s'il n'y a que la morale qui vienne de Dieu, & que tout le reste vienne des hommes, il s'ensuit 1°. Que toutes les sectes ou Religions sont aussi divines les unes que les autres, qu'elles sont toutes également bonnes ou également mauvaises, & qu'il est fort indifférent d'être Chrétien, ou Idolâtre, ou Juif, ou Mahométan. Il s'ensuit 2°. Que la révélation des Chrétiens n'est qu'une invention humaine, que les Mysteres, le Baptême, les Sacrements, le Dogme de la Divinité de Jesus-Christ, & les autres vérités surnaturelles ne doivent être regardées que comme des chimeres & des fables méprisables. Mais l'extravagance est trop forte, pour avoir besoin de réfutation, & l'impiété trop hardie, pour ne pas exciter l'horreur & l'indignation.

On observera encore qu'il est faux que *la morale soit par-tout la même.* Car la polygamie est permise chez

les Mahométans, & chez plusieurs Peuples de l'Orient ; & elle a toujours été défendue chez les Occidentaux. La fornication n'étoit point regardée comme un crime chez les Payens, & elle est proscrite par les Loix Evangéliques. Il est bien d'autres points par lesquels nous pourrions prouver que *la morale n'est pas la même par-tout.*

3°. Le Théisme ou Déisme est la Religion du bon sens, qui n'est pas encore instruit de la révélation. Or la révélation, selon les articles précédents, ne propose que des choses qui sont des inventions purement humaines, c'est-à-dire, de pures chimeres ; donc le Théisme est la seule Religion qui ne propose point de chimeres. On est donc Chrétien à pure perte. Il vaudroit donc bien mieux anéantir le Christianisme.

4°. En mille endroits de ses Mélanges, & de son Histoire Générale, il reproche aux Catholiques leurs superstitions. Il dit ici que le Déisme *est beaucoup meilleur que toutes les*

sectes remplies de superstitions. Il faut croire pour l'honneur de Mr. *de Voltaire* qu'il n'a pas pensé aux conséquences & aux applications qu'on peut faire de ce qu'il avance si inconsidérément.

5°. Il dit que le Déisme *est une mine cachée sous terre, que le secret n'est que dans les mains d'un petit nombre d'Adeptes.* Il en étoit de même autrefois chez les abominables Manichéens. S'il n'y a rien dans le Déisme de contraire aux intérêts de la Religion & de la Société, pourquoi ce secret mystérieux ? Les Adeptes Manichéens étoient les hommes les plus détestables de toute la secte. Faut-il penser la même chose des Adeptes Déistes ? Aug. de moribus Manich.

6°. Les impies, les Déistes, les Philosophes, car aujourd'hui tous ces termes sont synonimes, regardent comme insupportable le joug de la Religion, & cependant ils n'osent pas le secouer ouvertement. C'est cet embarras hypocrite que *Voltaire* représente assez bien, quand il dit :

Poëme de la Loi naturelle.

Et parmi les chardons qu'on ne peut arracher,
Par des ſentiers ſecrets le ſage doit marcher.

Voilà leur reſſource & leur retranchement, & voilà en même temps leur opprobre & leur honte. Car s'ils ont la vérité pour eux, pourquoi n'en font-ils pas une profeſſion ouverte ? pourquoi montrent-ils tant de foibleſſe & de lâcheté ? Ces déguiſements ne font gueres d'honneur à leur Philoſophie. Mais s'ils ne peuvent pas nous convaincre qu'ils ont pour eux la vérité, n'eſt-on pas autoriſé à regarder comme ſouverainement odieux & déteſtables les ténébreux ſentiers par où ils marchent ? n'eſt-on pas autoriſé à dire que ce ſont-là les voiles avec leſquels ils couvrent le libertinage & les débauches, dont ils s'enivrent en ſecret, & dont ils rougiroient en public ?

7°. Ces voiles ſeront bientôt levés, ſi l'on veut chercher le ſens enveloppé dans la légere allégorie de *Socrate*. On verra auſſi-tôt que l'éloge du Déiſme, & le mépris de tout ce qui eſt regardé

Mêlang. ch. 78.

comme devoir dans le Christianisme, en est l'unique but. Après avoir raillé de l'adoration dans les temples, des craintes de l'éternité, des offrandes faites à Dieu, des austérités de la pénitence, *Voltaire* demande, en faisant toujours parler son *Socrate : Un homme qui prie la Divinité, qui l'adore, qui cherche à lui ressembler, autant que le peut la foiblesse humaine, & qui fait tout le bien dont il est capable, comment nommeriez-vous un tel homme ? C'est une ame très religieuse*, lui répond-on. *Fort bien. On pourroit donc adorer l'Etre suprême, & avoir à toute force de la Religion.* Voilà le véritable esprit du Déisme développé. Voilà le Déiste présenté comme l'homme le plus religieux, comme la vraie image de la Divinité. Mais ce n'est que *Voltaire* qui le dit.

8°. Tout ce qu'il reconnoît de Déistes, ou tous ceux qu'il veut faire passer pour Déistes, il les honore du nom de sages. Il les loue d'avoir porté la fermeté philosophique jusqu'au tombeau. C'est ainsi qu'il parle

des *Chaulieux*, des *Leibnitz*, des *Newtons*, &c. *Leibnitz*, dit-il, *mourut en sage à Hanovre, adorant un Dieu comme le Grand* Newton, *sans consulter les hommes.* Mais ceux qui revenant enfin de leurs égarements rentrent dans les vues de la Religion, il les regarde comme des hommes dont l'esprit s'est affoibli. C'est le jugement qu'il porte du Grand *Condé.* Malheur à *Voltaire*, s'il porte la force d'esprit, & la fermeté philosophique, jusqu'à la mort.

Siecle de Louis XIV.

CHAPITRE QUATRIEME.

De la Tolérance des Philosophes.

Mêlang. ch. 27.

MR. *de Voltaire* ne trouve rien de plus injuste & de plus déraisonnable, que de ne pas tolérer toute sorte de Philosophes. Quelles que soient les extravagances qui leur pourront venir dans l'esprit, il prétend qu'on doit les leur laisser débiter. Il nous assure même que les hommes

n'ont jamais été plus vertueux & plus ſages, que lorſque les Philoſophes ont joui de cette précieuſe liberté.

» Croyez-moi, nous dit-il avec le » ton d'une douce inſinuation, il ne » faut jamais craindre qu'aucun ſen- » timent philoſophique puiſſe nuire à » la Religion. Nos Myſtères ont beau » être contraires à nos démonſtrations, » ils n'en ſont pas moins révérés par » nos Philoſophes Chrétiens, qui ſa- » vent que les objets de la raiſon & » de la foi ſont de différente nature. » Jamais les Philoſophes ne feront » une ſecte de Religion. Pourquoi ? » C'eſt qu'ils ſont ſans enthouſiaſme. »

Que ces Philoſophes ſoient athées, matérialiſtes, déiſtes ; qu'ils ne croient ni Dieu ni diables, qu'ils ne reconnoiſſent ni conſcience, ni loix, ni devoir ; n'importe. L'avis de Mr. *de Voltaire* eſt qu'il faut les tolérer. Toutes les ſectes, dit-il, étoient admiſes chez les Grecs & chez les Romains. » Aucune » de ces ſectes ne fut perſécutante. Mais » toutes étoient paiſibles. C'eſt ce qui » nous confond. C'eſt ce qui nous fait

» voir que la plupart des raisonneurs
» d'aujourd'hui sont des monstres, &
» que ceux de l'antiquité étoient des
» hommes. »

Après cela il nous fait une brillante liste des Philosophes qu'il faut chérir & respecter. On y trouve *Spinosa*, *Hobbes*, *Bayle*, *Pomponace*, le Comte de *Boulainvilliers*, *Tolland*, *Becker*, l'Espion Turc, l'Auteur des Lettres Persannes, celui des Lettres Juives, des Pensées Philosophiques, &c. Enfin il n'omet presque aucun des Auteurs qui ont attaqué le plus hardiment la Religion.

Il nous fait observer la sagesse avec laquelle se conduisirent les Grecs & les Romains, chez qui on toléroit toutes les sectes, & chez qui aucune secte ne devint *persécutante*.

Mais un autre observateur plus judicieux pourroit bien lui faire cette réponse. Il est vrai, Mr. qu'on toléroit toutes les sectes chez les Grecs & chez les Romains; & cela n'est pas surprenant. Les sectes les plus extravagantes ne faisoient rien chez eux à la

Religion, parce que la Religion chez eux n'étoit pas plus respectable, & ne valoit pas mieux que ces sectes. Mais vous avez bien tort d'assurer qu'elles ne furent jamais persécutantes. Elles le furent avec la cruauté la plus excessive, dès qu'on voulut en démontrer la fausseté. Les Chrétiens en firent une bien terrible épreuve pendant trois siecles.

Vous prétendez, continue cet observateur judicieux, que nos mysteres ont beau être contraires à nos démonstrations, qu'ils n'en sont pas moins révérés par nos Philosophes Chrétiens. Mais faites attention, que raisonner ainsi, c'est montrer une souveraine impiété, ou une souveraine extravagance. Car si ces démonstrations philosophiques sont vraies, les mysteres auxquels elles sont contraires, sont nécessairement faux ; & alors les objets de la foi ne sont plus qu'un amas de faussetés. Mais si les mysteres sont vrais, il faut donc que ces prétendues démonstrations dont vous vous vantez soient absolument fausses.

Ainsi, Mr. *de Voltaire*, vous devez

avouer l'une de ces trois choses : ou que vos Philosophes prétendus Chrétiens sont des aveugles, qui prennent pour des démonstrations ce qui est contraire à la vérité : ou qu'ils sont des imbécilles, qui réverent sincérement des faussetés démontrées : ou enfin des impies, qui osent attaquer les vérités les plus respectables & les plus sacrées.

Il ne faut pas craindre, dites-vous encore, *qu'aucun sentiment philosophique puisse nuire à la Religion.* Mais en parlant ainsi, vous feriez presque croire que vous ne connoissez point du tout la Religion, ou que vous ne connoissez point vos Philosophes. Car ces mêmes hommes, que vous louez excessivement, anéantissent dans leurs Ecrits tous les principes, les fondements, & les Dogmes de la Religion. Donnons un moment à examiner & à reconnoître quelle étoit la maniere de penser de ces Philosophes.

Spinosa, par exemple, étoit athée & matérialiste. Il ne connoissoit point d'autre regle de mœurs que l'amour propre & l'intérêt personnel : il disoit que

que chacun étoit en droit de se procurer tout ce qu'il pourroit de biens, de plaisir & de satisfaction. C'étoit la seule regle de mœurs qu'il crût primitive. Pensez-vous donc, Mr. *de Voltaire*, que ces opinions ne puissent point nuire, & ne soient pas contraires à la Religion ? *Bayle* ne pensoit pas comme vous. Il regardoit le Spinosisme comme *l'entassement de toutes les extravagances qui se puissent dire ; comme la plus monstrueuse hipothese qui se puisse imaginer, la plus absurde, & la plus diamétralement opposée aux notions les plus évidentes de notre esprit.* Bayle art. Spinosa, n. 1.

Hobbes rejettoit la révélation, parce qu'elle n'étoit pas, à son avis, un moyen suffisant pour parvenir à la connoissance de la vérité. Il approchoit fort du matérialisme ; & il n'admettoit d'autre Religion que celle qui est autorisée par le Prince, & d'autre regle de mœurs, que l'intérêt particulier. Croyez-vous que toutes ces impiétés & ces extravagances puissent bien s'accorder avec la Religion ? Leviathan. c. 33.

Tolland Adeisidæmon.

Tolland parle de *Moïse* comme il parle de *Numa Pompilius*, de *Licurgue*, de *Minos*, &c. Il dit que tous ces Législateurs ont également feint d'être inspirés. Le Dogme de l'immortalité de l'ame n'est selon lui qu'une invention humaine ; & il est aussi matérialiste que *Spinosa*.

Becker mundus incant.

Becker regardoit comme une absurdité l'opinion de ceux qui croyoient qu'il y avoit eu des possédés & des magiciens. Les Protestants le déposerent de sa charge de Ministre, parce qu'il ne voulut pas rétracter ce sentiment, qui contredit les Divines Ecritures.

Antoine Collins dans un Ouvrage qu'il a intitulé de la Liberté de penser, prend hardiment la défense de tous les impies, les athées, & les libertins ; & il les honore comme vous faites vous-même du beau nom de Philosophes.

Pomponace a fait un traité de l'immortalité de l'ame. On ne sait guéres si on doit regarder ce traité comme fait pour ou contre. Le livre sur

les Prestiges & les Miracles est dans le même goût. Ce Philosophe fait comme les autres raisonneurs modernes. Ils disent qu'il faut se soumettre à la foi ; & ils s'épuisent en raisonnements & en sophismes pour l'affoiblir.

Bayle combat quelquefois avec succès pour certains points de la Religion. Mais il tourne plus souvent ses armes contre elle, qu'il ne les employe pour elle. Ses déclamations contre le Gouvernement, les Ministres, & les Dogmes de l'Eglise Catholique sont toujours violentes ; ses critiques sur cette matiére toujours séduisantes, ou par les sophismes qu'il présente, ou par les citations dont il accable. Les témoignages contre les Catholiques sont entassés avec affectation, & presque toujours admis sans examen. Ceux qui sont en leur faveur, sont supprimés, ou discutés avec la défiance la plus outrée. Il n'y a que des hommes bien instruits, & d'un bon esprit, qui puissent le lire sans danger.

L'Auteur des *Lettres Persannes*

emprunte un personnage étranger, pour répandre un ridicule odieux sur divers points & divers usages de la Religion, & pour présenter des tableaux très-indécens. Celui des *Lettres Juives* s'efforce d'ébranler les Dogmes fondamentaux du Christianisme. L'Auteur des *Pensées Philosophiques* n'a presque de raisonnable & de vrai que la réflexion qu'il met à la tête de son Ouvrage : c'est que si on goûte ses pensées, il les tient pour détestables.

Je pourrois caractériser de la même maniere tous ces autres Philosophes que vous citez encore, & que vous nous présentez comme devant faire l'objet du respect & de l'amour des sages. Ils deviennent une preuve bien sensible de ce que vous venez de dire : *que la plupart des raisonneurs d'aujourd'hui sont des monstres.* Rien n'est plus vrai que cela. Vous affirmez cependant hardiment, qu'*il n'est pas à craindre que leurs sentiments puissent nuire à la Religion.* Mais avouez que si la Religion n'a-

voit pas d'autres Légiflateurs que ces Mrs., elle feroit bientôt le ramas de toute forte d'extravagances & d'abfurdités ; & que c'eft un grand bonheur pour la Religion & pour la raifon, que tous ces grands raifonneurs ayent fi peu d'autorité & de crédit.

Enfin vous concluez toujours qu'il faut les tolérer. Je crois, Monfieur, que la Société doit en ufer envers eux, comme elle en ufe envers tous les autres membres dont elle eft compofée. Elle tolére ceux qui obfervent & qui refpectent fes Loix, fes Ufages, fa Religion, fon Culte, & tous les devoirs auxquels chacun eft tenu envers la Divinité, & envers fes femblables. Mais elle arrête, elle réprime, elle punit ceux qui manqueroient à quelqu'un de ces devoirs. Il y a quarante ans qu'on s'apperçoit bien en France, que les plus grands raifonneurs ne font pas toujours les plus refpectables.

CHAPITRE CINQUIEME.

Du Matérialiſme, ou diſſertation ſur l'ame.

Mêlang. ch. 27. DOuze bons Philoſophes, & qui le ſont devenus on ne ſait comment, qui ſont dans une Iſle où ils n'ont jamais vû que des végétaux, & qui néanmoins ont lû nos Ecritures, ſont remplis d'une foi édifiante, connoiſſent tous les ſyſtêmes philoſophiques, toutes les différentes ſectes qu'il y a jamais eu dans le monde, toutes les Hiſtoires, & qui ſont parvenus à cette variété admirable de connoiſſances on ne ſait comment; voilà la ſuppoſition vraiſemblable que fait Mr. *de Voltaire*, & les perſonnages qu'il introduit pour diſſerter ſur l'ame.

Ces Philoſophes ſont ſubtils; mais malgré leur ſubtilité, ils font des raiſonnements bien pitoyables. Ils paroiſſent d'abord fort inſtruits & fort

éclairés, & de temps en temps ils montrent qu'ils ne sont que de hardis ignorants. Enfin leur sublime raison ne les conduit qu'au matérialisme. Voici comment ils procedent.

Ils voyent des plantes qui végetent, qui poussent; & comme ils ne comprennent rien à cela, ils concluent que la végétation est un don que Dieu a fait à la matiere. Voilà *l'ame végétative*. Ils apperçoivent ensuite des animaux, ils y voyent des marques de sentiment & de connoissance; mais ne pouvant pas savoir si ces animaux ont des ames, ni ce que c'est que ces ames, ils concluent encore que la connoissance & le sentiment pourroient bien être des propriétés données de Dieu à la matiere. Pour s'instruire davantage, ces hommes pénétrants & judicieux font des expériences sur les insectes, sur les vers de terre. Ils les coupent en plusieurs parties, & ils sont étonnés qu'au bout de quelque temps il vienne des têtes à toutes ces parties coupées.

Ces ames, disent-ils entre eux, seroient-elles comme celles des arbres & des plantes? *Il n'y a pas d'apparence. Il est donc très-probable que ces ames sont d'une autre espece, & que c'est encore une nouvelle faculté que Dieu a daigné donner à la matiere.* Voilà l'ame des bêtes.

Nous découvrons tous les jours des propriétés de la matiere, continuent ces Philosophes sauvages, *c'est-à-dire, des présents de Dieu, dont nous n'avions pas d'idées. Ainsi il nous paroît que la pensée pourroit bien être aussi un présent que le Créateur a fait à la matiere, à ces êtres que nous nommons pensants.* Voilà l'ame raisonnable. *La difficulté consiste moins à deviner comment la matiere pourroit penser, qu'à deviner comment une substance quelconque pense. L'ame est une horloge, que Dieu nous donne à gouverner. Mais il ne nous a point dit dequoi le ressort de cette horloge est composé.*

Voilà la maniere dont procédent nos Philosophes. Par cette maniere

il paroît qu'on devroit les envoyer s'instruire auprès de quelque maître plus raisonnable & plus sûr. Je les renvoye au plus aimable & au plus Chrétien des Philosophes, l'inimitable Auteur du Spectacle de la Nature.

Le premier raisonnement de ces Philosophes insulaires est admirable. Ils ne comprennent pas ce que c'est que ce pouvoir secret qu'ont les plantes d'attirer le suc qui les nourrit, & ils concluent que ce pouvoir est un don que Dieu a fait à la matiere. C'est raisonner comme le feroit un sauvage, qui voyant une montre, diroit : Je ne comprends pas ce pouvoir secret qu'ont les heures d'un cadran d'attirer l'aiguille ; donc ce pouvoir est un don que Dieu a fait aux heures de ce cadran.

Les observations ont appris aux Philosophes attentifs & raisonnables, que chaque graine a un germe, qui renferme la plante qui en doit sortir. Ce germe est ordinairement renfermé entre deux lobes, qui sont comme

le ſein d'une mere, laquelle le nourrit de ſa propre ſubſtance, juſqu'à ce qu'il ait aſſez de force pour prendre une nourriture plus ſolide. Les lobes épuiſés, le germe ſe trouve déjà pourvu de chevelus, qui ſemblables à de petites mains vont chercher leur nourriture. Ils la trouvent dans l'humidité, les ſels, les huiles répandues dans la terre. Ces ſels étant mis en mouvement par la chaleur, & pouſſés par le reſſort de l'air, s'inſinuent par les pores de la plante, & lui donnent des accroiſſements ſucceſſifs.

Ce reſſort, ce mouvement, cette inſinuation des ſels eſt démontrée par ſes effets, quoiqu'on ne connoiſſe pas la proportion de l'action. La formation de ces germes eſt l'ouvrage de la puiſſance du Créateur. La nutrition eſt l'effet du méchaniſme dont nous parlons. Mais ce don fait à la matiere d'attirer les ſucs, n'eſt qu'une rêverie de ces Philoſophes ſauvages ; puiſque ſi les germes étoient ôtés de la graine, on auroit une ma-

tiere, qui, malgré ce don de Dieu, ne pourroit plus rien attirer.

Nos Philosophes poussant plus loin leurs recherches, sont forcés de reconnoître *des êtres qui ressemblent à la matiere en quelque chose, sans avoir tous les autres attributs dont la matiere est douée*, comme le feu, la lumiere; ils jugent qu'il est très-vraisemblable qu'il y a une chaîne de substances qui va jusqu'à l'infini sans cesser de ressembler à la matiere.

Usque adeò quod tangit idem est, tamen ultima distant. Lucret.

Rien ne leur paroît plus digne de la grandeur de Dieu, qui a bien pû choisir une de ces substances pour la loger dans nos corps. Voilà ce que les profondes méditations de nos Philosophes sauvages leur ont enfin découvert.

Mais un vrai Philosophe n'auroit pas beaucoup de peine à leur faire quitter leurs rêveries, s'ils étoient de bonne foi; & voici comment il pourroit s'y prendre.

J'avoue, leur diroit-il, que nous ne connoiſſons pas toutes les propriétés de la matiere. Mais vous devez auſſi avouer qu'on ne peut pas concevoir une matiere ſans parties. L'or, l'air, le mercure, le feu, l'eau, la lumiere ſont bien différents les uns des autres. Cependant vous les concevez toujours comme des amas de parties. Diviſez, ſubtiliſez, mettez en organes ces matieres; vous concevrez des parties toujours plus petites, & plus délicates, mais ce ſeront toujours des parties. Voilà la premiere choſe que la raiſon nous montre dans la matiere.

Ce premier point une fois décidé, examinons l'action de la matiere. Puiſque vous ne pouvez point concevoir de matiere ſans parties, vous ne pouvez point concevoir d'action de matiere ſans action de parties. Lorſque vous avez une fleur entre les mains, ſa beauté, l'éclat de ſes couleurs, la fineſſe de ſes nuances vous frappe, parce que les rayons de lumiere réfléchis de la fleur à vos

yeux, vont peindre ſon image avec ſes graces au fond de votre rétine. Vous êtes flatté de ſon odeur, parce que des parties imperceptibles s'en détachent, & vont cauſer d'agréables ébranlements dans les fibres de votre odorat. Le goût délicieux que vous trouvez à un fruit, n'eſt que l'action des ſels dont ce fruit eſt pénétré, & qui ſe répandent ſur les mammelons ou extrêmités des fibres dont le palais eſt tapiſſé. Les ſons ne vous deviennent ſenſibles que par les vibrations qui ſont cauſées dans l'air, & qui en s'étendant ſe communiquent par vos oreilles juſqu'aux nerfs de l'ouie. Je pourrois faire une énumération infinie de ces actions de la matiere, qui ne ſont autre choſe que l'action des parties de la matiere.

Ainſi, ſi l'on prétend que la matiere peut penſer, il faudra avouer que la penſée peut être l'effet de l'action des parties de la matiere.

Maintenant, nous ne concevons pas que la matiere puiſſe agir autrement que par le mouvement, la fi-

gure, la coupe de ses parties. Il faut donc que la pensée puisse être l'effet de ce mouvement, de cette figure, de cette coupe. Tous ces principes paroissent très-simples, très-clairs, très-liés. Il n'y a qu'à voir si l'on en peut faire l'application à la pensée.

Toute action de la matiere est divisible comme la matiere. Le mouvement d'une masse quelconque est le mouvement de toutes les parties de cette masse. Ce mouvement lui-même peut être conçu comme divisible relativement à ces différentes parties qui sont mues. Si donc la pensée est l'action de la matiere, elle pourra donc être divisée en plusieurs parties. Cela étant, je prends la liberté de vous faire quelques petites questions; voyez ce que vous pouvez raisonnablement y répondre.

Croyez-vous que ce sentiment qui est dans votre ame, lorsque vous saisissez une vérité, lorsque vous venez à bout de résoudre un problême abstrait, croyez-vous que ce sentiment puisse être partagé en deux,

en trois, en quatre parties, & chaque partie ſe ſubdiviſer encore en d'autres? Cela doit être néceſſairement, ſi la penſée eſt l'effet de l'action de la matiere.

Quand on vous fait une queſtion, & que vous répondez *oui*, ou, *non*, ce ſentiment de l'ame en affirmant, ou en niant, eſt-il diviſible? Pouvez-vous concevoir ce que ce ſeroit, qu'une moitié, un quart d'affirmation, ou de négation? Ne concevez-vous pas au contraire que l'affirmation ou la négation eſt une choſe infiniment ſimple, & incapable de partage?

Croyez-vous que les comparaiſons que vous faites de pluſieurs vérités, & les concluſions que vous en tirez, puiſſent être l'effet du mouvement, de la figure ou du choc de quelques corpuſcules qui s'élevent, s'abaiſſent, accélerent ou retardent leurs courſes, & que ce ſoit là le principe de toutes vos connoiſſances, vos penſées & vos ſentiments? Une pareille Philoſophie peut-elle contenter la raiſon?

Mais voici une autre chose, qui est encore bien plus inconcevable. Comment expliquerons-nous la mémoire, & la *ressouvenance* ? passez-moi cette expression. Si nos pensées ne sont que l'effet de l'action de la matiere, elles ne durent donc pas plus que dure cette action. Comment donc conservons-nous nos connoissances ? Comment ce qu'on appelle *esprit* s'enrichit-il de tant de vérités ? Comment retenez-vous la notion de tant de choses que vous savez ? Qu'est-ce que cette raison qui est dans vous le juge des vérités, qui admet, qui rejette, qui approuve, qui condamne ? Avouez qu'il est bien aisé de dire : la matiere peut penser ; mais qu'il est bien difficile de concevoir comment elle seroit capable de penser.

En admettant avec les Philosophes Chrétiens une substance intelligente dans l'homme, ce qu'il y a de plus effrayant dans ces difficultés s'évanouit.

C'est une pitoyable défaite, de

dire que *la pensée pourroit bien être un présent que le Créateur auroit fait à la matiere.* La pensée est un mode ou une maniere d'agir ; elle suppose donc une substance modifiée. Elle est une action ; elle suppose donc un agent. Elle ne peut donc pas s'appliquer à une matiere préexistente, comme le vernis s'applique à une boiserie, ou comme le poli se donne à un diamant.

Ce n'est pas satisfaire un homme raisonnable, de dire : il n'est pas démontré que la matiere soit incapable de penser. Il est démontré qu'on ne peut pas concevoir une matiere, qu'on ne conçoive des parties. Il est démontré qu'on ne peut pas concevoir l'action de la matiere, qu'on ne conçoive l'action des parties. Il est démontré que si la pensée est l'action de la matiere, elle sera divisible comme la matiere. Il ne faut qu'un peu de bon sens pour appercevoir l'absurdité d'un pareil sentiment, & pour connoître que tout y répugne.

CHAPITRE SIXIEME.

De la nature de l'Ame.

Mélang. ch. 27. LEs Philosophes insulaires firent encore plusieurs questions au Philosophe raisonnable, qui leur répondit ainsi.

Nous pensons. Le sens intime nous l'apprend. Notre pensée ne peut pas être l'action de la matiere. La raison le prouve. Il faut donc qu'il y ait dans nous un être tout-à-fait différent de la matiere. C'est ce que nous appellons une ame spirituelle. Nous n'en connoissons pas parfaitement la nature. Nous disons seulement que c'est une substance intelligente & immatérielle, parce qu'il n'y a qu'une semblable substance qui soit capable de penser en nous. Cette substance pense-t-elle toujours? C'est ce que nous ne pouvons pas décider.

Vous nous faites plusieurs questions d'un air aussi suffisant que si vous

aviez des démonſtrations géométriques à donner. Nous vous avouons que nous n'avons pas aſſez de pénétration, pour entrevoir même quelque lueur de vérité dans tout ce ſyſtême matérialiſte.

Vous nous dites : *vous n'avez des idées, que parce que Dieu a bien voulu vous en donner ; pourquoi voulez-vous l'empêcher d'en donner à d'autres eſpeces ?* Nous vous répondons modeſtement, que nous avons des idées, parce que nous avons une ame intelligente ; que Dieu n'en donnera qu'à ce qui eſt capable d'intelligence ; & que nous ne comprenons pas qu'un morceau de bois ou une pierre puiſſent avoir des idées auſſi ſublimes que les *Voltaires* ou les *Newtons*.

Vous nous demandez, *ſi nous ſerions aſſez intrépides pour oſer croire que nos ames ſont préciſément du même genre que les ſubſtances qui approchent le plus près de la Divinité.* Nous répondons que nous ne connoiſſons pas aſſez ces ſubſtances, pour décider de ce qu'elles ſont. Nous nous

en tenons à ce que nous en disent les Livres Saints, sans nous comparer à elles.

Vous nous dites *que l'ame est une horloge que Dieu nous a donnée à gouverner.* Et nous, nous vous disons que votre proposition n'est qu'un amas de paroles inintelligibles, parce qu'il n'y a que deux choses dans l'homme, l'ame & le corps. L'ame étant une horloge, & le corps un amas de matiere, nous ne devinons pas quelle est cette troisieme chose, ce *nous* que vous établissez, pour gouverner cette horloge. Une horloge ne peut pas se monter & se régler elle-même. La matiere est incapable de le faire. Quelle est donc cette troisieme chose, qui la régle & qui la gouverne?

Vous concluez votre discours par des sentiments qui paroissent également religieux & modestes. *Vous bornez*, nous dites-vous, *la Puissance du Createur, & nous l'étendons aussi loin que s'étend son existence. Pardonnez-nous de le croire Tout-Puissant, comme nous vous pardonnons*

de restreindre son pouvoir. Vous savez sans doute tout ce qu'il peut faire, & nous n'en savons rien. Vivons en freres. Adorons en paix notre Pere commun; vous, avec vos ames savantes & hardies; nous, avec nos ames ignorantes & timides.

Je veux bien croire que ces beaux sentiments sont sincéres. Mais ne seroit-il pas à craindre que quelque esprit plus amateur de la vérité, que des égards trompeurs, ne vous dît, que vos sentiments religieux ne sont qu'une véritable impiété, puisque vous ne cherchez qu'à établir le matérialisme, qui est l'anéantissement de la piété : que votre tendresse de charité n'est qu'une enveloppe de railleries injurieuses : qu'enfin il ne manque à votre modestie que d'être sincere, & qu'on a grande raison d'être modestes, quand on a raisonné comme vous l'avez fait?

CHAPITRE SEPTIEME.

De Locke.

C'EST de *Locke* que Mr. *de Voltaire* emprunte encore des armes pour favoriser le matérialisme, ou pour rendre au moins problématique la question de la spiritualité de l'ame. Ce Philosophe Anglois a fait un très-long & très-ennuyeux Ouvrage sur *l'Entendement Humain.* Aussi est-il bien peu de personnes qui aient le courage de le lire. Mr. *de Voltaire* fait un grand cas de l'Ouvrage & de l'Auteur. Voici comment il en parle.

Mélang. ch. 26. »Jamais il ne fut peut-être un »esprit plus sage, plus méthodique, »un Logicien plus exact que *Locke.* »Avant lui de grands Philosophes »avoient décidé positivement ce que »c'est que l'ame de l'homme. Mais »puisqu'ils n'en savoient rien du tout, »il est bien juste qu'ils aient tous été

» de différents avis. Ces raiſonneurs » ayant fait le roman de l'ame, le » ſage *Locke* eſt venu qui en a fait » modeſtement l'Hiſtoire.

» C'eſt dans cet Ouvrage qu'il oſe » avancer modeſtement ces paroles : » *nous ne ſerons peut-être jamais ca-* » *pables de connoître ſi un Etre ma-* » *tériel penſe, ou non.* Ce diſcours » parut une déclaration ſcandaleuſe. » On cria que Mr. *Locke* vouloit ren- » verſer la Religion. Il ne s'agiſſoit » pourtant pas de la Religion dans » cette affaire. C'étoit une queſtion » purement philoſophique, très-indé- » pendante de la foi & de la révéla- » tion. Il ne falloit qu'examiner ſans » aigreur, s'il y a de la contradiction » à dire : *la matiere peut penſer*, & » *Dieu peut communiquer la penſée à* » *la matiere.* «

Après cela *Voltaire* traite de ſuperſtitieux ceux qui entreprirent de combattre le ſentiment de *Locke* ; & il donne le ſentiment de ce Philoſophe comme une vérité, qui a toujours été vainement attaquée.

Il eſt vrai que *Locke* a avancé ces paroles remarquables que Mr. *de Voltaire* rapporte avec affectation. Mais on ne doit les regarder que comme une groſſiere contradiction dans *Locke*, ou plutôt comme des paroles inconſidérément échappées ; puiſqu'en mille endroits de ſon *Eſſai* il établit des principes par leſquels il démontre que la matiere ne peut pas penſer. Nous en allons faire des extraits fidéles, par leſquels on pourra juger ſi Mr. *de Voltaire* eſt bien ſincere, ou s'il eſt bien inſtruit.

Mr. *Locke* établit pour principes : 1°. Que la matiere ne pourroit pas nous donner l'idée de la penſée. Comme nous avons l'idée de la penſée, il faut donc qu'il y ait en nous autre choſe que la matiere. 2°. Qu'il eſt auſſi impoſſible au mouvement & à la matiere de produire la penſée, qu'il eſt impoſſible au néant de produire la matiere. Il y a donc de l'abſurdité à dire que la matiere penſe, ou qu'elle puiſſe penſer. 3°. Que la penſée eſt un mode de l'eſprit, & que la matiere

tiere n'a point d'autre mode que le mouvement. La pensée ne peut donc pas être un mode de la matiere. Voici comment s'exprime cet Anglois.

1°. *Il paroît avec la derniere évidence, que puisque nous n'avons aucune autre idée de la matiere, que comme de quelque chose dans quoi subsistent plusieurs qualités sensibles qui frappent nos sens ; de même nous n'avons pas plutôt supposé un sujet dans lequel existent la pensée, la connoissance, le doute, &c. que nous avons une idée aussi claire de la substance de l'esprit, que de celle du corps.* Liv. II. ch. 23.

Donc selon Mr. *Locke* l'idée que nous avons de la matiere ne peut pas nous conduire à l'idée de la pensée, & l'idée de la pensée ne peut pas se concilier avec l'idée de la matiere. Donc on ne peut pas supposer en aucun cas que la matiere pense.

2°. *Il est impossible de concevoir que la matiere puisse tirer de son sein le sentiment, la perception, la connoissance. Car divisez-la en autant de petites parties qu'il vous plaira ;* (cette Liv. IV. ch. 10. §. 10.

division feroit le seul moyen que nous pourrions regarder comme propre à la spiritualiser, & à en faire une matiere pensante ;) *divisez-la tant qu'il vous plaira, donnez-lui tous les mouvements & figures que vous voudrez ; ces parties infiniment petites n'agiront pas d'une autre maniere sur des corps d'une grosseur qui leur soit proportionnée, que sur des corps d'un pouce ou d'un pied de diamêtre. Les parties d'un pouce ou d'un pied de diamêtre se poussent l'une l'autre. C'est tout ce qu'elles peuvent faire. Les petites parties n'ont pas plus de pouvoir.*

Donc si les grosses parties ne peuvent pas faire naître la pensée, les petites ne la pourront pas faire naître davantage. Donc la matiere non-seulement n'est pas un être pensant, mais elle est encore incapable de penser.

3°. *Le mouvement ne peut jamais faire naître la pensée*, quelque changement qu'il puisse produire dans la figure & la grosseur des parties de la matiere. *Et il sera toujours autant*

au-dessus des forces du mouvement & de la matiere de produire la connoissance, qu'il est au-dessus des forces du néant de produire la matiere. Donc il est absolument impossible que la pensée soit jamais produite par la matiere. Liv. IV. ch. 10. §. 10.

4°. *La pensée est un mode, ou une action de l'ame, c'est-à-dire de l'esprit.* Or la matiere ne peut pas produire ce mode ou cette action, puisqu'elle n'est capable que de mouvement. Donc elle ne peut pas produire la pensée. Donc il y a une contradiction dans ces mots : *matiere pensante.* Liv. II. ch. 19.

5°. Il s'ensuit de tous ces raisonnements fidélement extraits de *Locke*, que non-seulement la matiere ne pense pas, mais qu'elle n'est pas capable de penser. Car elle ne peut produire que du mouvement ; & le mouvement est aussi incapable de produire la pensée, que le néant est incapable de produire la matiere. Donc ces mots : *matiere pensante, matiere capable de penser*, ne présentent qu'une absurdité. Voilà la conséquence naturelle des principes

de *Locke* que *Voltaire* vante ſi fort en faveur des Matérialiſtes.

S'il n'a pas lû la doctrine de *Locke*, je ſuis ſurpris qu'il en parle ſi hardiment. S'il l'a lue, & qu'il ne l'ait pas compriſe, j'en ſuis plus ſurpris encore. S'il l'a lue & compriſe, combien doit-on ſe défier de ſa parole & de ſon autorité?

Il trouve fort mauvais que les Théologiens ſe ſoient élevés contre cette propoſition de *Locke*, laquelle, dit-il, *eſt une queſtion purement philoſophique, très-indépendante de la foi & de la révélation*. Mais les Théologiens avoient lû dans nos Livres Divins que *le corps doit retourner*
Eccle. *dans la terre d'où il a été tiré, & que*
12. *l'eſprit doit retourner à Dieu qui l'a créé*. Ils avoient appris des Conciles Généraux que l'ame de l'homme étoit ſpirituelle. Ils étoient donc bien mieux fondés à regarder la ſpiritualité de l'ame comme un article révélé, que ne l'eſt Mr. *de Voltaire* à dire que c'eſt une queſtion purement philoſophique.

Il annonce ensuite que l'Evêque de Vorcester, Mr. *Stillingfléet*, entra en lice contre *Locke*, mais qu'il fut battu ; parce que cet Evêque, dit-il, raisonnoit en Docteur, & *Locke* en Philosophe instruit.

C'est ainsi que nos ennemis annoncent leurs avantages, quand nous les avons battus. *Stillingfléet* poussa *Locke* en Philosophe éclairé, & sûr dans sa marche. *Locke* se défendit en Philosophe qui fait pitié. Car qu'y a-t-il de plus pitoyable que de dire qu'on ne sait pas si un caillou ne peut pas avoir des pensées aussi sublimes que *Voltaire*, & faire un aussi beau Poëme que l'Eneïde, ou le Paradis perdu, ou d'aussi beaux vers qu'on en trouve dans la Henriade ?



CHAPITRE HUITIEME.

Des ſentiments des anciens Philoſophes ſur l'Ame.

NOus ne dirons plus qu'un mot ſur ce point des opinions philoſophiques. Mr. *de Voltaire* met encore au rang des Matérialiſtes la plûpart des Philoſophes fameux de l'antiquité. Les ignorants pourront le croire ſur ſa parole, & les libertins lui applaudir. Nous allons mettre le lecteur à même de connoître la vérité.

» Le Divin *Platon* maître du Di» vin *Ariſtote*, & le Divin *Socrates* » maître du Divin *Platon* diſoient » l'ame corporelle & éternelle. Le » démon de *Socrates* lui avoit appris » ſans doute ce qu'il en étoit. «

Je ne ſais pas ce que le démon de *Socrates* lui en avoit appris ; mais je ſais que la raiſon ſeule avoit donné à ces grands hommes des idées

de l'ame plus justes & plus nobles, que ne nous en ont présenté certains raisonneurs de nos jours. Parmi les erreurs de ces grands hommes, on voit encore de grandes ' nieres & des vérités très-brillantes.

Ce n'étoit pas la révélation, c'étoit la raison seule qui avoit appris à *Platon* que l'ame de l'homme est un être simple, inaltérable, sans composition, sans parties, & qui a plus de rapport & de ressemblance avec l'Esprit Eternel, qu'avec les choses corporelles & sensibles. Voici comment il s'exprime dans le dialogue sur l'ame.

» Il ne faut pas être surpris que » tout ce qui est corporel & sensible » soit sujet à s'altérer, à se détruire, » & qu'il ne reste jamais dans un » même état. Les parties dont il est » composé s'évaporent, se détachent, » se dissipent continuellement. Mais » l'ame est un être simple, indivisible, » inaltérable. Les sens peuvent bien la » distraire quelquefois, & être pour » elle une occasion d'erreur ; mais elle

Phædon sive de animâ p. 2.

» peut rentrer en elle-même, s'ap-
» pliquer à la connoiſſance de ce qui
» eſt pur, éternel & immortel. L'hom-
» me qui médite, conçoit aiſément
» qu'elle a plus de reſſemblance avec
» la Beauté intelligible, immuable,
» & éternelle, qu'avec toutes les au-
» tres choſes qui peuvent agir ſur
» nos ſens. «

Apud Cic. Tuſcul. quæſt. l. 1.

Son Diſciple *Ariſtote* ne s'explique pas avec moins d'énergie. » La pen-
» ſée, nous dit-il, la perception,
» l'intelligence, le raiſonnement, le
» ſentiment ne peuvent venir d'au-
» cun des principes deſquels ſont for-
» mées toutes les choſes corporelles
» & ſenſibles. Il faut admettre une
» ſubſtance d'une cinquieme eſpece
» toute différente des autres ; une ſubſ-
» tance qui ait en elle-même & par
» elle-même ſa force, ſon activité,
» & qui puiſſe produire ces actes dont
» les principes matériels ſont incapa-
» bles. « Et cette ſubſtance que déſi-
ſigne *Ariſtote*, eſt préciſément ce que nous appellons l'ame, ou l'eſprit.

Tels ſont les ſentiments de ces Phi-

losophes que *Voltaire* met au rang des vrais Matérialistes. Il a crû qu'en grossissant le nombre de ceux qui ne reconnoissoient pas la spiritualité de l'ame, il rendroit cette cause plus triomphante. Il n'a fait que perdre encore un peu plus de son autorité.

CHAPITRE NEUVIEME.

De l'immortalité de l'Ame.

POur le coup Mr. *de Voltaire* pense comme les Chrétiens. Il croit comme eux l'immortalité de l'ame. Mais pour consoler les Matérialistes qui combattent ce Dogme, il fait de leur Fondateur *Epicure* le plus grand Saint du Paganisme, & de ses disciples des modéles accomplis en toute sorte de vertus. Il avoue bien qu'*Epicure* étoit dans l'erreur ; mais il le plaint, il l'excuse, & fait voir qu'après tout son ignorance étoit presque invincible. » Plaignez-moi, lui fait-»il dire, d'avoir combattu une véri- De l'Anti-Lucrece.

» té que Dieu a révélée cinq cents ans
» après ma naiſſance. J'ai penſé com-
» me tous les premiers Légiſlateurs
» Payens du monde, qui tous igno-
» roient cette vérité. «

Il eſt bien étonnant que Mr. *de Voltaire* qui ſait ſi bien l'Hiſtoire, l'Ecriture, la Chronologie, la Philoſophie, faſſe parler ainſi ce Héros des Matérialiſtes. Il y a preſque autant d'erreurs que de mots dans ce qu'il lui fait dire. Car

1°. *Epicure* ne vivoit que trois cens ans avant Jeſus-Chriſt & non pas cinq cents, comme le dit *Voltaire*.

2°. Parmi les Légiſlateurs Payens, comme les *Lycurgues*, les *Solons*, & ceux qui ont policé l'Egypte, Rome, & l'Italie, on n'en trouve aucun qui ait établi pour principe le Matérialiſme ; & de tous les Philoſophes, il n'y a gueres eu que ceux qui étoient de la bande d'*Epicure* qui aient nié l'immortalité de l'ame.

3°. Mr. *de Voltaire* ſe contredit encore ici lui-même, comme dans bien d'autres endroits. Il donne à en-

tendre par les paroles qu'il met dans la bouche d'*Epicure*, que ce dogme de l'immortalité de l'ame avoit été ignoré de tous les premiers Législateurs ; & dans le Chapitre quatrieme de l'Histoire générale, il dit que ce dogme est de la plus haute antiquité, il affirme que les anciens Orientaux ne l'ignoroient point. *Un second* Zoroastre, dit-il, *sous* Darius *fils d'*Histaspes, *n'avoit fait que perfectionner l'ancienne Religion des Persans. C'est dans ces dogmes qu'on trouve les premieres notions de l'immortalité de l'ame, & d'une autre vie, heureuse ou malheureuse. C'est-là qu'on voit expressément un Enfer.* Zoroastre *dans ses écrits conservés par* Sadder *feint que Dieu lui fit voir cet Enfer, & les peines réservées aux méchans..... Ce trait fait voir l'espece de Philosophie qui régnoit dans ces temps reculés, Philosophie toujours allégorique, & quelquefois très-profonde.*

Les Matérialistes peuvent donc se plaindre à Mr. *de Voltaire* qu'il les trompe, & qu'il est un mauvais défenseur de leur cause.

4°. Faire dire à *Epicure* que le Dogme de l'immortalité de l'ame n'a été révélé que cinq cents ans après sa naissance, ce n'est pas défendre heureusement sa cause, c'est montrer une grande ignorance, ou une impudence impardonnable. Lorsque ce Philosophe débitoit toutes ses extravagances, pour lesquelles certaines personnes n'ont que trop de goût aujourd'hui, il y avoit déjà plus de douze ou quinze siecles que ce Dogme important avoit été le plus clairement révélé. Il y avoit plus de dix à douze siecles que *Job* en avoit parlé de la maniere la plus frappante. Les Pseaumes de *David* & les Livres Sapientiaux du Roi *Salomon*, dans lesquels ce même Dogme est si souvent & si clairement annoncé, existoient déjà depuis plus de neuf cents ans. Les Prophêtes qui ont tous vécu plusieurs siecles avant *Epicure* avoient pareillement annoncé cette vérité.

Quelle intention avoit donc *Voltaire*, en insinuant qu'il n'est point parlé dans l'Ancien Testament de

l'immortalité de l'ame ? C'étoit apparemment une petite consolation qu'il vouloit donner aux Matérialistes. Qu'on juge si cette consolation est bien fondée. Les Philosophes anti-chrétiens sont bien sujets à errer, & ceux qui les écoutent à s'égarer.

Avant de finir ce Chapitre, nous ferons une petite remarque sur les portraits que Mr. *de Voltaire* nous fait des Epicuriens ou Matérialistes.

» Un véritable Epicurien, nous dit-» il, étoit un homme doux, modé-» ré, juste, aimable, & ne payoit » pas des bourreaux pour assassiner » en public ceux qui ne pensoient pas » comme lui. »

Je crois que les Epicuriens, les Déistes, les libertins ou Philosophes trouveront que le portrait qu'on fait d'eux est trop flatté. Ils se connoissent trop bien les uns les autres, pour le croire fidéle. On en a vu dans ce siecle déchirer avec rage & avec fureur leurs rivaux en littérature. Voilà la preuve de leur caractère doux & aimable. Ils ne cessent

de déclamer avec emportement, & de répandre les ſatyres les plus cruelles contre les Puiſſances qui employent la force des loix, & qui oſent ſévir contre les impies, & leur ôter la liberté de répandre leurs impiétés. Voilà leur douceur & leur modération.

CHAPITRE DIXIEME.

De la Morale des Philoſophes.

ON entend par le mot de *Morale* ces principes qu'une raiſon pure préſente à l'homme pour lui faire connoître ſes devoirs, & ſervir de regle à ſa conduite. Les Philoſophes Payens nous ont laiſſé des ouvrages admirables ſur cette matiere. On trouve ſur-tout dans les trois livres des Offices de *Ciceron* une ſageſſe, une équité, une décence qui peuvent inſtruire des Chrétiens, & qui doivent faire rougir nos Philoſophes modernes. Eclairés des ſeules lumieres de la raiſon, ces Payens ont

plus respecté ce que la raison nous présente, que ne le font des hommes élevés dans une Religion divine. Ils n'ont jamais présenté un Code de lubricité pour regle de mœurs. Ils n'ont point donné les plaisirs pour l'unique ressort du cœur vertueux. Ils n'ont point déshonoré à ce point la vertu, l'honnêteté, l'humanité. Cela étoit réservé aux Philosophes de nos jours. *Voltaire* a cru aussi cette matiere digne de lui. Après avoir attaqué les dogmes de la Religion, il a voulu aussi attaquer la pureté & la sainteté de la morale.

Son discours sur la nature du plaisir, n'est qu'un vrai Epicurisme qu'on prétend établir par principes, qu'on s'efforce d'étayer par le raisonnement, qu'on présente comme autorisé & conseillé par la Divinité. On garde une certaine décence dans l'expression, & l'on donne une licence entiere pour la conduite; on veut de la vertu dans l'homme, & l'on veut que le plaisir soit l'unique ressort du cœur vertueux. Un homme

qui ſait ſe vaincre, qui s'éleve au-deſſus des ſentiments les plus vifs & les plus délicats, qui aime la vertu pour la vertu même, & qui fait les efforts les plus généreux pour y parvenir, l'Orateur Romain le regarde comme la plus vive image de la Divinité ; & notre Philoſophe l'annonce comme un rêveur fanatique, comme un ennemi du monde, comme un deſtructeur de l'humanité. Enfin le plaiſir eſt le ſeul moteur des hommes ; Dieu veut qu'on s'y livre ; & c'eſt une extravagance & une folie de ſe défendre de ſes attraits. Telle eſt la morale qu'enſeigne *Voltaire*.

Il n'eſt pas certainement difficile de faire voir combien cette doctrine eſt oppoſée à l'eſprit du Chriſtianiſme, & à la raiſon. C'eſt les combattre l'une & l'autre, de dire :

> La nature attentive à remplir vos deſirs,
> Vous appelle à ce Dieu par la voix des plaiſirs.
> Nul encôr n'a chanté ſa bonté toute entiere.
> Par le ſeul mouvement il conduit la matiere ;

Mais c'eſt par le plaiſir qu'il conduit
les humains. . . .
Les mortels en un mot n'ont point
d'autre moteur.

Les ſages diſoient auparavant : Réſiſtez à l'attrait du plaiſir ; ſoutenez courageuſement la peine & la douleur : *abſtine & ſuſtine.* L'intrépide *Sévola* diſoit que c'étoit à la fermeté dans les travaux & dans la ſouffrance qu'on reconnoiſſoit le caractère vraiment Romain. *Pati & facere fortia Romanum eſt. Ciceron* emploie un livre entier de ſes *Tuſculanes* à prouver que c'eſt dans ce courage qui nous éleve au deſſus de la douleur, & dans le mépris du plaiſir, qu'eſt la vraie grandeur d'ame. Rien ne nous paroît plus digne de notre admiration, que ces hommes à qui l'amour du devoir fait dédaigner les cris & les beſoins les plus preſſants de la nature. C'eſt cette force qui fait les grands hommes dans tous les états, les hommes de reſſource dans la ſociété. C'eſt par cette force que nous jugeons de la vertu, & que

nous décidons des récompenſes que mérite la vertu. Mais notre Moraliſte ne prêche & ne conſeille que la ſenſibilité & le plaiſir.

Et il ſe donne pour le premier homme qui ait été admis dans le conſeil de Dieu, qui ſoit inſtruit de ſes décrets, qui ait *chanté ſa bonté toute entiere.*

On avoit cru juſqu'à préſent que Dieu conduiſoit les hommes par les lumieres de la raiſon. *Voltaire* nous dit qu'on s'eſt trompé, que c'eſt par le plaiſir qu'il les conduit; & que le plaiſir eſt le divin reſſort qui fait agir l'homme, comme le mouvement eſt le reſſort qui fait agir la matiere. *Les mortels en un mot n'ont point d'autre moteur.* Il faut avouer que c'eſt-là un moyen admirable de former de grandes ames, des ames véritablement vertueuſes, reſpectables, & dignes de notre vénération!

Mais encore quel eſt ce plaiſir qui eſt le grand reſſort qu'emploie le créateur pour conduire les hommes? C'eſt l'amour, c'eſt-à-dire la paſſion

qu'on a le plus de peine à arrêter dans l'ardente jeunesse, qui met le plus de trouble dans les familles, qui fait perdre plus efficacement le goût de tous les devoirs de la Religion, qui cause le plus de déréglement dans les mœurs, qui altere le plus la paix de la société. La plus grande partie du discours est pour vanter les douceurs de l'amour, ou pour railler ceux qui s'en défendent.

L'amour propre, qui est si fortement condamné par le Législateur divin, est encore un don céleste, à ce que nous dit *Voltaire*. Puisque cet amour est proscrit par l'Evangile & par la raison, il falloit bien qu'il fût adopté & loué par ce Philosophe.

Chez les sombres dévots l'amour propre est damné ;
C'est l'ennemi de l'homme ; aux enfers il est né.
Vous vous trompez, ingrats ; c'est un don de Dieu même.
Tout amour vient du Ciel. Dieu nous chérit, il s'aime.

On ne s'étoit pas encore avisé de dire que Dieu avoit de l'amour propre. C'est une découverte de *Voltaire* ; on pourroit dire une impiété, ou une sottise. Il auroit évité l'une & l'autre, s'il avoit sçu distinguer l'amour propre de l'amour de soi-même.

L'amour propre est cet amour par lequel nous rapportons tout à nous-mêmes, nous nous recherchons nous-mêmes jusques dans les devoirs que nous remplissons. Cet amour, sans être toujours criminel, est cependant toujours vicieux. La vraie vertu ne s'arrête point à ce qui est créé ; elle a une fin plus noble, elle s'éleve jusqu'à Dieu, qui doit être la fin de tout, comme il est le principe de tout. Voilà pourquoi l'amour propre est toujours vicieux.

L'amour de soi-même est naturel & essentiel à l'homme. On ne pourroit pas concevoir une créature qui ne s'aimât point. Ce n'est pas s'exprimer avec justesse, de dire que c'est un don de Dieu. Ce ne peut être un don, que comme l'existence même est un

don. Cet amour peut être éclairé ou aveugle, ſage ou imprudent, vertueux ou criminel. C'eſt pour cela que le Fils de Dieu, lorſqu'il annonçoit ſa doctrine aux hommes, leur diſoit : *Celui qui aime ſon ame dans ce monde, la perd pour l'éternité ; & celui qui hait ſon ame en ce monde, la ſauve pour l'éternité.* Il y a donc différents amours ; & c'eſt donc une erreur d'affirmer que *tout amour vient du Ciel.* Le beau don du Ciel, que celui d'une volupté libertine qui s'attache à tous les objets qu'elle peut ſéduire pour ſe contenter !

On devoit bien s'attendre que notre moraliſte feroit encore l'orateur des paſſions. Il affecte d'abord le langage de la raiſon ; & il reprend auſſi-tôt celui de la lubricité. Enfin il conclut que les efforts qu'on fait pour réprimer les paſſions, & pour s'élever à ces héroïques vertus que nous propoſent les conſeils Evangéliques, c'eſt vouloir détruire l'homme, & non le rendre parfait.

Oui, pour nous élever aux grandes actions,
Dieu nous a par bonté donné les passions ;
Tout dangereux qu'il est, c'est un présent céleste.
L'usage en est heureux, si l'abus est funeste. . . . .
Vous qui vous élevez contre l'humanité,
N'avez-vous jamais lu la docte antiquité ?
Ne connoissez-vous point les filles de Pelie ?
Dans leur aveuglement voyez votre folie.
Elles croyoient dompter la nature & le temps,
Et rendre leur vieux Pere à la fleur de ses ans.
Leurs mains par piété dans son sein se plongerent ;
Croyant le rajeunir, ses filles l'égorgerent.
Voilà votre portrait, Stoïques abusés,
Vous voulez changer l'homme, & vous le détruisez.

Tous les nouveaux Philosophes ont fait l'apologie des passions ; & à la faveur de quelques équivoques, ils autorisent tout dans les passions. Il est

bon de diſſiper ces équivoques, & de préſenter la pure vérité.

Les Romains n'avoient point de mot propre pour exprimer ce que nous entendons par *paſſion*. Ils l'appelloient les troubles de l'ame, *animi perturbationes*. En effet les paſſions ſont une efferveſcence & une chaleur dans le ſang, qui donne à l'ame des deſirs plus vifs, & lui font faire de plus grands efforts pour parvenir au but où elle viſe. C'eſt ce qui ſe remarque ſur-tout dans les paſſions de la colere, de l'amour, de la gloire, de la vengeance, de l'ambition : & ceux qui n'éprouvent point ces ardents deſirs, on les appelle apathiques, ou inſenſibles.

Cependant quand on deſire paſſionnément une choſe, on eſt tenté d'employer tous les moyens qui peuvent la faire obtenir. L'injuſtice peut donc ſe trouver non-ſeulement dans ce qui fait l'objet des deſirs, mais encore dans les moyens qu'on prend pour contenter ſes deſirs. L'efferveſcence & la chaleur du ſang donnent

de la force à l'ame. Cette force eſt un préſent de Dieu ; & c'eſt la ſeule choſe qu'on puiſſe reconnoître comme louable dans les paſſions. Pour ce qui regarde les objets où elles ſe portent, & les moyens qu'elles emploient, on y trouve plus ſouvent le vice & l'injuſtice, que l'équité & la raiſon. Les faſtes de l'univers n'en fourniſſent que trop d'exemples.

Auſſi tous les Légiſlateurs, tous les Sages, tous ceux qui ont donné des préceptes de mœurs, recommandent-ils à l'homme qui veut être vertueux, juſte, irréprochable, de ſe rendre maître de ſes paſſions, & de les réprimer. L'expérience nous prouve la ſageſſe de ces préceptes & de ces conſeils. La doctrine Evangélique ne nous annonce pas autre choſe ; mais elle entre dans de plus grands détails, & préſente des motifs bien plus ſublimes. Les Philoſophes ſéduiſent donc le genre humain, & ils combattent également la raiſon & le chriſtianiſme, lorſqu'ils ſe font des panégyriſtes des paſſions.

On

On ne ceſſe de nous rebattre les oreilles de ces grands mots, que ce ſont les paſſions qui élevent l'ame aux grandes actions. Mais combien admirons-nous d'actions vraiment héroïques, qui ne ſe doivent qu'au courage qu'a eu l'homme d'arrêter l'impétuoſité de ſes paſſions? On ne voit rien de plus grand que le pardon accordé à un ennemi dont on pouvoit ſe venger. Cependant on ne lui pardonne qu'en réprimant la paſſion de la vengeance. On pourroit citer une infinité d'exemples ſemblables, qui prouvent évidemment que ces grands mots ne préſentent que l'illuſion, au lieu de la vérité.

Et quand même les paſſions donneroient naiſſance à quelques actions louables, ne donnent-elles pas auſſi naiſſance à une multitude incomparablement plus grande de déſordres & de crimes odieux?

La lumiere naturelle éclaire tous les hommes ſur les vrais principes des mœurs. L'Evangile a infiniment ajouté à ces lumieres. Quantité d'hom-

mes ſages, éclairés, vertueux ont développé tous ces principes. Les Philoſophes aujourd'hui s'efforcent de les obſcurcir & de les combattre. Ils traveſtiſſent le vice en vertu, & la vertu en vice. Voilà le ſervice qu'ils rendent à la Religion, aux mœurs, à la ſociété. Voilà l'obligation que leur a l'Univers.

CHAPITRE ONZIEME.

De la Liberté.

ON n'auroit jamais eu de doute ſur la liberté, s'il n'y avoit jamais eu de Philoſophes, de cette eſpece d'êtres raiſonneurs qui répandent l'obſcurité ſur les idées les plus claires, & qui bien-loin de ſe faire entendre & de ſe faire comprendre, ne s'entendent & ne ſe comprennent pas le plus ſouvent eux-mêmes.

Qu'on demande à un homme de bon ſens, s'il eſt libre ; il répondra qu'il eſt ſurpris qu'on oſe faire une

pareille demande. Je ſens, dira-t-il, que je me porte à ce qu'il me plait; que je ſuis le maître de m'appliquer à une choſe, ou à une autre; d'employer ma puiſſance, mes moyens à ce que je veux, & parce que je le veux. Je ſens que je veux, par le pouvoir qu'a ma volonté de ſe déterminer, & de choiſir. Quelquefois je me ſais bon gré, & quelquefois je me repens des choix que j'ai faits. Cette ſatisfaction ou ce repentir ſeroient déraiſonnables, ſi je n'étois pas libre. Ce ſont-là pour moi des preuves intimes & évidentes de ma liberté.

D'ailleurs ce pouvoir de ſe déterminer & de choiſir eſt le ſeul fondement des loix civiles & de tous les réglements qui ſervent à former & à lier la ſociété. On ne peut faire raiſonnablement des promeſſes ou des menaces; on ne peut raiſonnablement propoſer des récompenſes & des peines qu'à ceux de la volonté deſquels il dépend de mériter les unes & d'éviter les autres. Or ſi cela

dépend de la volonté, ils sont donc libres; puisque par le mot de liberté on n'entend autre chose que le pouvoir de se décider, & de choisir comme l'on veut.

Ainsi raisonneroit l'homme de bon sens. Mr. *de Voltaire* pense autrement. Il dit que le sage *Locke* n'osoit pas prononcer le nom de liberté, & qu'une volonté libre ne lui paroissoit qu'une chimere.

Qui ne croiroit pas sur ce témoignage, que *Locke* ne reconnoissoit point de liberté dans l'homme? Cependant qu'on lise *Locke* lui-même, on sera charmé de la maniere dont il analise, établit, & prouve la liberté. *La liberté*, dit-il, *consiste dans le pouvoir que nous avons d'agir, ou de ne pas agir en conséquence de notre choix. Mais qu'est-ce qui nous détermine & nous fait choisir? c'est uniquement la satisfaction présente que nous trouvons à la chose que nous choisissons. Ainsi l'homme est libre, autant qu'il est possible à la liberté de le rendre libre, si je puis m'expri-*

Liv. II. ch. 21.

mer ainsi. C'est ainsi que parle ce Philosophe que Mr. *de Voltaire* veut nous faire envisager comme un destructeur de la liberté.

Il est vrai que *Locke* dit que c'est une question absurde, de demander si la volonté est libre. C'est qu'il regarde la volonté comme une puissance qui appartient à un agent. Or cet agent, c'est l'homme. Ainsi la question ne doit pas être si la volonté est libre, ce qui est parler d'une maniere fort impropre ; mais il faut demander si l'homme est libre.

Mr. *de Voltaire* nous propose ensuite gravement ses doutes sur la liberté. C'est ce qu'il fait de mieux : parce que ses doutes sont plus propres à affermir dans la créance raisonnable & chrétienne, qu'à ébranler. Un moment d'examen suffira pour en convaincre.

» 1. Si l'on étoit libre, quel est »l'homme qui ne changeât son na»turel ? Mais a-t-on jamais vû sur »la terre un homme se donner seu»lement un goût ? »

Mais diroit-on qu'un boſſu n'eſt pas libre, parce qu'il ne peut pas effacer ſa boſſe ; ou un borgne, parce qu'il ne peut pas voir des deux yeux ; ou un Eſope, parce qu'il ne peut pas ſe rendre auſſi beau que Narciſſe ? C'eſt-là cependant le raiſonnement que fait Mr. *de Voltaire ?* La liberté eſt le pouvoir que nous avons de nous ſervir de nos facultés, de nos biens, de nos forces, & de tout ce qui dépend de nous. Or il ne dépend pas de nous de changer nos goûts, notre figure, &c.

» 2. Cet Univers n'eſt-il pas aſſu-
» jetti dans toutes ſes parties à des
» loix immuables ? Si un homme pou-
» voit diriger à ſon gré ſa volonté,
» n'eſt-il pas clair qu'il pourroit alors
» déranger ces loix immuables ? »

Cela n'eſt nullement clair. On ne conçoit pas comment il s'enſuivroit, ſi l'homme étoit libre, que ſa volonté pût avoir priſe ſur les loix immuables établies par la volonté de Dieu. Il y a trop loin de l'un à l'autre.

Ces loix immuables ne ſont point les objets de la liberté de l'homme ; & Dieu n'a point aſſujetti l'homme à des loix immuables quant aux objets de ſa liberté.

» 3. Par quel privilege l'homme »ne ſeroit-il pas ſoumis à la même »néceſſité que les autres animaux, »les plantes & tout le reſte de la »nature ? »

Parce que Dieu l'a créé libre.

» 4. A-t-on raiſon de dire que »dans le ſyſtême de cette fatalité »univerſelle, les peines & les ré»compenſes ſeroient abſurdes ? N'eſt-»ce pas plutôt évidemment dans le »ſyſtême de la liberté ? En effet ſi »un voleur de grand chemin poſſéde »une volonté libre, ſe déterminant »uniquement par elle-même, la crain»te du ſupplice peut fort bien ne le »pas déterminer à renoncer au bri»gandage. Mais ſi les cauſes phyſi»ques agiſſent uniquement, ſi l'aſ»pect de la potence & de la roue »fait une impreſſion néceſſaire & »violente, elle corrige alors néceſſai-

» rement le scélerat témoin du sup-
» plice d'un autre scélerat. »

Tout le monde convient de ce principe, que *nécessité n'a point de loi.* Si l'homme est entraîné par la nécessité, il est fort inutile de faire des loix qui l'encouragent par l'espérance des récompenses, ou qui l'effraient par la crainte des peines. Comment l'aspect de la potence corrigera-t-il le scélerat, s'il est enchaîné par une nécessité fatale ? Malgré les roues & les gibets, ne sera-t-il pas toujours tel qu'il doit être nécessairement ?

Ne faut-il pas en convenir, qu'il ne lui sera pas plus possible de n'être pas brigand, qu'il est possible à une pierre lancée de ne pas retomber ? Il paroît qu'il y a quelque défaut de logique dans le raisonnement de Mr. *de Voltaire.* Il tombe souvent dans cette espece de défaut.

» 5. Pour savoir si l'ame est libre,
» ne faudroit-il pas savoir ce que
» c'est que l'ame ? Y a-t-il un hom-
» me qui puisse se vanter que sa rai-

» ſon ſeule lui démontre la ſpiritua-
» lité & l'immortalité de cette ame? »

Pour raiſonner ſur la nature de l'ame, il faudroit ſavoir ce que c'eſt que l'ame. Pour ſavoir ſi on eſt libre, le ſentiment expérimental ſuffit. Pour être sûr qu'on voit, qu'on a le ſens de la vue, il n'eſt pas néceſſaire de connoître les nerfs optiques, ni la maniere dont les raïons de lumiere ſe briſent dans les différentes humeurs de l'œil. On a la perception des objets, il n'en faut pas davantage pour n'avoir pas le moindre doute. De même on ſent qu'on fait ce qu'on veut, & parce qu'on le veut. On ſent qu'on choiſit, qu'on ſe détermine, qu'on fait uſage de ſes facultés, de ſes forces, & de tout ce qui dépend de nous. Il n'en faut pas davantage pour s'aſſurer qu'on eſt libre. Tous les raiſonnements contraires d'un Philoſophe ſont à pure perte.

Courte digreſſion ſur la preſcience de Dieu.

Mr. *de Voltaire* ſent quelquefois

la vérité. Il avoue dans une lettre au Roi de Prusse que l'homme est libre. Mais il donne dans un nouvel écart, en voulant expliquer la maniere dont Dieu connoît les choses qui dépendront de la liberté de l'homme. Il est fort d'avis de ne donner à Dieu qu'une science conjecturale. Il est vrai qu'il en fait un conjectureur plus fin que ne sont les hommes. Un Théologien Philosophe auroit pû l'instruire. Un petit Logicien eût suffi pour le redresser sur ce point.

Dieu est un Etre infini. Son intelligence est donc infiniment parfaite. Elle ne peut donc être sujette à aucune erreur. Elle est infiniment simple; elle ne peut donc ni perdre ni acquérir; elle doit donc avoir tout à la fois toutes les connoissances qu'elle peut jamais avoir dans toute l'éternité; elle doit donc voir tout à la fois toutes les déterminations libres des créatures, les présentes qui existent, les passées qui ont existé, les futures qui existeront. Toutes ces déterminations sont représentées dans

ſon intelligence comme les objets ſont repréſentés dans une glace. La glace préſuppoſe l'exiſtence des objets ; l'intelligence divine préſuppoſe la détermination libre d'une créature : dès-lors la liberté n'eſt plus en danger.

Voilà ce que l'analiſe la plus préciſe peut préſenter. Ma raiſon ne me permet pas de douter que Dieu ne ſoit infini, & par conſéquent infaillible dans ſes connoiſſances. Mon expérience ne me permet pas de douter que je ne ſois libre en agiſſant. Mais comment s'accorde cette infaillibilité de connoiſſance avec notre liberté ? Dieu eſt trop grand & l'homme eſt trop petit, pour que nous puiſſions le décider.

CHAPITRE DOUZIEME.

Des Vérités révélées & des livres divins.

NOus n'avons parlé juſqu'ici que de ces principes généraux de Religion ſur leſquels la raiſon nous donne déjà les plus belles lumiéres ;

& que Mr. *de Voltaire* s'efforce d'obscurcir. Nous traiterons maintenant de quelques Dogmes particuliers, que nous n'avons appris que par la révélation, & sur lesquels il parle aussi hardiment que si c'étoient des opinions purement philosophiques, & que l'on pût rejetter & combattre à son gré.

Il est vrai qu'il n'attaque jamais ouvertement l'autorité des Livres Divins. Il montre même quelquefois pour eux une espece de respect. Mais cela ne l'empêche pas ensuite d'essayer toute la force de sa Philosophie contre les vérités qui y sont le plus clairement annoncées. Ainsi en usent quelquefois des sujets rebelles à leurs Princes. Ils font des protestations de soumission, d'obéissance & de fidélité, au même temps qu'ils prennent les armes contre lui.

L'Ecriture ne pouvoit pas s'exprimer d'une maniere plus claire qu'elle le fait sur le péché originel, sur la propagation du genre humain, tout sorti d'un même homme, quoique divisé

en tant de Nations, sur l'état des anciens Juifs, sur l'autorité de l'Eglise, &c. Mr. *de Voltaire* trouve en tout cela bien des préjugés, des erreurs, des incertitudes. Les assemblées générales tenues pour décider des Dogmes de la Religion, ont été, selon lui, la source de tous les troubles de l'Eglise Chrétienne. Sa Philosophie dédaigne & condamne bien des usages que nous respectons comme fondés sur l'Esprit de Jesus-Christ, & comme autorisés par l'Evangile. L'Evangile même, il ne le regarde que comme un ouvrage fait par les hommes, & qui n'a pas la clarté & la précision requises pour une fin aussi importante que celle pour laquelle il a été écrit. *La simplicité des premiers temps disparut*, dit-il, *sous le grand nombre des questions que forma la curiosité humaine. Car le Fondateur de la Religion n'ayant rien écrit, & les hommes voulant tout savoir, chaque mystere fit naître des opinions, & chaque opinion coûta du sang.* Hist. Générale ch. 7.

C'est une impiété de regarder l'E-

vangile comme l'ouvrage des hommes. C'est cependant ce que Mr. *de Voltaire* ose insinuer. Ce Livre & les autres Livres Divins ont été inspirés de Dieu. Les Evangélistes, & les autres Ecrivains sacrés n'ont été que des Secretaires sous la direction & la dictée du Saint-Esprit. Ces Livres ne sont donc pas moins respectables, que si *le Fondateur de la Religion* les eût laissés lui-même par écrit. On a donc toujours été obligé de croire d'une foi divine tout ce qui y est contenu. On n'a jamais pû se tromper en le prenant pour la regle de sa créance. Si l'on y rencontre des endroits obscurs & difficiles, il faut premiérement adorer avec respect ce que nos foibles lumieres ne nous permettent pas de pénétrer, parce que *les pensées de Dieu sont aussi élevées au-dessus des pensées des hommes, que les Cieux sont élevés au-dessus de la terre.* Il faut ensuite écouter avec humilité l'Eglise à qui le Saint-Esprit, qui enseigne toute vérité, a donné l'intelligence infaillible de tous ces Livres Divins. Toute autre voie est une voie

Isaie 55.

d'orgueil, d'erreur & d'impiété.

C'eſt encore orgueil, erreur, & impiété, de prétendre que les connoiſſances Phyſiques ſont la regle infaillible pour diſcerner les Livres qui ſont véritablement Divins, de ceux qui ne le ſont pas; ou plutôt c'eſt extravagance & abſurdité. Telle eſt cependant la regle que donne Mr. *de Voltaire*. En parlant de l'Alcoran, il dit: *Les contradictions, les abſurdités, les anachroniſmes ſont répandus en foule dans ce Livre. On y voit ſur-tout une ignorance profonde de la Phyſique la plus ſimple & la plus connue.* C'eſt-là la *pierre de touche des Livres que les fauſſes Religions prétendent écrits par la Divinité. Car Dieu n'eſt ni abſurde, ni ignorant. Mais le vulgaire qui ne voit point ces fautes les adore.*

Après ce beau principe qu'il vous préſente, examinez ce qu'il vous dit lui-même des Livres de l'Ecriture Sainte. Jettez les yeux ſur le chapitre ſoixantieme des Mêlanges, qui eſt de la nation Juive; parcourez le ſoixante-ſeptieme, qui eſt de la population de

l'Amérique ; faites attention à plusieurs endroits de sa philosophie de *Newton* ; lisez le chapitre second de l'histoire générale, où il s'efforce de prouver que l'Empire Chinois est beaucoup plus ancien que le Déluge ; & vous verrez que selon *Voltaire*, *l'ignorance de la physique, les contradictions, les absurdités, les anachronismes* ne sont pas moins répandus dans les Livres que les Chrétiens regardent comme Divins, que dans l'Alcoran. C'est cependant-là ce qui caractérise les Livres des fausses Religions.

Cette extravagante absurdité avoit déjà été présentée par le fameux Abbé *de Prades*. Il rejettoit les Livres de *Moïse* pour la chronologie, la physique, & l'histoire, parce que cela ne s'accordoit pas, disoit-il, avec les systêmes des Philosophes. Quelques sentences, quelques maximes, quelques réglements de police & de discipline, quelques regles de mœurs, voilà presque tout ce qu'il vouloit bien admettre, comme inspiré par l'Esprit Divin.

Ce n'est pas sur des principes aussi

variables que le ſont les opinions humaines, ce n'eſt pas ſur des fondements auſſi ruineux que le ſont les ſyſtêmes de Phyſique, que le reſpect des Chrétiens pour les divines Ecritures eſt appuyé.

Ils reconnoiſſent l'inſpiration Divine dans les Livres de l'ancien Teſtament à ce caractere de prophêtie qui y regne continuellement, & à cette concorde admirable de cet ancien Teſtament & du nouveau, dont ce premier étoit la préparation; la vie des Patriarches, les oracles des Prophêtes, les cérémonies, les ſacrifices de l'ancienne Loi, n'étant que des figures, des annonces, des prédictions, qui ont eu leur parfait accompliſſement dans la Loi nouvelle, & dans la perſonne de Jeſus-Chriſt, comme l'ont ſi clairement & ſi éloquemment démontré les *Euſebe*, les *Boſſuet*, & tant d'autres grands Théologiens. Auſſi ce Légiſlateur Divin, pour prouver ſa miſſion, ſon droit de légiſlation, ſa Divinité aux Juifs, les renvoyoit toujours à *Moyſe* & aux Pro-

phêtes, par lesquels il avoit été an-
Joan. 5. noncé. *Si enim crederetis Moysi, crederetis forsitan & mihi; de me enim ille scripsit.*

Mais ce n'est point sur cet esprit de prophétie, sur cet enchaînement de prédictions non interrompues pendant trois ou quatre mille ans, toutes liées ensemble, toutes tendantes au même but, toutes vérifiées dans le temps marqué, que *Voltaire* veut que nous jugions si un livre est Divin ou non; c'est sur la connoissance des systêmes de physique.

On est dispensé de faire aucune réflexion sur une absurdité & une extravagance pareilles.

Je ne puis pas m'empêcher de dire encore un mot sur les dernieres paroles du Texte de *Voltaire*. *Le vulgaire*, dit il, *qui ne voit point ces fautes les adore*. Tout ce qui n'est pas Philosophe est confondu avec le vulgaire. Tous ceux qui adorent les oracles des Livres Divins, & qui se soumettent à l'autorité de la foi, ne sont pas Philosophes. Ainsi tout le corps de

l'Eglise enseignante, les Evêques, les Docteurs, les souverains Pontifes, tous les Chrétiens de tous les états & de toutes les conditions, toute l'Eglise Chrétienne de tous les siecles depuis Jesus-Christ jusqu'à nous, n'a renfermé & ne renferme qu'un méprisable vulgaire. Voilà ce qu'annonce l'orgueil philosophique de *Voltaire*.

CHAPITRE TREIZIEME.

Du Péché Originel.

IL est bien sûr que la Philosophie moderne ne s'accommode gueres du Dogme du Péché originel, & de ses suites. Elle paroît assez le regarder comme une fable. On n'ose pas le dire tout haut, on se contente de le penser, & de l'insinuer adroitement.

Si quelqu'un venoit dire à nos Philosophes ce que la Bible nous apprend, que la terre au sortir des mains du Créateur n'étoit qu'un jardin gracieux, qui devoit faire le séjour & les délices

de l'homme innocent ; & qu'après le
Gen. 3. péché, cette même terre fut maudite, qu'elle ne devoit plus produire que des ronces & des épines, que l'homme pécheur ne pourroit rien en tirer qu'à la sueur de son front, & par le travail de ses mains, ces sages Philosophes se moqueroient des bonnes gens qui s'en fient aux vieux contes de la Bible. *Peut-être*, diroient-ils d'un ton railleur,

Six. Disc. Philos.

Peut-être qu'autrefois
De longs ruisseaux de lait serpentoient dans nos bois.
La Lune étoit plus grande, & la nuit moins obscure,
L'hyver se couronnoit de fleurs & de verdure.
L'homme, ce Roi du monde & ce Roi fainéant,
Se contemploit à l'aise, admiroit son néant.

Après avoir intimidé par la raillerie, ils prendroient ensuite le ton de maîtres. Ils débiteroient gravement leurs sentences, leurs dogmes, & leurs oracles. Ils vous diroient d'un ton ferme & décidé :

Tout eſt ce qu'il doit être.
D'un parfait aſſemblage inſtruments imparfaits,
Dans votre rang placés, demeurez ſatisfaits. Volt. Diſc. Philoſ.

Cependant il ne faut qu'un peu de bon ſens pour découvrir l'abſurdité de cette grave ſentence, & pour connoître que *tout* n'eſt pas dans ce monde *ce qu'il doit être*.

Qu'on examine l'homme. Qu'on faſſe attention à l'état où il ſe trouve. On verra d'abord dans lui des déréglements & des contradictions, qui ne peuvent pas s'accorder avec l'idée que nous avons de la ſageſſe & de la ſainteté du Créateur. On y verra enſuite une univerſalité & des excès de miſeres, qui ne peuvent pas s'accorder avec l'idée que nous avons de ſa bonté.

En effet ſi l'homme eſt déréglé dans ſes deſirs, ſes goûts, ſes paſſions, il faut avouer l'une de ces deux choſes, ou que l'ouvrage du Créateur a été vicié & altéré, ou que le Créateur n'eſt pas un Etre infiniment Saint & infiniment Sage, puiſqu'il met dans

ſon ouvrage des déréglements, qui ſont ſi oppoſés à ſa Sainteté & à ſa Sageſſe.

Si l'homme eſt ſi malheureux, il faut donc qu'il y ait quelque faute, quelque crime qui le rende coupable dès ſa naiſſance, qui ait vicié ſon origine, & pour lequel il ſoit condamné à tous ces différents genres de ſouffrances, à cette univerſalité & ces excès de miſeres auxquelles il eſt ſujet maintenant. Sans cela on ne retrouvera plus, on ne reconnoîtra plus la bonté du Créateur.

Voilà la difficulté. Saint *Auguſtin* en ſentoit bien toute la force, quand il diſoit que ſous le Gouvernement d'un Dieu juſte & bon, nul ne pouvoit être malheureux, qu'il ne fût coupable.

Cette difficulté, il n'y a que le Dogme du Péché originel qui nous fourniſſe le moyen de la réſoudre. La raiſon nous fait déjà entrevoir ce Dogme, & la révélation nous l'a clairement développé.

C'eſt à l'occaſion de ce Dogme,

que les Théologiens diftinguent trois états de la nature humaine : l'état de la nature élevée par la grace, l'état de la nature pure, l'état de la nature déchue par le péché. Dans le premier état, l'homme élevé par la grace à une adoption divine, auroit eu en partage l'innocence & l'immortalité ; & les fouffrances & la douleur lui auroient toujours été inconnues. L'état de pure nature eût été celui de la nature qui n'auroit été ni élevée par la grace, ni viciée par le péché. Alors la liberté de l'homme eût été plus forte qu'elle n'eft dans l'état préfent, la raifon plus pure, les connoiffances plus parfaites. L'homme auroit été capable du bien & du mal, mais fans avoir pour l'un la répugnance, & pour l'autre le penchant que nous fentons maintenant. Dans l'état de la nature déchue, les ténébres d'une ignorance plus épaiffe, l'affoibliffement de la liberté, la fupériorité des penchants au vice, ont été la fuite du péché.

Le premier état eft celui que Dieu préparoit à l'homme : le fecond celui

où Dieu pouvoit nous mettre : le troisieme est celui où nous sommes, & dans lequel les crimes sont plus fréquents & plus énormes. Il faut donc que les peines & les châtiments soient aussi plus grands & plus rigoureux.

Il ne faut que connoître l'homme, pour convenir qu'il est comme naturellement déréglé, & presque nécessairement malheureux. La belle Philosophie moderne ne peut ni l'éclairer, ni le corriger, ni le consoler. Il n'y a que la Religion qui puisse fournir ces lumieres, ces remedes, ces secours.

Le *tout est ce qu'il doit être*, le *tout est bien* de Mr. *de Voltaire* n'est donc qu'une absurdité qui choque la raison, & une impiété qui outrage la Religion. Il l'a senti lui-même après, parce que l'iniquité ne sait pas se soutenir, comme le Saint-Esprit le déclare : *Mentita est iniquitas sibi.* Il l'avoue dans ses vers sur le désastre de Lisbonne.

p. 26.

Vous criez, tout est bien, d'une voix lamentable.
L'Univers vous dément, & votre propre cœur
Cent fois de votre esprit a réfuté l'erreur.

La

La révélation nous apprend que Dieu avoit créé l'homme juſte & heureux, qu'il l'avoit placé dans un lieu de délices, qu'il lui avoit permis de ſe nourrir du fruit des arbres qu'il avoit plantés de ſes divines mains. Pour lui faire reconnoître ſon Souverain Empire, & pour exiger un léger hommage de ſon obéiſſance, il lui interdit l'uſage des fruits d'un ſeul arbre; & il le menaça de le rendre ſujet à la mort, dès le jour même qu'il auroit oſé y toucher. *Adam* ne reſpecta point les ordres du Seigneur. Il déſobéit; & voici la ſentence que Dieu porta contre lui. *Parce que tu as mangé du fruit que je t'avois interdit, la terre chargée de malédiction pour ton peché, ne te fournira plus rien qu'à force de travail. Tu ſeras obligé de gagner à la ſueur de ton front le pain que tu mangerais, jusqu'à ce que tu retournies dans cette terre dont tu as été formé.* Voilà la cauſe de l'état préſent de l'homme. Gen. 3

Si au lieu de donner dans les rêveries de tant de vains Philoſophes, Mr. *de Voltaire* eût puiſé dans la ſource

des vraies lumieres, qui eſt la révélation, il eût évité bien des impiétés, des abſurdités, des contradictions.

CHAPITRE QUATORZIEME.

De la Population de l'Univers.

QUand on examine avec ſoin l'idée qu'ont la plûpart des Nations de leur premiere origine, on reconnoît aiſément que le genre humain doit n'être ſorti que d'un ſeul Auteur, dont les deſcendants ſe diviſerent en plusieurs familles, & enſuite en pluſieurs Peuples, s'étendirent de proche en proche, & habiterent peu-à-peu une grande partie de la terre. La multiplication de l'eſpece humaine augmentant toujours, on continua de multiplier auſſi les Colonies. Cette idée ſi ſimple & ſi naturelle ſur la maniere dont la terre s'eſt peuplée s'accorde parfaitement bien avec les monuments hiſtoriques, & avec ce que nous en apprend la révélation.

L'Ecriture Sainte nous montre dans l'*Asie* une famille sauvée du Déluge, & destinée à repeupler l'Univers. Les personnes dont cette famille est composée se séparent. Les uns tirent vers le Midi, les autres vers l'Occident, d'autres enfin restent dans les Régions où elles se trouverent au sortir de cette Arche, ou gros vaisseau, qui avoit conservé ces seuls rejettons de l'espece humaine.

On sait que l'Egypte fut peuplée par des Colonies venues de la Chaldée. Les Peuples de la Syrie & de la Phénicie s'attribuerent la même origine. L'Egypte envoya ensuite des Colonies en Grece. La Grece en envoya en Italie, & en d'autres parties de l'Europe. C'est toujours de l'Orient que sont venues les Colonies qui ont formé les Nations qui nous sont les plus connues.

Cette maniere d'expliquer la population de l'Univers, qui est fondée sur l'autorité des Divines Ecritures, qui est si conforme à la raison, si bien établie par les témoignages de l'Hif-

toire, & si nécessairement liée avec les Dogmes de la Religion, cette maniere n'est point du tout du goût de Mr. *de Voltaire*. Il aime mieux faire venir les hommes dans chaque pays comme la mousse vient sur les rochers, ou comme les arbres viennent dans les forêts. Il nous insinue qu'il y a différentes especes d'hommes, comme il y a différentes especes de plantes & d'animaux, & qu'elles varient selon les climats. Nous examinerons dans les deux Chapitres suivants les fortes raisons qu'il a de penser ainsi.

CHAPITRE QUINZIEME.

De la Population de l'Amérique.

Mêlang. Population de l'Amérique, ch. 67.

» UN nombre prodigieux d'Ecri- » vains, dit Mr. *de Voltaire*, s'est » efforcé de prouver que les Améri- » cains étoient une Colonie de l'ancien » Monde. Quelques Métaphysiciens » modestes ont dit que le même pou- » voir qui a fait croître l'herbe dans les

»campagnes de l'Amérique, y a pû »mettre aussi des hommes. Mais ce »systême nud & simple n'a pas été »écouté ».

Après cela il rapporte les impertinences qu'il suppose avoir été dites par ces premiers Ecrivains ; & il finit en assurant qu'ils ne méritent que la pitié & le mépris. Voyons si son nouveau systême mérite beaucoup d'estime & de respect. La premiere chose que je remarque dans ces Métaphysiciens modestes, c'est la hardiesse avec laquelle ils donnent le démenti à la révélation. Elle nous apprend que c'est des fils de *Noë* que sont venues toutes les Nations qui habitent & remplissent l'univers. Cette généalogie des Nations est exposée de la maniere la plus claire par une quantité de savants Ecrivains, qui n'affirment rien qu'ils ne le soutiennent par des preuves incontestables. L'aimable Auteur du Spectacle de la Nature, M. l'Abbé *Pluche*, en rapporte une partie avec cette clarté, cette modestie & ces graces qui lui sont si naturelles ; & Mrs. les Méta-

Gen. 9. v. 19.

physiciens modestes trouvent qu'il est mieux de faire venir les hommes en Amérique, comme les plantes viennent dans les campagnes. Ils assurent que le même pouvoir qui y fait croître l'herbe, y peut faire croître aussi des hommes. Il faut avouer que cette idée marque bien de la supériorité dans ces sublimes génies, & qu'ils sont bien autorisés à regarder avec pitié ceux qui n'approuvent pas leur systême.

Je remarque ensuite que ces Métaphysiciens modestes doivent être bien embarrassés, si on leur fait certaines questions sur la Religion. Par exemple : *Les Américains ont-ils la tache du Péché originel ?* S'ils ne sont pas une Colonie de l'ancien Monde, il faudra bien dire que non ; puisqu'il n'y a que la postérité d'*Adam* qui y ait participé.

Peut-on en conscience faire embrasser le Christianisme aux Américains ?
St. Paul. Nos Livres Divins semblent le défendre, puisqu'ils déclarent qu'il n'y aura de vivifiés en Jesus-Christ que

ceux qui ſont morts en *Adam*. Or les Américains, ſelon le ſyſtême de nos Métaphyſiciens, n'étant pas une colonie de l'ancien monde, ils ne ſont pas deſcendants d'*Adam*. Ils ne ſont pas morts en *Adam*. Ils ne peuvent pas être vivifiés en Jeſus-Chriſt. C'eſt donc perdre ſon temps que d'en faire des Chrétiens.

Parmi toutes ces différentes eſpeces d'hommes qu'admettent nos Philoſophes modeſtes, comment diſtingue-t-on celle qui vient d'Adam, pour laquelle ſeule doit être la Religion de Jeſus-Chriſt? Et ne ſommes-nous pas peut-être Chrétiens à pure perte? Il faut attendre la réponſe de ces Métaphyſiciens modeſtes.

Au ſentiment de Mr. *de Voltaire*, la population de l'Amérique par le moyen des Colonies de l'ancien Monde, eſt une choſe inconcevable. C'eſt une opinion riſible, abſurde & ridicule.

Cependant ſi l'on veut examiner la choſe avec quelque attention, elle ne paroîtra pas plus inconcevable,

que la premiere population des Isles de l'Europe & de l'Asie. L'Isle de Chypre & les Isles Baleares ont été peuplées probablement l'une par des Colonies Egyptiennes ou Asiatiques, les autres par des Colonies Espagnoles ou Afriquaines. On ne peut guere douter que le Japon n'ait été peuplé par des Colonies Tartares. L'Amérique peut avoir été peuplée de la même maniere. Les Côtes Orientales de la Tartarie & du Japon peuvent bien avoir fourni des Colonies qui en s'avançant d'Isles en Isles, soient arrivées jusqu'au continent de l'Amérique.

Il est vrai que Mr. *de Voltaire* fait une furieuse objection contre cet arrangement de Colonies ; & il est si assuré de ce qu'il oppose, qu'il n'y employe que le ton railleur. » A l'égard des Japonois, dit-il, comme » ils sont les plus voisins de l'Amérique, dont ils ne sont guere éloignés » que de douze cents lieues, ils y » ont été sans doute autrefois ; mais » ils ont depuis négligé ce voyage. »

Il faut que Mr. *de Voltaire* ait travaillé ſur des mémoires bien infideles pour prendre un ton auſſi aſſuré en débitant des choſes dont la fauſſeté eſt démontrée. Selon nos meilleurs Géographes, il peut bien y avoir près de neuf cents lieues & non pas douze cents depuis le Japon jusqu'en Amérique, & huit cents depuis les Côtes de la Tartarie Orientale. Mais il ne faut pas s'imaginer que ce grand eſpace ne ſoit qu'une mer immenſe. Il eſt rempli par des terres, ou des Iſles d'une grande étendue.

La terre de Jeço découverte par *Drack*, il y a déjà plus d'un ſiecle, & qu'il nomma *la Nouvelle Albion*, en occupe une grande partie. La Carte que Mr. *de l'Iſle* nous donna, après le voyage qu'il fit dans ces mers, nous y fait voir une grande quantité d'Iſles, à peu de diſtance l'une de l'autre, depuis la Côte Orientale de la Tartarie, juſqu'à la Côte Occidentale de l'Amérique. Les Géographes & Ingénieurs Ruſſiens ont encore fait de

nouvelles découvertes de grandes terres & d'Isles dans ces mêmes mers l'année derniere 1764. Ces découvertes continuent tous les jours. La communication n'est donc pas aussi difficile qu'on pourroit le croire sur l'autorité de Mr. *de Voltaire*. Que doit-on penser de celui qui prend le ton railleur, & qui fait les plus grosses bévues, au même temps qu'il croit donner les meilleures raisons ?

Lorsque *Copernic* disoit qu'on verroit un jour les Phases de *Venus*, comme on voit celles de la *Lune*, on traitoit de rêveries toutes ses idées; on en dira un jour de même des systêmes de nos Métaphysiciens modestes, lorsqu'on connoîtra encore plus parfaitement les terres qui sont entre le Japon ou la Tartarie Orientale, & le continent de l'Amérique.

Il est bien probable que l'idée des gros bâtiments pour aller sur les eaux se conserva assez long-temps parmi les descendants de Noë, qui avoient vû l'Arche. Ils purent bien construire quelques bâtiments à-peu-près sem-

blables, pour traverser quelques petits bras de mer, & imaginer quelque moyen de les gouverner ; il est très-probable aussi que quelques-uns de ces navigateurs auront été poussés par les vents jusqu'à des terres qu'ils ne cherchoient point, & qu'ils auront alors habitées & peuplées. C'est ce qui arriva, il y a environ un siecle, à quelques Anglois. Un vaisseau de cette nation ayant fait naufrage, un homme & quelques femmes aborderent à une Isle déserte. Ils s'y établirent. Ils se regarderent échappés à ce naufrage, comme se regarderent les enfants de *Noë* échappés au déluge. Ils prirent aussi pour eux ce précepte que le Seigneur fit aux enfants de ce Patriarche : *Crescite & multiplicamini, & replete terram* ; & ils l'accomplirent si parfaitement, qu'en peu de temps l'Isle fut très-peuplée. On aura certainement bien pu, après le déluge, en allant de terre en terre, & d'Isles en Isles, parvenir jusqu'au continent de l'Amérique.

Pufendorff introduct.

Genes.

Si ce systême n'est pas aussi ingénieux que celui de certains Philosophes, du moins il n'a rien de contraire à la révélation ; & il vaut bien celui qui fait venir les hommes en chaque Païs comme la mousse sur les rochers, & les herbes dans les campagnes.

Avant de finir ce Chapitre, j'avertirai ceux qui liront Mr. *de Voltaire* d'une faute de Géographie assez grossiere. Il met une partie de la Tartarie appellée le Païs de Kamskatska au Nord de la Siberie. C'est comme si l'on mettoit la Provence au Nord de la Bretagne.

CHAPITRE SEIZIEME.

De la Population du Nord.

Hist. Générale, ch. 98.

LES Lapons, selon Mr. *de Voltaire*, ne sont pas plus descendants d'*Adam* que les Américains. » C'est encore une nouvelle espece

»d'hommes qui s'eſt préſentée à »nous, tandis que l'Amérique & »l'Aſie nous en faiſoient voir tant »d'autres. Les Lapons ne paroiſſent »point tenir de leurs voiſins. La na»ture, qui n'a mis des rennes que »dans leurs contrées, ſemble y avoir »auſſi produit des Lapons. Et com»me leurs rennes ne ſont point venus »d'ailleurs, ce n'eſt pas non plus »d'un autre Païs que les Lapons y »ſont venus.»

Les raiſons qu'apporte Mr. *de Voltaire* pour appuyer ſon ſyſtême ſont tout auſſi ſurprenantes que le ſyſtême même. Ces raiſons ſont que les Lapons n'ont pas cinq pieds de haut, qu'ils ont les yeux & le nez différents de leurs voiſins, qu'ils aiment le climat qu'ils habitent, qu'il n'eſt pas probable que des hommes d'un autre Païs ſe ſoient allés établir en Laponie. Il faut avouer qu'il n'y a rien de plus concluant que ces preuves.

Cependant un railleur pourroit dire : Voilà une plaiſante idée, de

décider des différentes especes d'hommes par la différence de la taille. Selon ce principe, il arriveroit souvent que le Pere & le Fils ne seroient pas de la même espece ; que dans une même nation, il y auroit autant de différentes especes qu'il y a de tailles différentes. Les Arabes & les Espagnols, qui sont généralement petits, ne devroient pas non plus être regardés comme des hommes de la même espece que les Suédois, qui sont généralement d'une haute stature.

La seconde raison est de la même force que la premiere. Les Lapons, dit ce Critique, ont les yeux & le nez différents de leurs voisins ; ils ne sont donc pas de la même espece. Si cette différence des yeux & du nez suffit pour faire des especes différentes ; alors les Chinois qui au lieu de nez n'en ont que la place, & dont les yeux ne sont ouverts qu'à demi ; les Grecs qui ont généralement les traits beaucoup plus grands & plus marqués que les Occiden-

taux ; les Américains qui ne ressemblent ni aux uns ni aux autres, seront encore des hommes d'especes différentes. Si la différence de la figure du nez & des yeux suffit pour cela, la différence du teint ne suffira-t-elle pas aussi ? L'Anglois au teint frais & aux couleurs vives, sera-t-il de la même espece que l'Espagnol basané, ou l'Indien olivâtre ? Alors la variété des especes humaines ne sera-t-elle pas plus grande que celle des plantes & des simples qu'on trouve dans les prairies, & sur les montagnes ? Rire de cette Philosophie grotesque, n'est-ce pas tout ce qu'elle mérite ?

» Il n'est pas vraisemble, dit encore Mr. *de Voltaire*, que les habitants d'une terre moins sauvage ayent franchi les glaces & les déserts, pour se transplanter dans des terres si stériles. On ne quitte point des habitations qui produisent quelques nourritures, pour aller s'établir sur des rochers couverts de mousse. »

On ſait bien qu'un Africain ne regardera pas l'Allemagne comme un Païs délicieux ; & qu'un François ne préférera pas le ſéjour de la Laponie à celui de Paris. Le changement des climats ſe fait par une progreſſion preſque inſenſible. On ne s'en apperçoit qu'après un certain nombre de degrés.

Uſque adeò quod tangit idem
eſt, tamen ultima diſtant.

Il n'y a pas plus de différence entre certains Cantons de Suéde, ou de Ruſſie, & certains Cantons de la Laponie, qu'il y en a entre la Bourgogne & la Champagne. On ne dira pas pour cela que les Bourguignons & les Champenois ſont des eſpeces humaines différentes. Il eſt auſſi naturel de croire que les Lapons ſont des Colonies ou de Ruſſes ou de Suédois, que de croire que Carthage étoit une Colonie Tyrienne, ou Marſeille une Colonie Grecque. La différence qu'il y a entre les Ruſſes & les Lapons, pour les uſages, la taille, le tempérament, ne ſera qu'une

ſuite néceſſaire de l'éducation, des nourritures, & du climat qu'on ne quitte jamais.

Un peu plus de reſpect pour les Livres Divins, & d'égard pour les Traditions conſtantes & univerſelles de toutes les nations, auroient épargné à Mr. *de Voltaire* bien des écarts, & bien des penſées qui ne ſe ſentent point du tout de la bonne Philoſophie. Il auroit été beaucoup plus raiſonnable, s'il n'eût point négligé ce que la Religion lui avoit appris autrefois.

CHAPITRE DIX-SEPTIEME.

De la Nation Juive.

LEs Juifs ſont ce Peuple que Dieu choiſit autrefois pour en faire le dépoſitaire de ſes Oracles, le conſervateur de ſon Culte, le témoin & l'objet de ſes prodiges, le premier maître & le premier Docteur des autres Peuples, quand le tems ſeroit

arrivé d'établir le Culte nouveau & de l'annoncer à toute la terre.

Tout a été singulier chez ce Peuple, le gouvernement, les loix, les mœurs, les désordres, les châtiments. Son gouvernement fut pendant quatre cents ans la Théocratie. La nation ne dépendoit que de Dieu, Dieu étoit son Roi. Chacun pouvoit cultiver en paix sa vigne & son champ, & en recueillir les fruits, dont il jouissoit entiérement, n'en réservant qu'une petite partie pour l'entretien des Ministres de la Religion, qui n'avoient point eu de part à la distribution des terres. Les Chefs & les Juges du Peuple avoient les honneurs & les embarras du gouvernement, & rien de plus.

C'est un exemple unique, que cette Nation dès ses commencements ait eu un code de loix si complet, qu'on ne fut jamais obligé d'y rien ajouter & d'y rien changer, pendant plus de quatorze cents ans qu'elle subsista en corps. On ne fit pas une seule ordonnance, ni pour la Religion, ni

pour le civil. Tout avoit été prévu & réglé. Moïse n'avoit été que le promulgateur de ces Loix ; les Loix elles-mêmes venoient de plus haut.

Dieu voulut que ce Peuple fût distingué de tous les autres Peuples, non-seulement par la sainteté de son Culte, (il étoit le seul qui connût le vrai Dieu) mais encore par la singularité de certains usages Religieux, & par une séparation entiere d'avec les étrangers. Cela devenoit nécessaire à l'accomplissement des Prophêties. Il falloit cela pour conserver la connoissance des caractères & des signes par lesquels on distingueroit l'Envoyé Divin, promis par les Oracles.

Jamais Nation ne fut plus heureuse que la Nation Juive, tant qu'elle fut fidelle à la Religion. Jamais aucune ne fut plus sévèrement punie, dès qu'elle y fut infidelle. Mais ni l'un ni l'autre, c'est-à-dire, le bonheur, ou les châtiments, ne devoient les surprendre, parce que tout étoit clairement prédit dans la Loi.

Leur état présent chez tous les Peuples Chrétiens, Mahométans, & Idolâtres, a quelque chose de bien étonnant aux yeux des sages. Il ne reste pas aujourd'hui le plus léger vestige de ces Nations autrefois si puissantes, les Assyriens, les Perses, les Romains. La petite Nation Juive subsiste toujours depuis dix-sept siecles de dispersion, d'esclavage & de désolation. Elle pourroit en sortir en s'incorporant aux autres Peuples, parmi lesquels elle vit. Mais ni l'avilissement, ni les avantages ne la touchent. C'est qu'il y a une sagesse supérieure, qui conserve miraculeusement ces témoins perpétuels de la vérité des Divins Oracles, & de nos Livres Sacrés, & qui par-là rend toujours plus sensible la Divinité de la Religion.

C'est ainsi qu'on doit envisager la Nation Juive. Le tableau que nous en présente *Voltaire* n'est pas propre à faire naître ces pensées. Il semble n'avoir en vue que d'affoiblir l'autorité des Livres Divins, en re-

préſentant, en ſuppoſant des impoſſibilités, des abſurdités dans les choſes qui y ſont annoncées, en altérant les faits, les dogmes, les loix, & la connoiſſance véritable des uſages & des mœurs. C'eſt ce que nous allons démontrer par un petit nombre d'obſervations.

» Les ſavants, dit-il, ont agité la
» queſtion : ſi les Juifs ſacrifioient
» des hommes à la Divinité ; & il re-
» marque que le Lévitique défend de
» racheter ceux qu'on aura voués, &
» que c'eſt en vertu de cette Loi que
» *Jephté* égorgea ſa fille, & que *Sa-*
» *muel* coupa par morceaux le Roi
» *Agag*. »

Ces ſavants ont agité une queſtion fort impertinente, puiſque l'homicide eſt ſi ſévèrement défendu dans le code des Loix Judaïques. Les ſcélerats habitants de Chanaan furent condamnés à la mort par le Seigneur, qui voulut les punir de leurs crimes par le fer de ces Hébreux. Il ne s'agit donc point-là d'immolation d'hommes à la Divinité, comme l'affirme témérairement *Voltaire*.

Les deux autres exemples qu'il cite montrent plus de malignité que de discernement. Il est faux que *Jephté* ait égorgé sa fille. La consécration qu'il en fit n'étoit que pour l'état de virginité, ce qui étoit un grand sacrifice, & non pas pour la mort. L'Ecriture le marque bien clairement.

L. des Juges, ch. 11. *Pendant deux mois elle pleura sa virginité avec ses compagnes. Après ces deux mois, elle retourna dans la maison de son pere, qui fit la consécration qu'il avoit promise par son vœu, & sa fille resta dans l'état de virginité.*

Le motif de la condamnation d'*Agag* fut sa barbare cruauté. *Comme tu as fait couler les larmes de tant de meres, en massacrant leurs enfants*, lui dit le Prophête, *ainsi fera-t-on couler les larmes de celle qui t'a donné le jour.* La conduite de *Samuel* n'est donc pas aussi détestable, que Mr. *de Voltaire* voudroit nous le persuader.

L. des Rois, ch. 15.

» *Salomon* hérite de *David* de vingt-» cinq milliards six cents quarante-

» huit millions en argent comptant. Ses » *flottes* lui rapportoient par an soi- » xante-huit millions en or pur, sans » compter l'argent & les pierreries. » Cependant il n'avoit ni bois ni » ouvriers pour bâtir son Temple. » Il emprunta même de l'or du Roi » de Tyr. Les Commentateurs soup- » çonnent quelque'erreur de chiffre. «

Il n'y a point d'erreur de chiffre dans ce que dit l'Ecriture. L'erreur n'est que dans l'esprit ou dans le récit de *Voltaire*.

David, après quarante ans de regne, & de victoires continuelles, laissa à son fils cent mille talents d'or, & un million de talents d'argent pour la construction du fameux Temple. A faire l'estimation de ces sommes par le grand talent d'or des Hébreux, l'exagération seroit déjà de plus des deux tiers. Mais à la faire par le petit talent d'or, ce qui étoit la maniere de compter la plus commune, l'exagé- ration seroit incomparablement plus exhorbitante. C'est de la même ma- niere qu'il faut évaluer les six cents

ſoixante-ſix talents que la flotte rapportoit chaque année. Alors l'abſurdité que *Voltaire* prétend faire voir dans l'Ecriture, diſparoît entiérement. Il ne lui reſte que la honte de ſon mauvais calcul, & de ſa vaine malignité.

Il eſt faux que *Salomon* n'eût ni bois ni ouvriers pour bâtir ſon Temple. Il avoit environ cent cinquante trois mille ouvriers, qui étoient ſes propres Sujets. Il ne demanda au Roi de Tyr que certains bois plus précieux, qui ne ſe trouvoient qu'en Phénicie, quelques manœuvres qui s'entendoient mieux à la coupe de ces bois que ne s'y entendoient les Hébreux, & un certain Artiſte fameux, pour diriger les ouvriers Iſraëlites.

2. Paralip. ch. 2.

C'eſt donc bien vainement que Mr. *de Voltaire* s'efforce de faire voir du contradictoire, de l'incroyable, & de l'impoſſible dans le Texte Sacré. Ce n'eſt donc pas ce Texte, mais ſon calcul & ſes remarques qui ſont erronnées.

On

»On avoit consacré à Sichem deux »veaux, & on avoit consacré à Jéru- »salem deux Chérubins, qui étoient »deux animaux aîlés, à double tête, »placés dans le Sanctuaire.«

La comparaison des deux veaux d'or qu'on adoroit chez les Tribus schismatiques, & des deux Chérubins qui étoient des ornements pour décorer l'Arche d'Alliance, est tout à fait heureuse. On peut juger par là de la droiture, du goût & de la judicieuse critique de Mr. *de Voltaire.*

»Les Juifs esclaves à Babylone s'y »enrichirent. Leurs gains les mirent »en état d'obtenir sous *Cyrus* la li- »berté de rebâtir Jérusalem. Il n'y »eut que la plus vile partie de la na- »tion qui revint avec *Zorobabel.* On ne »put ramasser que soixante & dix mille »écus pour relever ce Temple, qui »devoit être le Temple de l'Univers.«

Mr. *de Voltaire* fait entendre que les Juifs acheterent la permission de rebâtir Jérusalem & le Temple ; & l'Ecriture dit que *Cyrus* le fit rebâtir par l'ordre de Dieu. Il dit qu'il n'y

eut que la plus vile partie de la nation qui retourna en Judée ; & l'Ecriture nous apprend que les Prêtres & tous les Chefs des Tribus accompagnerent *Zorobabel.* Elle ajoute que les quarante-deux mille perſonnes qui furent du premier voyage étoient ſuivies de ſept mille domeſtiques, & de huit à neuf mille bêtes de charge. Cela n'annonce-t-il qu'une vile populace ? Il dit qu'on ne ramaſſa que ſoixante & dix mille écus pour relever le Temple ; & l'Ecriture dit qu'il y eut cinq mille mines d'argent, qui faiſoient plus de quatre cents mille livres, & ſoixante & un mille ſols d'or, qui faiſoient une ſomme encore plus conſidérable ; outre ce que les Rois de Perſe firent donner pour cette grande entrepriſe.

Eſt-ce aux Divines Ecritures qu'il faut en croire, ou à Mr. *de Voltaire?* Nous avons vû plus haut qu'il groſſiſſoit le calcul des richeſſes de *Salomon*, pour les rendre incroyables. Il diminue maintenant celui des contributions pour le rétabliſſement du

Temple, pour les rendre méprisables. C'est ainsi qu'il montre son goût pour la vérité, & pour la fidélité historique.

» Vous demandez quelle étoit la » Philosophie des Hébreux. L'article » sera bien court. Ils n'en avoient » aucune. «

La réponse est en effet bien courte, mais en même temps elle est bien fausse. Que *Voltaire* réunisse tout ce que les Philosophes & les Poëtes ont dit ou écrit de plus remarquable & de plus beau, il ne trouvera rien qui égale la beauté des Livres de la Sagesse, de l'Ecclésiaste, des Proverbes, de l'Ecclésiastique, pour régler la Religion, les mœurs, & toute la Société. Tous les Divins Philosophes qu'il admire, n'étoient que de très-petits hommes devant les Docteurs Hébreux qu'il méprise. Quand il s'agissoit de donner des idées magnifiques & vraies de la Divinité, ils ont infiniment surpassé tous les autres. Ils n'ont point eu d'hommes à systême parmi eux; c'est qu'ils étoient

plus ſages. Le monde en eſt-il bien mieux aujourd'hui, pour ſavoir toutes les extravagances qui ont paſſé par le cerveau des Philoſophes Grecs?

L'Ecriture Sainte nous repréſente toujours le Païs des Hébreux comme un des meilleurs Païs du monde, où les ruiſſeaux de miel & de lait couloient de toute part, & qui étoit d'une admirable fertilité.

Mr. *de Voltaire* nous aſſure que c'étoit un Païs ſec, miſérable, qui ne valoit pas la Suiſſe. Il appelle *Joſeph* un exagérateur, pour avoir dit qu'il périt un million d'ames au dernier ſiége de Jéruſalem, & qu'il y avoit en Judée des villages de quinze mille ames.

Mais en parlant ſi hardiment & ſi inconſidérément, il ne ſavoit donc pas qu'il n'y a preſque point de Païs au monde qui ait jamais nourri tant d'habitans que la Judée. Or la multitude des habitants eſt la plus grande preuve de la bonté & de la fertilité d'un Païs. Il ne ſavoit donc pas que du temps de *David*, on y comp-

2. L. des Rois, ch. 24.

toit plus de deux millions d'hommes en état de porter les armes. C'eſt l'Ecriture qui le marque expreſſément. Il devoit donc y avoir en tout plus de huit millions d'habitants. Cependant la Paleſtine n'eſt pas plus grande que la Province de Languedoc. Il ne ſavoit donc pas ce que rapporte *Dion Caſſius* ſous le regne d'*Adrien.* Cet Hiſtorien Payen dit que malgré l'affreuſe dépopulation arrivée ſous *Tite* & *Veſpaſien*, on comptoit encore du temps de l'Empereur *Adrien* plus de quarante Châteaux, Villes, ou Citadelles dans cette Province, & plus de neuf cents Bourgs très-conſidérables, & très-peuplés.

Toutes ces autorités ne ſont-elles pas encore un peu plus fortes que celle de Mr. *de Voltaire ?*

» Il réſulte, ajoute-t-il, de ce » tableau raccourci, que les Hébreux » ont preſque toujours été ou brigands, » ou eſclaves, ou féditieux; & que le » caractere de ce Peuple étoit d'être » cruel, & ſon ſort d'être puni. «

Leur Monarchie a duré plus de

quatre cents ans sur un pied respectable. Leur République subsista cinq cents ans après le retour de Babylone, & pendant ce temps-là ils furent plutôt sous la protection que dans la dépendance de leurs Souverains. Ils eurent plus de deux siecles de prospérités sous leurs Juges. Il paroît donc que leur Etat a été florissant plus long-temps que beaucoup d'autres.

Pour ce qui est de la révolte qu'il leur attribue sous *Antiochus Epiphanes*; c'est travestir l'Histoire d'une maniere bien indigne, de faire un crime aux Juifs des barbaries horribles & des inhumanités affreuses que le plus cruel des tyrans exerça jamais contre des Sujets dociles & innocents.

Tous les désastres arrivés à la nation Juive dans l'espace de quinze cents ans, *Voltaire* les réunit sous un seul point de vue, & il appelle cela le tableau de la nation Juive. C'est comme si on réunissoit sous un seul point de vue les brigandages de *Romulus*, les révolutions des *Tarquins*, les factions des *Gracques*, les

fureurs de *Sylla*, les proſcriptions des *Triumvirs*, les maſſacres continuels de preſque tous les Empereurs depuis *Ceſar* juſqu'à *Conſtantin*, les trois ou quatre ſaccagements de Rome juſqu'à la ruine entiere de l'Empire, & qu'on dît que c'eſt-là le tableau de l'eſprit & du caractere du Peuple Romain. Le tableau ſeroit-il bien fidéle ?

CHAPITRE DIX-HUITIEME.

Des Conciles.

NOus venons de voir les Eſſais de Mr. *de Voltaire* pour combattre & contredire les Divines Ecritures ; & en affoiblir l'autorité. Nous allons voir maintenant les tentatives qu'il fait pour décréditer l'Egliſe, ſon Autorité, ſes Miniſtres, ſon Gouvernement, & ſes Uſages les plus reſpectables.

D'abord il ne trouve rien de plus mal imaginé que les Conciles. Il

eſt ſurpris qu'on ait eu l'imprudence d'en aſſembler, pour décider des Dogmes les plus importants du Chriſtianiſme. Il regarde les Conciles comme la ſource de toutes les diviſions & de tous les troubles dont les Chrétiens ont été agités. Il aſſure que *ſi l'on eût abandonné ces Dogmes aux Grammairiens, l'Egliſe eût été dans une paix inaltérable.*

Hiſt. Générale ch. 7.

Ainſi, ſelon ſa penſée, l'Egliſe eût été dans une paix inaltérable, ſi l'on avoit laiſſé à *Arius* la liberté de détruire le Dogme de la Divinité de Jeſus-Chriſt, à *Neſtorius* de traiter d'abſurdité le Myſtere de l'Incarnation, à *Pélage* d'anéantir la grace, & le Dogme du Péché originel, aux Manichéens d'enſeigner leur polythéiſme ou leurs deux principes, & de nier le libre arbitre, &c.

Mr. *de Voltaire* trouve que cela auroit bien mieux valu que les ſoins que ſe donnoient les Conciles pour proſcrire les erreurs, & pour conſerver dans toute ſa pureté le dépôt de la foi. L'Ecriture nous dit bien,

qu'il ne doit y avoir qu'un Dieu, *une* Foi, un Baptême, un Troupeau, un Pasteur. Mr. *de Voltaire* n'est point de cet avis-là. Il croit qu'il seroit plus sage de laisser à chacun la liberté de dire, de croire, d'enseigner tout ce qu'il voudra. Ce seroit, dit-il, le moyen d'avoir une paix inaltérable. Il faut avouer, qu'en suivant cette belle idée, nous aurions bientôt un Christianisme d'une espece toute nouvelle. Ephes. 4. Joan. 10.

Il nous donne assez à entendre, qu'en ce qui regarde les affaires de la Religion, les Payens furent bien plus heureux que les Chrétiens. » De pareils troubles, dit-il, n'avoient » point été connus dans le paganis» me. La raison en est que les Payens » n'avoient point de Dogmes ; & que » les Prêtres des Idoles, encore moins » les Séculiers, ne s'assemblerent ja» mais juridiquement pour disputer. » Hist. Générale ch. 7.

Voilà une comparaison entre le Christianisme & le Paganisme qui est bien juste, bien décente, & bien digne de *Voltaire*. Ceux qui consa-

croient les adulteres de *Jupiter*, les proſtitutions de *Venus*, les fureurs de *Mars*, les vols de *Mercure*, l'humeur acariâtre de *Junon*, n'avoient pour leur Religion que les ſentiments qu'elle méritoit. Ils ne devoient guere s'intéreſſer pour des fables groſſieres, qui choquoient le bon ſens, ou pour des Divinités auxquelles les honnêtes gens auroient été bien fâchés de reſſembler. *Voltaire* veut-il que les Chrétiens regardent auſſi leur Religion, comme les Payens regardoient la leur? S'applaudira-t-il encore de cette heureuſe comparaiſon?

Enfin il conſidere d'un même œil, & il déteſte comme également funeſtes, tous les partis; les Catholiques qui défendoient la pureté de leur foi, & les Hérétiques qui s'efforçoient de l'altérer.

» Toutes ces diſputes, dit-il, ex» citérent des ſéditions. Un parti ana» thématiſoit l'autre. La faction do» minante condamnoit à l'exil, à la » priſon, à la mort, & aux peines » éternelles après la mort, l'autre

»faction, qui s'en vengeoit à son tour »par les mêmes armes. » On voit que Mr. *de Voltaire* parle de la Religion en homme très-neutre.

Il ne suffit pas d'avoir beaucoup d'esprit pour bien traiter les matiéres de Religion ; il faut outre cela les avoir étudiées avec beaucoup d'application : il faut avoir une connoissance profonde des Divines Ecritures ; être bien convaincu du respect qu'elles méritent, & bien instruit de la maniere dont procéde l'Eglise dans les décisions de foi. Sans cela on s'expose à donner des erreurs grossieres, pour des pensées justes & & raisonnables. Si Mr. *de Voltaire* savoit sa Religion, auroit-il la témérité d'avancer, comme il le fait, que les Dogmes de la consubstantialité du Verbe, de l'unité de Personne en Jesus-Christ, &c. sont *des disputes de mots, des querelles de Sophistes, des questions que forma la curiosité humaine ?* N'auroit-il pas compris que toute l'œconomie de la Religion Chrétienne est nécessairement ap-

puyée ſur ces Dogmes eſſentiels, & que les regarder comme des points frivoles ou indifférents, c'eſt renverſer cette Religion même?

Il oſe blâmer la coutume de tenir des Conciles. Mais par quelle autorité, ou par quelle raiſon oſe-t-il la blâmer? Ne doit-il pas ſavoir que cette coutume a été introduite par les Fondateurs de la Religion, par les Apôtres eux-mêmes formés & inſtruits par Jeſus-Chriſt? L'homme qui a un eſprit juſte & ſolide, qui joint à cette juſteſſe & à cette ſolidité la ſcience des Divines Ecritures, & qui ſait la maniere dont on procéde dans les Conciles, ne trouvera rien que de Divin dans la Religion, il ne verra rien que de très-ſage dans la conduite que tient l'Egliſe pour décider des points qui appartiennent à la Religion. Mais la témérité impudente des Philoſophes ne lui donnera jamais que de l'horreur & de l'indignation.

La Religion chrétienne a pour Auteur la Sageſſe éternelle, le Verbe

de Dieu, le Fils éternel de Dieu, annoncé & promis au monde par une ſuite de Prophéties non interrompue pendant quatre mille ans, & fait homme au temps marqué dans les Conſeils de Dieu. Tout eſt donc néceſſairement divin dans cette Religion; ſes myſteres, ſes dogmes, ſes maximes, ſon gouvernement, ſon autorité, ſon langage même, ſes jugements, ſes déciſions. Tout y eſt donc néceſſairement divin, ou émané de l'autorité divine, ou fondé ſur l'autorité divine. Il ne peut donc rien y avoir d'arbitraire; il n'y a donc rien qui ſoit abandonné aux ſentiments, aux opinions, aux jugements des particuliers. Il doit donc y avoir une ſoumiſſion & une uniformité parfaite, conſtante & univerſelle dans la Foi, & dans le langage, dans les objets de la créance, & dans les expreſſions que l'on doit employer.

C'eſt pour conſerver cette uniformité & cette ſoumiſſion que ſe ſont tenus les Conciles, c'eſt-à-dire ces aſſemblées générales des Pontifes,

des Evêques, des Pasteurs, des Ministres de la Religion, lorsque des particuliers ont voulu introduire des nouveautés, ou changer & altérer quelque chose dans les points de créance, dans le langage, dans les expressions. Rien de plus respectable que les jugements que portent ces augustes assemblées.

1°. Ces jugements sont revêtus de la plus grande autorité que l'homme puisse connoître sur la terre, parce que ces Ministres *sont etablis par l'Esprit Saint pour régler & gouverner l'Eglise*; parce que le divin Législateur ordonne que ceux qui n'écouteront pas l'Eglise, & qui ne se soumettront pas à ses décisions, soient regardés comme des Payens, c'est-à-dire, comme des hommes étrangers à la Société Chrétienne; parce qu'il déclare qu'on doit avoir pour leur parole le même respect qu'on auroit pour la sienne, & que ce seroit un crime égal de les mépriser, ou de le mépriser lui-même, & de mépriser son Pere.

Act. 20.

Math. 18.

2°. Ces jugements ſont portés d'un ton de Majeſté inconnu dans tous les Tribunaux humains: c'eſt au nom de Dieu que parlent les Pontifes dans les Conciles. Ils prononcent comme collegues & aſſociés de l'Eſprit Saint. *Il a paru bon au Saint Eſprit & à* Act. 15.
nous d'ordonner, &c viſum eſt Spiritui Sancto & nobis. Ainſi parlent les Apôtres dans le premier Concile; ainſi parlent encore leurs ſucceſſeurs. A-t-on jamais vu cette Majeſté dans les Tribunaux humains?

3°. Ces jugements ſont prononcés par des Juges infaillibles, leſquels ne peuvent jamais dans ces aſſemblées générales ni enſeigner l'erreur, ni décider en faveur de l'erreur; parce que Jeſus-Chriſt a promis qu'*il ſeroit* Math. 28.
avec ſon Egliſe juſqu'à la fin des ſiecles; parce qu'il a déclaré que l'en- Math. 16.
fer ne prévaudroit jamais contre elle; parce que ces Juges ſont préſidés, dirigés & inſpirés par le Saint-Eſprit: *Sacroſancta ſynodus Spiritu Sancto congregata.*

4°. Et quand même on n'enviſa-

geroit les Conciles que comme des assemblées formées & dirigées par la sagesse & la prudence humaine, ne devroit-on pas encore avoir le plus grand respect pour leurs jugements & leurs décisions ? Examinez la maniere dont on procede dans ces assemblées.

Des hommes consommés dans l'étude des divines Ecritures, de l'histoire Ecclésiastique, & de la Religion, estimables & respectables par les talents, les lumieres, les mœurs, la vertu ; tels sont ceux qui sont employés pour préparer, éclaircir, discuter les points & les matieres qui doivent être traités dans des congrégations particulieres, avant de les porter à l'assemblée générale où l'on doit décider. Les examens les plus exacts, les plus profonds, les plus réfléchis, pour les choses même qui paroissent d'abord les plus claires & les plus simples ; pour peser & choisir les termes qu'on emploiera dans les décisions ; pour tout prévoir, tout prévenir, tout assurer ; des assem-

blées nombreuſes & fréquentes, où l'*on* fait les rapports de tout ce qui a été préparé & diſcuté ; une liberté entiere de répondre, de combattre & d'oppoſer ; les diſcours les plus éloquents, les plus profonds, les plus lumineux ; la facilité à accorder ou à obtenir des ſuſpenſions, des délais, des renvois, juſqu'à ce que ceux qui doivent prononcer ſoient parfaitement raſſurés, convaincus, & intimement perſuadés ; telle eſt la maniere de procéder dans les Conciles.

Ce n'eſt qu'après ces profonds examens, ces préparatifs, ces précautions, que les Pontifes s'aſſemblent, & qu'ayant de nouveau imploré les lumieres divines, ils portent leurs jugements & donnent leurs déciſions.

Qu'on enviſage donc les Conciles d'abord par les ſeules vues & par les ſeules regles de la ſageſſe humaine, & qu'on me diſe s'il eſt des jugements plus ſûrs & plus reſpectables que ceux que portent des aſſemblées ſi auguſtes, ſi ſages & ſi éclairées. Mais ſi on s'éleve plus haut,

& qu'on les envifage par les vues de la Religion, comme des affemblées préfidées, dirigées, & infpirées par le Saint Efprit, avec quelle refpectueufe vénération recevra-t-on leurs jugements, leurs oracles, leurs décifions! Que Mr. *de Voltaire* a bonne grace de traiter *de difputes de mots, & de querelles de Sophiftes*, ce qui a occupé ces affemblées auguftes; de comparer les intérêts de la Religion Payenne à ceux de la Religion de Jefus-Chrift, & de préférer la fageffe des Prêtres idolâtres à celle des Pontifes Chrétiens!

CHAPITRE DIX-NEUVIEME.

De la Politique attribuée à quelques Papes fur les Matieres de Foi.

IL eft certains Papes dont Mr. *de Voltaire* fait de magnifiques éloges. Cela paroît d'abord affez furprenant. Mais la furprife ceffe, dès qu'on voit le motif qui l'engage à

les louer. Ces Papes qu'il eſtime, qu'il conſidére, à qui il prodigue ſes louanges, ſont préciſément, ceux que des hommes ignorants, ou prévenus, ont accuſés, ou d'avoir favoriſé quelques erreurs, ou de n'avoir pas montré toute la vigueur & la fermeté néceſſaires pour proſcrire certaines erreurs.

»Si on ſe donne la peine de lire »la fameuſe Lettre Paſtorale dans »laquelle *Honorius* n'attribue qu'une »volonté à Jeſus-Chriſt, on verra »un homme très-ſage. *Nous confeſ-* »*ſons*, dit-il, *une ſeule volonté dans* »*Jeſus-Chriſt. Nous ne voyons point* »*que les Conciles ni l'Ecriture nous* »*autoriſent à penſer autrement. Mais* »*de ſavoir ſi à cauſe des œuvres de* »*divinité & d'humanité qui ſont en* »*lui, on doit entendre une ou deux* »*opérations, c'eſt ce que je laiſſe aux* »*Grammairiens, & ce qui n'importe* »*guere.*» En faiſant de ce Pape un Hérétique Monothélite, Mr. *de Voltaire* l'appelle *un Pontife très-judicieux.*

Hiſt. Générale ch. 7.

Adrien I. eſt un des plus grands hommes qui ait rempli le Siége Pontifical. *Voltaire* le loue beaucoup ſur la conduite qu'il lui attribue, *au* ſujet du culte des images, & de l'addition *Filioque* au Symbole de Nicée.

» Ce Pape, dit-il, prit un tempé-
» rament politique, qui devroit ſer-
» vir d'exemple dans toutes ces mal-
» heureuſes diſputes. Il laiſſe au temps
» à abolir ou à confirmer un culte
» encore douteux. Il appaiſe la diſ-
» pute en ne décidant rien. Il traite
» en un mot les affaires ſpirituelles
» en Prince, & trop de Princes les
» ont traitées en Evêques. »

Il dit que *Jean* VIII. ne croyoit pas que le Saint Eſprit procédât du Pere & du Fils ; & enſuite il fait ſon éloge. Il aſſure que ce Pape ſe conduiſit avec beaucoup de prudence & de ſageſſe dans les déférences qu'il eut pour le Schiſmatique *Photius*.

On voit par-là que les louanges que *Voltaire* donne à ces Pontifes ſont bien ſuſpectes ; je vais faire voir

que les accusations qu'il leur intente sont bien fausses.

Il n'est personne aujourd'hui qui n'ait oüi parlé du Pape *Honorius*, & de sa fameuse Lettre au Patriarche Monothélite de Constantinople. Ce Pape dit bien qu'il confesse une seule volonté en Jesus-Christ, c'est-à-dire, une seule volonté humaine, & non pas deux volontés humaines, comme les éprouvent si souvent les enfants d'*Adam*. Jesus-Christ n'a pas eu une volonté humaine qui porte au bien, & une volonté humaine qui porte au mal. Voilà tout ce qu'a voulu dire ce Pape, & tout ce qu'il a dit en effet.

V. la Lettre dans Baron.

Cela est démontré par les textes de sa Lettre même. *Le Verbe*, dit-il, *s'est uni à la nature humaine, telle qu'elle étoit avant le péché, & non pas telle qu'elle fut après avoir été corrompue par le péché. Le Sauveur n'a pas éprouvé dans ses membres*, comme nous l'éprouvons nous-mêmes, *une loi, c'est-à-dire, une volonté contraire à la loi, c'est-à-dire, à la volonté de l'esprit.*

Après une explication auſſi claire & auſſi authentique, Mr. *de Voltaire* peut-il accuſer *Honorius* d'avoir été Monothélite ? & peut-il lui donner de ſi grandes louanges ?

Ce qui regarde le Pape *Adrien* eſt encore plus aiſé à expliquer. Il décide bien clairement le point conteſté, en réfutant avec beaucoup de force toutes les raiſons qui étoient rapportées dans les Livres Carolins contre le culte des images. Quoique ces Livres fuſſent ſous le nom de l'Empereur lui-même, à qui le Pape avoit tant d'obligation, il n'en montra pas moins de fermeté à défendre le Dogme.

Quant à l'addition *Filioque*, le Pape *Leon* III. ne l'admit point dans l'Egliſe Romaine, quoique tout l'Occident l'eût déjà admiſe. Cela ne doit point ſurprendre. L'Egliſe Romaine eſt de toutes les Egliſes celle qui conſerve le plus fidélement les uſages anciens, & qui admet plus difficilement les nouveaux, quelque louables qu'ils ſoient. Il ſera bon de

remarquer ici une nouvelle erreur de *Voltaire*. La réponse du souverain Pontife à l'Empereur est de l'an 809 ; & *Voltaire* l'attribue au Pape *Adrien*, qui étoit mort il y avoit déjà quinze années. C'est le Pape *Leon* qui la donna. Jugez si l'on peut être bien instruit avec un Historien aussi exact. *Voyez encore sur ces mêmes matieres le Tom. 2. chap. du Schisme des Grecs.*

Jean VIII. dont *Voltaire* loue tant la sagesse & la prudence, a été condamné par tous les Ecrivains, pour avoir trop facilement absous des Censures le Patriarche *Photius*. C'est lui qui a été, à ce qu'on croit, appellé la Papesse *Jeanne*, à cause de son peu de fermeté. On a blâmé sa foiblesse, on n'a jamais condamné sa foi. Il est démontré par les actes même du faux Concile que *Photius* tint à Constantinople, que ce Patriarche falsifioit les Lettres du Pape *Jean* VIII. C'est sur une de ces Lettres falsifiées, que ce Pontife est accusé d'avoir traité de blasphême le Dogme de la procession du Saint-Esprit.

L'accusation est-elle bien autorisée? *Voltaire* est-il bien véridique?

CHAPITRE VINGTIEME.

Des Sectes Persécutantes.

IL est sans doute affreux que les querelles de Religion aient fait répandre tant de sang chrétien. Mais c'est une injustice bien criante dans *Voltaire* d'en rejetter toujours l'odieux sur l'Eglise Catholique. Il parle sans cesse de la douceur raisonnable de la tolérance, & des injustes rigueurs des persécutions. Mais ce n'est qu'en faveur des Hérétiques & des libertins qu'il parle. On peut lui applaudir dans une assemblée d'impies, plus empressés à déchirer la Religion qu'à chercher la vérité. Des lecteurs judicieux ne verront dans ses Ecrits que des déclamations insensées, des sophismes odieux, des faits altérés.

Les Etats Chrétiens ont vû souvent

vent couler des rivieres de ſang, il eſt vrai. C'eſt qu'il y a eu ſouvent, ou des ſectaires furieux, qui ſoulevoient les Peuples contre l'Autorité légitime, ou des rebelles hardis, qui ont oſé, les armes à la main, renverſer les anciennes loix, & traiter d'égal avec leurs Souverains. C'eſt ce qu'ont fait les Huguenots en France, les Anabatiſtes & les Luthériens en Allemagne, les Puritains en Ecoſſe, les Calviniſtes dans les Païs-Bas. Il y a eu quelquefois de ſanglantes exécutions; c'eſt qu'il y a eu de temps en temps de grands crimes, & de grands criminels. Enfin on ne peut enviſager qu'avec horreur ce qui s'eſt paſſé en certains ſiecles, où une barbarie plus que gothique étoit univerſelle, ſoit dans les Tribunaux, ſoit dans les Armées, ſoit dans les Cours, & influoit juſques ſur les Miniſtres de la Religion. Ce qui eſt arrivé alors de repréhenſible & de condamnable, doit être moins attribué à la Religion, qu'à la barbarie des mœurs du ſiecle.

Nous ne rapporterons pas ici les paroles même de *Voltaire*. Ce fiel dont son ame est remplie contre l'Eglise Catholique se distille dans tous ses Ouvrages. On le retrouve partout. Trois ou quatre observations fort courtes suffiront pour en prévenir les impressions funestes.

1°. Les Princes sont les protecteurs & les défenseurs de l'Eglise. Ils doivent arrêter par le frein des loix tous ceux qui troublent la paix de l'Etat; & ils sont étroitement obligés de punir les crimes de rébellion, qui en entraînent toujours tant d'autres; & les crimes d'impiété, qui outragent & qui bouleversent la Religion.

2°. La France, l'Allemagne & les Païs-Bas ont été les plus grands théatres des guerres de Religion. Les *Ziska*, les *Poggebrack*, les *Coligny*, les *Nassau* ont été les principaux personnages qui ont paru sur ces théatres. Mais ils n'ont jamais été autorisés, ni par le droit naturel, ni par la Religion, à lever des armées pour

faire la guerre à leurs légitimes Souverains, & pour défendre leurs sectes.

3°. Il y a eu autrefois en France contre les *Albigeois* des expéditions où la justice étoit accompagnée de trop de cruauté. Ces *Albigeois* étoient des rébelles, des scélérats, des impies, il est vrai; mais leurs Juges & leurs vainqueurs furent souvent des barbares. La Religion ne prêche que la douceur, & a en horreur les violences. Mais elle oblige les Souverains & les Magistrats à prendre des voies efficaces pour arrêter l'impiété, & empêcher la séduction. C'est entre ces deux principes de direction qu'on doit toujours marcher.

Ultrà citràque nequit consistere rectum.

4°. Un petit nombre d'Hérétiques ont été condamnés au feu sous les regnes de *François* I. & de *Henri* II. Un moindre nombre encore périt par le même supplice en Espagne & en Italie. Les regnes de *François* I. & de *Henri* II. ne furent point troublés par les guerres civiles. L'héréfie

n'osa se montrer à découvert, ni en Espagne, ni en Italie, ni dans le Comté de Bourgogne. Ce fut l'effet de ce que Mr. *de Voltaire* appelle du nom de persécutions barbares, & contre lesquelles il ne cesse de faire ses furieuses déclamations. Mais les guerres de Religion ont fait périr plus de trois millions d'hommes en Allemagne, & ont désolé pendant près d'un siecle toutes ses Provinces ; la France en a perdu plus de deux millions, & a été dévastée pendant plus de trente ans pour la même cause ; les Païs-Bas ont été inondés de sang pendant cinquante ou soixante années pour les mêmes raisons. Voilà les suites de la foiblesse, des ménagements, & sur-tout de la tolérance qu'on demande. Comparez & jugez.

5°. Les Catholiques se sont quelquefois portés à des cruautés affreuses contre les Hérétiques. Mais il faut observer : 1°. Qu'elles n'ont jamais égalé celles de *Ziska* en Bohême, du Baron des *Adrets* en France, des Anabatistes en Westphalie, & de

fant d'autres chefs barbares en Allemagne, en France, & dans les Païs-Bas. 2°. Que les Catholiques ne s'y porterent presque jamais qu'après avoir vû leurs Ministres & leurs Prêtres massacrés, ou leurs Eglises, leurs Autels, leurs Tabernacles pillés, brulés, & profanés. 3°. Qu'elles n'étoient point accompagnées du crime de rébellion contre les légitimes Souverains, comme l'étoient presque toujours celles des Hérétiques. Je ne parle point ici de la Ligue, dont la Religion fut le prétexte & dont l'ambition fut la véritable cause. J'en parlerai dans la suite.

6°. Le Protestantisme quoique établi par la rébellion, & par la force des armes, n'a jamais été poursuivi en France avec autant de violence, que l'on en a employé en Allemagne, en Angleterre, en Danemarc, en Suéde, pour en exterminer la Religion Catholique. Ce n'est cependant qu'à la Religion Catholique que *Voltaire* donne sans cesse le titre odieux de persécutrice.

C'eſt par ces principes qu'on doit décider de ce qui mérite le nom de perſécution & de violence, & de ce qui ne doit être regardé que comme un acte de juſtice ou une légitime punition. *Voltaire* ne les a pas ſuivi ces principes. Avec lui toutes les rébellions des Hérétiques ſont juſtifiées, leurs violences excuſées, leurs barbaries palliées ou ſupprimées ; tout ce que les Catholiques ont fait par repréſailles, ou pour une juſte défenſe, eſt outré & envenimé ; toutes les démarches des Souverains & des Supérieurs légitimes déſaprouvées, condamnées, déteſtées.

L'homme qui penſe gémira des malheurs de la Religion & du genre humain. Il aura en horreur les moyens que les ſectaires ont employés pour s'établir, & ceux que les Princes ont été forcés de prendre pour les réprimer. Mais il ne trouvera qu'infidélité, injuſtice, calomnie & partialité dans la maniere dont *Voltaire* oſe en parler.

CHAPITRE VINGT-UNIEME.

Des Offrandes consacrées par le motif de Religion.

MR. *de Voltaire* voudroit bien guérir les Chrétiens de la superstition des sacrifices & des offrandes qu'on fait à la Divinité, & de certains exercices de piété prescrits ou autorisés par la Religion. Il employe pour cela le secours d'une légere allégorie, & c'est sous le nom du sage *Socrates* qu'il se couvre pour dévoiler ses horribles sentiments. Mélang. ch. 78. Socrates

» Le moule est-il cassé, demande-» t'il, de ceux qui aimoient la vertu » pour elle-même, un *Confucius*, un » *Pythagore*, un *Socrates*? Il y avoit » de leur temps des foules de dévots » à leurs pagodes, qui couroient les » pélerinages, les Mysteres, & qui » se ruinoient en offrandes. Les macé-» rations étoient en usage; les Prêtres » de Cibéle se faisoient châtrer, pour

» garder la continence. D'où vient que » parmi tous ces Martyrs de la su» perstition, l'antiquité ne compte pas » un seul grand homme, un sage? »

Après cela il introduit deux Athéniens dévots, à qui le sage & religieux *Socrates* démontre qu'on peut bien avoir de très-belles moissons sans donner de l'argent aux Prêtres de Cérès, ou de très-beaux fruits, sans faire d'offrande à Pomone, & qu'il suffisoit de remercier le Souverain Etre qui fait tout.

Pour achever de les convaincre, il leur fait voir que ce n'est que l'intérêt qui a fait naître l'usage des offrandes; que les hommes du commun n'y prennent pas garde, mais qu'il n'est aucun Philosophe qui ne l'apperçoive aisément. Est-ce aux Payens ou aux Chrétiens que Mr. *de Voltaire* a voulu donner des leçons de sagesse, pour les garantir de la superstition?

Un Philosophe sage reconnoîtra sans peine, & il approuvera toujours l'esprit de religion & de piété qui a

donné naissance aux Sacrifices & aux Offrandes. Il les regardera toujours comme un juste hommage que la créature rend au Créateur. Ces Sacrifices & ces Offrandes doivent, selon leur institution, être employés à la décoration & à la splendeur du Culte Divin, & alors c'est un acte de religion ; ou à l'entretien des Ministres, & c'est un acte de justice ; ou au soulagement des pauvres, & c'est alors un acte de charité.

L'usage des Offrandes & des Sacrifices a été dans toutes les Religions. Il a toujours été approuvé par les sages, & toujours condamné par les libertins.

Il y a toujours eu & il y aura toujours des abus jusques dans les choses les plus saintes. Mais c'est l'abus qu'il faut blâmer, & non pas les choses elles-mêmes. On dira peut-être que *Voltaire* ne blâme ici que les superstitions payennes. *Voltaire* mépriseroit fort celui qui s'arrêteroit aux termes de l'allégorie & qui n'en saisiroit pas le sens. L'application en est

assez facile aux plus saints usages des Chrétiens. Et il y a certainement plus d'impiété que d'imprudence dans l'allégorie.

CHAP. VINGT-DEUXIEME.

Du Célibat de Religion.

PResque tous nos Philosophes modernes vivent dans le célibat. Et ils s'accordent presque tous à condamner le célibat que la Religion consacre & autorise. Ils ne trouvent rien de plus déraisonnable que ce célibat, rien de plus préjudiciable à un Etat, rien de plus digne de l'attention des Philosophes & des Souverains. Ainsi ils vous disent hardiment d'un célibataire qui l'est par religion :

Sixieme Discours Philos.

> Quel bien fait-il au monde ?
> Malgré la sainteté de son auguste emploi,
> C'est n'être bon à rien, de n'être bon qu'à soi.

Mais ces sages n'ont-ils pas à craindre qu'on leur demande aussi à eux-

mêmes *quel bien ils font au monde ?* Ne pourroit-on pas dire d'eux, comme ils le disent des célibataires de la Religion, *que c'est n'être bon à rien, de n'être bon qu'à soi ?*

Il est vrai que plusieurs pourroient répondre, qu'ils savent bien se mettre à couvert de ce reproche. On sait assez que leur vertu n'est pas fort rigide. Mais un engagement autorisé par les loix ne seroit-il pas bien plus décent pour la Philosophie, & bien plus utile à l'Etat ? Des amours errans & incertains ne lui sont-ils pas encore plus préjudiciables que le célibat de la Religion ? Y a-t-il quelque chose qui arrête plus la population ?

Les Empereurs Romains furent obligés de faire des loix contre les célibataires qui n'avoient de l'éloignement pour le mariage, que parce qu'ils s'accommodoient mieux d'une volupté libertine. Quel avantage pour l'Etat, si on portoit aujourd'hui de semblables loix contre les Philosophes modernes, & contre ceux qui suivent leurs maximes, leurs exemples ! Il n'est

point de grande Ville qui ne vît bientôt de nouvelles familles se former par milliers.

Mais portons nos vues plus haut. Envisageons les choses par des endroits plus respectables & plus sacrés. Comment le souvenir du baptême qu'il a reçu, & le respect dû au Divin Auteur de la Loi Chrétienne n'ont-ils pas arrêté la plume de *Voltaire*, lorsqu'il a osé répandre un ridicule impie sur le célibat Evangélique ? Le détour qu'il prend fait voir qu'il sent lui-même toute l'horreur de ce sentiment. Il tâche de l'envelopper & de la couvrir. Mais cette enveloppe légere ne dérobe presque rien à ce que lui suggere l'impiété.

Matth. ch. 19. Jesus-Christ nous dit dans son Evangile : Il y en a qui sont forcés à un célibat cruel par l'inhumanité de leurs tyrans. Il y en a qui s'engagent volontairement à un célibat de piété, pour se rendre plus dignes du Royaume des Cieux. Que ceux qui seront capables de ces efforts généreux, les fassent. Loin de respecter ce Conseil

Divin, *Voltaire* ne repréſente que comme un miſantrope extravagant celui qui inviteroit les autres hommes à ſuivre le conſeil de Jeſus-Chriſt. Il voudroit en faire regarder la pratique comme déraiſonnable, injuſte, impoſſible. Voici comment il en parle dans ſes diſcours Philoſophiques.

Le Ciel nous fit un cœur, il lui faut des deſirs.
Des ſtoïques nouveaux le ridicule maître
Prétend m'ôter à moi, me priver de mon être.
Dieu, ſi nous l'en croyions, ſeroit ſervi par nous,
Ainſi qu'en ſon ſerrail un Muſulman jaloux
Qui n'admet près de lui que ces monſtres d'Aſie,
Que le fer a privés des ſources de la vie.

Quelle gloſe affreuſe ſur un texte divin, ſur un conſeil évangélique! Voilà les excès dont ſont capables les Libertins qui ſe nomment Philoſophes. Malgré leur attention à s'envelopper, à ſe tenir cachés, il faut

cependant que l'horreur de leurs principes, la noirceur de leurs ames, le révoltant de leur impiété échappe toujours par quelque endroit. Rien ne leur est plus odieux que les vertus évangéliques ; & plus ces vertus sont pures, courageuses & sublimes, plus elles leur deviennent odieuses.

Ce maître ridicule dont parle ici *Voltaire*, c'est Mr. *Pascal* ; & Mr. *Pascal* ne fait que répéter les paroles de Jesus-Christ. Mais c'est-là le ton de la Philosophie moderne, de traiter de ridicule ce que Jesus-Christ conseille, ce que les Apôtres & tant de grands hommes, & de grands Saints ont courageusement pratiqué, ce que les hommes animés de l'esprit évangélique conseilleroient à quelques ames privilégiées. Car le célibat n'est pas un précepte de l'Évangile. C'est un conseil qui ne regarde qu'un petit nombre de Chrétiens plus courageux & plus parfaits.

Enfin *Voltaire* trouve fort mauvais que ceux qui sont destinés au culte & aux ministères de la Reli-

gion vivent dans le célibat *évangélique*.

Mais pourquoi refuse-t-il pour le bien de la Religion, ce que les Princes exigent pour le bien de leurs armées? Un Prince qui n'a pas dans ses Etats mille célibataires de Religion, entretient plus de cent mille hommes qui sont forcés au célibat par la profession des armes. Il ne convient pas de desaprouver ce que les Princes ordonnent; mais il convient encore moins de desaprouver ce que Jesus-Christ conseille, & ce qu'ordonne l'Eglise. Il y auroit une témérité punissable dans le premier cas. Dans le second il y a une impiété qui doit faire horreur.

Les réflexions que fait *Voltaire* sur le même sujet en divers endroits de son Histoire, sont dans le même esprit que les conseils qu'il donne en qualité de Poëte Philosophe. Il n'y a pas plus de sagesse dans les unes, que de décence dans les autres.

» Il n'est point de Royaume, dit- Hist. Générale
» il, où l'on n'ait souvent proposé ch. 117.

» de rendre à l'Etat une partie des » citoyens que les Monaſtères lui en- » levent. Mais ceux qui gouvernent » ſont rarement touchés d'une utilité » éloignée, quand elle eſt balancée » par les difficultés préſentes. »

A cette propoſition on pourroit en oppoſer une autre qui ſeroit bien plus avantageuſe encore. Je l'ai déjà inſinuée. Ce ſeroit de faire une loi, qui obligeât tous les célibataires libres & nubiles de ſe rendre utiles à l'Etat. Il n'y auroit pas alors une année où il ne ſe fît en France au moins vingt mille mariages de plus qu'il ne s'en fait. Paris ſeul peupleroit bientôt une partie de nos Colonies déſertes ; & le nombre des perſonnes débauchées de l'un & de l'autre ſexe diminuant toujours, à quel point n'iroit pas la population ? *Mais*, dit Mr. *de Voltaire*, *ceux qui gouvernent ſont rarement touchés d'une utilité éloignée, quand elle eſt balancée par les difficultés préſentes.* Je ne vois pas quelles ſont ces difficultés. Je vois ſeulement qu'il y auroit alors

moins de libertinage, & plus de mœurs.

Les Philoſophes qui veulent réformer le monde, portent toujours leurs premieres vues ſur la Religion. Que ne les portent-ils auſſi ſur le luxe ! Il y a à Paris cent mille domeſtiques, hommes jeunes & pleins de force, qui étant célibataires, ſont comme perdus pour l'Etat. Quelle matiere de réforme ! Quelle acquiſition à faire pour l'Etat ! Dira-t-on que leur condition exige qu'ils ſoient libres ? Je répondrai que le ſervice de la Religion exige encore bien plus, que ſes Miniſtres le ſoient auſſi.

» Une femme, dit encore cet Ecri» vain penſant, une femme qui nour» rit deux enfants, & qui file, rend » plus de ſervices à la patrie, que » tous les Couvents n'en peuvent ja» mais rendre. »

On doit avouer auſſi qu'un artiſan qui a un métier, un négociant qui fait un grand commerce, un Magiſtrat qui remplit bien une charge, rendent plus de ſervices à la patrie

que tous les Philosophes réformateurs, dont le monde est rempli maintenant. Le ton hardi & décisif ne suffit pas pour régler un Etat; il faut encore des lumieres étendues, & une sagesse pénétrante. Nos Philosophes montrent bien que la hardiesse ne leur manque pas. Mais ont-ils le reste, c'est-à-dire, les lumieres & la sagesse?

» La politique semble exiger qu'il » n'y ait pour le service des Autels, » & pour les autres secours, que le » nombre nécessaire. L'Angleterre, » l'Ecosse & l'Irlande n'en ont pas » vingt mille. La Hollande qui con» tient deux millions d'habitants n'a » pas mille Ecclésiastiques. »

Il étoit bien naturel que les Anglois & les Hollandois ayant réformé la Religion, ils réformassent aussi les Ministres de la Religion. Mais nous qui respectons encore les Conseils évangéliques, qui admettons sept Sacrements, qui reconnoissons une hiérarchie établie par Jesus-Christ, nous sommes obligés d'avoir un plus

grand nombre de Ministres. J'avoue bien qu'il y en a d'inutiles parmi eux. Mais y a-t-il quelque société humaine où il n'y ait pas quelque membre inutile? Quand on parle de réforme, il ne faut jamais séparer la Religion de l'Etat. C'étoit la pensée d'*Henri* IV. C'est celle de tous les sages. Mais ce n'est pas celle des Philosophes modernes.

Il y a de la différence entre penser à l'Angloise, & penser à la Catholique. Mr. *de Voltaire* a beaucoup de goût pour la maniere de penser des Anglois, & quelquefois sur les matieres les plus délicates. Nous en verrons les preuves dans le Chapitre qui suit.

CHAP. VINGT-TROISIEME.

De la Subordination.

QUe penseront l'homme citoyen, le sujet fidéle, le politique sage de ce que raconte avec affectation

Mr. *de Voltaire* du ſuccès des guerres civiles d'Angleterre ; des louanges qu'il donne à certaines rébellions, & à certains rébelles plus fameux ; des maximes qu'il rapporte & qu'il approuve, ſur l'égalité entre tous les hommes ; de ce qu'il dit des terreurs du deſpotiſme, & des douceurs de la liberté ? Tout cela eſt-il bien propre à entretenir les ſentiments de ſoumiſſion dans les Sujets, & la paix dans les Etats ?

La Loi Chrétienne nous ordonne de reſpecter les Souverains, de payer fidellement les impôts, de nous ſoumettre aux Loix ; de remplir tous ces devoirs, non par un eſprit de crainte, mais par principe de conſcience, de les remplir envers les maîtres même qui ſeroient les plus fâcheux. On ne trouvera pas chez nos Philoſophes réformateurs des régles ſi ſages, & ſi propres à maintenir l'ordre, l'union, la tranquillité & la paix dans la Société. Voici la maniere dont Mr. *de Voltaire* parle des guerres civiles d'Angleterre.

§. I.

»Le fruit des guerres civiles de »Rome a été l'esclavage. Celui des »troubles d'Angleterre la liberté. La »nation Angloise est la seule de la »terre qui soit parvenue à régler le »pouvoir des Rois en leur résistant. »C'est dans des mers de sang qu'elle »a noyé l'idole du pouvoir despoti»que. Les autres nations n'ont pas »moins versé de sang qu'eux; mais »ce sang qu'elles ont répandu pour »la cause de leur liberté n'a fait que »cimenter leur servitude.»

Qu'est-ce que les Peuples apprendront par ces contrastes frappants, ces grandes images, ces expressions si fortes de Mr. *de Voltaire?* Qu'est-ce qu'ils doivent en conclure? C'est qu'il faut résister aux Rois, pour venir enfin à bout de régler leur pouvoir: c'est qu'il ne faut pas craindre de faire couler des fleuves de sang, pourvû qu'on y puisse noyer leur despotisme: c'est que la liberté ne peut être le fruit que de ces horribles car-

nages. Tous ces beaux principes sont-ils bien dignes d'un Philosophe & d'un Chrétien ?

Mais examinons un peu plus en détail tout ce qu'avance ici Mr. *de Voltaire*. Quelles sont donc ces guerres dont il admire avec extase les succès ? Ce sont celles qui se firent contre *Charles* I. le plus doux & le plus modéré des Princes, qui le conduisirent jusques sur l'échaffaut, qui mirent sur son Trône & en sa place un homme de rien, à qui de grandes qualités ne servirent que de moyen pour commettre heureusement les plus grands crimes, & qui remplirent toute l'Europe d'étonnement & d'horreur. Ce sont ces guerres qui se renouvellant quarante ans après avec le fanatisme, ont enfin entiérement chassé du Royaume les Princes qui en étoient les seuls & légitimes héritiers. Voilà ce que Mr. *de Voltaire* loue & admire.

Venons maintenant à un autre point. Est-il bien vrai que la liberté ait été le fruit de ces guerres civiles?

Je remarque d'abord que le Parlement d'*Angleterre* avoit autant d'autorité sous les regnes du dernier *Edouard* & de *Jacques* I. qu'il en a eu ensuite sous les deux Reines *Stuarts* & sous les Princes de la Maison d'Hannovre. Je remarque encore que le Peuple Anglois a été pendant ces deux derniers regnes incomparablement plus vexé par les impôts, qu'il ne l'avoit été sous les regnes qui précédérent les guerres civiles. En quoi consiste donc cette liberté acquise par tant de sang ?

Il nous dit enfin que c'est en résistant à ses Rois que la nation Angloise est parvenue à régler leur pouvoir. Mais quel droit avoit donc cette nation de résister à *Charles* I. & de lui faire couper la tête ? Quel droit avoit-elle de chasser *Jacques* II. & de deshériter *Jacques* III ? Que l'on consulte sur cela la raison & la conscience. N'est-il pas bien étonnant que Mr. *de Voltaire* né François, & écrivant en France, ose proposer & louer de pareils attentats ?

§. II.

Pour faire connoître sa maniere de penser sur les rébellions, je ne parlerai que de celle de Hollande, & de celle d'Angleterre. Il n'est pas assez imprudent pour s'exprimer bien clairement. Mais tout ce qu'il loue, ou qu'il blâme ; tout ce qu'il approuve, ou qu'il censure ; tout ce qu'il admire, ou qu'il déteste, ne tend qu'à justifier la rébellion. Il ne laissera entrevoir que par un mot les heureux effets de la rébellion. Il se contentera de faire remarquer que c'est-là la vraie époque de la liberté Angloise. Il représentera les Hollandois comme de pauvres pêcheurs, simples dans leurs mœurs, devenus depuis la rébellion une des plus redoutables Puissances de l'Europe. Après cela peut-on, selon *Voltaire*, regarder la révolte contre le Souverain comme un crime si odieux ? Avec de tels succès, ne doit-on pas encore s'en glorifier, & s'en réjouir ? Avec de pareils exemples, ne s'y sent-on pas encouragé & animé ?

Siecle de Louis XIV. c.

Pour

Pour mieux éloigner l'horreur de ce crime, il ne fait presque rien remarquer que de grand, de généreux & de juste dans les démarches des Peuples révoltés, & dans celles de leurs chefs. Il ne voit presque rien que de tyrannique, d'injuste & de méprisable dans celles des Souverains légitimes.

Ainsi *Cromwel*, selon Mr. *de Voltaire*, n'abusa jamais de son pouvoir; il fit respecter les Loix, protégea le Peuple, mit l'Angleterre au plus haut degré de Puissance où elle fût encore parvenue, & mourut avec la réputation d'un grand Roi, qui couvroit les crimes d'un usurpateur. Mais *Charles* I. ne fut qu'un Prince foible, & qui ne fut précipité du Trône que parce qu'il visoit au despotisme. Siecle de Louis XIV.

Le Prince d'Orange *Guillaume de Nassau*, selon Mr. *de Voltaire*, étoit un de ces esprits fiers & profonds, un de ces hommes d'une intrépidité tranquille & opiniâtre, à qui il suffisoit de son mérite, & du secours de ses amis, pour trouver des Sol- Hist. Générale ch. 135.

dats. Proſcrit par *Philippe*, il lui eſt ſupérieur, en ce que pouvant le proſcrire à ſon tour, il abhorre cette vengeance, & n'attend ſa ſûreté que de ſon épée. Mais *Philippe* II. eſt un Prince ſuperſtitieux, hypocrite, cruel, ſanguinaire, voluptueux, & digne d'être mis en parallele avec *Tibere*, plus méchant même que *Tibere*.

Hiſt. Gén. *Charles* Duc de Sudermanie ſouleve la Suéde contre le Roi *Sigiſmond*; il chaſſe tout ce qu'il y a de Sujets fidéles au Souverain légitime; il ſe fait déclarer Roi par une troupe de factieux & de révoltés. *Charles*, dit Mr. *de Voltaire*, n'étoit regardé que comme un uſurpateur par les alliés de *Sigiſmond*. Mais en Suéde, il étoit Roi légitime. Avec Mr. *de Voltaire*, les légitimes Souverains ſont toujours coupables, condamnés, & déteſtés; & les rébelles ſont toujours juſtifiés, loués & admirés.

Il n'y a que l'Hiſtoire, lorſqu'elle eſt sûre, lorſqu'elle eſt écrite ſans paſſion, qui puiſſe nous apprendre à rectifier ces odieuſes déciſions.

§. III.

Nous avons déjà dit dans notre Discours Préliminaire que ces maximes si équivoques & si dangereuses de l'égalité entre tous les hommes, ne devroient jamais être proposées que par des sages, qui en fissent connoître l'étendue & les bornes, l'usage & l'abus; qui fissent bien comprendre en quoi consiste cette égalité, & qui en donnassent une connoissance claire & précise. Sans cela ces maximes ne sont propres qu'à inspirer le fanatisme, la rébellion, & la fureur. Et c'est l'effet qu'elles produisirent, il y a deux siecles, dans la Westphalie, & dans plusieurs autres Provinces d'Allemagne.

Ce sont ces maximes que Mr. *de Voltaire* propose cependant sans précaution & sans ménagements. » Les » Anabatistes, dit-il, développerent » cette vérité dangereuse, qui est dans » tous les cœurs, « c'est que tous les hommes sont nés égaux. Et pour les mieux imprimer dans tous les cœurs, Hist. Générale c. 110.

il ajoute auſſi-tôt : » Il faut convenir » que les demandes faites par les Ana- » batiſtes, & rédigées par écrit au » nom des hommes qui cultivent la » terre, étoient toutes très-juſtes : » mais c'étoit déchaîner des Ours, en » faiſant en leur nom un manifeſte » raiſonnable. «

Nous allons d'abord expliquer ce que c'eſt que l'égalité qui eſt entre tous les hommes, & nous ferons enſuite quelques obſervations ſur les paroles de Mr. *de Voltaire*.

Tous les hommes ſont nés égaux, parce qu'ils ſont tous également ſortis des mains du Créateur, qu'ils en ont tous également reçu la liberté, & la raiſon, qu'ils ſont tous créés pour une même fin, & qu'ils ont tous, chacun dans leur état, le moyen de parvenir à la même fin. Ils ſont tous nés égaux, parce qu'ils ſont tous ſortis d'une même ſouche, & qu'il n'y a pas des hommes de différentes eſpeces, comme l'ont rêvé quelques Philoſophes extravagants, & comme le prétend ſouvent Mr. *de Voltaire*,

Ils sont donc tous également hommes ; & c'est ce qui fait naître dans nos cœurs les précieux sentiments d'humanité, ce qui fait que nous nous intéressons, & que nous devons nous intéresser mutuellement les uns pour les autres. Mais il ne s'ensuit pas de là que tous les hommes soient hommes égaux. C'est ce que Mr. *de Voltaire* n'a pas sçu distinguer. Il a fallu nécessairement de l'inégalité à bien des égards. Il a fallu une inégalité de pouvoir & d'autorité, pour établir & maintenir l'ordre dans le monde. Il a fallu de la différence entre les conditions, pour se procurer & se rendre des services nécessaires & mutuels. Il a fallu des partages de biens, pour entretenir la tranquillité & la paix.

Mr. *de Voltaire* a bien senti que son texte avoit besoin de glose. Il l'a donnée dans ses pensées sur l'administration publique. *Tous les droits naturels*, dit-il, *appartiennent également au Sultan & au Bostangi. L'un & l'autre doivent disposer avec le*

même pouvoir de leurs personnes de leurs familles, & de leurs biens.

Mais il faut avouer que cette glose ne vaut guere mieux que le texte. Car qui est-ce qui pourra décider sûrement de tout ce qui appartient au droit naturel? A qui appartiendra-t-il d'en décider? Les Souverains le resserreront; les Sujets l'étendront. Si chacun *peut disposer avec le même pouvoir de sa personne, de sa famille & de ses biens*, il faut donc casser presque toutes les Loix des Princes, & les regarder comme autant d'attentats au droit naturel. On ne retrouve dans ces belles sentences de Mr. *de Voltaire*, ni la sage pénétration d'un vrai Philosophe, ni les pensées raisonnables d'un bon Citoyen.

Mr. *de Voltaire* nous assure que *les demandes des Anabatistes étoient toutes très-justes.* Qu'on en juge par quelques-unes que nous allons rapporter.

Ulemberg. Vit. Luth. *Nous voulons*, disent ces Paysans révoltés, *nous voulons avoir désor-*

mais nous seuls le droit de choisir nos Ministres, lesquels ne nous expliqueront que la pure parole de Dieu; & nous voulons avoir aussi le droit de les déposer, s'ils le méritent.

Nous ne voulons plus payer d'autre dixme que celle du froment. Un de nous sera choisi pour la lever; elle ne sera employée qu'à l'entretien de nos Ministres, au soulagement des pauvres, & au payement des charges publiques.

Nous voulons avoir par-tout le droit de chasse & de pêche. Si quelqu'un prétend avoir acheté la propriété d'une riviere, il faut qu'il nous le prouve par de bons titres.

Nous prétendons la même chose pour les forêts. Nous prétendons en tirer tout ce que nous voudrons de bois de charpente, & de bois de chauffage.

Nous voulons qu'on remette en commun les prairies & les champs qui appartenoient autrefois aux Communautés; sauf toutefois les droits d'achat, qu'il faudra alors justifier & prouver par des pieces authentiques.

Si dans nos demandes il y a quelque chose contre la pure parole de Dieu, qu'on nous le fasse voir, & nous nous en désisterons. Si la parole de Dieu nous découvre encore quelques nouveaux droits, nous les ajouterons dans la suite.

Telles furent les demandes des Anabatistes ou Paysans révoltés. Mr. *de Voltaire* les trouve toutes très-justes. Je doute que les Jurisconsultes les plus éclairés en pensent de même; que ceux qui sont bien instruits de l'origine des privileges & des servitudes, les trouvent raisonnables; que les Seigneurs & les Souverains les approuvent, puisqu'elles ne tendent qu'à anéantir tous leurs droits.

Il n'est pas surprenant qu'il y ait eu de l'excès dans quelques-uns de ces droits. Plusieurs n'ont point eu d'autre origine que la force, que l'autorité barbare de ces Francs, de ces Goths, & de ces Bourguignons qui se jetterent sur l'Empire Romain dans les cinquieme & sixieme siecles,

& qui ne connoiſſoient point d'autre droit que le droit du plus fort, & point d'autre loi que celle de l'épée. Une juriſprudence plus équitable a réformé dans la ſuite une partie de ces excès. Mais ce mal ne fut jamais comparable à celui qu'éprouveroit la Société, s'il n'y avoit ni priviléges, ni droits; ni réſerve, ni prohibitions. Les forêts dégradées, les rivieres épuiſées, l'Etat ſans reſſource dans les beſoins preſſants, tels ſeroient les premiers effets & les moindres déſordres que produiroit le fanatiſme de l'égalité. Les Provinces d'Allemagne en éprouverent de bien plus grands, lorſqu'on oſa prêcher ces fanatiques maximes. Tout cela nous fait voir combien il y a de différence entre un vain déclamateur, & un vrai Philoſophe, entre un homme raiſonneur, & un homme raiſonnable.

§. IV.

Le deſpotiſme eſt l'abus de la Royauté, dit Mr. *de Voltaire*. Cette penſée eſt fort raiſonnable. Mais n'eſt-il pas Mêlang. ch. 2.

bien dangereux pour les Rois, & bien outrageant pour eux, qu'on les représente presque tous comme changeant, ou comme ne cherchant qu'à changer leur Autorité en un véritable despotisme ? N'est-ce pas leur susciter autant d'ennemis qu'ils ont de Sujets ? N'est-ce pas tenter les Sujets de travailler sans cesse à affoiblir l'Autorité de leurs Maîtres & de leurs Souverains ? N'est-ce pas souffler le feu des révoltes & des séditions ?

Maintenant qu'on parcoure l'Histoire de Mr. *de Voltaire*. On verra qu'il n'inspire aux Peuples autre chose que ces terreurs. Tantôt il accuse *Philippe* II. *d'un despotisme sanguinaire*. Tantôt il remarque que *Charles-Quint* n'étoit pas aussi despotique dans ses Etats, que l'étoit *François* I. dans les siens. *Charles* XII. dit-il, *regnoit despotiquement en Suéde*. Il représente *Jacques* I. & *Charles* I. comme des Princes qui ne cherchoient qu'à établir le despotisme en Angleterre. *Louis* XI. est accusé d'avoir eu

Hist. Générale ch. 135.

La même ch. 102. 104.

Mélang. ch. 2.

les mêmes vues par rapport à la France. On adoucit un peu les termes pour *Louis* XIV. on se contente de le représenter comme absolu. Mais ailleurs on confond le gouvernement absolu avec le despotisme. Et ce qui mérite d'être encore plus remarqué ; c'est que le même Auteur qui ne cherche qu'à répandre l'odieux du despotisme sur la plûpart des Princes Chrétiens, n'oublie rien pour en justifier les *Ottomans*. Il semble que les Chrétiens devroient gémir de n'être pas sous un Gouvernement Turc.

C'est ce qu'il paroît vouloir encore confirmer par ses belles pensées sur l'administration publique. *Un Républicain*, dit-il, *est toujours plus attaché à sa patrie, qu'un Sujet à la sienne, par la raison qu'on aime mieux son bien que celui de son maître.* Mais comment les hommes instruits regarderont-ils cette belle sentence ? Excepté la République des Suisses, où le Gouvernement & les mœurs sont uniques à cause du caractere de la

nation & de la situation du Païs, y a-t-il donc tant de différence entre les Républiques & les Monarchies? Est-on plus libre à Venise, en Hollande, à Gênes, qu'on ne l'est en Espagne, en France, en Danemarck? Y est-on moins soumis aux loix? Y a-t-on moins d'impôts à payer? Ne semble-t-il pas que Mr. *de Voltaire* ait voulu inspirer de l'horreur pour la Monarchie?

§. V.

Il semble que Mr. *de Voltaire* veuille faire un crime aux François de n'avoir pas pris les armes pour se donner une sage liberté, comme ont fait les Anglois. On a vu au commencement de ce Chapitre comment il parle des guerres civiles d'Angleterre, voici comment il s'exprime sur celles de France. *Les guerres civiles de France ont été plus longues, plus cruelles, plus fécondes en crimes, que celles d'Angleterre. Mais de toutes ces guerres, aucune n'a eu une liberté sage pour objet. Dans le temps*

Mêlang. ch. 21.

déteſtable de Charles IX. & de Henri III. il s'agiſſoit de ſavoir ſi l'on ſeroit l'eſclave des Guiſes.

Mais en quoi conſiſtoit donc cette ſage liberté que ſe ſont donné les Anglois par les guerres civiles ? Eſt-ce de proſcrire & de chaſſer leurs Rois, & de les faire périr publiquement comme des ſcélérats & des malfaiteurs ? Eſt-ce de pouvoir trahir indignement & impunément leur foi & leur ſerment, comme fit le fameux Duc *de Marleboroug*, en quittant le parti de ſon bienfaiteur *Jacques* II. ? Eſt-ce de mettre une indolence toujours ſuſpecte dans les Officiers de leurs armées, & de leurs flottes, comme pluſieurs Anglois le reprochent à leurs compatriotes ? Eſt-ce de pouvoir ſe déchirer mutuellement dans leurs Etats Généraux qu'on appelle Parlements ? Eſt-ce de pouvoir former de temps-en-temps des factions, exciter des ſéditions, qui ſont preſque toujours ſuivies d'exécutions ſanglantes, comme on l'a vû ſous les regnes de *Charles* I. & de

Jacques II ? Si cela eſt, les François ne ſont point jaloux de la liberté Angloiſe.

Il eſt bien vrai qu'on eſt moins libre en France, à certains égards, qu'on ne l'eſt en Angleterre. Mais qu'on compare les déſavantages de ces loix & de cette police qui ſont quelquefois un peu gênantes, avec le bien qui ne laiſſe pas d'en réſulter ; & l'on verra que la tranquillité des citoyens, la paix de l'Etat, la ſureté des fortunes en eſt la ſuite. C'eſt un mal léger, qui procure un grand bien. Mr. *de Voltaire*, à qui la vérité échappe quelquefois, ne peut pas s'empêcher de dire en parlant du François, que

Mélang. ch. 2. De l'Anglois libre & ſage il eſt encor l'envie.

En effet la liberté de l'Anglois ne conſiſte guere que dans la liberté de penſer, qui eſt la ſource de l'irréligion & des plus abſurdes impiétés, & dans la liberté de parler du Gouvernement, laquelle eſt preſque tou-

jours le principe des séditions & des troubles.

Après tout cela, si nous remontons aux principes de la Religion, de la raison, & de l'humanité, pourrons-nous, comme Mr. *de Voltaire*, donner le nom de sagesse aux affreuses entreprises des guerres & des dissensions civiles? La Religion les défend, & nous avertit *de ne nous pas laisser vaincre par le mal, mais de vaincre le mal par le bien.* La raison les abhorre à cause des secousses qu'elles donnent toujours aux Etats, & des maux qu'elles entraînent. L'humanité en gémit, à cause des fureurs, des crimes, des désastres qui les accompagnent toujours. Ad Rom. 12.

Lorsque Mr. *de Voltaire* parle des rigueurs des Tribunaux Ecclésiastiques contre les Hérétiques, & de la sévérité des Princes Chrétiens contre des Sectaires dangereux, ou rébelles, il ne présente, il ne montre que des horreurs; sa plume ne distille que le fiel & l'amertume; il déclame avec fureur contre ces loix & ces exécu-

tions sanguinaires ; les expressions dont il use alors font frémir. Et quand il nous présente les mers de sang formées par les guerres civiles, alors il s'adoucit, il s'appaise. Il dit qu'elles ont eu pour objet *une sage liberté*. Quel Philosophe ! Quel citoyen ! Quel homme, pour nous apprendre à juger & à penser !

Avant de finir, je ferai encore une observation sur les qualifications qu'il donne aux guerres civiles de France, en les comparant à celles d'Angleterre. Il nous dit qu'elles furent *plus longues, plus cruelles, plus fécondes en crimes*. Et moi je lui dis qu'aucune de ces qualifications ne s'accorde avec la vérité.

Nos plus longues guerres civiles furent sous *Charles* IX. & *Henri* III. & elles ne durerent qu'environ trente ans, en y comprenant des intervalles longs & fréquents. La guerre civile qui divisa en Angleterre les Maisons d'*Yorck* & de *Lancastre*, & qui par intervalle se suspendoit & se renouvelloit, dura près de quatre-vingts ans.

Nos guerres civiles ont occasionné des cruautés & des crimes qui font frémir. Dans les guerres civiles d'Angleterre, on a vu périr quatre-vingt Princes en trente-six ans, & des Rois jugés par leurs sujets & mourants sur des échaffauts. Je ne parle point des fureurs particulieres. On en peut juger par le caractere des deux nations. Il paroît donc que les horribles qualifications qu'a imaginé Mr. *de Voltaire*, conviennent bien mieux aux guerres civiles des Anglois, qu'à celles que nos ancêtres ont essuyées.

Mémoire de Castelnau.

CHAP. VINGT-QUATRIEME.

Des Richesses & de la Puissance du Clergé.

ON ne peut gueres parcourir les Ouvrages de Mr. *de Voltaire*, sans s'appercevoir qu'il y a deux choses qui l'offensent & le choquent toujours: les richesses du Clergé, l'autorité & la puissance dont sont revêtues quel-

quefois les personnes d'Eglise. Il trouve qu'il est contre le bien de l'Etat de laisser à l'Eglise les richesses qu'elle posséde ; & il voudroit que tout ce qui est Prêtre, Moine, ou Religieux demeurât toujours caché dans les Couvents, dans les Cures, dans les Monasteres, & ne fût jamais revêtu d'aucune autorité. Voyons d'abord comment ce réformateur zélé s'exprime sur ces objets, & nous examinerons ensuite si ses décisions & ses arrêts sont bien raisonnables & bien fondés.

Mélang. ch. 19. Tantôt il met sur la scéne un Presbitérien pour railler de ces Eglises, *où quelques Ecclésiastiques sont assez heureux pour avoir cinquante mille livres de rentes, & où le Peuple est assez bon pour le souffrir & pour les appeller :* Monseigneur, votre Grandeur, votre Eminence. Tantôt il loue la sagesse des usages qu'on a faits des biens d'Eglise envahis par les Protestants. *En général*, dit-il, *toute nation qui a converti les Couvents à l'usage public y a beaucoup gagné, humainement parlant, sans que personne y ait*

perdu. En les dépouillant, c'étoit une injustice d'un jour, qui a produit un bien pendant des siecles. Les biens des Monasteres ont été mis presque partout entre les mains de l'Etat, & appliqués aux Hôpitaux. Hist. Générale ch. 113.

Ensuite pour vous frapper encore davantage, il vous présente le contraste du faste des Catholiques, & de la modestie des Ministres Protestants. *Les Prélats*, dit-il, *vivoient en Princes voluptueux; on voyoit avec douleur des Moines entourés du faste & du luxe des Souverains. Un Religieux oisif, devenu Abbé, & non moins oisif, possède une fortune immense, & il reçoit des titres fastueux de ceux qui lui sont soumis. Ces abus vont beaucoup plus loin en Flandre, en Espagne & surtout en Allemagne, où l'on voit des Moines Princes.* Hist. Générale ch. 106. Siecle de Louis XIV. c. 31.

Voilà comment Mr. *de Voltaire* parle du Clergé Catholique. Voici la circonspection avec laquelle il s'exprime sur les Protestants. *Les Pasteurs Calvinistes & Luthériens s'imposerent à eux-mêmes la bienséance de ne pas* Hist. Générale ch. 113.

recueillir ce qu'ils condamnoient. Ils ont eu par-tout des appointements qui ne leur ont point permis le luxe. Il faut avouer qu'en général le Clergé a été corrigé par les Protestants. Nous ferons quelques réflexions sur ces différents traits d'éloge ou de satyre, après que nous aurons traité ce qui fait ici notre principal objet.

Hist. Générale ch. 107.

D'abord malgré cette assurance avec laquelle Mr. *de Voltaire* décide de tout, il n'est pas difficile de montrer que les biens du Clergé ne sont pas moins utiles à l'Etat, & qu'ils sont beaucoup plus utiles à la société, que s'ils étoient entre les mains des laïques: que l'abus que l'on en fait quelquefois est du nombre de ceux contre lesquels on crie quelquefois par raison, souvent par envie, & plus souvent encore par aversion pour l'Eglise: & qu'enfin rien n'est plus mal conçu, ni plus indécent que l'opposition que l'on fait des Ministres Protestants au Clergé Catholique.

Un homme instruit & sincere sera bien éloigné de regarder les richesses

du Clergé comme des biens perdus pour l'Etat, puisque l'Etat en tire habituellement de si grands secours. En effet nous voyons que pour la seule guerre de 1741. le Clergé a fourni cinquante-quatre millions dans l'espace de sept années : douze millions en 1742, quinze en 1745, onze en 1747, & seize en 1748. Depuis lors le Clergé en a encore accordé presque autant au Roi. Auparavant il avoit toujours montré le même zéle à secourir l'Etat. On ne doit donc pas dire que ces richesses soient par rapport à l'Etat comme un bien inutile & perdu.

Procès verbaux des Assemblées du Clergé.

Outre cela les Abbayes & les autres Bénéfices qui sont de nomination Royale, ne sont-ils pas encore un secours réel & très-considérable pour l'Etat? Le Roi ne récompense-t'il pas quelquefois un Officier qui a bien servi, dans la personne d'un fils, d'un frere, d'un neveu, à qui on donne un Bénéfice, qui devient un secours pour toute une famille, & pour l'éducation & l'établissement des enfants? Lorsque quelques Evêques ou quelques autres

personnes du Clergé sont employés par le Roi, ne trouve-t'on pas dans les Bénéfices auxquels on les nomme de quoi fournir à une partie des dépenses nécessaires, & de quoi récompenser les services, sans qu'il en coûte presque rien d'ailleurs à l'Etat?

Mais ces richesses du Clergé deviennent un secours bien plus considérable encore par les aumônes immenses que font quantité d'Evêques. On a vu Mr. *de Saleon* Archevêque de Vienne abandonner aux pauvres de son Diocèse tous les revenus de son Archevêché, ne vivre que de ses biens patrimoniaux, dont la moitié étoit encore employée en aumônes; Mr. *de Janson* Archevêque d'Arles, de quarante-cinq mille livres de rentes qu'il avoit, ne s'en pas réserver quinze mille, & employer tout le reste à nourrir les pauvres, & plusieurs honnêtes familles, qui étoient sans ressource; Mr. *de Rochebonne*, Evêque de Carcassonne, vivre plus pauvrement qu'un Religieux dans un cloître, & consacrer tous ses biens au soulagement des indigents, & des

malheureux; Mr. *de Merinville* Evêque de Chartres, abandonner pendant plusieurs années presque tous ses revenus, s'en priver pour fournir aux dépenses des Hôpitaux. Je ne parle que des Evêques morts depuis peu d'années. Nous en avons encore aujourd'hui qui donnent le spectacle d'une charité aussi héroïque. Combien de citoyens, combien de familles périroient sans ces secours? L'homme qui examine, qui réfléchit, qui calcule en sera aisément convaincu. Ce n'est donc pas l'amour de la vérité, ce n'est donc que la jalousie, la malignité & la haine qui fait parler ces aigres censeurs & ces aveugles réformateurs du Clergé.

Si des Evêques nous passons aux Religieux, nous pourrons démontrer aussi aisément que les biens des Monasteres sont également d'une ressource immense pour la société. Quelle prodigieuse quantité de grain ou de pain ne distribuent pas les PP. Bénédictins aux pauvres dans plusieurs de leurs Abbayes? Combien n'y a-t-il pas de Monasteres & de Couvents

où les malades dès environs trouvent & reçoivent gratuitement tous les remédes qui leur sont nécessaires ? J'ai vû à l'Abbaye de *Sept Fonts*, les Païsans venir de trois ou quatre lieues, demander toute sorte de remédes, les recevoir gratuitement de ces respectables Solitaires, & s'en retourner en comblant de bénédictions leurs charitables bienfaiteurs. Faites de ces sortes d'Abbayes & de Couvents les biens de quelques particuliers, vous laissez dès-lors les pauvres de ces Cantons sans ressource. Voilà ce que nos censeurs & nos déclamateurs ne savent ni remarquer, ni respecter.

J'avoue bien que tous les riches Bénéficiers n'imitent pas cette charité. J'avoue même qu'il y en a qui excitent l'indignation publique, par l'usage qu'ils font des biens de l'Eglise, & par le faste orgueilleux avec lequel ils paroissent. Il y auroit des moyens de les forcer d'employer ces biens selon leur véritable destination. Mais je ne suis point fait pour cela ; ce n'est point à moi de toucher aux

principes

principes de la plupart de ces abus, ni d'en prefcrire les remédes. Il en eft cependant qu'on pourroit employer aifément, & par lefquels les pauvres, les artifans, les vieillards & les autres membres foibles de la fociété feroient fecourus & encouragés, fans qu'on s'éloignât des fins auxquelles ces biens ont été originairement deftinés.

Si, au lieu de corriger, on fupprimoit tout ce qui eft fujet à l'abus, il n'eft aujourd'hui aucun établiffement, aucune autorité, aucune fociété qui méritât d'être confervée. Il ne faut pas être furpris de voir des abus, lorfqu'on voit des hommes. Le Sage ne s'en étonne pas, mais il les réforme avec prudence. Il redreffe, mais il ne détruit pas.

Mr. *de Voltaire* oppofe enfuite doucement la modeftie des Miniftres Proteftants au fafte du Clergé Catholique. Mais y a-t-il de la décence à faire des comparaifons, des paralleles, des oppofitions femblables ? Une partie de ce qu'il y a de plus

grand dans le monde, pour la naissance, le génie, les talents, les vertus, fait aussi une partie du corps Episcopal. On voit à la tête du Clergé Catholique les mêmes noms qu'on trouve à la tête des armées, à la tête du gouvernement des Empires & des Royaumes, quelquefois même sur les Trônes les plus augustes. On y voit des hommes qui relevent encore l'éclat de leur naissance par les lumieres, la science, l'érudition la plus étendue, & qui honorent la Noblesse & les talents par les plus hautes vertus. Quel Corps trouvera-t-on dans les Etats Catholiques ou Protestants, qui soit, à tous égards, aussi digne d'être révéré, estimé, respecté, que le Corps Episcopal?

Mais que trouve-t-on ordinairement parmi les Ministres Protestants? de la bourgeoisie, quelques gens de loix. La comparaison est-elle décente, est-elle raisonnable? Le Connétable *de Lesdiguieres* étant encore Huguenot, parloit des Evêques avec une considération, que plusieurs de

Vie de St. François de Sale par Marsolier.

nos Ecrivains prétendus Catholiques devroient au moins imiter. Mais il n'avoit pas pour les Miniſtres Proteſtants un reſpect & des égards ſi grands, qu'en a Mr. *de Voltaire*. Le Connétable ſavoit bien les faire reſſouvenir qu'ils n'étoient la plûpart que des gens de rien en comparaiſon des Prélats Catholiques.

C'eſt une affectation bien mépriſable dans Mr. *de Voltaire*, d'oſer dire que *les Miniſtres Calviniſtes & Luthériens s'impoſerent à eux-mêmes la bienſéance de ne pas recueillir ce qu'ils condamnoient.* Il n'y avoit guéres alors que des Princes & des Seigneurs de la plus haute Nobleſſe qui poſſédaſſent leurs grands Bénéfices d'Allemagne. *Voltaire* vouloit-il donc qu'un petit Moine défroqué, comme *Luther*, les fît chaſſer par les armes du Duc de Saxe & du Lantgrave de Heſſe, pour ſe mettre lui-même à leur place ? Vouloit-il que *Calvin*, qui n'étoit qu'un petit bourgeois de Noyon, engageât les Genevois à le mettre en la place du Cardinal *de la*

Baume-Montrevel ? Vouloit-il que *Pierre Martir*, ou que *Bucer* prît la place du Prince *Albert de Brandebourg* Archevêque & Electeur ? Des hommes comme ceux-là n'étoient pas faits pour remplir de semblables siéges, ni leurs successeurs non plus.

C'est leur faire un honneur qu'ils ne méritent point, de dire qu'ils se contenterent par bienséance d'appointements médiocres. Ce furent les Princes qui les y réduisirent. *Cranmer* sut bien allier le Luthéranisme avec les revenus immenses de l'Archevêché de Cantorbery. Les Protestants crierent contre les biens de l'Eglise pour rendre les Ecclésiastiques odieux, & pour gagner la faveur des Princes. Les Princes les tinrent dans la modestie qui convenoit à leur condition, & qui étoit selon leurs principes.

Mr. *de Voltaire* dit encore avec indignation qu'*un Religieux oisif devenu Abbé & non moins oisif, posséde une fortune immense, & reçoit des titres fastueux.* Il ajoute que cet abus *va beaucoup plus loin en Flandre, en*

Espagne & en Allemagne. Je ne veux point parler ici des Païs étrangers. Mais je voudrois bien que Mr. *de Voltaire* nous citât quelques-uns de ces Abbés réguliers du Clergé de France, qui ſont dans le cas. L'Abbé de Çiteaux, Général de tout l'Ordre des Bernardins, eſt celui des Abbés réguliers de France qui eſt le plus diſtingué par les honneurs & par les revenus dont il jouit.

Cet Abbé a ſous ſa juriſdiction un grand nombre d'Abbayes de Religieux & de Religieuſes ; c'eſt à lui que ſe rapportent continuellement une grande multitude d'affaires qui intéreſſent ces différentes Maiſons. Cet Abbé, ſelon Mr. *de Voltaire*, n'eſt cependant qu'un Religieux oiſif. On ſait bien qu'il ne fait pas grand cas de ces ſortes d'occupations. Mais en doit-on faire davantage de celles d'un Philoſophe, qui fait des volumes de tout ce qu'une imagination ſans frein enfante, ſans reſpecter ni la Religion, ni les mœurs, ni la décence, ni les devoirs de l'homme

& du Chrétien ? Ne vaudroit-il pas bien mieux qu'il demeurât oisif ?

Tous les Souverains Catholiques sont en usage d'accorder des honneurs distingués aux Généraux des Ordres Religieux. C'est une preuve de la piété des Princes, & de leur religion. On accorde des honneurs aussi grands à bien des personnes qui ont moins de mérite que les Généraux d'Ordre. Mr. *de Voltaire* décide que les honneurs & les distinctions ne conviennent point à ceux qui se sont voués à l'humilité. Mais Jesus-Christ a dit que ceux qui s'humilieroient seroient honorés. Les Princes Catholiques vérifient cette prédiction. J'aime mieux croire qu'ils ont raison, & que Mr. *de Voltaire* a tort, que de croire qu'ils ont tort, & que Mr. *de Voltaire* a raison.

Rien ne nous irrite plus, dit-il encore, *qu'un Religieux devenu puissant.* Je ne dirai qu'un mot sur cela. C'est que cette parole montre beaucoup d'orgueil, & fort peu de raison. Car s'il se trouve un Religieux

qui soit un homme d'un grand mérite, & si un Prince vient à le connoître, qu'il veuille s'en servir, & lui confier une partie de son autorité & de sa puissance, seroit-on raisonnable de s'en irriter? Les François devoient-ils s'irriter, lorsque *Louis* le Jeune déclara le Moine *Suger* Régent du Royaume? Jamais Régence ne fut plus sage & plus douce. Les Espagnols devoient-ils s'irriter lorsque la Reine *Isabelle* nomma le P. *de Cisneros*, ensuite Cardinal de *Ximenès*, à l'Archevêché de *Tolède*? Jamais Ministre ne fit plus d'honneur, ne procura de plus grands avantages à l'Espagne, & ne servit mieux ses Maîtres, que ce Religieux devenu Archevêque, Ministre & enfin Régent de toute la Monarchie Espagnole. Mais, dit Mr. *de Voltaire*, nous regardons cela comme une violation de son vœu. Je lui répondrai, pour le rassurer, qu'il n'est pas assez au fait de ces matieres pour en juger; que sa conscience est trop délicate, sa morale trop austere, & son zéle trop rigoureux.

CHAP. VINGT-CINQUIEME.

Des Mœurs & de l'Esprit du Clergé.

IL n'eſt point de crime ſi noir & ſi odieux dont le Clergé ne ſe ſoit rendu coupable. Il n'eſt point de fanatiſme ſi extravagant & ſi funeſte où le Clergé n'ait donné. Il n'eſt point d'hommes auſſi mépriſables & auſſi inutiles que ceux qui forment ce corps nombreux. Tel eſt le jugement de *Voltaire* ſur le Clergé. Tout ce que le fiel, la ſatyre, le menſonge, la calomnie, la fureur peuvent enfanter, il en charge les Prêtres. Ce nom ſeul eſt le grand objet de ſon mépris & de ſes haines. C'eſt-là ce qui retentit le plus dans ſes chants, ce qu'il rebat preſque toujours dans ſon hiſtoire, ce qui fait le plus ſouvent l'objet de ſes réflexions philoſophiques. Qu'il traite ainſi le Clergé, cela n'eſt pas ſurprenant. Le Clergé enſeigne la Religion, la venge, la ſoutient ;

il doit donc être infiniment odieux à tous les ennemis de la Religion.

C'eſt le Clergé qui a porté la Religion dans tous les climats où elle eſt connue, & qui dans tous les climats l'a cimentée & ſcellée de ſon ſang. Il y eut peu de villes dans l'Empire Romain qui ne viſſent immoler ceux par qui elles avoient été éclairées des lumieres de l'Evangile. Dans les trois premiers ſiecles de l'Egliſe, plus de cinquante Papes périrent dans les tourments pour la Foi. Ce ſont des Prêtres qui, dans ces deux derniers ſiecles, ont arroſé de leurs ſueurs & de leur ſang les immenſes régions de l'Amérique & des Indes, pour y établir le Chriſtianiſme. Eſt-ce à cauſe de ces travaux Evangéliques que *Voltaire* ſe déchaîne avec une fureur ſi opiniâtre contre le Clergé ?

C'eſt le Clergé qui dans les ſiecles de barbarie & d'ignorance a conſervé ces précieux reſtes de lumieres, à la faveur deſquelles les connoiſſances & les ſciences ſe ſont ranimées. C'eſt aux Prêtres & aux Moines qu'on eſt

redevable de presque tout ce que nous possédons encore de monuments de l'antiquité en loix, en histoire, en poésie, en éloquence ; parce qu'ils étoient presque les seuls alors qui sussent écrire & instruire, au moins selon la portée du siecle.

C'est le Clergé qui a toujours instruit le peuple grossier & ignorant de tout ce qui concerne les mœurs, la Foi, les devoirs du Christianisme. C'est le Clergé qui a toujours fait tête aux héréfiarques & aux hérétiques. C'est au Clergé qu'on doit tant d'Ouvrages admirables, qui font la gloire & le triomphe de la Religion, dont ils démontrent invinciblement la vérité, la sainteté, la divinité ; ouvrages qui démasquent la fausse sagesse de nos Philosophes, manifestent leur ignorance, confondent leurs calomnies, les livrent au mépris que méritent leurs honteux égarements & leur vaine malignité ; & auxquels ces orgueilleux & suffisants génies n'osent pas entreprendre de répondre.

Voilà les services que rend le Cler-

gé ; c'eſt par-là qu'on peut juger de l'eſprit du Clergé.

Nos Philoſophes nous diſent que dans ce Clergé, il eſt des hommes qui engraiſſés des biens de l'Etat ne ſe font remarquer que par leur inutilité, leur vie faſtueuſe & voluptueuſe, leur oiſiveté.

Je puis répondre d'abord à ces aigres Cenſeurs que l'Etat ne leur demande point leurs lumieres, & ne leur ſait aucun gré de leur zéle. On n'ignore pas que leur zéle n'a pour principe que leur averſion pour les Miniſtres de la Religion.

Mais je leur demande : y a-t-il une ſociété humaine dont tous les membres rempliſſent tous les devoirs, & ſe préſentent avec toutes les qualités qu'on exige d'eux ? Tous ceux qui ſont chargés de juger les peuples, ont-ils la ſcience, les lumieres, l'intégrité, la conſtante application, la fermeté qui font les grands Magiſtrats ? Tous les militaires ont-ils cette bravoure, cette nobleſſe de ſentiments, ce dévouement courageux

pour le Prince & pour la Patrie, qui rendent cet état si brillant, & si cher à une nation? Tous les financiers ont-ils la modération, l'humanité & la modestie, qui devroient faire le partage des gens de finances?

J'avoue que dans l'état Ecclésiastique il y a des hommes qui ne sont pas sans reproches. Le Sage, le Philosophe raisonnable n'en est pas surpris. Il seroit même surpris du contraire. Mais on peut dire qu'on trouve aujourd'hui en général dans le Clergé une décence, une vertu, des lumieres, qui rendent le sacerdoce respectable à tout ce qui n'est pas corrompu par l'esprit philosophique du siecle; qu'on verra dans tous les différents grades de l'Ordre sacerdotal des hommes admirables par la pureté de leur zéle, de leur désintéressement, de leur charité, de leur générosité; que les vices de quelques particuliers ne doivent retomber que sur eux; que c'est une injustice criante de s'acharner avec tant d'opiniâtreté à déchirer, à déshonorer tout le corps des

Miniſtres de la Religion, pour l'inutilité, les vices, l'oiſiveté de quelques-uns de ſes membres. Au reſte, on ſait aſſez que la cauſe qu'ils défendent & qu'ils vengent fait tout leur crime ; & l'on ne cherche à les rendre odieux ou mépriſables, que pour parvenir plus aiſément à ce qui fait le vœu de tous les impies, qui eſt l'anéantiſſement de la Religion.

Comme *Annibal* autrefois voua dès ſon enfance une haine implacable aux Romains, ainſi *Voltaire* dès ſes premieres années a voué une haine implacable aux Miniſtres des autels. Ses premiers chants dans ſa jeuneſſe furent des déclamations de fureur contre eux. Jugez-en par l'*Œdipe* & le Poëme de la Ligue. Sa bile eſt encore plus envenimée dans les triſtes jours de ſa languiſſante vieilleſſe ; & il pourroit compter les années de ſa longue & funeſte carriere par les coups qu'il s'eſt efforcé de leur porter.

On a déjà vu dans la premiere partie, chapitre vingt-quatrieme, la

réfutation des calomnies atroces sur les excès de l'incontinence des Prêtres. Voyons ici celles dont il les charge sur leur fanatisme sanguinaire. Ce sont d'abord des Prêtres qu'il rend coupables de toutes les horreurs de la *Saint Barthelemi*.

Henriade chant II.

Mais ce que l'avenir aura peine à comprendre,
Ce que vous-même encore à peine vous croirez :
Ces monstres furieux de carnage altérez
Excités par la voix des Prêtres sanguinaires,
Invoquoient le Seigneur en égorgeant leurs freres.

Henriade chant IV.

. . . .
Oui j'ai vu les François massacrés par leurs freres ;
C'étoit vous, Prêtres saints, qui conduisiez leurs bras ;
Coligny par vous seuls a reçu le trépas.

Voilà ce que dit la calomnie, pour faire détester les Ministres des autels ; & voici ce que dit la vérité, pour confondre le calomniateur.

La sanglante & horrible scene de

la *Saint Barthelemi* fut conſeillée par des Seigneurs laïques, & ordonnée par un Roi atrabilaire. Quelques Evêques eurent une charité aſſez hardie pour en empêcher l'exécution dans leurs Diocèſes, & pour devenir les défenſeurs de ces pauvres Huguenots, qu'ils regardoient toujours comme leurs ouailles. On vit en pluſieurs endroits des Prêtres retirer des Huguenots, pour les dérober à la furie des maſſacreurs. Nul mémoire du temps n'a nommé aucun Prêtre qui ſe ſoit trouvé au maſſacre de l'Amiral. N'importe ; le ſacerdoce eſt trop odieux à *Voltaire*, pour ne le pas charger de ces atroces calomnies.

Il faut avertir que dans ſon hiſtoire il fait monter le nombre des Huguenots maſſacrés à ſoixante mille; dans le détail des faits qui ſont le ſujet de la Henriade, il le fait monter à cent mille ; & les Hiſtoriens les plus exacts n'en mettent que vingt-cinq mille.

De ces fanatiques fureurs du Clergé François, il paſſe à celles de l'E-

glise Romaine ; & voici comme il les peint. C'est le Fanatisme personnifié qui parle par la bouche du Poëte.

Henriade chant V.

Du haut du Capitole il crioit aux Payens :
Frappez, exterminez, déchirez les Chrétiens :
Mais lorsqu'au Fils de Dieu Rome enfin fut soumise,
Du Capitole en cendre il passa dans l'Église,
Et dans les cœurs chrétiens inspirant ses fureurs,
De martyrs qu'ils étoient, les fit persécuteurs.
Dans Londre il a formé la secte turbulente,
Qui sur un Roi trop foible a mis sa main sanglante.
Dans Madrid, dans Lisbonne, il allume ces feux,
Ces bûchers solemnels, où des Juifs malheureux
Sont tous les ans en pompe envoyés par des Prêtres,
Pour n'avoir point quitté la foi de leurs ancêtres.
Toujours il revêtoit dans ses déguisements
Des Ministres des Cieux les sacrés ornements.

Voilà donc ce que nous annoncent ces vers enthousiastes de *Voltaire* ; c'est que ce Fanatisme affreux, qui dans Rome seule fit couler le sang de plus d'un million de Chrétiens, devint le partage des Chrétiens mêmes, dès que Rome adora Jesus-Christ ; c'est que la barbarie des *Césars* & de leurs satellites passa toute entiere dans l'ame des Pontifes Romains, & de leurs Prêtres ; c'est que les ornements sacrés des Ministres des Cieux sont les voiles dont le Fanatisme est toujours enveloppé, & qu'autant qu'on voit de Prêtres, autant on voit d'hommes couverts des livrées du Fanatisme. Voilà donc le bien que le Christianisme a fait au monde. Il est donc aussi détestable, & aussi funeste à la société, à la vraie Religion, que l'a jamais été le Paganisme. Il l'a été encore plus ; car, selon le même *Voltaire*, Rome devenue chrétienne, devint encore plus abominable, plus criminelle, & plus odieuse, que ne l'avoit été Rome adorant les faux Dieux.

Rome depuis ce temps puiſſante & profanée,
Aux conſeils des méchants ſe vit abandonnée;
La trahiſon, le meurtre & l'empoiſonnement
De ſon nouveau pouvoir fut l'affreux fondement.
Les ſucceſſeurs du Chriſt au fond du ſanctuaire
Placerent ſans rougir l'inceſte & l'adultere;
Et Rome, qu'opprimoit leur empire odieux,
Sous ces Tyrans ſacrés regretta ſes faux Dieux.

Si un Ecrivain en fureur oſoit traiter ainſi quelque Puiſſance, il ne trouveroit aucun aſyle nulle part. Toute la ſociété s'intéreſſeroit à la punition d'un attentat auſſi odieux. L'Egliſe de Jeſus-Chriſt, la mere de toutes les Egliſes & de tous les Chrétiens, eſt ainſi outragée par un homme élevé dans ſon ſein; les Vicaires de Jeſus-Chriſt ſont traités de *tyrans ſacrés*, d'*inceſtueux*, d'*adulteres;* & la ſociété chrétienne ne s'éleve pas contre l'audacieux Ecrivain! & l'on

lui applaudir! & il s'applaudit! C'est ici qu'il faut dire avec le Prophête: *Levez-vous donc, Seigneur, & prenez vous-même la défense de votre cause. Prêtez l'oreille aux outrages qu'un insensé ne cesse de vomir contre vous.* Ps. 73.

Remarquez que celui qui parle ainsi de la Religion, & de l'Eglise, c'est le même qui dans sa lettre aux Freres *Cramer* ses Imprimeurs proteste *de son profond respect pour la Religion dans laquelle il est né, & pour ceux qui sont à la tête de cette Religion*, & *qui ne croit pas que dans aucun de ses Ouvrages il y ait un seul mot qui démente ces sentiments.* Qu'on juge après cela *Voltaire*; & qu'on reconnoisse son atroce malignité.

Il n'y a jamais eu aucun trône où l'on ait vu placés tant de grands hommes, où l'on ait vu si souvent briller les vertus les plus admirables & les plus sublimes, que sur le trône des Pontifes Romains. De ce grand nombre de Papes que l'on compte depuis

Saint Pierre, près de quarante ont donné leur ſang pour la Religion, plus de ſoixante autres ont été placés ſur les autels. Pendant près de dix ſiecles, à peine y a-t-il eu quelques légers nuages qui aient obſcurci les vertus & la ſainteté qui avoient toujours diſtingué ce ſiege.

Au dixieme ſiecle, tandis que toute l'Europe étoit dans le bouleverſement & la confuſion, deux Princeſſes redoutables ſe rendirent toutes-puiſſantes dans Rome, diſpoſerent à leur gré du trône Pontifical, y placerent leurs enfants, leurs amis, & quelquefois même leurs amants. Mais ces temps de ſcandales & de déſordres ne furent pas de longue durée ; & ce ſiege reprit bientôt ſon premier éclat. Les déſordres d'*Alexandre* VI. ſont enſuite un exemple unique. Malgré les oppoſitions d'intérêt qu'il y a eu de temps en temps entre les Princes & les Pontifes, on a toujours vu ſur ce ſiege des hommes qui, ou par leurs talents, ou par leur ſageſſe, ou par leurs vertus, ont été infiniment

dignes du respect & de la vénération du monde Chrétien. Quelle différence entre ce tableau, que la simple vérité nous présente, & celui que la noire calomnie a tracé dans ces vers!

A ces attaques ouvertes faites au sacerdoce, *Voltaire* en joint d'autres, qui pour être déguisées, n'en montrent pas moins de haine & de malignité.

Un de ses coups d'essai contre le Clergé fut la Tragédie d'Œdipe. On y voit un jeune Poëte qui ne connoît ni raison, ni vraisemblance, ni vérité, & qui, saisi par un enthousiasme infernal, présente en vers pompeux toutes les plus noires horreurs contre les Ministres des Autels. Les Prêtres Payens, dans cette piece, ne sont que des personnages qu'on présente; c'est aux Prêtres de la Religion Chrétienne qu'on en veut. Les expressions sont claires & choisies; l'application en est nécessaire & inévitable. Ecoutez-le dans l'acte troisieme, scéne cinquieme. C'est *Philoctete* qui parle à Œdipe.

Mais un Prêtre est ici d'autant plus redoutable,
Qu'il vous perce à nos yeux par un trait respectable.
Fortement appuyé sur des oracles vains,
Un Pontife est souvent terrible aux Souverains;
Et dans son zele aveugle un peuple opiniâtre,
De ses liens sacrés imbécille idolâtre,
Foulant par piété les plus saintes des Loix,
Croit honorer les Dieux, en trahissant les Rois;
Sur-tout quand l'intérêt, pere de la licence,
Vient de leur zele impie enhardir l'insolence.

Rien de tout ce que fait débiter ici le Poëte ne pouvoit convenir, ni au peuple de Thêbes, ni au Grand-Prêtre des Thébains.

Le peuple de Thêbes est plein de respect, de zele, & d'amour pour ses Souverains; il est prêt de donner son sang pour eux; & il ne parle que de l'amour que ses Souverains ont pour lui, comme on le voit dans la premiere scene du second acte, & dans

la quatrieme ſcene de l'acte troiſieme. Il étoit donc contre la raiſon de repréſenter ce peuple comme *opiniâtre dans ſon zele aveugle*, comme *imbécille*, *idolâtre de ſes liens ſacrés*, comme *foulant par piété les plus ſaintes loix*, comme *croyant honorer les Dieux*, *en trahiſſant les Rois*. Le Poëte a donc un autre peuple en vue, & c'eſt le peuple chrétien.

Rien de tout ce qui ſe dit dans les mêmes vers ne pouvoit convenir aux Grands-Prêtres des Thébains. L'accuſation que leur fait *Philoctete* d'être *ſouvent des hommes terribles aux Souverains*, étoit ſans fondement, & ſans exemple. Jamais les Grands-Prêtres Payens ne s'étoient aviſés de proſcrire les Princes ; & leur autorité n'étoit ni aſſez grande, ni aſſez reſpectée, pour donner des impreſſions funeſtes. On les laiſſoit bien amuſer le peuple ; on ne penſoit pas à eux dans le conſeil des Rois. Ainſi l'on n'apperçoit dans cette piece ni la raiſon, ni la vérité ; on n'y retrouve que les noirceurs de la méchanceté.

Les *Sophocles*, les *Corneilles* & d'autres ont traité ce même ſujet. Mais ils ont gardé les décences ; ils ne ſe ſont point écartés du reſpect pour la Religion. On ne voit rien dans eux de ces déteſtables ſentiments. *Voltaire* ne penſe pas comme eux.

Le Poëte n'eſt pas plus excuſable, lorſqu'il fait dire à *Jocaſte* : en parlant du Grand-Prêtre :

> Cet organe des Dieux eſt-il donc infaillible ?
> Un miniſtere ſaint les attache aux autels,
> Ils approchent des Dieux ; mais ils ſont des mortels....
> Nos Prêtres ne ſont pas ce qu'un vain peuple penſe :
> Notre crédulité fait toute leur ſcience.

Un Comédien diſoit un jour dans une bonne compagnie qu'il avoit toujours remarqué, lorſqu'on prononçoit ces vers ſur la ſcène, l'application qu'en faiſoient en même temps les ſpectateurs. Sans doute que le Poëte l'a également remarqué, & s'en eſt applaudi.

Lorſqu'on

Lorſqu'on a repréſenté à *Voltaire* la noirceur de ces ſentiments, il a répondu que ce n'étoit que dans des bouches payennes qu'il les mettoit ; il a proteſté, à ſon ordinaire, de ſon profond reſpect pour la Religion ; il s'eſt récrié contre l'injuſtice de ſes ignorants & aveugles calomniateurs. Mais *Bayle* va lui montrer l'inſuffiſance de ſes défenſes & de ſes raiſons.

» Il n'y a point de gens, dit cet » Ecrivain, qui puiſſent ſe donner plus » de carriere en fait de maximes impies » & libertines, que ceux qui compoſent » des pieces de Théatre. Car ſi l'on » vouloit leur faire un crime de cer» taines licences qu'ils prennent, ils » peuvent répondre qu'ils ne font que » prêter à des profanes, ou à des per» ſonnes dépitées contre leur fortune, » les diſcours que le vraiſemblable » exige. Il eſt bien certain qu'il ſeroit » injuſte d'imputer à l'Auteur d'une » Tragédie tous les ſentiments qu'il » étale. Mais il y a des affectations qui » découvrent ce qu'on doit mettre ſur » ſon compte ; & quelque choſe qu'on

» allegue en faveur des Poëtes, on peut
» justement interdire le Théatre à cer-
» taines pieces, soit que l'Auteur y
» débite, soit qu'il n'y débite pas ses
» sentiments. »

Si l'on se conformoit à ces réflexions si vraies & si judicieuses de *Bayle*, à combien de pieces de *Voltaire* le Théatre ne seroit-il pas interdit?

Hist. Générale ch. 2.

C'est avec le même esprit de malignité, qu'en parlant de la Religion de la Chine, il attribue aux Bonzes toutes les superstitions de la populace Chinoise. *Pourquoi*, demande *Confucius, y a-t-il plus de crimes chez la populace ignorante, que chez les Lettrés? C'est que le peuple est gouverné par les Bonzes.*

Ce que dit en cet endroit *Voltaire*, n'est qu'une allégorie. *La populace criminelle*, c'est le peuple Chrétien. *Les Lettrés*, ce sont nos Philosophes. Le *gouvernement des Bonzes*, c'est l'autorité Ecclésiastique. Mais c'est dommage que ce beau trait ne présente que l'orgueil, l'erreur, & la calomnie. L'orgueil; nos Philosophes se

donnent pour des exemples au genre humain. Quels modeles de vertus! L'erreur; dans l'énorme & informe compilation de l'hiſtoire de la Chine, on trouve tout ce qui reſte de *Confucius*; & l'on n'y trouve rien de ce que dit ici *Voltaire*. La calomnie; elle eſt dans l'application naturelle qui ſe préſente à l'eſprit du Lecteur. Qu'on juge de la vérité & de la certitude des choſes que *Voltaire* débite contre le Clergé.

CHAPITRE VINGT-SIXIEME.

De la Nation Françoiſe.

Ce Chapitre paroît ne point appartenir à l'objet principal que nous nous ſommes propoſé; mais l'amour de la patrie eſt ſi naturel & ſi doux, que j'ai crû devoir dire quelque choſe en faveur de ma nation ſi ſouvent maltraitée. Mr. de Voltaire prétend que l'amour de la patrie n'eſt qu'un composé d'amour propre & de préjugés. Mélang. ch. 2.

Le reste des hommes pense différemment. C'est pour cela que nous répondrons en peu de mot à tout ce qu'il dit contre sa Nation, & contre sa Patrie.

On peut dire sans crainte que Mr. *de Voltaire* né François & Catholique, n'aime pas plus sa Nation, que sa Religion. Il n'épargne pas plus l'une, que l'autre. Les parallelles qu'il fait des Anglois & des François sont toujours dans le même goût, que ceux qu'il fait de la Religion Catholique avec les autres Religions. Il loue quelquefois en général les François; dans les détails il les rabaisse, il les méprise presque toujours. Il nous représente les Anglois comme ayant le génie & la liberté en partage; & il laisse à deviner quel est le partage des François.

L'homme judicieux & équitable sera aussi éloigné de rabaisser les Anglois, que de s'en fier aux décisions de Mr. *de Voltaire.* Il respectera toujours ces illustres & dignes rivaux de notre Nation pour les sciences & les arts. Il se fera un plaisir de leur rendre justice. Il admirera toujours les subli-

mes génies, que l'Angleterre a fournis, & les ſavants hommes qu'elle a donnés. Il avouera qu'elle a eu des *Newtons*, des *Popes*, des *Miltons*; mais il ne lui donnera pas le privilege excluſif de produire les grands génies. Il ne trouvera parmi les Anglois, ni des *Molieres*, ni des *Racines*, ni des *Corneilles*. Encore moins y trouvera-t'il des hommes d'une éloquence auſſi élevée & auſſi ſublime que celle du Grand *Boſſuet*, ou des Ingénieurs tels que le Marquis *de Vauban*, ou des Architectes tels que *Blondel* & *Bullant*. Je ne parle point de certains arts comme la Peinture, la Sculpture, la Muſique. Ils ne prétendent pas même nous le diſputer, ni entrer en parallelle avec nous ſur ces points là.

Cette nation profonde & ſavante paroît en général plus propre à s'enfoncer dans les raiſonnements, qu'à faire ſa cour aux graces. Elle réuſſit mieux dans ce qui n'eſt que pour inſtruire, que dans ce qui peut plaire. Elle a beaucoup plus à nous envier du côté du goût, que nous n'avons à

lui envier du côté de la profondeur, de la ſublimité, de la fécondité, de l'élévation. Il n'eſt preſque aucun genre, où nous ne les ayions égalés. Il en eſt pluſieurs, où ils n'ont rien qu'ils puiſſent nous oppoſer, & en quoi ils puiſſent ſe comparer avec nous.

Que Mr. *de Voltaire* cite tant qu'il voudra les *Shakeſpears*, les *Drydens*, les *Adiſſons*, les *Wallers*; qu'il choiſiſſe les plus beaux endroits de ces Auteurs, qu'il traduira, & qu'il embellira encore de ſon mieux, pour les propoſer à notre admiration; nous reconnoîtrons avec plaiſir, & avec équité, les beautés qui y brillent. Mais que n'auroient pas à admirer les Anglois, ſi on leur préſentoit en détail les beaux endroits de nos grands Auteurs? Les jugements qu'ils en porteroient, ſur ces morceaux détachés, ſeroient bien plus ſûrs, que ceux que nous pourrions porter ſur les extraits que Mr. *de Voltaire* nous préſente. La raiſon de cela, eſt que nos Ouvrages ſont généralement mieux ſoutenus, que ne le ſont la plûpart des Ouvrages Anglois. Nous

ne retombons pas si aisément, après nous être élevés. Nous ne donnons pas si aisément dans les deux extrémités du sublime & du bas, du grand & du puérile, de la décence & de la bouffonnerie.

Dans la comparaison que fait Mr. *de Voltaire*, des Ouvrages Anglois avec les nôtres, il paroît qu'il juge plus par prévention, & par passion, que par raison, & par goût. Et si nous en jugeons nous-mêmes, par les morceaux qu'il nous cite, nous en concevrons plus de défiance, que d'admiration. En effet la plûpart de ces morceaux ne sont que des satyres contre les Catholiques, ou des insultes aux François, ou bien des traits d'impiété. On laisse à deviner la raison qui a décidé Mr. *de Voltaire* dans ce choix.

Mais il n'est gueres de pieces, où il marque plus hardiment son mépris outrageant pour sa Nation, & son admiration outrée pour les Anglois, que dans l'impie apothéose, qu'il a faite de sa Comédienne, Mademoiselle *le Couvreur*. Voici comment il s'exprime.

Ah ! Verrai-je toujours ma foible
Nation
Incertaine en ses vœux, flétrir ce qu'elle admire,
Nos mœurs avec nos loix toujours se
contredire,
Et le François volage endormi sous
l'empire
De la superstition?
Quoi ? N'est-ce donc qu'en Angleterre,
Que les mortels osent penser ?
O rivale d'Athene ! O Londre heureuse terre,
Ainsi que des tyrans vous avez sçu
chasser
Les préjugés honteux qui vous livroient la guerre!
C'est là qu'on sait tout dire, & tout
récompenser.
Quiconque a des talents, à Londre
est un grand homme.
L'abondance & la liberté
Ont après deux mille ans chez vous
ressuscité
L'esprit de la Gréce & de Rome.

Il faut avouer qu'on ne pouvoit dire en plus beaux vers des injures plus grossieres à la Nation Françoise, & des injures moins méritées. Ce qui échauffe tant la bile de Mr. *de Voltaire*

contre les François, c'eſt le refus qu'ils ont fait de dreſſer des Autels à une Comédienne, qui avoit toutes les vertus, qu'ont ordinairement les filles qui montent ſur le théatre. Y avoit-il là un motif ſuffiſant pour nous maltraiter ſi fort, & la faute n'étoit-elle pas excuſable & pardonnable? Il eſt bien plus indulgent pour les Anglois; il ne les éleve pas moins, quoiqu'ils faſſent mourir les Rois ſur les échafauds, & qu'ils raillent de toutes les Religions.

Le François Catholique n'eſt, ſelon Mr. *de Voltaire*, qu'un homme *volage*, *ſuperſtitieux*, *foible*, *honteux*, *eſclave des préjugés*. Mais l'Anglois qui ne croit rien, qui tantôt plie avec lâcheté ſous le joug d'un tyran comme *Cromwel*, tantôt entre en fureur contre ſes Rois légitimes, les détrône, & les bannit, l'Anglois eſt un homme qui ſait, qui *oſe penſer*, qui *ſait ſe délivrer de ſes préjugés, ainſi que de ſes tyrans*.

La France, ſelon Mr. *de Voltaire*, n'eſt plus qu'*un ſterile champ*; elle

n'eſt plus la patrie des talents & de la gloire. Mais Londre qui eſt ſi ſouvent obligée d'emprunter de la France & de l'Italie les beaux arts, & de payer tribut aux habiles artiſtes, qu'elle en tire, Londre eſt cependant *la rivale d'Athenes*, & réunit *l'eſprit de Rome & de la Gréce.*

Tout ce qu'on peut dire de ces vers, c'eſt qu'ils montrent un Auteur hardi, qui ſe met auſſi peu en peine de la décence, que de la vérité.

Cependant il paroît quelquefois rendre juſtice à ſa Nation ; mais ce n'eſt que pour lancer enſuite des traits encore plus piquants. On le reconnoîtra aiſément par ces vers, qu'il a, dit-il, traduits d'une piece Angloiſe.

Tel eſt l'eſprit François ; je l'admire & le plains,
Dans ſon abaiſſement quel excès de courage !
La tête ſous le joug, les lauriers dans les mains,
Il chérit à la fois la gloire & l'eſclavage.
Ses exploits & ſa honte ont rempli l'Univers :

Vainqueur dans les combats, enchaîné par les maîtres,
Pillé par des traitants, aveuglé par des Prêtres,
Dans la disette il chante, il danse dans les fers.
Fier dans la servitude, heureux dans sa folie,
De l'Anglois libre & sage, il est encore l'envie.

Je demandai un jour à un Anglois s'il connoissoit la piece d'où Mr. *de Voltaire* avoit tiré ces belles pensées; il me répondit que non. Ensuite l'ayant examiné avec un peu d'attention, il me dit qu'il croyoit que les vers dans les deux langues étoient du même Auteur; parce que les Anglois n'auroient dit ni tant de bien, ni tant de mal des François. Ce jugement me parut bon.

Il y a de la différence entre le caractere Anglois, & le caractere François; il est naturel qu'il y en ait dans la maniere de penser, & de gouverner des deux Nations. Les Anglois ont l'avantage sur nous à certains égards; à certains autres égards nous l'avons sur eux. L'homme sage & judicieux

observe la différence des mœurs, des usages, des caracteres ; & c'est sur ces observations qu'il décide de ce qui convient à une telle Nation, ou de ce qui convient à une autre. Les déclamations des censeurs à imaginations ne le touchent point. L'homme satyrique n'écoute que la malignité, & ne consulte gueres la raison.

La hardiesse des expressions n'empêche pas qu'il n'y ait souvent beaucoup de faux dans les pensées, dans les réflexions, dans les portraits qu'on présente. L'homme superficiel & qui ne pénétre rien, se récrie, que cela est beau ! L'homme sensé dit froidement ; il y a là beaucoup de brillant, & bien peu de solidité.

CHAPITRE VINGT-SEPTIEME.

Examen du Poëme sur la Loi Naturelle.

MR. *de Voltaire* peut déjà compter plus de quarante campagnes contre la Religion. Il l'a combattue

avec un acharnement dont on n'avoit point encore eu d'exemple. Tout ce qu'il a répandu de traits dans ſes autres Ouvrages, pour la rendre odieuſe; tout ce qu'il y a donné de principe, pour l'attaquer & pour l'ébranler, il les réunit dans le Poëme de la Loi naturelle. C'eſt le dernier coup qu'il s'efforce de lui porter; ce ſont les adieux qu'il lui fait: *Extremum hoc munus morientis habeto.* Virg. Buc.

Il en a fait comme le ſommaire & l'abregé de ſa doctrine; & nous, nous en ferons auſſi le ſommaire & l'abregé de notre réfutation. Mais comme il embellit toujours tout ce qu'il touche, nous ſerons auſſi obligés de faire quelque nouvelle remarque. Nous examinerons encore ce qu'il nous propoſera de nouveau, & nous tâcherons d'y donner auſſi une nouvelle réponſe.

Nous analiſerons ſon Poëme, nous le partagerons en différents articles, pour mieux conſerver l'ordre, & la clarté que nous nous ſommes toujours propoſés dans cette réfutation. Les principaux de ces articles ſeront de la création

tion, de l'ame raiſonnable, du culte de Religion, de la Divinité de la Religion Chrétienne, du Tolérantiſme, des avantages du Tolérantiſme, du gouvernement de la Religion, des perſécutions pour cauſe de Religion, des vertus des Payens; & nous ajouterons quelques obſervations fort courtes, ſur divers endroits de ce Poëme.

Voltaire dit dans ſa Préface, qu'il ſeroit juſte d'avoir de l'indulgence pour cet ouvrage, parce qu'il vient d'un Laïque, & non pas d'un Théologien; & qu'il a été tiré de l'obſcurité contre l'intention de l'Auteur.

Voilà de plaiſantes raiſons d'indulgence. Parce qu'un homme eſt Laïque a-t-il droit d'outrager la Religion? A-t il droit de débiter toutes les extravagances & impiétés qui lui viendront dans l'eſprit? S'il n'entend pas les matieres de Religion, pourquoi en traite-t-il? L'ignorance doit-elle autoriſer la licence, & aſſurer l'impunité?

Cet ouvrage, dit-il, avoit été condamné à l'obſcurité, & il s'en répandit quelques copies dans Paris, où il

fut imprimé d'une maniere aussi fautive, que les autres écrits sortis de la même plume. Ce tour est trop usé, pour n'être pas méprisable; c'est la soixantieme fois que *Voltaire* l'emploie : il n'en impose plus à personne. Au reste si son Poëme a besoin d'indulgence, le public n'avoit pas besoin de son nouveau Code de Déisme. Il l'a fait imprimer & réimprimer plusieurs fois, on est en droit de l'examiner & de le juger.

ARTICLE PREMIER.

D'un Dieu Créateur.

QUI le croiroit, qu'un génie aussi sublime & aussi profond que Mr. *de Voltaire* montre de l'incertitude sur la question de la création; qu'il ne sache pas s'il faut admettre un Dieu Créateur de toutes choses; qu'il n'ose pas se decider sur un point aussi essentiel, que la révélation nous apprend, & que la rai-

ſon elle-même nous découvre ! Telle eſt cependant l'incertitude de ce grand Philoſophe. C'eſt par-là que commence ſon Poëme de la Loi naturelle, c'eſt ce qu'il annonce dès les premiers vers :

> Soit qu'un Etre inconnu, par lui ſeul exiſtant
> Ait tiré depuis peu l'Univers du néant,
> Soit qu'il ait arrangé la Matiere éternelle,
> Qu'elle nage en ſon ſein, ou qu'il regne loin d'elle ;

Un pareil début eſt-il propre à bien principier un Ouvrage de morale ? Eſt-il digne d'un Philoſophe Chrétien ? *Voltaire* lui-même a compris combien il étoit dangereux que cela ne prévînt les lecteurs. Et c'eſt pour parer à cet inconvénient, qu'il dit dans une note, que *comme cet Ouvrage eſt tout philoſophique, il a fallu rapporter les ſentiments des Philoſophes.*

Mais c'eſt appliquer un remede inſuffiſant au mal qu'il fait avec connoiſ-

fance. Etoit-il donc fort néceſſaire de rapporter gravement & férieuſement des ſentiments, qui peuvent ſurprendre les ignorans ; quoique les hommes éclairés en voient d'abord l'abſurdité. Pour qui prétend-il écrire ? Si c'eſt pour les ignorans, il les induit en erreur ; ſi c'eſt pour les hommes éclairés, qu'il juge lui-même s'il ſe fait beaucoup d'honneur ?

Il avoue ailleurs que *ſi la Grece fut le berceau des beaux arts, elle le fut auſſi des erreurs.* Il avoue qu'*il n'eſt point de Païs où l'on ait pouſſé plus loin la grandeur & la ſottiſe de l'eſprit humain.* Et pourquoi reſpecte-t-il maintenant ces mêmes ſottiſes & ces mêmes erreurs ? Pourquoi les préſente-t-il comme un problême indécis. Mêlanges c. de Locke.

Car, peut-on concevoir une ſottiſe plus grande que de douter de la création ? Douter que Dieu ait la puiſſance de Créateur, lui ôter le titre de Créateur, c'eſt douter de ſon exiſtence, c'eſt la nier en quelque maniere. En effet réfléchiſſons un peu ſur l'idée que nous avons de Dieu.

La premiere pensée qui se présente à notre esprit, c'est qu'il est, & qu'il doit être nécessairement infini. Nous ne concevons rien de borné dans lui, nous ne concevons rien qui puisse limiter ses perfections, son être, sa puissance.

Or s'il est infini, il doit avoir l'être par lui-même. Son existence, sa maniere d'agir, sa volonté, sa puissance doivent également être infinies. Si sa puissance est infinie, elle peut donc donner l'être, créer, faire que ce qui n'existoit pas, existe. C'est là la plus grande preuve que sa puissance est véritablement infinie.

Un Dieu infini, un Dieu Créateur; voilà la plus sublime idée que nous puissions nous faire de l'Etre Suprême; voilà ce que notre raison en peut concevoir de plus grand. Et quelle différence d'un Dieu, qui ne seroit que l'ordonnateur d'une matiere préexistente, & d'un Dieu Créateur, qui peut commander à la matiere d'exister? Quelle différence des rêveries des Philosophes Grecs, &

des penſées des Philoſophes Chrétiens, éclairés, & guidés par la révélation ! Développons les raiſonnements & les penſées de ces Philoſophes Chrétiens.

Si l'on rejette l'idée de création, parce qu'on ne peut pas concevoir ce que c'eſt que ſortir du néant, & commencer d'exiſter ; on ſera encore bien plus embarraſſé en admettant une matiere éternelle. Car conçoit-on ce que c'eſt qu'une matiere, qui pour exiſter, n'a nul beſoin d'un Auteur & d'un Créateur, & qui néanmoins a attendu pendant une éternité que Dieu l'arrangeât, & la rendît active ? Une matiere qui eſt elle-même le principe de ſon être, & qui eſt d'elle-même incapable de rien produire, qui n'a d'elle-même ni force ni activité. Cette matiere éternelle, & éternellement incapable de tout, n'eſt-ce pas une choſe qui contente encore moins la raiſon, & qui eſt encore moins concevable que la création ?

J'ajoute qu'il n'eſt pas plus difficile de concevoir la création de la

matiere, que la fécondité admirable donnée à la matiere par la seule volonté de Dieu. Ainsi dès qu'on est obligé d'admettre l'un, on ne peut refuser d'admettre l'autre.

Il est démontré que la terre ne peut rien produire, que par le secours des germes qu'elle renferme dans son sein ; qu'elle ne produit rien, qu'en développant & en nourrissant ces germes préexistents. Cette beauté si touchante de fleurs, ce coloris si tendre & si brillant, ces nuances si fines & si douces, cette utilité, cette variété si prodigieuse de plantes & de productions, dont la terre est embellie & enrichie, on ne les doit qu'aux germes que Dieu a formés en arrangeant la matiere. Or cette formation des germes que *Voltaire* lui-même est obligé d'admettre en admettant un Dieu ordonnateur, cette formation des germes est aussi admirable & aussi inconcevable, que la création. Si elle est aussi admirable & aussi inconcevable, & que d'ailleurs l'idée de Dieu renferme né-

ceſſairement l'idée de Créateur ; la difficulté de concevoir ce que c'eſt que la création, ne peut, ni ne doit arrêter l'homme qui examine, & qui réfléchit ; puiſqu'on eſt toujours forcé d'admettre une choſe auſſi incompréhenſible, qui eſt le don de fécondité donné de Dieu à la matiere.

Bien plus, dès que j'admets un Dieu infini, & par conſéquent incompréhenſible, un Dieu infiniment parfait, & infiniment puiſſant, je trouve qu'il eſt bien plus raiſonnable d'attribuer à ſa Puiſſance infinie la création, que je ne puis pas concevoir, que de ſuppoſer l'exiſtence éternelle d'une matiere, que je conçois moins encore ; d'une matiere qui a tout d'elle-même, & qui d'elle-même eſt incapable de tout. Cette ſuppoſition d'une pareille matiere préſente quelque choſe de bien abſurde ; elle ne contente, & n'éclaire nullement la raiſon ; elle anéantit ce qu'il y a de plus beau & de plus grand, ce qu'il paroît y avoir de plus eſſentiel dans l'idée de l'Etre Suprême.

Nos Livres Sacrés nous parlent d'une maniere bien plus digne de Dieu, & bien plus satisfaisante pour
Gen. 1. la raison de l'homme. Dieu, nous disent-ils, au commencement créa le ciel & la terre. La terre étoit d'abord sans force, sans activité & sans parure; elle étoit toute couverte de ténébres. Le Seigneur dit: que la lumiere soit faite, & la lumiere fut faite à l'instant. Il dit: que la terre se couronne de verdure, & produise des herbes, des plantes & des arbres qui renferment des germes de fécondité, pour se réproduire toujours de nouveau; & la terre les produisit selon l'ordre du Seigneur. Il dit: que la terre se peuple d'animaux & de reptiles; les eaux, de poissons; les airs, de toute sorte d'oiseaux: & les ordres du Seigneur furent aussitôt accomplis. Il dit: faisons l'Homme à notre image & à notre ressemblance. Qu'il soit le Roi, le Maître, le souverain Seigneur de tous ces biens, dont j'ai enrichi la terre; & il créa l'Homme à son image & à sa ressemblance.

Cette maniere de repréſenter l'origine du monde eſt bien plus ſublime & bien plus raiſonnable, que tout ce que les Philoſophes ont rêvé, & imaginé. Il eſt ſurprenant que Mr. *de Voltaire* paroiſſe indécis entre les lumieres de nos Livres Divins, & les erreurs & les ſottiſes de tous les Philoſophes.

ARTICLE SECOND.

De la Nature de l'Ame.

IL ſeroit bien difficile de connoître quels ſont les ſentiments de Mr. *de Voltaire* ſur l'ame. L'ame eſt-elle matiere, eſt-elle eſprit ? Il doute, il héſite il n'oſe répondre d'une maniere nette & préciſe. Cependant il laiſſe toujours échapper quelque indice d'inclination pour le matérialiſme. Non-ſeulement il ne cache pas ſes doutes ; mais il dit hardiment :

Que l'ame ce flambeau ſi ſouvent ténébreux
Ou ſoit un de nos ſens, ou ſubſiſte ſans eux.

Il s'efforce en plusieurs endroits de ses Ouvrages, de prouver qu'il est fort indifférent à la Religion & à la Société, qu'on croie l'ame matérielle ou spirituelle ; & que jamais on ne pourra démontrer que la matiere soit incapable de penser. Ses raisons sont.

Ch. sur Locke.

1°. Ce grand Oracle que *Locke* a prononcé : *nous ne serons peut-être jamais capables de connoître si un être purement matériel pense, ou non.*

2°. L'impossibilité où l'on est de démontrer qu'il y a de la contradiction à dire : la matiere peut penser.

3°. Qu'on ne pourra jamais assurer, sans une impiété absurde, qu'il est impossible au Créateur de donner à la matiere la pensée & le sentiment.

4°. Que si on refuse au Créateur le pouvoir de communiquer la pensée à la matiere, il faut avouer de ces deux choses l'une : ou que les bêtes sont de pures machines, ou qu'elles ont des ames spirituelles. Il paroît démontré que le premier point est faux ; on ne doit pas accorder le second : il faut donc convenir que Dieu peut

peut communiquer à la matiere des pensées, des connoissances, des sentiments.

5°. Qu'enfin il importe fort peu à la Religion de quelle substance soit l'ame, pourvû qu'elle soit vertueuse.

Nous avons déjà fait voir dans le Chapitre septieme de cette seconde Partie, qu'il n'y a qu'une hardiesse assez mal soutenue dans ce ton si décisif que prend ici Mr. *de Voltaire*. Cependant nous rappellerons encore en peu de mots les principales réponses. Elles seront dans le même ordre que les cinq objections, qui viennent d'être présentées.

Réponse à la premiere Objection.

Si la matiere pouvoit penser, elle pourroit faire naître l'idée de la pensée. Or Mr. *Locke* affirme que la matiere ne nous peut donner aucune idée de la pensée : donc selon Mr. *Locke* la matiere ne peut pas penser. Le même *Locke* affirme qu'il est impossible de concevoir, que la matiere puisse tirer de son sein le sentiment,

Locke l. 11. ch. 21. §. 4.

Locke liv. 4. c. 10. §. 10.

la perception, & la connoissance; donc il est impossible, selon Mr. *Locke* que la matiere ait la faculté de penser.

Toutes ces propositions, ou pour mieux dire, ces démonstrations sont contradictoires à cet oracle, que *Voltaire* rapporte avec tant de complaisance & d'affectation; cela est vrai. *Locke* par-là détruit d'une part, ce qu'il établit de l'autre; cela est encore vrai. Mais si l'Auteur se contredit lui-même, quel cas devons-nous faire de ses principes? Devons-nous les regarder comme des principes sûrs? Mr. *de Voltaire* est-il bien autorisé à les vanter comme des oracles?

Réponse à la seconde Objection.

Il n'est pas aussi difficile que le dit Mr. *de Voltaire*, de montrer qu'il y a de la contradiction à dire: *la matiere peut penser.* Il n'y a pour cela qu'un raisonnement bien simple à faire, & le voici. Il y a de la contradiction à dire que la matiere n'est capable que de mouvement, & qu'elle

est capable d'autre chose que de mouvement. Or affirmer que la matiere peut penser, c'est dire qu'elle n'est capable que de mouvement, & qu'elle est capable d'autre chose que de mouvement. Il y a donc de la contradiction à dire que la matiere peut penser. Examinez en effet l'idée que vous avez de la matiere ; consultez Mr. *Locke* lui-même, ce grand Philosophe, cet oracle infaillible de Mr. *de Voltaire* ; il vous dira au même endroit, & en même temps, que la matiere n'est capable que de recevoir & communiquer le mouvement ; & qu'il est aussi impossible au mouvement de produire la pensée, qu'il est impossible au néant de produire la matiere. Donc, selon les principes de Mr. *Locke* lui-même, il y a de la contradiction à dire que la matiere peut penser. Liv. IV. ch. 10. §. 10.

Réponse à la troisieme Objection.

Mr. *de Voltaire* nous assure qu'il y a une impiété absurde à dire, qu'il

eſt impoſſible à Dieu, de donner la penſée à la matiere.

Que Mr. *de Voltaire* faſſe le dévot, le pieux, l'homme zélé pour les droits de Dieu, cela eſt beau; mais cela eſt ſurprenant, & en même temps un peu ſuſpect. Il regarde comme impies & abſurdes, les raiſonnements & les penſées de ceux qui ſont Anti-Matérialiſtes; & nous, nous regardons comme abſurdes & ridicules, les prétentions de ceux qui diſent que la penſée peut être communiquée à la matiere. Car la penſée eſt le mode, ou l'action d'une ſubſtance; & la matiere eſt une ſubſtance, qui ne peut produire que du mouvement. Le mouvement, ſelon Mr. *Locke*, ne peut pas produire la penſée. Comment Mr. *de Voltaire* voudroit-il donc que la penſée pût être le mode, ou l'action de la matiere. La véritable abſurdité, eſt donc de dire que la matiere peut penſer.

D'ailleurs le mode, ou l'action d'une ſubſtance dépend eſſentiellement de la ſubſtance; il eſt eſſentiellement at-

taché, & inhérent à la substance qui agit, & qui est modifiée. Comment pourroit-on concevoir que les pensées fussent attachées à la matiere ? Comment pourroit-on concevoir que Dieu attachât à un caillou les actions, les pensées, l'intelligence d'une substance angélique ? Que répondroit Mr. *de Voltaire* à un homme qui lui diroit : Mr. vous ne pouvez pas assurer sans une impiété absurde, qu'il est impossible à Dieu de communiquer à un morceau de bois des pensées aussi sublimes, que celles du Grand *Newton* ; de le faire raisonner aussibien que l'admirable *Locke* ; de lui faire faire des vers aussi remplis de sentiments délicats que ceux du tendre *Tibulle*. Avec quel mépris ne regarderoit-il pas celui qui lui proposeroit de pareilles extravagances ? Il n'y a cependant point de différence de cette proposition, à celle qu'il a osé faire lui-même.

Enfin si la pensée peut être communiquée à la matiere, il faut avouer de ces deux choses l'une ; ou que la

pensée est une substance qui peut être unie à la matiere, comme l'ame est unie au corps ; ou que la pensée n'est précisément que l'effet du mouvement de la matiere. Voilà deux grandes absurdités. Que Mr. *de Voltaire* choisisse ?

Réponse à la quatrieme Objection.

Un des plus grands efforts que fasse Mr. *de Voltaire* pour montrer la possibilité du matérialisme, c'est le raisonnement qu'il fait sur la nature des bêtes. Il faut, dit-il, nécessairement l'une de ces trois choses : ou que les bêtes soient de pures machines, ou qu'elles aient des ames spirituelles, ou que la matiere soit capable de perception, de sentiment, & de connoissance. Il paroît démontré que les bêtes ne sont pas de pures machines. Il n'est point d'homme raisonnable qui ose leur donner des ames spirituelles. Il ne reste donc autre chose à dire, sinon que Dieu a donné à leurs organes, qui ne sont que matiere, la faculté de sentir & d'ap-

Œuvres de Voltaire Edit. de 1748. c. sur Locke.

percevoir. La connoiſſance & le ſentiment peuvent donc être communiqués à la matiere.

Voilà une plaiſante maniere de raiſonner. Les bêtes ne ſont pas de ſimples machines ; elles n'ont pas des ames ſpirituelles : donc la matiere peut avoir des connoiſſances, des penſées, des ſentiments. Mais Mr. *de Voltaire* eſt-il bien aſſuré, & peut-il nous démontrer qu'il n'y a point de milieu entre une ſubſtance intelligente, & une ſubſtance purement matérielle. C'eſt-là cependant ce qu'il devroit démontrer, pour que la conſéquence qu'il tire, fût juſte.

J'avoue bien que l'idée de *Deſcartes* qui ne faiſoit que de ſimples machines de tous les animaux que nous voyons, & qui nous amuſent, ou qui nous ſervent ; j'avoue bien que cette idée eſt plus digne d'un burleſque romancier, que d'un grave Philoſophe. On doit bien regarder comme une abſurdité, ce qu'ont penſé quelques autres, qui aſſuroient que les bêtes avoient des ames ſpirituelles.

Mais faut-il en conclure, que la matiere peut penser?

Il y a une différence infinie entre une ſubſtance ſpirituelle, & une ſubſtance matérielle. Ce ſont là comme deux termes infiniment éloignés l'un de l'autre. Cette diſtance infinie peut-être remplie par une multitude innombrable de ſubſtances, qui seront d'une eſpece toute différente des deux premieres. Et qui oſeroit refuſer à Dieu le pouvoir de créer quelque eſpece de ſubſtance, qui ne fût ni étendue, ni intelligente? Qui oſeroit lui refuſer le pouvoir de créer quelque eſpece d'être, qui eût une petite portion de ſentiments néceſſaires à ſa conſervation, ſans avoir cependant ni liberté, ni intelligence, ni le pouvoir de penſer, de réfléchir, de comparer? Le hardi *Voltaire* oſeroit-il refuſer ce pouvoir à Dieu?

Et qui empêchera de conjecturer que l'ame des bêtes eſt une ſubſtance à-peu-près de cette eſpece, que nous indiquons? Faut-il en venir à l'extravagante abſurdité d'une matie-

re pensante ? On peut voir encore les Chapitres cinquieme, sixieme & septieme de cette seconde Partie, où toutes ces preuves sont plus étendues.

Réponse à la cinquieme Objection.

Enfin on nous assure qu'il importe peu à la Religion de quelle substance soit l'ame.

Mais il importe beaucoup à la Religion de ne pas donner hardiment le démenti, aux Ecritures Sacrées, aux Conciles Généraux, au sentiment de toute l'Eglise Chrétienne. C'est cependant ce que font les Matérialistes.

Nos Livres-Divins nous apprennent que l'ame de l'homme est un esprit. *Souvenez-vous de votre Créateur dès votre jeunesse ; & n'attendez pas ces tristes jours, où tout finira pour vous, & où votre corps retournera dans la terre, d'où il a été formé, & votre esprit à Dieu qui l'a créé.* Les Evangelistes & Saint *Paul* repétent mille fois cette même vérité. Le Con- Eccle. 12.

cile général de Vienne l'a expressément décidé ; les Peres de l'Eglise l'ont enseigné : Mr. *de Voltaire* ignore-t-il cela ? Comment donc ose-t-il dire qu'il importe peu à la Religion de quelle substance soit l'ame ?

D'ailleurs, en niant l'immatérialité de l'ame, on passeroit bien aisément jusqu'à nier son immortalité. Quel motif, & quel secours resteroit-il alors à la vertu ; & dans quelles affreuses conséquences n'entraîneroit pas ce matérialisme ?

ARTICLE TROISIEME.

Du Culte de Religion.

MR. *de Voltaire* ne se déclare pour aucun culte de Religion ; mais il les combat tous. Il ne reconnoît aucune autorité divine, ou humaine. Il les dédaigne l'une & l'autre avec un mépris égal. Ce que les Livres divins décident, ce que la raison découvre, il l'attaque indiffé-

remment ; & dans ses efforts hardis, il s'éleve également contre la révélation & contre la raison. Il ne voudroit point de culte de Religion ; c'est le vœu de plusieurs Philosophes modernes. Rien ne fait mieux voir combien cette Philosophie est impie & déraisonnable. Avant d'examiner les pensées de Mr. *de Voltaire* sur ce point, nous rappellerons en peu de mots les principes, sur lesquels le culte de Religion est fondé.

Dès qu'on est convaincu qu'il y a un Dieu, on reconnoît aussi-tôt la nécessité d'un culte de Religion. Dieu est le premier principe de tout, & il est la fin de tout ; il est Créateur, & Bienfaiteur ; il est Pere, & Maitre Souverain. Voilà les titres de ses droits sur les créatures, & en même temps les titres des engagements des créatures envers lui. Ces droits sont inaliénables ; ces engagements sont indissolubles. C'est sur ces droits, & ces engagements que sont fondés le culte, & les hommages, que les créatures doivent à l'Etre Suprême ; &

c'eſt ce culte, & ces hommages qu'on appelle du nom de Religion. De ces principes ſi ſimples, on peut tirer ces deux conſéquences. Premiérement qu'il faut un culte de Religion ; ſecondement que Dieu n'eſt pas indifférent à toute ſorte de cultes de Religion. J'ajouterai un mot, pour montrer que Dieu a preſcrit, & établi un culte de Religion.

Il faut un culte de Religion. Cette premiere conſéquence eſt ſi clairement renfermée dans les principes que nous venons de propoſer, qu'elle n'a pas beſoin d'une nouvelle preuve. Reconnoître un Dieu, & avouer qu'il faut lui rendre des hommages, ce ne ſont pas, en quelque maniere, deux choſes différentes ; ce n'en eſt qu'une, c'eſt la même. Auſſi le plus grand homme qui ait été parmi les Romains, diſoit-il, qu'il n'y avoit point de Nation ſi ſauvage & ſi barbare, qui ne reconnût des Dieux, & qui n'eût par conſéquent des rites, & un culte pour les honorer. Je ne m'arrêterai donc pas à ce point qui eſt évident ; je paſſe

Ciceron Tuſcul. quæſt. l. 1. n. 13.

tout de suite à la deuxieme consé-quence.

Dieu n'est pas indifférent à toute sorte de cultes de Religion. Car si dans quelques-uns des cultes qui sont établis sur la terre, il y a quelque chose qui soit opposé à la Loi naturelle, ou qui renferme quelque impiété, on ne peut pas dire que Dieu agrée ces sortes de cultes, & qu'il les regarde du même œil, dont il regarderoit un culte pur & innocent. Ainsi les impudicités autorisées, & prescrites chez les Payens, pour les fêtes de la bonne Déesse, pour celles de *Venus*, *d'Adonis*, &c. n'étoient pas des hommages; c'étoient des vrais outrages faits à la Divinité. Les sacrifices de victimes humaines, qui ont été en usage chez les Africains, les Gaulois, les Mexicains, n'étoient que des actes de cruauté & de fureur, & non pas des actes de piété & de Religion. On ne peut pas dire que Dieu fût indifférent pour ces sortes de cultes; il les détestoit.

Si du Paganisme nous passons aux autres Religions, les difficultés ne se-

ront pas moins grandes. Le Juif maudit, & déteste Jesus Christ, Fondateur de la Religion des Chrétiens ; le Socinien ne le regarde que comme un grand'homme, chéri de Dieu ; le Musulman le respecte comme un Prophête ; le Déiste ne tient compte de ses Loix ; le Chrétien l'adore comme son Dieu, & l'écoute comme un Législateur Divin, Suprême & absolu. Dieu regarde-t'il d'un œil égal les malédictions du Juif, l'indifférence du Socinien, le foible respect du Turc, le mépris du Déiste, ou l'adoration du Chrétien ? Que l'homme raisonnable réfléchisse là-dessus, & qu'il juge ?

Dieu, en exigeant un culte & des hommages de l'homme, auroit pû absolument laisser à son choix les expressions & les pratiques de ce culte, pourvû qu'elles fussent saintes & innocentes. On pourroit croire que les choses furent en cet état durant les temps de la Loi naturelle. Mais afin que le culte fût plus saint, plus parfait, & plus digne de lui, il a voulu ensuite lui-même en prescrire un spécialement, & le régler ;

& c'eſt le culte des Chrétiens. Il avoit été annoncé par les Oracles des Patriarches & des Prophêtes, près de deux mille ans avant ſon établiſſement; & il ſe ſoutient depuis plus de dix-ſept ſiecles. Qu'on liſe les ſavants Ouvrages d'*Euſebe* de Céſarée, ſur la préparation, & ſur la démonſtration évangélique, ou la huitieme Partie du Spectacle de la Nature par Mr. l'Abbé *Pluche*, le plus aimable, le plus raiſonnable, & le plus Chrétien des Philoſophes de ce ſiecle; on ne pourra plus douter que le culte des Chrétiens ne ſoit d'inſtitution divine. On ne trouvera rien de plus lumineux, de plus convaincant, & de plus perſuaſif ſur un ſujet ſi important. Nous n'avons point parlé du culte des Hébreux, que Dieu avoit d'abord établi. Il étoit ſaint; mais il n'étoit que pour une Nation, & pour un temps; & il ne devoit ſervir que de préparation au culte des Chrétiens.

Cependant malgré la force & l'éclat de ces preuves, Mr. *de Voltaire* ne paroît pas fort perſuadé que Dieu exige effectivement un culte de ſes créatures,

Il ne croit pas que cela ſoit fort digne de Dieu. *Vous êtes*, dit-il, au commencement de ſon Poëme,

Vous êtes ſous la main de ce Maître
invifible.
Mais du haut de ſon Trône obſcur,
inacceſſible,
Quel hommage, quel culte exige-t-il
de vous ?
De ſa Grandeur Suprême indignement
jaloux
Des louanges, des vœux flattent-ils
ſa Puiſſance ?

Si *Voltaire* eût conſulté la raiſon, les divines Ecritures, les traditions les plus authentiques, il eût compris que les louanges, les vœux, les prieres, les ſacrifices, & toutes les autres pratiques du culte ne ſont que des expreſſions d'hommages d'adoration, de reconnoiſſance & d'amour des créatures pour l'Etre Suprême. Il auroit appris que tout cela a été en uſage dès le commencement du monde, ſous la Loi naturelle. *Abel*, *Noë*, *Abraham*, *Melchiſedech* nous en ont donné l'exemple. Rien de plus magnifique que les

Cantiques que composerent *Moïse*, *David*, & les autres Prophêtes, pour faire connoître les grandeurs de Dieu, & les devoirs des créatures. Mais on diroit que *Voltaire* ignore tout cela, ou qu'il n'en tient compte.

Il demande si *l'Etre Suprême est indignement jaloux de sa grandeur, & s'il est flatté par des louanges & par des vœux?* Mais quelle indignité y auroit-il dans Dieu, qu'il exigeât de ses créatures, 1°. des hommages, comme les Princes en exigent de leurs Sujets; 2°. de la reconnoissance, comme un bienfaiteur, de celui qui a reçu quelques bienfaits; 3°. des témoignages d'amour, comme un pere de ses enfants? Et faudroit-il pour cela accuser Dieu d'une indigne jalousie. Un pareil discours deshonore encore plus celui qui le tient, qu'il n'outrage la Religion.

Mais *Voltaire* s'exprime d'une maniere encore bien plus hardie, quand il ajoute.

> Usages, intérêts, cultes, loix, tout diffère.
> Qu'on soit juste, il suffit. Le reste est arbitraire.

Il n'eſt point d'impie & de libertin, qui ne doive répéter ce dernier vers avec complaiſance. En mépriſant tous les exercices du culte Divin, en dédaignant les Loix les plus reſpectables & les plus ſacrées, il pourra toujours dire, qu'*il ſuffit d'être juſte*, & que tout *le reſte eſt arbitraire*. Toute ſa Religion conſiſtera alors à avouer qu'il y a un Dieu ; c'eſt un point qu'on ne peut plus nier aujourd'hui ; ce ſera là ſon Dogme unique. Toute ſa morale ſera renfermée dans ces deux mots : *qu'on ſoit juſte* ; & c'eſt lui-même qui décidera de tous les droits, & de toutes les obligations de cette juſtice, parce que *le reſte eſt arbitraire*.

Mr. *de Voltaire* a entrevu toutes les conſéquences affreuſes qui ſuivent de ces principes. Il s'efforce d'en couvrir l'impiété par cette note : *Il eſt évident*, dit il, *que cet arbitraire ne regarde que les choſes d'inſtitution, les Loix civiles, la diſcipline, qui changent tous les jours ſelon le beſoin.*

Mais le Baptême & les autres Sacrements des Chrétiens ſont des choſes

d'inſtitution ; peut-on dire qu'il ſoit *arbitraire* d'en uſer, ou de ne pas en uſer ? Les Loix qui furent données autrefois aux Hébreux, ne regardoient, ſi l'on en excepte le Décalogue, que des choſes d'inſtitution. Etoit-il *arbitraire* pour eux de s'y ſoumettre, ou de ne pas s'y ſoumettre. C'eſt donc une impiété horrible, ou un écart de raiſon bien pitoyable de dire, qu'il ſuffit d'être juſte, à moins que dans cette juſtice on ne comprenne les devoirs de la Religion. Que les vers de *Voltaire* ſont beaux ! c'eſt bien dommage, qu'ils ne renferment que des impiétés, ou des abſurdités.

ARTICLE QUATRIEME.

De la Divinité de la Religion.

LES Oracles des Prophêtes, qui plus de mille ans avant la naiſſance de la Religion Chrétienne, en avoient déja annoncé les grandeurs ; la force invincible & toute divine de tant de

millions de Martyrs, qui ont donné leur ſang, & qui ont ſoutenu les plus horribles tourments, pour en atteſter la vérité; l'éclat des miracles qui ont fait voir toute la nature docile & obéiſſante à la voix de Jeſus-Chriſt, & des adorateurs de Jeſus-Chriſt. Tels ſont les principaux points par leſquels les Chrétiens prouvent & démontrent aux eſprits raiſonnables la divinité de leur Religion. Nous les indiquons. On peut les trouver magnifiquement développés dans l'admirable Diſcours ſur l'Hiſtoire Univerſelle du célébre Evêque de Meaux Mr. *Boſſuet*, dans le Traité de la Vérité de la Religion Chrétienne par Mr. *Abbadie*, dans le Catéchiſme de *Loüis* de Grenade, & dans les Ouvrages de pluſieurs ſavants Pères de l'Egliſe, des *Juſtins*, des *Origenes*, des *Tertulliens*, des *Chryſoſtomes*, des *Auguſtins*, des *Lactances*.

Mr. *de Voltaire* n'apperçoit en tout cela que les préjugés, dont tous les ſectateurs des différentes Religions ont été ſuſceptibles. Il fait également hon-

neur des Prophêties, des Miracles, des Martyrs à toutes les Religions; c'est-à-dire, à toutes les rêveries & extravagances des diverses superstitions. A l'entendre, toutes les sectes ont eu pour elles, ce que nous croyons être les seuls à avoir pour nous. Il confond tout, pour décréditer tout. Voici comment il débute dans la troisieme partie de son Poëme,

L'univers est un temple où siége l'Eternel.
Là chaque homme à son gré veut bâtir un Autel.
Chacun vante sa foi, ses Saints & ses Miracles,
Le sang de ses Martyrs, la voix de ses oracles,

Ces quatre vers ne renferment que des absurdités. Ce seroit faire également injustice à Mr. *de Voltaire*, de croire qu'il les ait avancés par ignorance, ou sans malignité. Mais qu'il ait la bonté de nous dire quels étoient les *Martyrs*, les *Miracles* & la *foi* que vantoient les Idolâtres?

Il nous dit en mille endroits de ses

Mélang. ch. 61. Hist. Générale ch. 7.

Ouvrages, *que les Prêtres Payens n'avoient point de dogmes*. S'ils n'avoient point de dogmes, quelle étoit donc leur foi? Comment pouvoient-ils vanter leur foi? Pour ce qui est des Miracles, ils ne les ont pas vantés davantage. Parmi les Payens même, il n'y avoit personne qui ne méprisât le peu de sottises en ce genre, qu'a recueilli *Valere Maxime*.

Il n'est point de critique aujourd'hui qui ne regarde les prodiges dont *Tite-Live*, a rempli son Histoire, comme des taches, qui gatent un peu un si bel Ouvrage, & comme une foiblesse qui fait un peu tort à ce grand Ecrivain. Enfin pour ce qui est des Martyrs, il faut attendre que Mr. *de Voltaire* déterre quelque martyrologe payen, afin que nous connoissions ceux qui ont souffert la mort, pour l'honneur de *Jupiter*, de *Vénus*, ou de *Junon*.

Les Mahométans n'ont jamais songé à vanter leurs Miracles. *Mahomet* lui-même avouoit franchement qu'il n'étoit pas assez habile pour en faire. Ce n'est que long-temps après lui qu'un

dévot Musulman dit que *Mahomet* avoit une fois partagé en deux la Lune avec son doigt; mais ce Miracle ne fit pas fortune. Et les Musulmans sans s'embarrasser de Miracles & de Prophêties, se sont contentés de prêcher leur Religion les armes à la main. Ce n'est pas ainsi que les Apôtres établirent la Religion de Jesus-Christ.

Il est bien odieux de combattre la vérité quand on la connoît, ou de blasphêmer ce qu'on ignore. Il est bien honteux, quand on n'a que des connoissances surperficielles, de se laisser surprendre au seul ton de hardiesse qu'affectent certains Ecrivains qui osent décider de tout. Voilà ce qui convient aujourd'hui à bien des lecteurs & à bien des Auteurs.

ARTICLE CINQUIEME.

Du Tolérantisme.

LE Tolérantisme n'est autre chose qu'une indifférence dédaigneuse pour toute sorte de Religions, un

amour de l'indépendance qui fait qu'on ne se veut asservir à aucune loi de conscience, un air de Philosophe qu'on se donne, & par lequel on se croit en droit d'examiner & de juger toutes les Religions, quoiqu'on n'en estime, & qu'on n'en respecte aucune.

Un tolérant regarde les Religions comme les modes. Parmi les hommes, les uns portent des turbans à la Turque, les autres des bonnets à la Moscovite, & d'autres encore des chapeaux à la Françoise. De même ceux-ci sont Mahométans, ceux-là idolâtres, d'autres sont Chrétiens; on les regarde tous du même œil; on ne fait pas plus de cas des uns que des autres. Telle est la maniere de penser des Philosophes modernes.

Il n'est pas surprenant qu'ils prêchent avec tant de zele la tolérance. Il n'est personne qui en ait plus besoin qu'eux, & qui en mérite moins; parce qu'il n'est personne qui fasse plus de mal dans la Religion. Le châtiment de leur audace est du ressort des loix. L'exposition des extravagances du tolérantisme

lérantiſme eſt du reſſort de la critique. Le Magiſtrat peut punir un ſéducteur. Le Philoſophe Chrétien doit prévenir ceux qui pourroient ſe laiſſer ſéduire. La choſe n'eſt pas bien difficile. Il n'y a pour cela qu'à expoſer ce que penſent ces graves Philoſophes, peſer ce qu'ils diſent, développer ce qu'ils ont tant de ſoin d'obſcurcir & d'embrouiller, & montrer quelles ſont les affreuſes conſéquences du tolérantiſme. Ces Meſſieurs annoncent toujours avec orgueil le bien què la Philoſophie fait au monde. On fera voir le mal que leur Philoſophie fait à la Religion.

Un des plus grands hommes qu'ait eu le Calviniſme en France, & qui avoit été élevé dans le ſyſtême du tolérantiſme, trouva dans l'examen de ce ſyſtême, les premiers motifs de ſon retour à l'Egliſe, & de ſa converſion. Il comprit & démontra enſuite dans un excellent Ouvrage, que la premiere conſéquence de cet affreux ſyſtême étoit le renverſement entier, & l'anéantiſſement total de la Religion. Ce qui effraya *Papin*, c'eſt ce qu'en-

Mr. Papin.

Œuvres de Mr. Papin. Examen de la tolérance.

ſeigne *Voltaire*. Ce qui parut l'extravagance la plus déraiſonnable aux yeux du Miniſtre Calviniſte, c'eſt ce que le Poëte Philoſophe donne pour la vraie ſageſſe.

Il commence d'abord par ſe moquer de ces bonnes gens de Chrétiens, qui ſont aſſez ſimples pour croire que les Payens, les Infideles, les Hérétiques ne ſeront pas ſauvés. *Si les Turcs nous damnent*, dit-il,

> Nous le leur rendons bien ; nous damnons à la fois
> Le Peuple circoncis vainqueur de tant de Rois,
> Londres, Berlin, Stockolm, & Geneve ; & vous même,
> Vous êtes, ô, grand Roi, compris dans l'anathême.
> De fort ſavants eſprits jurent ſur leur ſalut,
> Que vous êtes ſur terre un fils de Belzebut.

Le Roi de Pruſſe.

Après cette petite raillerie, il prend un ton plus ſérieux. Il canoniſe de ſa pleine autorité les grands Saints du Paganiſme ; mais je ne ſais s'il ſeroit content d'être placé à côté d'eux dans

l'autre monde, & s'il borne là toutes ses espérances & tous ses desirs. *Pense-tu*, dit-il, en parlant à un Chrétien :

Pense-tu que *Socrate* & le sage *Aristide*,
Solon qui fut des Grecs & l'exemple & le guide,
Pense-tu que *Trajan*, *Marc-Aurele*, *Titus*,
Noms chéris, noms sacrés, que tu n'as jamais lus,
Aux fureurs des Démons sont livrés en partage
Par le Dieu bienfaisant dont ils étoient l'image.

Ensuite tendrement intéressé pour ses chers Anglois, & pour tous ceux qui aiment leur maniere de penser, il demande grace pour le Socinien ou Arien *Newton*, pour *Locke*, qu'il représente comme l'Apôtre du Matérialisme, &c.

Sois sauvé, j'y consens ; mais l'immortel *Newton*,
Mais le savant *Leibnitz*, & le sage *Adisson*,
Et ce *Locke* en un mot, dont la main courageuse

A de l'esprit humain posé la borne heureuse ;
Ces esprits qui sembloient de Dieu même éclairés
Dans des feux éternels seront-ils dévorés ?
Porte un arrêt plus doux, prends un ton plus modeste.
Ami ne préviens point le jugement céleste.
Respecte ces mortels, pardonne à leur vertu,
Ils ne t'ont point damné ; pourquoi les damne-tu ?

Je ne sais pas pourquoi dans ce catalogue des Saints il n'a pas encore mis quelques Comédiens, & quelques Comédiennes ; car ces sortes de personnes ont bien autant de droit, que des Hérétiques & des Payens au Paradis de *Voltaire*. Il est vrai qu'il a déjà fait l'apothéose de quelques-unes, entr'autres celle de Mademoiselle *Le Couvreur*. Cette Actrice fut enterrée dans un champ sur les bords de la Seine. Mr. *de Voltaire* dans la Piece qu'il a faite sur la mort de cette Comédienne, s'exprime assez énergiquement sur le culte, qu'il croit lui

devoir ; & il témoigne assez ouvertement le mépris qu'il a pour sa Religion & pour sa Nation.

Mr. *de Voltaire* ose nous avertir de respecter ces illustres Payens, Déistes & Hérétiques qu'il canonise. Mais ne sommes-nous pas plus en droit de l'avertir lui-même de respecter un peu plus les Oracles Evangéliques ? Car nous supposons qu'il n'a pas encore renoncé à son Baptême, comme son grand saint l'apostat *Julien*, ni abjuré l'Evangile, quoiqu'il fasse tant d'efforts pour l'outrager. Jesus-Christ nous dit que ceux qui n'auront pas reçu une seconde naissance spirituelle par le Baptême, ne pourront pas entrer dans le Royaume des Cieux. Pourquoi donc veut-il y placer, malgré Jesus-Christ, les *Tites*, les *Trajans*, les *Marc-Aureles*, qui n'ont point reçu la grace du Baptême ? L'Ecriture nous apprend que Marc 16. sans la foi, il est impossible de plaire à Dieu ; que ceux qui n'auront pas la foi, seront condamnés ; & que ceux qui n'écoutent pas l'Eglise, doivent

être traités comme des Payens. Et pourquoi donc veut-il remplir le Paradis de tout ce qu'il y a d'Hérétiques, des Payens, des gens qui ne croient ni aux Écritures, ni à l'Eglise?

Qu'on cherche, après ce que nous venons d'exposer, la différence qu'il peut y avoir entre ces Philosophes, qui veulent tout tolérer, & des hommes sans Religion, & dont les principes ne menent qu'au mépris & à l'anéantissement de la Religion.

ARTICLE SIXIEME.

Des Avantages du Tolérantisme.

APrès avoir entrepris de prouver, que de quelque Religion qu'on fût, tout étoit égal; après avoir mis pêle-mêle en Paradis, l'Idolâtre, l'Arien, le Déiste, le Catholique, le Luthérien, Mr. *de Voltaire* prend une autre voie, pour persuader la tolérance; c'est de la faire regarder comme la mere de la paix, & comme le premier des biens.

Que conclure à la fin de tous ces longs propos ?
C'eſt que les préjugés ſont la raiſon des ſots.
Il ne faut pas pour eux ſe déclarer la guerre.
Le vrai nous vient du Ciel, l'erreur vient de la terre.
Et parmi les chardons qu'on ne peut arracher,
Par des ſentiers ſecrets le ſage doit marcher.
La paix, enfin la paix que l'on trouble, & qu'on aime
Eſt d'un prix auſſi grand que la vérité même.

Il y auroit bien des obſervations curieuſes, & des queſtions délicates à faire ſur ce qu'on doit entendre par *ces préjugés qui ſont la raiſon des ſots*; par ces *chardons qu'on ne peut arracher*; par ces *ſentiers ſecrets* dans leſquels *le ſage doit marcher*. Quel dangereux uſage ne peut-on pas faire de ces expreſſions ? Quelle défiance ne doivent-elles pas inſpirer ? Quels abominables principes ne peuvent-elles pas couvrir ? N'eſt-ce point ſous ces mots qu'eſt caché le déteſ-

table secret des Déistes Adeptes, dont nous parle Mr. *de Voltaire* dans son Chapitre du Déisme ? Ne sont-ce pas nos Dogmes respectables qu'on désigne ici par le mot de *Préjugés* ? Ces *sots* aux yeux de la cabale philosophique & anti-chrétienne, ne sont-ce pas les fideles dociles & soumis ? *Ces chardons qu'on ne peut arracher*, ne sont-ce pas les pratiques du culte, & les observances de la Religion, dont on voudroit enfin se débarrasser ? N'est-ce pas là le but qu'on entrevoit dans toutes les parties de ce Poëme ? Mais ne creusons pas davantage dans cet abyme d'horreurs. Arrêtons-nous aux deux derniers vers :

La paix, enfin la paix que l'on trouble & qu'on aime
Est d'un prix aussi grand que la vérité même.

Il est bien vrai que la paix est un des biens les plus doux & les plus précieux. Mais comme il y a des paix solides & honorables, il y en a aussi de funestes, & de dangereuses. Si l'on

facrifioit par exemple la Religion & la vérité pour avoir la paix, pourroit-on dire alors que la paix, *eſt d'un auſſi grand prix, que la vérité même* qu'on auroit trahie ?

Lorſqu'on vouloit forcer les Chrétiens des premiers ſiecles à regarder l'Evangile comme une fable, & les Idoles comme de véritables Divinités ; lorſqu'on leur faiſoit voir les buchers, les glaives & les roues qui leur étoient préparés ; s'ils refuſoient de faire ces aveux & ces déclarations, auroit-on pu dire alors, qu'en cédant pour le bien de la paix, ils auroient obtenu des avantages d'un auſſi grand prix, que la vérité même ?

Lorſque les raiſonneurs Juifs accuſoient Jeſus-Chriſt de troubler la paix, en annonçant ſon Divin Evangile, auroit-il dû ſe taire, par égard pour leur fauſſe ſageſſe ; & cette paix auroit-elle été d'un prix auſſi grand, que les vérités même qu'il annonçoit ! Il n'y a que le mépris de la vérité, & l'indifférence pour la Religion qui puiſſe inſpirer, & Luc.

faire goûter cette captieuse maxime, que Mr. *de Voltaire* ose avancer. Il n'est point d'homme sage, qui n'en pénétre aisément les conséquences affreuses ; & qui ne voie le but que se proposent les insensés qui l'avancent.

Il est des vérités indifférentes. Il en est de nécessaires. Il est par exemple assez indifférent dans les systêmes philosophiques, de tenir pour l'attraction de *Newton*, ou pour les tourbillons de *Descartes*, nouvellement rajustés par *Moliere*. Il est assez indifférent dans un systême de Chronologie, de placer une époque quelques années plutôt, ou plus tard ; dans des faits particuliers de donner une telle cause à un événement, ou d'en assigner une telle autre ; de prétendre par exemple qu'*Ovide* fut exilé, pour avoir fait des vers licencieux, ou pour avoir paru trop aimable à la fille d'*Auguste*. Ce n'est pas la peine de troubler la paix, pour établir une de ces opinions sur la ruine de l'autre.

Mais il est des vérités nécessaires,

& d'un ſi grand prix, que nul autre avantage ne les peut égaler. Telles ſont les vérités fondamentales & eſſentielles à la Religion. C'eſt de la Religion que dépend l'intérêt de l'éternité. Tout autre intérêt doit céder à celui-ci. La tolérance en cette matiere, n'eſt pas ſeulement une impiété qui outrage Dieu; c'eſt une extravagance qui déshonore la raiſon; c'eſt un ſcandale funeſte qui précipite dans l'éternelle damnation.

Le tolérant regarde tout d'un œil égal; Calviniſte, Déiſte, Socinien, Catholique, Quaker, Muſulman. Ce que je dois conclure de ſon indifférence, c'eſt que le tolérant eſt un homme qui n'a point lui-même de Religion. Si l'on eſt perſuadé que la Religion Chrétienne eſt divine, & que les Oracles de l'Evangile ſont vrais, on ne verra plus qu'une ſageſſe inſenſée dans les grands axiomes, & dans les beaux principes des tolérans.

ARTICLE SEPTIEME.

Des Guerres & des Persécutions pour cause de Religion.

DES Chrétiens divisés les infames querelles
Ont au nom du Seigneur apporté plus de maux,
Répandu plus de sang, creusé plus de tombeaux,
Que le prétexte vain d'une utile balance,
N'a désolé jamais l'Allemagne & la France.

Voici le point où l'Enthousiasme de *Voltaire* s'échauffe toujours le plus; celui qu'il traite toujours avec plus de satisfaction & de complaisance; celui qu'on retrouve le plus souvent dans ses pieces fugitives, dans ses mêlanges, sa Henriade, ses pieces de Théatre, dans plus de trente Chapitres de son Histoire générale. Rien ne lui paroît plus digne d'un grand Philosophe comme lui, que de déployer ses justes fureurs contre

la Religion Catholique, & de faire tous les efforts imaginables pour la rendre odieuse, & pour en inspirer de l'horreur.

Ce sont-là les déclamations que tous les libertins, échos de *Voltaire*, ne se lassent jamais de renouveller. Ils ne cessent de crier que la Religion Chrétienne est une Religion de sang. Ils ne cessent de citer les guerres affreuses qui ont désolé l'Europe dans le seizieme siecle. Il est vrai que les cruautés & les fureurs, où l'on s'est porté durant ces guerres font horreur. Mais cette horreur doit-elle retomber sur la Religion, ou sur les sectaires qui avoient renoncé à la Religion? Que *Voltaire* paroisse, s'il l'ose, & qu'il réponde sur ces faits que l'Univers entier peut attester.

Ces guerres n'ont-elles pas commencé en Flandres par les sanguinaires exécutions, les horribles ravages & les saccagements affreux, que les Hérétiques firent à Anvers, à Mons, à Tournai, & dans tant d'autres Villes, sous le Gouvernement pacifique

Strada de bello belg. l. 2. 3 Sébast. Le Clerc Hist. des Provinc. Unies.

de la Fille de *Charles-Quint?* N'ont-elles pas commencé en France par la conjuration d'Amboiſe, en Allemagne par les efforts que firent le Landgrave de Heſſe, & l'Electeur de Saxe, pour établir leur Nouvel Evangile, les armes à la main ? Mr. *de Voltaire* a-t-il bonne grace d'appeller ces guerres *les infames querelles des Chrétiens diviſés*. Un peu de droiture ne lui eût-il pas fait avouer, qu'elles ne furent l'effet que de la rébellion de quelques Apoſtats, leſquels après avoir renoncé à la foi de leurs Peres, renoncerent auſſi à l'obéiſſance qu'ils devoient à leurs Maîtres légitimes ?

Il n'eſt rien de plus contraire à l'eſprit de l'Evangile, que les guerres de Religion. Il n'eſt rien que les vrais Chrétiens aient plus en horreur. L'Europe n'en eût pas été déſolée pendant près d'un ſiecle, ſi les Sectaires qui les exciterent, avoient reſpecté l'eſprit du Chriſtianiſme. C'eſt l'oubli, ou le mépris de la Religion qui en fut la véritable cauſe, qui viola les droits les plus ſacrés, ſou-

leva les Peuples, & porta le fer & la flamme jusques dans les lieux les plus respectables & les plus saints.

Aux fureurs générales des guerres, *Voltaire* joint encore les fureurs particulieres, & voici comment il les représente :

On vit plus d'une fois, plein d'une sainte yvresse,
Plus d'un bon Catholique au sortir de la Messe,
Courant sur son voisin, pour l'honneur de sa foi,
Lui criant, meurs, impie, ou pense comme moi.

Je demande à Mr. *de Voltaire* quels sont les graves Auteurs, où il a lu que les Catholiques alloient s'enyvrer de rage & de fanatisme à la Messe, & qu'au sortir de là ils couroient le poignard à la main sur les premiers Huguenots qu'ils rencontroient, pour les massacrer, ou les forcer d'être Catholiques ? Sa noire imagination enfante, & multiplie les horreurs dont il charge les Catholiques, & son infidélité dérobe la plûpart de celles

dont se rendirent coupables les Huguenots.

L'homme raisonnable sera bien éloigné d'approuver les excès où quelques Catholiques ont donné dans les temps malheureux de nos guerres de Religion. Mais après tout ces excès furent-ils comparables à ceux où donnerent les Hérétiques ? Les roches de Mornas & de Montbrison, les ruisseaux de sang, que faisoit couler de toute part le furieux Baron *des Adrets*, & sur lesquels *Bayle* lui-même ne peut pas le justifier, le saccagement de presque toutes les Villes de Royaume ; voilà des excès bien plus horribles que ceux des Catholiques, & dont Mr. *de Voltaire* ne dit pas un mot. S'il faut citer des exemples de cruauté & de fureur, c'est toujours chez les Catholiques qu'il les cherche ; & il les trouve quelquefois. Mais il ne parle point de ceux des Huguenots infiniment plus multipliés & plus criants. Excepté les jours malheureux, où l'on craignit en France de voir sur le Trône un Roi Huguenot, les Ca-

V. Bayle art. F. de Beaumont.

tholiques ont-ils jamais pris les armes, que par les ordres ; ou pour la défense de leurs Princes ? Armés par ordre de leurs Souverains, ils ont massacré souvent sans piété des Sujets révoltés ; il est vrai. Mais les Huguenots armés contre leurs Souverains, n'ont-ils pas massacré bien plus souvent encore des Sujets fideles ? Cependant ce n'est que sur ces Sujets fideles que Mr. *de Voltaire* répand toute l'amertume de son fiel. Il n'y a qu'eux qui soient les objets de ses furieuses déclamations.

L'Inquisition ne pouvoit pas manquer d'avoir place dans le tableau des fureurs des Catholiques :

Un doux Inquisiteur, un Crucifix en main,
Au feu par charité fait jetter son prochain ;
Et pleurant avec lui d'une fin si tragique,
Prend, pour s'en consoler son argent, qu'il s'applique.

Les Philosophes modernes ont autant d'intérêt, que les plus grands Hé-

rétiques à décrier l'Inquisition. Ils ne trouvent pas que la vérité suffise, pour en dire tout le mal qu'ils voudroient. Qu'on consulte ce que nous avons dit dans la premiere partie, d'après l'Abbé *de Vayrac* sur ce point; & l'on verra que c'est la calomnie qui a imaginé cette application des biens des condamnés aux Inquisiteurs.

Les relations françoises font de si effroyables portraits de l'Inqusition, qu'on ne peut s'empêcher d'en concevoir la plus grande horreur; mais elles ne donnent aucune preuve de ce qu'elles affirment. Un homme sage voit à peu près ce qu'il peut regarder comme vrai, & ce qu'il doit regarder comme exagéré dans ces sortes de relations. Mais si les rigueurs de l'Inquisition sont toujours rédoutables, ne sont-elles pas quelquefois utiles & nécessaires?

Si des hommes d'une lubricité, & d'une impiété plus qu'infernale, osent répandre jusques sur la Personne Adorable de Jesus-Christ, & sur la Vier-

ge sa Mere, des blasphêmes inouis jusqu'à ce siecle, & les infames ordures dont leurs cœurs sont remplis; blasphêmes & ordures, pour lesquelles des Musulmans feroient empaler ces abominables Ecrivains; pourroit-il y avoir des Inquisitions trop rigoureuses pour eux? Y auroit-il des supplices assez horribles, pour venger la Religion & la Société Chrétienne, de l'outrage qui lui est fait par certaines Poësies, qui ont paru depuis quelques années. Et si *Voltaire* a jugé digne du fagot *Rousseau* accusé d'être l'Auteur des fameux couplets; de quoi jugera-t-il dignes ceux qui sont les Auteurs de l'*Epitre à Uranie*, & de l'infame Poëme de la Pucelle. Qu'il prononce lui-même l'arrêt.



ARTICLE HUITIEME.

Du Gouvernement de la Religion.

LE fameux *Hobbes* auſſi téméraire dans ſes penſées ſur les Dogmes, qu'extravagant dans ſes principes ſur la Morale, ne vouloit de la Religion, que ce que les Princes en permettroient, & ce qu'ils autoriſeroient. Mr. *de Voltaire* a à peu près les mêmes penſées. Il ſouhaiteroit fort que la Religion fût traitée comme les autres choſes qui ſont du reſſort de la politique, & que les Princes en fuſſent les chefs, les maîtres, les légiſlateurs.

Pour donner plus d'autorité & de force à ſa penſée, il cite, & il propoſe l'exemple des Empereurs Romains qui étoient autrefois les Souverains Pontifes de l'idolâtrie. Il ne met point de différence entre le culte extravagant des Idoles, inſtitué par des hommes aveugles & corrompus, & la Religion Divine, éta-

blie par le Fils unique de l'Eternel. Voici comment il propose sa pensée :

Le Sénat des Romains, ce Conseil de vainqueurs
Présidoit aux Autels, & gouvernoit les mœurs,
Restreignoit sagement le nombre des vestales,
D'un Peuple extravagant régloit les bacchanales.
Marc-Aurele & *Trajan* mêloient au champs de Mars
Le bonnet de Pontife au bandeau des Césars,

Il ne voudroit pas cependant qu'un Roi prît la mitre & la crosse, qu'il allât en Mission, & donnât des bé-bénédictions aux Peuples. Il laisse tout cela aux Prêtres, & donne tout le reste aux Rois.

Jesus-Christ avoit bien dit que c'étoit à Saint Pierre & à ses successeurs qu'il confioit le gouvernement de l'Eglise, & il avoit chargé les Apôtres d'enseigner à toutes les nations ce qu'elles devoient croire, & ce qu'elles devoient faire. Mr. *de Voltaire* a d'autres pensées. Il voudroit

qu'on en chargeât maintenant les Rois, & leurs Ministres.

Il y avoit eu jusqu'à nos jours une Religion dont l'autorité & les loix avoient été respectées, & protégées par les maîtres du monde, par les *Constantins*, les *Théodoses*, les *Charlemagnes*; & les plus grands Princes se sont fait ensuite une gloire de les imiter. C'est sur les traces des Empereurs Payens qu'il voudroit que les Princes marchassent aujourd'hui, afin que le Christianisme fût mieux réglé, gouverné, & mis sur le pied où il doit être. Voilà ce qu'une raison plus éclairée a découvert à ce grand Philosophe. Il faut avouer que ces vues sont nouvelles. Il ne faudra pas une autorité moins respectable que celle de *Voltaire*, pour les faire adopter. Il continue, & dit :

Le marchand, l'ouvrier, le Prêtre, le soldat
Sont tous également les membres de l'Etat.
De la Religion l'appareil nécessaire
Confond aux yeux de Dieu le grand & le vulgaire;

Et les civiles Loix par un autre lien
Ont confondu le Prêtre avec le Citoyen.

C'eſt encore le vœu de ce ſage, qu'on regardât dans l'Etat politique le Prêtre, comme on regarde un Artiſan, un Fantaſſin, un Marchand ; qu'on mît ſur ce pied en France les *Rohans*, les *Luines*, les *Choiſeuils*, les *Roche-foucaults* ; en Allemagne & en Italie les *Bavieres*, les *Colonnes*, les *Urſins*. Auſſi pourquoi ces Princes & Seigneurs ſe faiſoient-ils Prêtres.

Dans un Etat la Nobleſſe a ſes privileges ; les hommes de Loix ont les leurs, ces privileges ſont fondés ſur les ſervices qu'ils rendent à l'Etat. Le Clergé en rend auſſi d'importants ; mais notre Philoſophe n'en fait pas grand cas. C'eſt pour cela qu'il ne veut pas que le Clergé ait aucun privilege au-deſſus du ſimple Citoyen. Telles ſont les vues & les nouveaux plants de ce réformateur de la Religion.

Avant de finir cet article, nous avertirons Mr. *de Voltaire* qu'il s'eſt

mépris, en disant que le Sénat Romain présidoit aux Autels. Le Sénat n'y a jamais présidé. C'étoit toujours des hommes tirés du corps sacerdotal. Il est vrai que parmi les Prêtres, il y en avoit qui étoient en même temps Sénateurs. Nous avons aussi des Prêtres dans les Conseils des Rois, & dans les Parlements. Mais nous ne disons pas pour cela que le Conseil du Roi, & que les Parlements président aux Autels; nous parlons d'une maniere plus juste.

Il s'est mépris encore, en disant que ce Sénat restreignoit sagement le nombre des Vestales. C'est sous les Rois de Rome que les Vestales furent instituées. Loin d'en restreindre le nombre, on étoit souvent embarrassé pour le completer. Les filles Romaines n'avoient pas plus de goût pour un célibat limité, que nos Philosophes pour l'engagement perpétuel du mariage.

ARTICLE NEUVIEME.

Des Vertus des Payens.

RIen n'eſt plus propre à faire couler dans les cœurs le dégoût du Chriſtianiſme, & à donner le goût de l'irréligion, que les horribles couleurs dont on peint la vie des Chrétiens, & les portraits avantageux qu'on fait de celle des Payens. C'eſt toujours de ceux-ci que Mr. *de Voltaire* prend les modeles des vertus ; & c'eſt toujours de ceux-là qu'il emprunte les exemples des vices. Après avoir dit que la Loi naturelle eſt gravée dans tous les cœurs, il s'exprime ainſi :

De *Socrate* en un mot c'eſt-là l'heureux génie ;
C'eſt-là ce Dieu ſecret qui dirigeoit ſa vie.
Ce Dieu qui juſqu'au bout préſidoit à ſon ſort
Quand il but ſans pâlir la coupe de la mort.
Marc-Aurele appuyé ſur la Philoſophie

Porta cet heureux joug tout le temps
de ſa vie.
Julien s'égarant dans ſa Religion,
Infidele à ſa foi, fidele à la raiſon,
Scandale de l'Egliſe, & des Rois le
modele,
Ne s'écarta jamais de la Loi naturelle.

Il ne parle point ici de *Trajan*, de *Solon*, d'*Ariſtide*, de *Zoroaſtre*, d'*Alexandre*, parce qu'il leur avoit déjà donné leur place dans le Catalogue des Saints.

Quoique la plûpart de ces Princes, & de ces Philoſophes aient eu des qualités très-eſtimables, on pourroit bien cependant combattre encore leur canoniſation. On ſait juſqu'où alloit l'intempérance de *Trajan*, & ſon goût pour un genre de débauche qui outrage la nature. *Marc-Aurele* tout reſpectable qu'il étoit par ſa ſageſſe & par ſa douceur, ſe fit mépriſer par la foibleſſe qu'il eut pour ſa famille, & par ſon entêtement pour les plus ridicules ſuperſtitions. Pour *Alexandre* perſonne n'ignore les fureurs où il donnoit de temps en temps, les excès de ſon

intempérance, & l'extravagance de son orgueil. Certainement ces Princes là n'étoient pas comparables aux *Théodoses*, aux *Charlemagnes*, aux Saints *Louis*. Enfin pour *Julien* on peut s'en tenir à ce que Mr. *de Voltaire* nous en dit lui-même. Tout est remarquable dans le caractere qu'il en fait.

La premiere chose qu'il annonce de ce fameux renégat; c'est que bien qu'il eût abjuré le Christianisme, & qu'il se fût fait purifier de mille manieres par les Prêtres Payens, pour effacer, s'il étoit possible, son caractere de Chrétien, *Julien*, selon Mr. *de Voltaire*, fut cependant toujours *fidele à la raison*. C'est donc la raison qui le rendit infidele à sa foi, & qui lui fit abjurer le Christianisme. Mr. *de Voltaire* n'a-t-il pas un peu de cette raison du renégat *Julien?*

Ensuite il le donne pour *le scandale de l'Eglise & le modele des Rois*. Que cela est bien trouvé, bien pensé, & & bien dit! Le beau modele à proposer aux Rois que celui d'un Empereur qui a donné au monde chrétien

un spectacle unique, & le spectacle le plus horrible & le plus scandaleux qui ait jamais été donné!

Enfin il assure, qu'en *s'égarant dans la Religion*, Julien *ne s'écarta jamais de la Loi Naturelle.* Je ne sais s'il faut regarder cette proposition comme une impiété, ou comme une extravagance. La Loi naturelle nous commande également, & d'adorer un Dieu, & de lui rendre un culte, tel qu'il le prescrit, s'il en prescrit effectivement quelqu'un. Si Dieu a véritablement prescrit le culte des Chrétiens, & s'il est prouvé & démontré qu'il l'a prescrit; un esprit raisonnable qui le connoît, est donc obligé de l'embrasser. S'il ne s'écarte point de la Loi naturelle, il l'embrassera; & jamais après l'avoir embrassé, il ne l'abjurera.

Est-ce donc en suivant fidélement la Loi naturelle, que *Julien* quitta le Christianisme? Est-ce la raison qui lui fit embrasser toutes les extravagances de la Religion Payenne, & la folie de tous ces Dieux qui avoient chacun pere & mere; femme & enfants, de toutes

ces Divinités dont les unes commandoient, les autres obéissoient, &c. Lequel des deux doit être ici regardé comme le plus raisonnable ? ou *Julien* dans ce qu'il fit, ou *Voltaire* dans ce qu'il loue ?

Il a beau citer les *Brinvilliers*, les *Borgias*, les *Jacques Clements*. Cela ne fait ni honneur à son jugement, ni tort à la Religion. On sait qu'il y a eu de temps en temps des scélerats chez les Chrétiens. Parmi les Apôtres il y en eut un qui fut déclaré par l'Oracle de Jesus-Christ, comme égalant le démon même en méchanceté. Cela n'est pas surprenant. La Religion Chrétienne ne change pas la nature de l'homme. Elle fournit des lumieres, des secours, des motifs puissants, pour surmonter les mauvaises inclinations de la nature. C'est à l'homme à profiter de ces moyens. Il n'en profite pas toujours, & c'est sa faute.

St. Jean 6.

Mais quoiqu'en dise *Voltaire*, il ne pourra jamais, malgré tous ses efforts, rien trouver parmi les Payens, qui soit comparable à l'héroïsme & la pu-

reté des admirables vertus dont une multitude innombrable de Chrétiens ont donné dans tous les siecles le frappant spectacle à l'Univers.

ARTICLE DIXIEME.

Analyse du Poëme sur la Loi naturelle, avec de courtes observations sur divers endroits de ce Poëme.

TOut ce Poëme ressemble assez aux vers que la *Sybille* écrivoit sur des feuilles dessechées que le vent emportoit, & qui les mêloit de telle maniere, qu'on n'y trouvoit plus que des paroles sans liaisons; des paroles qui ne présentoient rien qui fût suivi, qui se soutînt, & qui pût contenter la raison. Ce beau chef-d'œuvre est composé de quatre parties.

Dans la premiere on nous promet de nous développer l'essence de la Loi naturelle, & de nous prouver son existence. Une vingtaine de vers sont employés à cela; le reste est pour nous

parler de toute autre chose, que du sujet.

Dans la seconde on entreprend de répondre aux objections contre l'existence de la Loi naturelle ; & le contraste des crimes commis par des Chrétiens, & de la sagesse de quelques Payens, est ce qu'on y trouvera de plus capable de frapper.

La troisieme est une touchante exhortation à la tolérance, dont on prouve la nécessité, en présentant les spectacles de cruauté & de fureur où l'intolérance a entraîné les Catholiques.

Dans la quatrieme on instruit les Princes de leur droit sur la Religion. On leur apprend que c'est à eux de régler ce qui concerne le culte, le dogme, les devoirs, les observances. On y amene tout, on confond tout, culte, Religion, morale, Loi naturelle, institutions divines, institutions humaines ; & ces quatre pieces cousues ensemble font ce que *Voltaire* appelle le Poëme sur la Loi naturelle. Jugez d'abord de l'unité de cet admirable Poëme.

On ne ſera pas moins frappé de l'exécution, que de l'unité. Les hommes ſont plongés dans l'erreur, ils ignorent la Loi naturelle. Le deſſein de *Voltaire* eſt de les éclairer; & c'eſt ce qu'il annonce par ces beaux vers adreſſés à un Grand Roi.

Le Roi de Pruſſe.

Philoſophe intrépide, affermiſſez mon ame,
Couvrez-moi des rayons de cette pure flamme,
Qu'allume la raiſon, qu'éteint le préjugé.
Dans cette nuit d'erreurs où le monde eſt plongé,
Apportons, s'il ſe peut, une foible lumiere.

Exorde du Poëme.

Cette lumiere nous eſt apportée par ce beau vers.

Adore un Dieu, ſois juſte, & chéris ta Patrie.

Il faut avouer que le vers eſt beau; mais il auroit été plus beau encore, & en même temps plus juſte, s'il eût dit:

Adore un Dieu, ſois juſte, & chéris les humains.

C'étoit la pensée de Mr. de Fenelon: *J'aime mieux ma famille que ma per-personne*, disoit-il, *j'aime mieux ma Patrie que ma famille, j'aime mieux le genre humain que ma Patrie.*

On devoit s'attendre que Mr. *de Voltaire* auroit développé ce que la raison nous apprend sur les hommages & le culte que nous devons à Dieu, sur les devoirs de la justice, sur l'amour de la Patrie; mais apparemment que sa raison ne lui a rien appris sur tout cela. Après avoir fait sa proposition, il oublie d'en faire le développement; il fait même entendre que celà n'est point nécessaire. Car

Usages, intérêts, culte, loix, tout
différe.
Qu'on soit juste, il suffit, le reste est
arbitraire.

Nous voilà bien instruits sur la Loi naturelle! voilà un dessein bien rempli!

Le raisonnement dans le Poëme répond parfaitement à l'unité & à l'exécution du dessein. Malgré le ton d'Oracle qu'affecte l'Auteur, les con-

traditions, les inconséquences, les absurdités y fourmillent. On y trouve des raisonnements plats en beaux vers, des raisons foibles en termes pompeux, des puérilités & des erreurs présentées avec l'assurance la plus fiere. On en a déjà vu les preuves dans les articles précédents; nous allons en ajouter encore quelques autres dans ces courtes observations.

I.

Dès le premier vers du Poëme il parle de Dieu comme d'un Etre inconnu; & quarante vers plus bas, il assure qu'on ne peut pas le méconnoître. Cela prouve bien que son enthousiasme n'est qu'un égarement.

> Soit qu'un Etre inconnu par lui seul existant
> Ait tiré depuis peu l'Univers du néant.

Voilà le Dieu inconnu.

> Quoi le monde est visible & Dieu seroit caché!
> Non, le Dieu qui m'a fait, ne m'a point fait en vain,
> Sur le front des mortels, il mit son sceau divin.

Voilà le Dieu qu'on ne peut méconnoître.

II.

Selon le nouvel Apôtre de la Loi naturelle, les mortels ne peuvent ignorer ce qu'ordonna le Seigneur ; & selon le même Apôtre, les mortels ne le connoissent pas.

Je ne puis ignorer ce qu'ordonna mon maître.
Il m'a donné sa loi, puisqu'il m'a donné l'être....
La morale uniforme en tout temps, en tout lieu,
A des siecles sans fin nous parle au nom de Dieu.
De ce culte éternel la nature est l'Apôtre.

Voilà la Loi manifestée à tous les mortels.

Des louanges, des vœux flattent-ils sa puissance ?
Est-ce le peuple altier conquérant de Bysance,
Le tranquille Chinois, le Tartare indomté

Qui connoît son essence & suit sa volonté ?
Différents dans leurs mœurs, ainsi qu'en leur hommage,
Ils lui font tous tenir un différent langage.
Tous se sont donc trompés. Mais détournons les yeux
De cet amas impur d'imposteurs odieux.

Voilà la volonté, c'est-à-dire, la Loi du Seigneur inconnue à tous les mortels.

Ainsi nous éclaire ce nouvel Orphée, ce sage qui traite la Théologie de labyrinthe obscur, & les Théologiens de Docteurs du vulgaire.

III.

Notre Législateur en exposant la diversité des Loix civiles, ecclésiastiques & religieuses, dit que toutes *ces Loix sont inconstantes & fragiles*, que tous ces *usages & ces cultes sont l'ouvrage d'un moment*; & voici la conséquence qu'il en tire :

Qu'on soit juste, il suffit, le reste est arbitraire.

Ce raiſonnement, cette concluſion a cela de particulier, c'eſt qu'elle réunit tous les défauts poſſibles d'abſurdité, d'inconſéquence, d'impiété, &c. Il eſt abſurde de dire que tous les devoirs de l'homme ſe renferment dans la juſtice ſociale ; parce qu'il eſt encore des devoirs envers Dieu. Il eſt des devoirs de l'homme envers lui-même.

C'eſt une impiété de traiter d'arbitraire tout ce qui ne ſe rapporte pas à la juſtice ſociale, parce que les choſes d'inſtitution divine ſont auſſi reſpectables, que la Loi naturelle même. Il étoit libre à Dieu de les établir ; il n'eſt pas libre à l'homme de les rejetter.

Il n'eſt pas néceſſaire de montrer l'inconſéquence du raiſonnement. Ce que nous venons de dire la rend ſenſible.

I V.

Aurons-nous bien l'audace en nos foibles cervelles
D'ajouter nos décrets à ces Loix immortelles ?

Hélas ! feroit-ce à nous, Fantômes d'un moment,
Dont l'être imperceptible est voisin du néant,
De nous mettre à côté du maître du tonnerre,
Et de donner en Dieux des ordres à la terre ?

On ne peut pas voir des vers plus pompeux, & plus vuides de sens. *Voltaire*, en parlant des Loix données par le Créateur au monde physique, demande si les foibles cervelles des hommes oseront aussi entreprendre de donner des Loix à ce même monde ? A quel homme cette folie est-elle jamais venue dans la tête ?

Ces vers ne renferment pas cependant tant d'extravagance, que d'impiété dans le nouvel Interprête de la Loi naturelle. Qu'on examine tout son but, on verra que c'est à toutes les Loix positives, sur-tout ecclésiastiques & divines, qu'il en veut.

V.

Voltaire en déplorant les maux qu'a

causé dans le monde l'intolérance, en rapporte trois causes ; & il s'exprime ainsi :

D'où vient que deux cents ans cette pieuse rage
De nos ayeux grossiers fit l'horrible partage ?
C'est que de la nature on étouffa la voix,
C'est qu'à sa Loi sacrée on ajouta des Loix ;
C'est que l'homme amoureux de son sot esclavage
Fit dans ses préjugés Dieu même à son image.

Voilà une confirmation bien claire de ce qui a été dit dans l'observation précédente.

Si l'on vouloit rechercher les causes de l'intolérance payenne, on pourroit dire, avec bien plus de raison :

D'où vient que trois cents ans cette pieuse rage
Des Romains furieux fit l'horrible partage ?
C'est que de la nature on étouffa la voix, &c.

Les spectacles sanglans que donna

pendant trois ſiecles Rome payenne, en immolant des hommes admirables par leurs vertus, & les Édits cruels qui furent portés contre eux, nous apprennent aſſez juſqu'à quel point la voix de la nature fut méconnue, & quelles ſont les Loix qu'on ajouta à la Loi ſacrée. Des Divinités impudiques, barbares, vindicatives, comme *Jupiter*, *Mars*, *Venus*, *Mercure*, montrent aſſez juſqu'à quel point le Paganiſme fut aveuglé par ſes préjugés. Cet aveuglement, cette rage, ces fureurs, le ſage *Voltaire* ne les connoît que dans les Chrétiens. Ce n'eſt que les Chrétiens qu'il entreprend de charger de haine & d'horreurs. Nos ayeux groſſiers ſont les ſeuls qu'il condamne.

V I.

Loi naturelle, III. Partie.

Le Philoſophe *Voltaire* s'emporte avec fureur contre ceux qui damnent les Déiſtes, les Payens, les Renégats, les Sociniens. Il leur donne de ſa propre autorité place dans le Ciel. Il fait une longue liſte de Prédeſtinés de cette eſpece nouvelle.

Et le Religieux *Voltaire* dit en même temps dans une note qu'il respecte cette maxime : *hors de l'Eglise point de salut.*

Est-ce dérision, est-ce impiété, est-ce hypocrisie dans *Voltaire*? C'est tout cela à la fois. Avec cette plate adresse, on se contente en débitant l'impiété ; & l'on croit se sauver, en faisant semblant de l'envelopper dans une note trompeuse.

VII.

D'où vient que les enfants de *Calvin*, de *Luther*,
Qu'on croit de là les monts bâtards de *Lucifer*,
Le Grec & le Romain, l'empesé Quiétiste,
Le Quakre au grand chapeau, le simple Anabaptiste,
Qui jamais dans leur Loi n'ont pu se réunir,
Sont tous sans disputer d'accord pour vous bénir ?
C'est que vous êtes sage, & que vous êtes maître.

La raison nous dit qu'il seroit à souhaiter que tous les hommes fussent

réunis dans un même culte, parce qu'il y auroit plus d'union & de paix dans la société. La sagesse dit aux Princes qu'ils doivent faire servir leur autorité à maintenir cette union & cette paix, pour le bien de leur Etat. La Religion leur ordonne d'employer les voies de douceur, & les moyens qui ne blessent point les droits naturels, pour conduire leurs sujets à la vérité. L'indifférence pour la Religion ne s'accorde ni avec la raison, ni avec l'esprit de Jesus-Christ; & l'indifférence pour la Religion est le vœu de tous les Philosophes. C'est bien d'eux qu'il faut dire avec *Voltaire*:

Tous se sont donc trompés; mais détournons les yeux
De cet amas impur d'imposteurs odieux.

VIII.

Mais Valois aiguisa le poignard de l'Église,
Ce poignard qui bientôt égorgea dans Paris
Aux yeux de ses sujets, le plus grand des *Henris*.

Quelle expreſſion ! quelle image ! l'Egliſe armée d'un poignard ! quel a été l'Apollon de *Voltaire* ? Il n'eſt pas ſurprenant qu'il annonce aux Princes qu'ils doivent s'emparer du gouvernement de l'Egliſe. Sans cela elle eſt trop dangereuſe, trop redoutable. Il a ſenti l'horreur que devoit inſpirer cette expreſſion. Il tâche de l'adoucir par une note, où il dit qu'il ne faut pas entendre par ce mot l'*Egliſe Catholique*, mais le poignard d'un Eccléſiaſtique, le fanatiſme de quelques gens d'Egliſe.

Mais ſi l'expreſſion fait horreur, pourquoi ne la pas corriger ? Pourquoi ne corrige-t-on pas également un des vers qui précédent, où il repréſente *Jacques Clement* comme imitateur de Judith ? L'heureuſe comparaiſon ! *Judith* ôte la vie à un Général ennemi, un agreſſeur injuſte, l'oppreſſeur de ſon peuple ; & *Jacques Clement* aſſaſſine ſon Roi légitime. On ne rapproche l'exemple de *Judith* de celui du Moine aſſaſſin, que pour rendre toujours plus odieuſe la Re-

ligion. L'esprit de Dieu conduisit *Judith*, canonisa *Judith*; ne voudroit-on pas encore la faire passer pour fanatique ? Ne seroit-ce pas joindre le blasphême à l'atrocité des expressions ?

IX.

Qui conduit des Soldats, peut gouverner des Prêtres.

La sentence est vuide de sens, ou pleine d'absurdité. Veut-il dire qu'un Roi qui se fait obéir par cent mille hommes armés, peut bien se faire obéir par des Prêtres qui ne savent qu'administrer des Sacrements, & dire un Bréviaire ? C'est une puérilité, une platitude. Veut-il dire qu'un Roi qui regle la discipline militaire, & tous les mouvements de ses troupes, peut régler également la discipline ecclésiastique, les sentiments, les dogmes, les fonctions de la Religion ? C'est une absurdité. Il est des choses qui sont du ressort de la Puissance royale. Il en est qui appartiennent à la Puissance ecclésiastique. Il en est

qui exigent le concours des deux Puiſſances.

X.

Mr. *de Voltaire* nous dit que

L'homme amoureux de ſon ſot eſclavage
Fit dans ſes préjugés Dieu même à ſon image.
Nous l'avons fait injuſte, emporté, vain, jaloux
Séducteur, inconſtant, barbare comme nous.

Ce Dieu tel que le dépeint ici *Voltaire* reſſemble bien au Dieu de l'atrabilaire *Calvin*, ou du fougueux *Luther*; mais il ne reſſemble nullement au Dieu des Catholiques. *Calvin* a bien oſé dire que *c'eſt par la volonté & par les ordres de Dieu que l'homme tombe dans l'aveuglement & dans le péché*: que *le péché du premier homme eſt une ſuite des diſpoſitions & du conſentement même de Dieu.* *Beze* ſon fidele diſciple & ſon cher confident, oſe bien dire que *Dieu prédeſtiné les hommes non-ſeulement à*

Calv. inſtit. l. 1. c. 18.

Idem in Gen. c. 3.

Bez. l. de prædeſt.

la damnation éternelle, mais encore aux péchés qui ſont les cauſes de la damnation. Luther dans ſon Livre du Serf-arbitre, c'eſt-à-dire, de la liberté eſclave, débite bien les mêmes blaſphêmes; mais les Catholiques n'ont jamais rien dit de ſemblable. Nos Dogmes, nos Catéchiſmes, nos Théologiens, les Peres de l'Egliſe nous préſentent un Dieu tout différent. Si Mr. *de Voltaire* ſe rappelloit encore les leçons de ſon catéchiſme, il pourroit rendre le même témoignage que nous.

X I.

Enfin grace en nos jours à la Philoſophie
Qui de l'Europe au moins éclaire une partie,
Les mortels mieux inſtruits en ſont moins inhumains.

On croyoit autrefois que la Religion avoit beaucoup ſervi à adoucir les mœurs des hommes, & il paroît qu'on étoit bien fondé à le croire. En effet depuis l'établiſſement du Chriſtianiſme, on ne vit plus, comme aupara-

vant, les Empereurs presque tous assassinés, & finir par des morts violentes. Les spectacles inhumains de l'amphithéatre cesserent. L'autorité dont on usoit si cruellement envers les esclaves, fit place à des sentiments plus humains. L'homme s'accoutuma à regarder un autre homme comme son semblable. C'étoient là des suites comme naturelles, des lumieres & des vérités évangéliques.

Mr. *de Voltaire* n'est point du tout de cet avis. C'est à la Philosophie qu'il fait honneur de ces heureux changements. Il prétend que c'est elle qui a fait renaître dans les cœurs, les sentiments de l'humanité, que les dogmes des différentes sectes chrétiennes avoient détruits.

Malgré la multitude des héréfies, l'Eglise a subsisté pendant plus de mille ans, sans qu'il y eût du sang répandu dans des guerres de Religion. Il faut donc qu'elles aient eu ensuite quelque autre cause que la Religion même. Elles ont commencé dans le quinzieme siecle par la fureur

des Hussites qui désolerent la Bohême. Elles ont continué dans le seizieme par les rébellions des Luthériens & des Calvinistes. Or on ne trouvera rien dans l'Evangile, ni dans les Peres de l'Eglise, qui autorise les rébellions. La barbarie & l'indocilité les firent naître, la force les a terminées.

XII.

Un jardinier voisin n'eut jamais la puissance
De diriger des cieux la maligne influence,
De maudire ses fruits pendants aux espaliers
Et de sécher d'un mot sa vigne & ses figuiers.

Tous les Philosophes modernes ont pris le ton de *Luther* & de *Calvin*, pour déclamer contre le célibat de Religion. Ce sont les modéles qu'imite ici Mr. *de Voltaire*. Jesus-Christ a conseillé pour quelques-uns le célibat, afin qu'ils devinssent plus dignes du Royaume des Cieux. Saint *Paul* le représente comme un état plus parfait

fait & plus agréable à Dieu ; cependant les Philoſophes & les Hérétiques le condamnent, & le déteſtent. Entre cette autorité des Philoſophes & des Hérétiques d'une part, & celle de Jeſus-Chriſt & de Saint *Paul* de l'autre, pour laquelle doit-on incliner ? Quelle eſt celle, qui mérite d'être la plus reſpectée ? Il peut y avoir des abus & des ſcandales dans les inſtitutions les plus ſaintes. Ce n'eſt que ſur les ſcandales & les abus que le vrai ſage parlera. Mais pour les inſtitutions elles-mêmes, il les reſpectera toujours.

XIII.

Mr. *de Voltaire* témoigne toujours un ſouverain mépris pour les Théologiens. Mais il parle ſans connoiſſance de cauſe, & il condamne ceux qu'il n'eſt pas en état de juger. Cependant il n'en montre pas moins d'aſſurance. Il dit :

Ne pouvons-nous trouver l'Auteur de notre vie
Qu'au labyrinthe obſcur de la Théologie ?

Origene & *Jean Scot* sont chez vous sans crédit.
La nature en sait plus, qu'ils n'en ont jamais dit.
Ecartons ces Romans qu'on appelle systêmes.

Il paroît que Mr. *de Voltaire* n'a pas une vraie idée de la Théologie; c'est pour cela que nous allons la lui donner. La vraie Théologie est la science de la Religion. C'est la connoissance de ses principes, de ses preuves, de ses dogmes, & de tout ce qui est nécessaire pour la démontrer, la défendre, la venger. Cette science suppose nécessairement une profonde connoissance des Livres Divins, & des Traditions Apostoliques & Dogmatiques. Ces Traditions se retrouvent dans les Ouvrages des principaux Ecrivains des quatre ou cinq premiers siecles. Mais c'est là un genre d'etude, dont on peut croire que Mr. *de Voltaire* n'a gueres essayé, non plus que bien des Docteurs. Il peut répéter sans crainte ce qu'il a dit de lui-même, dans le Poëme sur le désastre de Lisbonne.

Je suis comme un Docteur ; hélas ! je ne sais rien.

Quant à la Théologie Scholastique, qui a enfanté tant de Volumes, qui ne sont lus de personne, & tant d'opinions inutiles, qui ont absorbé, & fait disparoître les points auxquels on devoit s'attacher par préférence ; elle a eu des défauts, il est vrai. On ne peut pas nier que les différentes Ecoles ne s'en soient trop servi, pour établir leurs opinions particulieres, & trop peu pour faire connoître les sublimes grandeurs, & les preuves victorieuses de la Religion ; qu'elle n'ait répandu quelquefois l'obscurité & l'inintelligibilité sur des vérités très-simples, & poussé trop loin la chicane sur des inutilités. Cependant elle n'a jamais mérité, elle mérite encore moins aujourd'hui que jamais, le mépris qu'on affecte d'en inspirer. Elle fournit encore de grandes lumieres & de grandes connoissances ; mais elle pourroit les mieux dépouiller, & les faire moins acheter.

Il semble que Mr. *de Voltaire* ait voulu nous donner dans ce Poëme un

abregé de Théologie dogmatique & morale ; mais on voit que cet abregé n'est ni des mieux raisonnés, ni des vraiment raisonnables. Il n'enseigne que les principes du Déisme, & son Déisme n'est qu'une irréligion sans principes. Il combat les vérités les mieux démontrées, & la hardiesse du ton fait toute sa preuve. Il ne se soutient pas lui-même, il se contredit. En lisant les graves sentences, qu'il débite de temps en temps, on croit entendre encore ce discoureur, dont il est parlé dans le Livre de *Job*, & de
Job. 33. qui le Seigneur dit : *Quis est iste involvens sententias sermonibus imperitis* ? C'est-là l'écueil où donnent tous ceux qui ne vont pas à la source de la vérité, laquelle on ne trouve que dans la révélation, & dans une raison soumise à la révélation.

Lorsque l'Auteur du *Cid* & de Cinna donna son *Agesilas*, on s'apperçut que le génie du grand *Corneille* avoit bien vieilli. En lisant le Poëme sur la Loi naturelle, on s'apperçoit que tout a vieilli dans *Voltaire*, que tout s'est affoibli dans lui, excepté

la haine du Chriſtianiſme. On trouve un Poëme ſans unité, un deſſein ſans exécution, des raiſonnements ſans juſteſſe, des imputations odieuſes ſans preuves, des déclamations toujours violentes, impies, abſurdes, & dignes d'un ennemi déclaré du nom Chrétien. L'examen que nous venons d'en faire, & l'analyſe que nous en avons préſentée, en ſont des preuves convaincantes. Ce beau Poëme eſt terminé par cette dévote priere.

Priere de Voltaire.

O Dieu qu'on méconnoît, ô Dieu que tout annonce ;
Entends ces derniers mots que ma bouche prononce,
Si je me ſuis trompé, c'eſt en cherchant ta Loi :
Mon cœur peut s'égarer, mais il eſt plein de toi.
Je vois ſans m'allarmer l'éternité paroître,
Et je ne puis penſer qu'un Dieu qui m'a fait naître,
Qu'un Dieu qui ſur mes jours verſa tant de bienfaits,
Quand mes jours ſont éteints, me tourmente à jamais.

CHAP. VINGT-HUITIEME.

De quelques Ouvrages attribués à Mr. de Voltaire, mais non avoués.

CE ſiecle s'appelle aujourd'hui le ſiecle Philoſophique. N'eſt-il pas probable que la poſtérité l'appellera le ſiecle des blaſphêmes & de l'impiété? Il n'eſt plus rien de reſpectable & de ſacré pour certains Ecrivains. Dieu, la Religion, les Dogmes, la Morale, les pratiques du culte Divin ; tout cela eſt l'objet des raiſonnements inſenſés, du fiel, de la ſatyre, des railleries de pluſieurs Auteurs de nos jours. On donne le nom de Philoſophie à l'impiété la plus déteſtable ; on traite de plaiſanterie & de badinage des écrits, dont la lubricité fait frémir les débauchés ; on ſe repait avec avidité des Ouvrages qui ne reſpirent que le libertinage & l'indépendance, ou qui ne tendent qu'à éteindre dans les cœurs le reſpect & l'obéiſſance dûs à la Religion.

Il a paru un grand nombre de ces ſortes d'Ouvrages, depuis quelques années. L'impunité les fait multiplier tous les jours. Quelques-uns ſont attribués à Mr. *de Voltaire*, entr'autres l'Epitre à *Uranie*, & le Poëme de *la Pucelle*. Il méconnoît l'un, il s'excuſe ſur l'autre ; il prétend qu'on a ajouté & inſéré dans ce Poëme bien des choſes dont il n'eſt pas l'Auteur. Je n'examine point ſi cette défenſe eſt recevable. On y reconnoît auſſi aiſément le caractere d'eſprit, que le ſtile *de Voltaire*. On ſait d'ailleurs quelle eſt ſa hardieſſe à nier en public, ce dont il ſe fait gloire en ſecret. Mais quelle que ſoit la ſource d'où un ſi déteſtable poiſon eſt ſorti, il eſt sûr qu'on n'a jamais réuni tant d'impiétés & de blaſphêmes, tant d'infamies & d'ordures, tant de groſſieretés brutales & d'indécences révoltantes, qu'il y en a dans le Poëme *de la Pucelle*.

La différence qu'il y a entre ces deux Ouvrages ; c'eſt que dans *l'Epitre* on voit un jeune inſenſé à qui une hardieſſe infernale tient lieu de

génie, le délire d'enthousiasme, le blasphême d'essor, & l'impiété de guide & de raison.

Dans le Poëme on voit un vieux scélerat instruit & expert dans tous les genres de luxure, s'haletant encore des ordures les plus honteuses, ne respirant & ne goutant de joie, que dans les plus sales plaisirs, & qui mêlant indistinctement le sacré & le profane, le divin & l'humain, enveloppe Jesus-Christ, la Sainte Vierge, les Saints, dans les mêmes infamies; qui raille en blasphêmes, s'égaie en impiétés, s'extasie en luxure; capable d'en donner des leçons plus abominables & plus sales, que celles que donneroit l'enfer même.

On ne réfute point de pareils Ouvrages; ce seroit un nouveau scandale. Les Auteurs en rougissent eux-mêmes, ils n'osent s'avouer, ils se cachent, pour se dérober à la vengeance publique. Quelle est en effet la Société Chrétienne, qui pourroit supporter le monstre infernal qui a produit ces déteстables chants? Quel

eſt le Magiſtrat qui pourroit arrêter le glaive de la juſtice ? Heureux ceux qui ne connoîtront cet infame Poëme, que pour le dévouer aux flammes, l'exterminer, & dérober s'il eſt poſſible à la connoiſſance de nos deſcendans, ce qui fait l'exécration de la Religion, l'horreur du Chrétien, & la honte de ce ſiecle.

CHAP. VINGT-NEUVIEME.

Réſumé géneral de toute cette Réfutation, où l'on explique ce qu'on doit penſer, & comment on doit regarder les Ouvrages de Mr. de Voltaire.

CE que nous avons préſenté juſqu'ici des Erreurs de Mr. *de Voltaire*, n'en eſt encore qu'un abregé. Nous n'avons point parlé des déclamations hardies & ſcandaleuſes qu'on trouve dans pluſieurs de ſes Pieces de Théatre ; du libertinage affreux que reſpirent pluſieurs de ſes Pieces

fugitives ; des dogmes impies qu'il établit dans plusieurs endroits de sa Henriade. Il est plusieurs morceaux très-considérables dans son Histoire, & dans ses Mêlanges, que nous n'avons point discutés, quoiqu'ils fussent également dignes de censure. Nous avons craint de lasser les lecteurs. Ce que nous avons dit, nous a paru suffisant pour leur donner une idée des Ouvrages de ce fameux Ecrivain.

Qu'on ait l'attention de ne pas se laisser surprendre par ce brillant coloris dont il embellit toutes les matieres qu'il traite. Mais qu'on les examine en critique judicieux, & l'on verra que malgré tous ses talents, il est presque toujours sans principes, sans justesse dans le raisonnement, sans respect pour tout ce qu'il y a de plus respectable. C'est presque toujours la hardiesse qui lui tient lieu de lumiere, la malignité de guide, une lecture assez varié, mais superficielle de science & de connoissance ; & ce sont des erreurs de toute espece, qui en sont le fruit. Aussi détruit-il

ſouvent dans un endroit, ce qu'il a établi dans un autre. Il ſe combat lui-même, il ſe contredit; il ſe laiſſe aller au feu, ou plutôt aux écarts de ſon imagination. Et c'eſt pour cela que ſes jugements ſur les mêmes points, ſont ſi ſouvent contraires les uns aux autres, comme on l'a pû remarquer dans pluſieurs endroits de cette Critique.

Son Hiſtoire générale ſemble n'avoir été entrepriſe, que pour faire mépriſer & déteſter la Religion des Chrétiens. Il débute par les éloges, ou par la juſtification des Princes qui ont perſécuté le Chriſtianiſme avec le plus de fureur. Il ne parle qu'avec extaſe de l'Apoſtat *Julien*, il pallie les horreurs des *Nérons*, il excuſe les fureurs des *Déces* & des *Maximins*. Mais il ne voit le plus ſouvent dans nos Martyrs, que des hommes factieux, juſtement condamnés à la mort; & dans les faſtes de l'Egliſe, qu'un ramas de fables, qui ne ſont dignes que de mépris. Pour les Princes qui ſe ſont diſtingués par leur reſpect, leur zéle,

leur amour pour la Religion, comme les *Constantins*, les *Théodoses*, les *Charlemagnes*, ce n'est qu'avec les traits les plus horribles & les plus noirs qu'il se plaît à les représenter.

Dans une suite de plus de dix siecles, il ne dit pas un mot des grandes vertus qui ont illustré tant de Héros Chrétiens; sa plume se refuse toujours à leurs éloges. Mais elle distille avec abondance le fiel & l'amertume, sur les désordres qui ont éclaté parmi eux. Il épuise également ce que la triste vérité fournit, & ce que la noire calomnie a osé inventer.

Les malheurs de la Religion & de l'Europe, par les héréfies du seizieme siecle, lui ouvrent ensuite un nouveau champ. Il parcourt l'Angleterre, la Hollande, le Danemarck, l'Allemagne, la Suéde, pour nous faire déplorer les maux que la Religion Catholique y faisoit, & nous faire reconnoître les biens que l'héréfie y a procurés. Il n'avoit pas dit un mot de l'édifiante sainteté des Fondateurs du Christianisme, & des vertus ad-

mirables des premiers Chrétiens. Mais il eſt toujours ſaiſi d'un reſpect religieux, quand il parle des Luthériens, des Calviniſtes, des Anabatiſtes, des Quakers, & de tous ceux qui ont abjuré la Religion Catholique Romaine.

Enfin dans les derniers morceaux de cette belle Hiſtoire, il prodigue les louanges les plus exceſſives à ces Philoſophes, & à cette Philoſophie moderne, qui donnent tout à la raiſon & rien à la foi; qui ne reconnoiſſent ni révélation, ni dogmes, ni régles de mœurs; & qui cachent ſous les mots de Religion & de Loi naturelle, l'irréligion la plus déraiſonnable & la plus dangereuſe.

On peut regarder une bonne partie de ſes mêlanges, comme un extrait, ou un recueil de tout ce que l'impiété a enfanté dans ce ſiecle contre la Religion. Cependant il faut remarquer qu'alors il n'eſt plus Auteur; il n'eſt plus que copiſte ſervile, dangereux & ſéducteur. C'eſt dans ces mêlanges qu'on verra les maxi-

mes les plus pernicieuſes pour les mœurs, la Religion, & l'Etat, préſentées avec hardieſſe, mais enveloppées avec tout l'art poſſible ; le Déiſme par-tout inſinué, conſeillé, repréſenté comme le fruit de la raiſon pure, & le partage des vrais ſages ; les ſophiſmes ſur toute ſorte de matieres, multipliés ; le matérialiſme favoriſé, ou préſenté d'une maniere problématique ; le mépris des dogmes les plus reſpectables, & les plus ſacrés, par-tout inſpiré. Voilà tout ce qu'on trouvera, & tout ce qu'on apprendra dans une bonne partie des mêlanges de *Voltaire*.

Le jugement que nous portons ſur ſes Ouvrages, eſt la ſuite néceſſaire de l'examen que nous en avons fait ; & la Réfutation que nous donnons, fournit les preuves les plus évidentes de la vérité & de l'équité de ce jugement.

Ce qu'il en réſulte, c'eſt que la lecture de ces Ouvrages n'apprendra à regarder la Religion Chrétienne, que comme une Religion ſanguinai-

re, & la véritable cause de presque tous les désastres qui ont désolé l'Univers ; la plûpart de ses Loix & de ses Usages, que comme le fruit d'un fanatisme aveugle, imbécille, ou furieux ; & ses Ministres que comme des hommes ambitieux, ou méprisables, ou inutiles.

Elle apprendra à regarder d'un œil égal les différentes sectes, cultes, Religions du monde ; à les tolérer, à les mépriser toutes, à n'en respecter aucune ; à mettre toujours les Hérétiques au même niveau, que les Catholiques pour la foi, & toujours fort au-dessus d'eux pour la sagesse & les mœurs ; à élever encore beaucoup au-dessus des uns & des autres, les Déistes, les libertins, les prétendus Philosophes, & tous ceux qui n'ont point de Religion, ou qui ont la hardiesse d'attaquer & de combattre la Religion.

Elle n'inspirera que le goût & l'amour de ces orgueilleuses maximes, qui ne tendent qu'à faire mépriser toute Autorité Religieuse & Eccle-

ſiaſtique, haïr & redouter la Puiſſance civile la plus légitime, regarder comme un vil eſclavage l'obéiſſance la plus raiſonnable & la plus juſte, admirer & louer les plus criminelles rébellions.

Elle ne remplira l'eſprit que des idées funeſtes que l'impiété, le libertinage, la ſatyre, la calomnie peuvent inſpirer. Enfin elle fera bientôt excuſer, pardonner, chérir tous les vices les plus odieux, & abhorrer toutes les plus reſpectables vertus.

J'avoue qu'il y a pluſieurs pieces très-belles dans la collection des Ouvrages de Mr. *de Voltaire*. Mais il y en a un plus grand nombre encore, que l'homme, qui aime & qui reſpecte la Religion, ne pourra pas lire ſans horreur, l'homme raiſonnable ſans indignation, & l'homme peu inſtruit ou peu capable de réfléchir, ſans le danger le plus évident d'abjurer bientôt toutes les maximes du Chriſtianiſme & des bonnes mœurs.

RÉPONSE
AUX ÉCLAIRCISSEMENTS HISTORIQUES
DE MR. DE VOLTAIRE.

Causa patrocinio non bona pejor erit. Ovid.

L'Accueil favorable que le Public a fait au livre *des Erreurs*, & l'impression que cet Ouvrage a faite en particulier sur Mr. *de Voltaire*, ont déterminé l'Auteur à en donner une seconde édition. Il faut en effet que le livre ait pris quelque faveur dans le Public éclairé & ami du vrai, puisque la premiere édition est entiérement épuisée. Quant à Mr. *de Voltaire*, qu'*une vingtaine de Sciences*, comme il l'annonce lui-même, *partagent malgré ses fréquentes infirmités*, il a pris la peine de le lire ; il l'a lu avec attention, il l'a même cru digne d'une réponse qu'il a rendue publi-

que par la voie de l'impreſſion, ſous ce titre : *Eclairciſſements hiſtoriques à l'occaſion d'un libelle calomnieux ſur l'Eſſai de l'Hiſtoire générale.*

Mais comme il a ſenti l'inſuffiſance de ſes éclairciſſements, il a fait encore imprimer pour ſa juſtification un ſecond écrit ſous le nom de Mr. Dam..... ayant pour titre, *additions aux obſervations ſur le libelle intitulé ;* les Erreurs de Mr. de Voltaire, *par Mr. Dam.....*

La peine qu'il a priſe de retravailler & de refondre depuis trois ans ces Éclairciſſements, & de les faire reparoître cette année 1765, tout différens de ce qu'ils étoient en 1762, donne lieu de croire que ni lui, ni le Public n'en étoient contens. On les trouve au huitieme tome de ſon édition de cette année chez les Freres *Cramer*. Ce ſoin de la part de Mr. *de Voltaire* à parer les coups que lui porte le livre *des Erreurs*, a flatté l'Auteur. Car de tous les Ouvrages faits, pour examiner ceux de ce grand Ecrivain, celui-ci eſt peut-être le ſeul

auquel il ait daigné répondre. Mais comment n'a-t-il pas craint de lui donner par-là même quelque célébrité ? Comment cette pensée d'*Ajax*, dont il a les sentiments élevés, ne l'a-t-elle pas retenu dans le silence : *mecum certasse feretur !*

Il dira peut-être que la lecture du livre *des Erreurs l'a ennuyé ; qu'elle lui fait perdre un temps precieux ;* & que s'il répond, c'est avec ce ton de supériorité qui lui est propre ; & que ce sera aussi avec le souverain mépris, dont il honore quiconque a la hardiesse d'entrer en lice contre lui.

Je conviendrai sans peine que la lecture du livre *des Erreurs* l'a ennuyé ; elle auroit ennuyé tout autre qui eût été à sa place. Il n'y a rien là qui doive surprendre personne. On l'auroit bien pensé, quand même il n'auroit pas pris la peine de nous le dire. Pour ce qui est de *la perte de son temps précieux*, ce n'est qu'à lui seul qu'il doit s'en prendre. Il ne tenoit qu'à lui de profiter de sa lecture, ou de ne la pas continuer, s'il n'y trou-

voit rien dont il pût profiter. Personne ne l'obligeoit de le faire, & encore moins de *perdre son temps précieux* à fondre, & à refondre à plusieurs reprises les justifications qu'il a cru nécessaires pour effacer les fâcheuses impressions que le livre *des Erreurs* faisoit sur le Public, indépendamment de l'ennui qu'il lui a causé.

Quant au ton de hauteur, de véhémence, & de mépris avec lequel Mr. *de Voltaire* traite l'Auteur du livre *des Erreurs*, nous verrons tout à l'heure quelle conséquence on doit en tirer. Toujours est-il vrai qu'il a lu & relu avec attention cet Ouvrage, & qu'il y a répondu à plusieurs reprises, sans aucune nouvelle attaque de la part de l'Auteur.

Nous avons dit que nous verrions quelle conséquence on pourroit tirer du style véhément, & du ton de hauteur & de mépris, dont il a tâché d'étayer sa réponse. Nous avions déjà reconnu dans notre Discours préliminaires les talents de Mr. *de Voltaire*. Nous nous sommes fait un devoir de

leur rendre toute la juſtice qu'ils méritent. Nous ſommes toujours dans les mêmes ſentiments, nous ne retractons rien de ce que nous avons dit, quoique des perſonnes éclairées nous aient trouvés trop prodigues d'éloges & de louanges pour ce fameux Ecrivain. Nous ne diſſimulerons pas que l'uſage qu'il a fait de ſes talents, & ſur-tout de la force de ſon imagination, dans ce ton de hauteur & de mépris qu'il emploie dans ſa défenſe, ne ſoit ce qu'il y a de plus fort & de plus impoſant contre le livre *des Erreurs*. Mais nous prétendons auſſi que ce moyen de défenſe, tout ſéduiſant qu'il eſt pour la multitude qui ne réfléchit pas, & qui eſt plutôt entraînée par une injure véhémente, que par un raiſonnement ſolide; nous prétendons que ce moyen de défenſe fait ſur le lecteur judicieux une impreſſion toute contraire. Que doit-on penſer en effet, ſi l'on rapproche les traits les plus frappans qui rempliſſent une bonne partie des cinquante pages qui forment les Eclair-

ciſſements. L'Auteur du livre *des Erreurs* y eſt traité de *libelliſte*, *de fripon*, *d'ignorant*, *de téméraire*, *d'impudent*, *d'inſolent*, *de malheureux*, *de calomniateur*, *de Docteur prétendu*, *du plus vil des hommes*, *de fanatique*, *d'audacieux*, *de falſificateurs*, *d'oiſon*; & *les applaudiſſements que lui prodigue ſon illuſtre apologiſte ne ſont que l'éloge du crime*, *du menſonge* & *de l'ignorance*, *fait par un complice*.

Certainement ces termes ſont d'une grande énergie, & ſuppoſent évidemment que la lecture du livre *des Erreurs* a fait ſur Mr. *de Voltaire* d'autres impreſſions, que celle de l'ennui, & de l'humeur occaſionnée par la perte *d'un temps précieux*. Il y a ici de la colere & de l'emportement. Mr. *de Voltaire* eſt hors de ſon aſſiette. Il a perdu cette égalité d'ame, qui eſt le fruit le plus doux de la Philoſophie. Ceux mêmes qui ſont ſes plus extaſiés admirateurs, & qui lui donnent dans l'Empire des Lettres la même place que Jupiter a dans les Cieux, ſentent qu'on eſt en droit de

lui appliquer le bon mot de *Lucien : O Jupiter, tu te fâches ; tu as donc tort.*

Mais ne nous arrêtons pas à ces petites obſervations amuſantes ; examinons de plus près les raiſonnements de Mr. *de Voltaire*. Quoiqu'ils ſoient comme noyés dans un déluge d'injures, s'ils ont quelque force, je m'efforcerai d'y répondre. Je le conſidérerai lui-même comme un autre *Lucilius*, & je lui rendrai la juſtice qu'on rendit autrefois à ce dernier. *Cùm flueret lutulentus, erat quod tollere velles.* Je me conformerai aux ſages maximes qu'il donne dans ſa préface ſur la Tragédie d'*Alzire. Il eſt bien honteux*, dit-il, *pour l'eſprit humain que la Littérature ſoit infectée de haines perſonnelles. Que gagnent les Auteurs en ſe déchirant mutuellement ? Ils aviliſſent une profeſſion qu'il ne tient qu'à eux de rendre reſpectable. Faut-il que l'art de penſer, le plus beau partage des hommes, devienne une ſource de ridicules ; & que les gens d'eſprit rendus ſouvent par leurs querelles le jouet*

des sots, soient les bouffons d'un Public, dont ils devroient être les maîtres?.. Il est sûr qu'un homme qui n'est attaqué que dans ses écrits, ne doit jamais répondre aux Critiques; car si elles sont bonnes, il n'a autre chose à faire qu'à se corriger; & si elles sont mauvaises, elles meurent en naissant.

Il est des hommes dont on peut suivre hardiment les belles maximes, mais dont il faudroit bien se garder de suivre les exemples. Ces beaux raisonneurs peuvent dire comme *Polyphême: Video meliora proboque, deteriora sequor.*

Ovid.

Je commence avec plaisir à reconnoître que Mr. *de Voltaire* a adouci dans *ses Eclaircissements* quelques-uns des traits, dont par méprise il avoit noirci un aussi grand Prince que Charlemagne; qu'il a fait quelques efforts pour sauver les contradictions où il est tombé par inadvertance; qu'il a substitué adroitement à certains textes hasardés, des textes un peu moins censurables. On en trouvera bien

des

des preuves dans la ſuite de cette réponſe.

J'obſerve encore, & quand je ne l'obſerverois pas moi-même, tout le monde s'en appercevroit aſſez, que ſur plus d'un millier d'*Erreurs* qui ont été remarquées dans une partie des Ouvrages de *Voltaire*, il ne ſe défend que ſur un très-petit nombre. Son ſilence eſt une ſorte d'aveu qu'il abandonne les autres. Je dois lui en tenir compte; d'autant plus que s'il avoit voulu, il auroit trouvé dans ſon imagination féconde en expédients, à peu près les mêmes moyens pour ſe tirer d'affaire, qu'il avoit employés pour la défenſe de ceux que nous allons examiner.

Examen des points ſur leſquels Mr. de Voltaire *réclame dans ſes* Éclairciſſements.

Nous ſuivrons pas à pas les trente-deux articles que renferment les *Éclairciſſements*, après avoir fait une obſervation néceſſaire ſur le petit préambule qui les précéde.

Mr. *de Voltaire* donne au livre *des Erreurs* le titre de libelle calomnieux.

Le libelle est un écrit où l'on emploie la médisance, le mensonge, la calomnie, les expressions outrageantes, pour diffamer une personne. Je n'ai écrit que pour relever des erreurs odieuses répandues dans des ouvrages publiés, & avoués par Mr. *de Voltaire* lui-même. Je n'ai rien avancé que je n'aie prouvé & démontré. J'ai eu pour sa personne tous les égards & les ménagements que l'honnêteté & la décence pouvoient exiger. Lui de son côté dans ses *Éclaircissements* représente son adversaire comme *le plus vil des hommes*; il le décore de tous ces titres honorables qu'on a vûs dans ce qui a précédé. Il ne se justifie de rien de ce qu'on lui reproche, il ne prouve rien de ce qu'il avance. Que le Public juge lequel des deux ouvrages mérite mieux le nom de libelle calomnieux; lequel des deux Écrivains mérite mieux le nom de calomniateur?

Nous allons maintenant entrer dans la discussion des points. Nous présenterons d'abord le texte de *Voltaire*, tel que nous l'avons de l'Edition de cette année 1765, afin qu'on juge plus aisément des réponses qui suivront toujours le texte.

§. I.

Premiere calomnie du Libelle.

TEXTE de *Voltaire.*

» Le Libelliste accuse l'Auteur de » l'*Histoire générale* d'avoir dit : *L'i-* » *gnorance chrétienne se représente Dio-* » *clétien comme un ennemi sans cesse* » *armé contre les fideles.* Il n'y a point » l'*ignorance chrétienne* ; il y a dans » toutes les éditions : *L'ignorance se* » *représente d'ordinaire* Dioclétien, &c. » On voit assez comment un mot de » plus ou de moins change la vérité » en un mensonge odieux.

Réponse.

J'ai cru devoir ajouter en italique le mot de *chrétienne* ; en voici les raisons.

1°. *Voltaire* dans le chapitre soixante & unieme de ses Mêlanges raille des actes des Martyrs, écrits par des Auteurs *Chrétiens*; il y remarque des singularités, des impossibilités, des absurdités.

Mêlang. ch. 61. 2°. Il trouve étrange que *Fleury*, Auteur *Chrétien*, ait rapporté un nombre si prodigieux de faits cités dans ces actes, *bien plus propres*, dit-il, *au scandale, qu'à l'édification*.

Ibid. 3°. Il croit que la juste douleur des *Chrétiens* se répandit alors en plaintes exagérées.

Ibid. 4°. Il dit que le zele de *Lactance*, Auteur *Chrétien*, contre *Dioclétien* n'est pas adroit.

Hist. Générale ch. 5. 5°. Il affirme que l'Abbé *Euker* (Saint *Eucher* Archevêque de Lyon) n'a écrit l'histoire du martyre de la Légion Thébaine que sur des oui-dire, & qu'il est fort douteux qu'il y ait eu une Légion de ce nom.

Ibid. 6°. Il assure que le vain plaisir d'écrire des choses extraordinaires, & de grossir le nombre des martyrs,

a fait ajouter des persécutions fausses & incroyables, à celles qui n'ont été que trop réelles.

N'est-ce donc pas sur les Chrétiens que *Voltaire* fait toujours tomber le blâme d'ignorance ? L'Auteur du livre *des Erreurs* a ajouté en caractere italique le mot de *chrétienne* à celui d'ignorance, pour mettre au grand jour la pensée que *Voltaire* veut en même temps présenter & cacher. Jugez par ce qui vient d'être dit, s'il étoit autorisé à le faire.

Si le Libraire *Fez*, qui a fait un nombre prodigieux de fautes dans l'impression de ce livre, n'a pas mis le mot de *chrétienne* en italique, comme il le devoit, que *Voltaire* aille lui en porter ses plaintes ? Mais cela n'empêchera pas que ce mot ne paroisse dans cette seconde édition.

§. II.

Petite témérité du Libelliste. TEXTE.

» Il s'agit d'un Chrétien qui dé-
» chira, & qui mit en pieces publi-

» quement un Edit impérial. L'Au-
» teur de l'*Histoire générale* appelle
» ce Chrétien *indiscret*. Le Libelliste
» le justifie & dit : *un semblable édit*
» *n'étoit-il pas évidemment injuste ?*
» On peut répondre que c'est trop sou-
» tenir les maximes tant condamnées
» par tous nos Parlements. L'Auteur
» du libelle devroit savoir qu'il faut
» respecter les Rois & les loix. «
Après cela Mr. *de Voltaire* avec ce ton de politesse & de décence qu'on voit dans quelques-uns de ses écrits, dit à l'Auteur : » Mr. vous êtes un
» ignorant ou un frippon.... Si vous
» avez lu *Eusebe*, dont *Fleury* a tiré
» ce fait, vous êtes un frippon de
» falsifier ce passage, pour me calom-
» nier. Si vous ne l'avez pas lu, vous
» êtes un ignorant ; à quoi j'ajoute
» que vous êtes un impudent de par-
» ler de ce que vous ignorez.... Mais
» je ne puis m'empêcher de dire à
» ce Monsieur qu'il me fait perdre un
» temps précieux à lire son libelle qui
» m'ennuye.

Réponse.

Pour moi je ne puis m'empêcher de dire à Mr. *de Voltaire* que je suis fâché qu'il se montre si sensible, & qu'il se défende si mal. Les grandes ames ont plus de modération, & ne se répandent point en expressions pareilles à celles qu'il emploie ici. Si mon livre l'ennuye si fort, comme il le dit, & comme je le crois, il peut le laisser. Les goûts & les intérêts sont différents. D'autres le lisent avec plaisir ; & c'est pour cela que le Public en a demandé une seconde édition.

Pour venir maintenant au détail de ses déclamations, il cite *Fleury*, il renvoye à *Fleury* ; il tâche de donner le change. Mais non on ne le prendra pas, Mr. *de Voltaire*. Il ne s'agit point ici de *Fleury*, mais d'*Eusebe* de Cesarée, duquel je me suis autorisé, pour vous convaincre de vos erreurs.

Vous dites que l'Edit de *Dioclétien* de 303 ne décernoit aucune peine de mort contre les Chrétiens. Et Hist. Générale ch. 5.

moi je vous dis que vous avez ignoré la vérité, ou que vous l'avez trahie. Vous outragez le Martyr qui arracha cet Edit ; & moi je vous dis qu'il n'eſt pas ſurprenant que le Panégyriſte de *Dioclétien* exhale ſa bile contre les Chrétiens. Vous traitez votre adverſaire de *falſificateur*, de *fripon*, de *calomniateur*, d'*impudent*, d'*ignorant* ; & moi je puis démontrer que toutes ces accuſations retombent ſur l'accuſateur.

Il falloit profiter de la citation marquée dans le livre des *Erreurs*, & du renvoi au livre huitieme d'*Euſebe*, vous auriez vu au chapitre ſixieme le détail des deux Edits donnés preſque en même temps contre les Chrétiens, & au chapitre huitieme le martyre de celui qui arracha un de ces Edits, & auquel *Euſebe* donne le titre de *vir illuſtris*. Mais puiſque vous avez ignoré ces choſes, je vais oppoſer l'Hiſtorien Grec, témoin oculaire, à votre infidelle narration.

Voici comment il s'exprime :

» *Anno decimo nono imperii Dio-*

» cletiani, menſe Dyſtro (qui à Ro- » manis Martius nominatur) cùm » ſalutaris Paſſionis Dominicæ feſtum » jam pro foribus eſſet, omnibus in » locis per Imperatoris litteras palàm » edictum fuit, ut tum deturbarentur » Eccleſiæ, ſoloque æquarentur, tum » Scripturæ abſumerentur igni, tum » qui honorem fuiſſent adepti, de gra- » du turpiter deponerentur; tum pri- » vati, ſi modo in profeſſione chriſ- » tianâ perſtarent, libertate penitùs » privarentur. Ac primum Edictum » contra eos tale fuit. Non longo tem- » pore poſt, aliis litteris exeuntibus » mandatum eſt ut omnes Eccleſiarum » præſides ubique gentium in vincula » conjicerentur, deinde omnibus ma- » chinis adhibitis, idolis victimas im- » molare cogerentur. Tunc igitur inci- » derat tempus ut ſicut plurimi, qui » Eccleſiis præerant, libentibus animis, » verberibus graviter cæſi, in Chriſti » ſtadio luctati ſunt, & in gravibus cer- » taminibus præclarè obeundis præclara » ſpectacula hominum oculis ſubjece- » runt ad contemplandum; ſic alii

Euſeb. Hiſt. Ecleſ. lib. 8. c. 6.

» *infiniti formidine perculsi succubue-*
» *runt. Ex cæteris autem quisque va-*
» *ria tormentorum genera alternis su-*
» *biit. Hic plagis toto corpore dilace-*
» *ratus, ille excruciatus distorsione*
» *membrorum, alius acutis & intole-*
» *rabilibus novaculis dilaniatus, &c.*
» La dix-neuvieme année de l'empire
» de Dioclétien, au mois *Dystros*,
» qui est le mois de Mars chez les
» Romains, lorsqu'on étoit près de
» la fête de la Passion du Seigneur,
» il y eut un Edit public qui ordon-
» noit que toutes les Eglises fussent
» partout démolies & rasées, que les
» Ecritures fussent brûlées, que ceux
» qui étoient revêtus de quelque di-
» gnité en fussent dépouillés, que
» ceux qui étoient dans un état pri-
» vé, s'ils continuoient à professer le
» Christianisme, perdissent leur li-
» berté. Tel fut le *premier Edit* con-
» tre les Chrétiens. Peu de temps après
» il fut ordonné par un *second Edit*
» que tous les chefs des Eglises dans
» toute l'étendue de l'Empire fussent
» mis aux fers, & qu'on employât

» toute ſorte de moyens pour les for-
» cer à ſacrifier aux Dieux. Ce fut
» dans ces jours funeſtes que la plû-
» part des chefs des Egliſes furent
» horriblement déchirés par les ver-
» ges, ſoutinrent courageuſement les
» ſupplices, combattirent généreuſe-
» ment dans le champ du Chriſt, &
» donnerent par leurs glorieux com-
» bats les plus frappants ſpectacles à
» l'Univers. Mais il y eut un grand
» nombre d'autres Chrétiens que la
» frayeur & la crainte des tourments
» fit ſuccomber. Cependant les autres
» étoient ſucceſſivement éprouvés par
» divers ſupplices. L'un avoit le corps
» affreuſement déchiré & tout cou-
» vert de plaies; on diſloquoit tous
» les membres à un autre. On faiſoit
» ſouffrir à quelques-uns les douleurs
» les plus aiguës en leur diſſéquant
» avec des raſoirs toutes les parties
» du corps. « Après cela *Euſebe* con-
tinuant ces détails préſente une mul-
titude immenſe de Chrétiens expirant
ſous le glaive, dans les flammes,
ſur les roues, & par tous les plus

horribles ſupplices qu'on puiſſe imaginer. Ainſi parle *Euſebe.*

L'Auteur du Livre *des Erreurs* n'eſt donc ni *ignorant*, ni *frippon*, ni *impudent*, comme le dit le poli & modéré Mr. *de Voltaire.* Il n'eſt pas *ignorant*, puiſqu'il confirme ſi bien maintenant par *Euſebe* même ce qu'il avoit auparavant avancé ſur l'autorité de cet Hiſtorien. Il n'eſt pas *frippon*, *il ne falſifie pas les paſſages pour calomnier*, puiſqu'il les rapporte entiers, & cite les Livres & les chapitres d'où il ſont tirés. Il n'eſt pas *impudent*, puiſqu'il prouve ſi bien qu'il a parlé avec connoiſſance de cauſe. Mais quels titres mérite Mr. *de Voltaire*? Et ſi on lui parloit ſur le même ton ſur lequel il parle à ſon adverſaire, qu'auroit-il à dire pour ſa défenſe?

Il dit qu'il a appellé *indiſcret* le Chrétien qui déchira l'Edit de *Dioclétien.* Mais s'en eſt-il tenu là? Ne l'a-t-il pas traité d'emporté & de révolté? Ne dit-il pas que *ce n'étoit pas là un acte* Mêlang. ch. 61. *de religion, mais un emportement de révolté?*

Il ajoute que l'Auteur du Livre *des Erreurs* justifie encore ce Chrétien, & dit : Un semblable Edit n'étoit-il pas évidemment injuste ?

Oui il l'a dit, & il le dit encore ; mais il s'est en même temps exprimé d'une maniere bien plus sage & bien plus juste que ne fait *Voltaire*. *Il est certain*, dit-il, *que l'action de ce Chrétien fut répréhensible, parce qu'il n'est jamais permis aux sujets de manquer de respect aux Puissances, quand même les Puissances manqueroient à ce qu'elles doivent aux sujets.* Erreurs de Voltaire, 1ere. Ed. T. 1. p. 20.

Il fait un procès à son adversaire, pour avoir dit : *Un semblable Edit n'étoit-il pas évidemment injuste ?*

Et l'on demande à *Voltaire* s'il le regarde comme juste ? Etoit-il juste de torturer, brûler, hacher en pieces, faire expirer par des supplices d'une cruauté inouie des Chrétiens, parce qu'ils ne vouloient pas renoncer à Jesus-Christ ? Etoit-il juste, pour la faute d'un seul, d'inonder de sang tout l'Univers ? Etoit-il juste de faire passer au fil de l'épée des Villes en-

tieres, hommes, femmes & enfants, parce qu'ils n'adoroient pas les Dieux de l'Empire, comme le rapporte *Eusebe* ?

Comment *Voltaire*, ce zélateur ardent de la tolérance, qui a répandu tant de fiel sur ceux qui ont sévi contre les infames *Albigeois*, ou qui ont poursuivi les rebelles sectateurs de *Calvin*, comment change-t-il ici de ton, en se déchaînant avec tant de fureur contre les persécutés, & en faisant de si brillants panégyriques des persécuteurs ?

L'Auteur du Libelle, ajoute-t-il, *devroit savoir qu'il faut respecter les Rois & les Loix.*

Et vous, Mr. *de Voltaire*, qui vous donnez ici pour le vengeur des Rois, souffrez qu'on vous le demande : Parlez-vous en vengeur des Rois, lorsque
Mélang. ch. 21. vous dites que *la nation Angloise est la seule de la Terre qui soit parvenue à régler le pouvoir des Rois en leur*
Hist. Générale ch. 10. *résistant ?* Parlez-vous en vengeur des Rois, lorsque vous donnez à nos Rois de la premiere race le beau titre de

chefs sauvages? Parlez-vous en vengeur des Rois, en disant de *Louis XI*, *qu'il y a peu de tyrans qui aient fait périr plus de citoyens par la main des bourreaux & par des supplices plus recherchés*, & qu'il *augmenta son pouvoir sur ses peuples par ses rigueurs*? Parlez-vous en vengeur des Rois, lorsque vous dites que *Louis le Juste étoit cruel*, *qu'il avoit commencé à seize ans par faire assassiner son premier Ministre*; qu'*il souffrit que le Cardinal de Richelieu, plus cruel que lui, fît couler le sang sur les échafauds*; que Louis XI *vouloit être absolu*; que Louis XIV *l'étoit*; & que vous faites entendre en divers endroits de vos œuvres qu'*absolu* & *despote* sont à peu près la même chose? Parliez-vous en vengeur des Rois, lorsque vous disiez il y a quatre ans dans une assemblée nombreuse en votre maison (un des premiers Magistrats de Lyon étoit présent) qu'il seroit à souhaiter qu'il y eût dans les Monarchies un *Cromwel* de cinquante en cinquante ans? Ne pourroit-on pas vous dire à vous-

Ibid. ch. 20.

Mêlang. ch. 2.

même que vous êtes l'ennemi le plus envenimé des Monarchies & des Monarques, & que vous vous efforcez toujours de les rendre odieux ?

§. III.

TEXTE. *Autre insolence du Libelle.*

» Un Centurion nommé *Marcel*, » près de Tanger en Mauritanie, dans » une revue, jeta sa ceinture militaire » & ses armes, & cria : je ne veux plus » servir ni les Empereurs, ni leurs » Dieux. L'Auteur du Libelle trouve » cette action fort raisonnable. Il fait » un crime à l'Auteur de *l'Histoire* » *générale*, de dire que le zele de ce » Centurion n'étoit pas sage. Mais il » n'en est pas dit un mot dans *l'His-* » *toire générale*, c'est dans un autre » Ouvrage qu'il en est parlé.

Réponse.

Il faut que *Voltaire* sente fortement qu'il est dans son tort, puisqu'il déguise & pallie ici ce qu'il

affirme ailleurs avec hardiesse. Je dis d'abord qu'il est faux que cet Officier ait crié : je ne veux plus servir ni les Empereurs, ni leurs Dieux. Voici le fait tel qu'il est rapporté dans les Actes.

Saint *Marcel*, Capitaine dans la Légion Trajane, étant en Mauritanie, on ordonna une fête à l'honneur des Empereurs. Dans ces fêtes il falloit sacrifier aux Idoles. Comme on pressoit *Marcel* de sacrifier, il dit : *Si telle est la condition des Militaires, qu'ils soient obligés de sacrifier aux Dieux & aux Empereurs, je jette ma baguette & mon ceinturon, je quitte mes drapeaux, & je renonce aux armes*. Cette réponse est tirée mot pour mot des Actes du procès ; & c'est sur cette réponse qu'il fut condamné à mort. *Voltaire*, toujours ennemi des Martyrs & de la vérité, prononce d'un ton ferme que *le zele de* Marcel *n'étoit pas raisonnable*, que *le Christianisme ne lui ordonnoit point de donner l'exemple de la sédition, &* qu'*il n'est point de pays au monde où*

l'on ne punit une action aussi téméraire.

Voilà deux articles de suite où *Voltaire* tombe dans une double infidélité. Il déguise dans ses *Éclaircissements* ce qu'il a avancé dans son Histoire générale ; & il impute à son adversaire ce que cet adversaire n'a point dit. Dans l'article précédent il ne donne que le nom *d'indiscret* au Chrétien qu'il traite de révolté & d'emporté dans l'histoire ; & il dit que je justifie une action que je me suis contenté d'excuser, en la condamnant. Ici il déclare seulement que le zele de *Saint Marcel* n'étoit pas sage ; & dans l'Histoire, il traite ce Martyr de séditieux & de téméraire digne de punition.

L'Auteur du livre *des Erreurs* s'est contenté de dire : Qu'y a-t-il dans les paroles de *Saint Marcel* qui montre un zele déraisonnable, un esprit de sédition, une témérité punissable ? Il demande où est l'*insolence*. Est-ce dans celui qui démontre modestement ce qu'il a avancé avec certi-

tude, ou dans celui qui déguise & qui nie ce qu'il a affirmé, & ce que tout le monde retrouve encore dans ses Ecrits ?

§. IV.

De l'Histoire admirable de Saint Romain. TEXTE.

» Notre libelliste trouve beaucoup » d'impiété à nier l'avanture du jeu» ne *Saint Romain. L'Histoire géné» rale* ne parle point de ce *Saint Ro» main.* C'est dans les Mêlanges de » Littérature & d'Histoire, &c.

Réponse.

Les Mêlanges de Littérature & d'Histoire sont de *Voltaire* ; & ce sont les erreurs de *Voltaire* que l'on combat. Sa remarque ne signifie rien.

Pour décréditer les actes des Martyrs, donnés par D. Ruinart, savant Bénédictin, & critique judicieux, il rapporte un conte fait à plaisir, rempli d'absurdités, & il le donne com-

me une piece tirée des *actes ſincères*. L'Auteur du livre *des Erreurs* démontre 1°. que *Voltaire* ſe contredit lui-même pour les dates dans le même chapitre ; 2°. que les actes du martyre de *Saint Romain* ſont tous différents de ce qu'il rapporte.

On ne s'arrête pas davantage ſur ce point, parce que la diſcuſſion s'en trouve dans le chap. III. des Erreurs hiſtoriques, telle que les amateurs de la vérité peuvent la deſirer.

Il ajoute à la fin de cet article : *L'Auteur du libelle peut auſſi croire, s'il le veut, l'apparition* du Labarum ; *mais il ne faut pas injurier ceux qui ne ſont pas de cet avis.* Puiſqu'il ne dit que ces mots ſur ce point, il faut qu'il ne ſe ſoit pas trouvé en état de donner une meilleure réponſe.

§. V.

TEXTE. *De l'Empereur Julien.*

» On peut s'épuiſer en invectives » contre l'Empereur *Julien*, on n'em-

» pêchera pas que cet Empereur n'ait » eu des mœurs très-pures. On peut » le plaindre de n'avoir pas été Chré» tien ; mais il ne faut pas le calom» nier.

Réponse.

On aura beau s'épuiser en éloges pour faire de ce fameux apostat le premier, ou du moins le second des hommes ; on n'empêchera pas que les Payens ne lui aient reproché des vices & des défauts très-méprisables. On peut en dire bien du mal, sans le calomnier.

§. VI.

De la Légion Thébaine. TEXTE.

» L'Auteur du libelle fait des ef» forts assez plaisants pour accréditer » la fable de la Légion Thebaine toute » composée de Chrétiens, toute en» vironnée dans une gorge de mon» tagne, où l'on ne peut pas mettre » cinq cents hommes en bataille, au » pied du mont Saint Bernard, où

» deux cents hommes arrêteroient une
» armée ; & voici les preuves que
» notre critique judicieux donne de
» cette aventure. *Eucher*, dit-il, (qui
» rapporte cette hiſtoire deux cents
» ans après l'événement) étoit riche.
» Donc il diſoit vrai. *Eucher* l'avoit
» entendu raconter à *Iſac*, Evêque de
» Geneve, qui ſans doute étoit riche
» auſſi. *Iſac* diſoit tenir le tout d'un
» Evêque nommé *Theodore*, qui vivoit
» cent ans après ce maſſacre. Voilà en
» vérité des preuves mathématiques.
» Je prie le Libelliſte de venir faire un
» tour au grand Saint Bernard. Il verra
» de ſes yeux s'il eſt aiſé d'y maſſa-
» crer une Légion toute entiere. Ajou-
» tons qu'il eſt dit que cette Légion
» venoit d'Orient, & que le mont
» Saint Bernard n'eſt pas aſſurément
» le chemin en droiture, &c.

Réponſe.

Mr. *de Voltaire* fait des efforts aſſez plaiſants pour ſe défendre. Il veut que nous croyions les anecdotes

qu'il débite, & qu'il tient de Mr. le Duc, Mr. le Comte, &c, & il ne cite jamais que des morts ; & il ne veut pas que nous croyions ce qu'un riche & puiſſant Sénateur, que ſon mérite & ſa ſainteté placerent ſur le premier ſiege Epiſcopal des Gaules, a écrit après les recherches les plus éclairées. Ce Sénateur Archevêque en recueillant ſur les lieux les monuments de cet événement, y joint les circonſtances qu'il a appriſes de l'Evêque du lieu. *Voltaire* déſapprouve cette maniere de s'inſtruire pour écrire l'hiſtoire. On ſait bien que ce n'eſt pas la ſienne. Il invite ſon adverſaire d'aller faire un tour au mont *Saint Bernard*. On lui répond qu'il vaut mieux être en France, & qu'il eſt très-fâché d'être lui-même ſi près de ces monts. Le reſte de ſa défenſe ſur l'eſpace reſſerré où il ſuppoſe qu'étoit la Légion, & ſur la direction de la marche, ne vaut pas la peine d'être relevé. Elle tombe d'elle-même.

§. VII.

TEXTE. *D'Ammien Marcellin, & d'un passage important.*

»Le Libellifte s'exprime ainfi : » Ammien Marcellin *ne dit nulle part* » *qu'il ait vu les Chrétiens fe déchirer* » *comme des bêtes féroces. L'auteur de* » *l'Hift. gén. calomnie en même temps* » Ammien Marcellin *& les Chrétiens.* » Qui eft le calomniateur de vous, » ou de l'Auteur de *l'Hift. générale?* » Premiérement vous citez faux. Il » n'y a point dans le texte, qu'*Ammien Marcellin* ait vu ; il y a que » *de fon temps les Chrétiens fe déchiroient.* Secondement voici les paro» les d'*Ammien Marcellin. His efferatis hominum montibus.... iram in* » *Georgium Epifcopum verterunt viperinis morfibus ab eo fæpius appetiti.* » On demande au Libellifte quel eft » le caractere des viperes. Sont-elles » douces? Sont-elles féroces? Jufqu'à » quand arborera-t-on l'intolérance & » le menfonge?

Réponfe.

Réponse.

Ne diroit-on pas cette fois-ci que *Voltaire* eſt ſûr de ſon fait, & qu'il a pris ſon cenſeur en défaut? Mais il eſt toujours *Voltaire*. Pour en impoſer, il paie d'aſſurance, lors même qu'il eſt le moins aſſuré. *Vous citez faux*, me dites-vous. C'eſt vous qui errez, vous répondrai-je; c'eſt vous qui donnez dans le faux en attribuant à *Marcellin* ce que vous ne deviez attribuer qu'à *Julien*, & en mettant ſur le compte de *Marcellin*, ce que *Marcellin* lui-même met ſur le compte de *Julien*. J'ai rapporté tout le texte en François dans le livre *des Erreurs*, je veux bien vous le rapporter encore tout entier en Latin de l'édition de Henri Valois à Paris, chez Camuſat 1636. Le voici. *Ubi verò abolitis » quæ verebatur, adeſſe ſibi » liberum tempus faciendi quæ vellet, » advertit, ſui pectoris patefecit arca» na, & planis abſolutiſque decretis » aperiri templa, ariſque hoſtias ad» moveri, & reparari Deorum ſtatuit* Ammien Marcel. lib. 22.

» *cultum. Utque dispositorum roboraret*
» *effectum, diffidentes Christianorum*
» *Antistites cum plebe discissâ in pala-*
» *tium admissos monebat ut civilibus*
» *discordiis consopitis; quisque, nullo*
» *vetante, Religioni suæ serviret intre-*
» *pidus. Quod agebat ideò obstinatè,*
» *ut dissentiones augente licentiâ, non*
» *timeret unanimantem posteà plebem.*
» *Nullas infestas hominibus bestias, ut*
» *sunt sibi ferales plerique Christiano-*
» *rum, expertus. Sæpèque dictitabat:*
» *audite me quem Alamani audierunt*
» *& Franci.*

Répondez maintenant, Mr. *de Voltaire*, ce passage est-il bien d'*Ammien Marcellin*? Prouve-t-il ce que j'ai avancé? Qui est le calomniateur, de vous, ou de moi?

Vous citez ensuite avec votre bonne foi ordinaire un autre passage qui regarde l'Evêque *George*. Hé que fait ici cet Evêque *George*? Ni vous ni moi n'avons rien à faire avec lui. Il s'agit d'un texte qui prouve la méchanceté de l'Empereur *Julien* contre les Chrétiens. Je vous rappor-

te ce texte ; je fais voir la vérité de ce que j'ai dit. Les sentiments de ce fameux apostat, vous les attribuez à un Historien estimable & estimé. Vous vous êtes trompé. Je vous le démontre. Tout est dit. Pour donner le change, vous rapportez un texte étranger à la question ; & vous ne trompez personne.

Vous me demandez *si les viperes sont douces*. Tout autre que moi vous feroit en un seul mot une réponse personnelle. Je me contenterai de vous dire qu'il est des Ecrivains dont la plume distille un venin infiniment plus dangereux que celui de la vipere.

§. VIII.

Calomnie du Libelliste sur Charlemagne. TEXTE.

» Il accuse l'Auteur de *l'Histoire* » *générale* d'avoir dit que *Charlema-* » *gne* n'étoit qu'un heureux brigand. » Notre Libelliste calomnie souvent.

Voici comment l'Auteur du livre *des Erreurs* commence son Chapitre

dixieme : *Charlemagne* qui étendit les bornes de l'Empire François depuis l'Ebre en Espagne jusqu'en Hongrie, & depuis les portes de Rome jusqu'au Nord de la Germanie, qui fut comme le nouveau fondateur de l'Empire d'Occident, qui subjugua cette fiere Allemagne qui avoit résisté à toute la Puissance Romaine, qui étendit la Religion aussi loin que ses conquêtes, & que quelques Eglises honorent comme un Saint; Charlemagne, si nous en croyons *Voltaire*, n'étoit qu'un heureux brigand, un conquérant injuste, & peut-être même un pere incestueux.

Non, Mr. je ne calomnie point, en vous attribuant cette maniere de penser & de juger de ce grand Prince.

Hist. Générale chap. 8. petite édit. de 1757.

Vous le représentez, tantôt faisant égorger tous les habitants d'Eresbourg, après la prise de cette place, p. 113; tantôt faisant massacrer les Prêtres sur les débris de l'idole renversée, p. 113; tantôt faisant poignarder par des espions les Saxons qui retournoient à leur ancien culte,

pag. 115. Voilà bien le *conquérant inhumain.*

En parlant de cet acte de févérité, lorfqu'après le gain d'une bataille il fit couper la tête à quatre mille cinq cents prifonniers, qui avoient plufieurs fois repris les armes malgré leurs ferments, vous dites que, *traiter ainfi des hommes qui combattoient pour leur liberté, & pour leurs loix, c'eft l'action d'un brigand.* p. 115. Voilà encore *l'heureux brigand.*

Enfin *on a écrit*, dites-vous. p. 127, *qu'il avoit pouffé l'amour des femmes jufqu'à jouir de fes propres filles.* Voilà *le Pere inceftueux.* Oh que Mr. *de Voltaire* à bonne grace de dire à l'Auteur du livre *des Erreurs* qu'*il calomnie fouvent!* Chap. 9.

§. IX.

Des Rois de France, Bigames. TEXTE.

» Notre Libellifte affure, à l'occa-
» fion de *Charlemagne*, que les Rois
» *Gontran, Cherebert, Sigebert, Chil-*
» *peric*, n'avoient pas plus d'une fem-

» me à la fois. Notre Libelliſte ne ſait » pas que *Gontran* eut pour femmes » en même temps *Venerande*, *Mercatrude*, & *Auſtregile* ; que *Sigebert* » épouſa *Brunehaut* du temps de la » premiere femme ; que *Cherebert* eut » à la fois *Meroſlede*, *Marcoveſe*, & » *Theodegilde*, &c.

Réponſe.

Oh pour cette fois voici du nouveau. Les Hiſtoriographes de France ne s'étoient pas encore aviſés de faire le chapitre des Rois bigames. Cette découverte étoit réſervée à Mr. *de Voltaire.* Auſſi-bien a-t-il eu pendant quelque temps le titre d'Hiſtoriographe de France. Mais que ce grand Ecrivain faſſe attention à ce que ſignifie le mot de *bigame.* Peut-être l'ignore-t-il. On n'eſt pas bigame, pour avoir pluſieurs femmes en même temps. Cela dépend du titre ſous lequel ces femmes ſeroient avec un homme, c'eſt-à-dire de maîtreſſes, ou d'épouſes. Si on mettoit au nombre des bigames tous les Rois qui ont eu des maîtreſſes, la liſte des Rois

bigames feroit furieufement grande. Mais on ne doit y mettre que ceux qui auroient eu en même temps plusieurs femmes à titre d'époufes, & de Reines, lefquelles auroient été époufées folemnellement & publiquement.

Cela étant, je l'affirme encore, que les Rois *Gontran*, *Cherebert*, &c. n'ont pas eu plus d'une femme à la fois ; que *Voltaire* fe trompe, & qu'il nous trompe en donnant le nom de femmes, c'eft-à-dire d'époufes, à celles qui n'étoient que maîtreffes ou concubines ; que *Gregoire* de Tours, chez qui il a puifé le nom de ces Dames, le condamne clairement. A-t-il véritablement lu cet Hiftorien, ou le cite-t-il infidellement ? Peut-il ici fe défendre d'ignorance, ou d'infidélité ? Mais pour affurer les droits de la vérité, je vais préfenter les paffages de *Gregoire* de Tours lui-même fur ces faits. Voici comment il s'exprime dans le livre quatrieme de fon Hiftoire, chapitre 25 & 26, édit. de D. Ruinart 1699.

» Guntchramnus *autem, rex bonus,*

» *primò* venerandam *cujusdam suorum*
» *ancillam pro concubina toro subjun-*
» *xit, de qua* Gundobaldum *filium*
» *suscepit. Posteà verò* Marcatrudem,
» *filiam* Magnarii, *in matrimonium*
» *accepit.* Gundobaldum *verò, filium*
» *suum, Aurelianis transmisit....*
» *Non multò pòst tempore mortua est.*
» *Postquàm Rex* Austrechildem *co-*
» *gnomento* Bobilam *accepit, de quâ*
» *duos filios habuit.*

» *Posteà* Charibertus *Rex* Ingober-
» gam *accepit uxorem, de qua filiam*
» *habuit, quæ postea in Cantiam ad*
» *virum est deducta. Habebat tunc tem-*
» *poris* Ingoberga *in servitium suum*
» *duas puellas pauperis cujusdam fi-*
» *lias, quarum prima vocabatur* Mar-
» covefa, *religiosam vestem habens,*
» *alia verò* Merofledis, *in quarum*
» *amore Rex valde detinebatur. Erant*
» *enim, ut diximus, artificis lana-*
» *rii filiæ. Æmula ex hoc* Ingober-
» ga, *quòd à rege diligerentur, pa-*
» *trem earum secretiùs operari fecit,*
» *futurum* Credens *ut dum hæc Rex*
» *cerneret, odio filias ejus haberet.*

» *Ille autem sperans aliquid novi vi-* » *dere, adspicit hunc eminùs lanas* » *regias componentem, quod videns* » *commotus in ira, reliquit* Ingober- » gam, *&* Merofledem *accepit. Ha-* » *buit & aliam puellam opilionis, id* » *est pastoris, ovium, nomine* Theu- » dechildem, *de quâ & fertur filium* » *habuisse.* «

» Le Roi *Gontran*, qui étoit un » bon Prince, prit d'abord à titre de » concubine ou de maîtresse *Vene-* » *rande*, qui étoit Domestique chez » un de ses Officiers. Il en eut un fils » nommé *Gondebaud*. Ensuite il épou- » sa *Marcatrude*, fille de *Magnaire*; » & son fils *Gondebaud* fut envoyé à » Orléans. Peu de temps après *Mar-* » *catrude* mourut, & après sa mort » le Roi épousa *Austrechilde*, sur- » nommée *Bobila*, de laquelle il eut » deux fils. Greg. Tur. lib. 4. c. 25.

» Ensuite le Roi *Caribert* épousa » *Ingoberge*, de laquelle il eut une » Princesse, qui fut menée dans le » Royaume de Kent, où elle fut ma- » riée. *Ingoberge* avoit alors pris à son Ibid. c. 26.

» service les deux filles d'un homme
» pauvre. L'ainée s'appelloit *Marco-*
» *vese*, & portoit l'habit de Religieu-
» se. La cadette avoit nom *Merostede.*
» Le Roi devint éperdument amou-
» reux de ces deux filles. J'ai dit plus
» haut que leur pere étoit un ouvrier
» en laine. *Ingoberge* s'appercevant de
» la violente passion que le Roi avoit
» conçue pour elles, en devint jalou-
» se. Elle s'avisa de mander secrete-
» ment leur pere au Palais, pour le
» faire travailler; s'imaginant que
» quand le Roi l'auroit vu attaché à
» un métier, il n'auroit plus que de
» l'aversion & du mépris pour ses
» filles. Le Roi, à qui *Ingoberge*
» avoit fait espérer de voir quelque
» chose de curieux & de singulier,
» apperçut de loin le pere de ses
» maîtresses, qui travailloit les laines
» du palais. Cela le mit en colere
» contre la Reine, & il l'abandonna
» pour s'attacher a *Merostede.* Il eut
» encore une autre maîtresse nommée
» *Theudechilde*, qui étoit fille d'un
» Pâtre, c'est-à-dire d'un homme qui

» gardoit les moutons. On dit qu'il » en eut aussi un fils. «

L'on voit donc, par les passages de *Gregoire* de Tours, que des trois Epouses que Mr. *de Voltaire* donne en même temps au Roi *Gontran*, *Venerande* n'étoit qu'une concubine, que ce Prince avoit dans sa jeunesse; que *Marcatrude* fut ensuite sa véritable épouse, & ne véquit pas long-temps avec lui; & que ce ne fut qu'après la mort de cette premiere Reine, qu'il épousa *Austregilde*. Voilà comment le *Roi Gontran eut pour femme en même temps Venerande, Marcatrude & Austregilde.*

Pour *Caribert* ou *Cherebert*, Mr. *de Voltaire* est si bien instruit, qu'il ne nomme pas seulement la véritable Epouse de ce Prince. Il ne parle que de ses maîtresses, dont il dit les noms, sans savoir qui elles étoient, ni ce qu'elles étoient. Nous ne faisons point d'observations sur cela; il n'y a qu'à l'envoyer étudier un peu mieux l'histoire de *Gregoire* de Tours.

Enfin pour ce qui concerne le Roi

Sigebert, qui étoit un grand Prince, on peut consulter ce qui est rapporté dans le *livre des Erreurs*, au chapitre de *Charlemagne.*

Je vous demande pardon, Mr. *de Voltaire*, si je démontre si clairement que j'ai raison, & que vous avez tort; & je suis très-fâché de donner au public des preuves si convaincantes, que tout ce que vous affirmez avec le plus d'assurance, & que vous défendez avec tant d'opiniâtreté & de hardiesse, n'est cependant qu'erreur & fausseté.

§. X.

TEXTE. *De choses plus sérieuses.*

» Non, Monsieur, la persécution » n'étoit pas dans le génie des Ro» mains. Toutes les Religions étoient » tolérées à Rome, quoique le Sénat » n'adoptât pas tous les Dieux étran» gers.... Les Romains, ce peuple » Roi, n'agiterent jamais la contro» verse. Ils ne songeoient qu'à vain» cre les peuples, & policer les na-

» tions. Il eſt impoſſible qu'ils aient » jamais puni perſonne uniquement » pour la Religion. Ils étoient juſ- » tes... ce fut par l'ordre d'un Sadu- » céen, & non d'un Romain, que » ſaint *Jacques*, frere de *Jeſus*, fut » lapidé. Il eſt donc très-vraiſembla- » ble que la haine implacable qu'on » porte toujours à ſes freres ſéparés » de communion, fut la cauſe du mar- » tyre des premiers Chrétiens. J'en » parlerai ailleurs. Mais à préſent, » ô Libelliſte, je ne vous en dirai » mot. Je vous avertis ſeulement d'é- » tudier l'hiſtoire en philoſophe, ſi » vous pouvez.

Réponſe.

Je ne devine pas pourquoi Mr. *de Voltaire* intitule cet article : *De choſes plus ſérieuſes.* Ce ne ſont là que des paroles vagues, & ſans objet fixe. J'aimerois autant ces titres de chapitres, qu'on trouve quelquefois dans Dom Quichotte : *chapitre où l'on dit des choſes qu'on ſaura*

quand on les aura lues. Mr. *de Voltaire* fait une propofition, comme un Docteur de Sorbonne. Il enfile des preuves, & il finit par dire un injure à fon adverfaire. C'eft le feul point auquel fon adverfaire ne répondra pas.

Sa propofition eft que la perfécution n'étoit pas dans le génie des Romains; & les preuves font, 1°. que toutes les Religions étoient tolérées à Rome; 2°. que les Romains n'agiterent jamais la controverfe; 3°. qu'il eft impoffible qu'ils aient jamais puni perfonne pour la Religion; 4°. que le Proconful *Feftus* dit aux Juifs qui demandoient la mort de Saint *Paul*, que ce n'étoit pas la coutume des Romains de condamner un homme fans l'avoir entendu; 5°. que ce fut par l'ordre d'un Juif que Saint Jacques fut lapidé. Il faut avouer que ces preuves font démonftratives, & qu'on ne peut rien trouver de plus lumineux & de plus convaincant.

Les Romains Idolâtres admettoient parmi eux toute forte d'Idolâtres;

donc ils ne persécuterent pas les Chrétiens. *Festus* dit aux Juifs qui pressoient la mort de St. Paul que ce n'étoit pas la coutume des Romains de condamner un homme avant qu'on lui ait donné la liberté de se justifier ; donc Rome ne persécuta pas les Chrétiens. Un Saducéen ameute le peuple de Jérusalem, & fait lapider *Saint Jacques* ; donc les Romains ne persécuterent pas les Chrétiens. Ces Romains tolérerent pendant quelque temps les Juifs ; donc ils ne persécuterent pas les Chrétiens.

Quelle logique ! Est-ce ainsi qu'on raisonne après avoir étudié l'histoire en Philosophe ? En vérité il n'en faudroit pas davantage pour me dégoûter à jamais d'une pareille étude, malgré l'invitation que Mr. *de Voltaire* m'en fait en ces termes pédantesque : *Je vous avertis seulement d'étudier l'histoire en Philosophe, si vous pouvez.* Je lui répondrai modestement, que je ne le puis pas.

§. XI.

TEXTE. *De la Messe.*

» Notre Monsieur assure que la » Messe étoit du temps de *Charlemagne*, ce qu'elle est aujourd'hui. Il » veut nous tromper. Il n'y avoit point » de Messe basse, & c'est de quoi il » est question. La Messe fut d'abord » la Cêne. Les fideles s'assembloient » au troisieme étage. Ils rompoient le » pain ensemble selon ces paroles : » Toutes les fois que vous ferez ceci, » vous le ferez en mémoire de moi, » &c.

Réponse.

Il n'est point question entre Mr. *de Voltaire* & son censeur, ni de Messe basse, ni de grand'Messe. Il s'agit de la Messe précisément. Le texte de *Voltaire* lui-même va nous en convaincre. Voyez le chapitre onzieme de *l'Hist. gén.* » La Messe, dit-» il, étoit différente de ce qu'elle est » aujourd'hui, & plus encore de ce

» qu'elle étoit dans les premiers temps.
» Elle fut d'abord une Cêne. La ma-
» jesté du culte augmentant avec le
» nombre des fideles, elle fut à peu
» près ce qu'est la grand'Messe au-
» jourd'hui. «

Or il est prouvé & démontré dans le livre *des Erreurs* chapitre onzieme, que dès les premiers siecles de la paix de l'Eglise, la Messe fut, à quelques prieres près, ce qu'elle est encore aujourd'hui. Il étoit donc fort inutile de faire dans les *Éclaircissements* un article d'un point sur lequel on n'avoit rien à répondre.

Parce que dans les Pays chauds de l'Orient on soupoit dans des endroits élevés, pour avoir plus d'air & de fraîcheur, & que ce fut pendant le
» souper que se fit l'institution de l'Eu-
» charistie, Mr. *de Voltaire* veut faire entendre qu'on disoit la Messe au troisieme étage. Cela étoit-il essentiel ? le pratiquoit-on par-tout ? pouvoit-on le pratiquer par-tout ? C'est sur quoi nous attendrons les éclaircissements & les découvertes de ce grand Historien.

§. XII.

TEXTE. *De la Confession.*

»Le Libelliste dit p. 85, que la
»Confession auriculaire étoit établie
»dès les premiers temps du Christia-
»nisme. Il prend la Confession auri-
»culaire pour la Confession publique.
Voici l'histoire fidelle de la Confes-
sion. Après ce début Mr. *de Voltaire*
emploie deux pages & demie, pour
prouver que l'usage de la Confession
nous est venu des Payens, que *Saint
Jacques* ayant dit : Confessez, avouez
vos fautes les uns aux autres, les
premiers Chrétiens établirent aussi
cette coutume, comme la gardienne
des mœurs ; que comme les abus se
glissent dans les choses les plus sain-
tes, on fut obligé sous *Théodose* I.
d'abolir la charge de Pénitencier,
c'est-à-dire l'usage de la Confes-
sion, à l'occasion d'un grand scan-
dale arrivé à Constantinople, & qu'il
fut permis à chacun de se présenter
à la Communion, selon ce que sa

conſcience lui dicteroit. Il cite pour ſes autorités deux hiſtoriens *Grecs*, *Socrates* & *Sozomene*. Il finit ſon grand expoſé en diſant que *Jean-Chryſoſtôme*, qu'il ne juge à propos d'honorer du nom de Saint, recommanda fortement de ne ſe confeſſer qu'à Dieu, & cite de ce Docteur deux paſſages puiſés dans des Ouvrages calviniſtes.

Réponſe.

Nous avions été juſqu'ici aſſez bons pour croire que la Confeſſion étoit une inſtitution du Fils de Dieu, du Divin Légiſlateur des Chrétiens; mais Mr. *de Voltaire*, dont les découvertes ſont toujours curieuſes & intéreſſantes, nous donne une hiſtoire toute nouvelle de la Confeſſion. Il nous apprend que cet uſage nous vient des Payens, chez qui elle fut admiſe de temps immémorial, & quelques abſurdités paſſageres, & même aſſez incertaines de quelques Barbares groſſiers ſont tout le fondement de ſon aſſertion. Il prétend enſuite

que les premiers Chrétiens sur un mot de Saint Jacques, adopterent cet usage, lequel certainement ils ne connoissoient guere ; & que quelques abus donnerent ensuite occasion de le supprimer. Nous avons prouvé dans le chapitre onzieme du livre *des Erreurs*, Tom. 1, l'institution divine du Sacrement de Pénitence, par des textes clairs de l'Ecriture, & par quantité de passages des Conciles généraux, & c'est-là que nous renvoyons les lecteurs. Ce que Mr. *de Voltaire* rapporte d'après *Sozomene* ne regarde que la Confession publique, abrogée à cause du scandale qui arriva à Constantinople, pour la faute d'une Dame & d'un Diacre, du temps du Patriarche *Nectaire*. Les passages de *Saint Chrysostôme* son successeur ne sont rélatifs qu'à cette espece de Confession. Quand Mr. *de Voltaire* aura tenté de répondre quelque chose aux preuves que nous avons données dans le premier Tome, nous lui en fournirons de nouvelles.

§. XIII.

De Beranger. TEXTE.

» L'article de Beranger, dit-il, p. » 132, est très-curieux; il paroît que » l'Auteur de *l'Histoire générale* ne » sait point le catéchisme des Catho- » liques, mais qu'il est bien instruit » de celui des Calvinistes.

» On peut lui répondre qu'il est » très-bien instruit des deux catéchis- » mes, & il sait que tous les deux » condamnent les ignorants qui di- » sent des injures.

» On passe tout ce que cet honnête » homme dit sur l'Eucharistie, parce » qu'on respecte ce mystere autant » qu'on méprise la calomnie. Il y a » des choses si sacrées & si délicates, » qu'il ne faut ni en disputer avec des » frippons, ni en parler devant les » fanatiques.

Réponse.

Mr. *de Voltaire* dit qu'il est bien

instruit des deux catéchismes, le Catholique & le Calviniste, & qu'il fait que tous les deux condamnent ceux qui disent des injures ; & en même temps il en dit à son adversaire, il le traite d'ignorant, de calomniateur, de frippon, de fanatique. Il ne suit donc ni l'un, ni l'autre. On voudroit bien savoir quel est aujourd'hui son catéchisme. Seroit-ce celui de Mahomet ?

On passe, ajoute-t-il, tout ce que cet honnête homme dit sur l'Eucharistie. Il paroît que Mr. *de Voltaire* n'est pas absolument incorrigible. Il a profité des reproches qu'on lui fait dans le livre *des Erreurs* sur la maniere indécente dont il a parlé d'un mystere si auguste. On peut consulter les réponses qu'on lui fait dans le chapitre XVII.

§. XIV.

TEXTE. *Du second Concile de Nicée & des Images.*

» Nous ne réfuterons pas ce que

» dit le Libelle du second concile de
» Nicée, du concile de Francfort,
» & des livres Carolins. On sait assez
» que les livres Carolins envoyés à
» Rome, & non condamnés, traitent
» le second concile de Nicée de Sy-
» node arrogant & impertinent.

Réponse.

On sait assez que les livres Carolins tomberent dans l'oubli dès qu'ils parurent, & que le Souverain Pontife *Léon* III y répondit d'une maniere également lumineuse & efficace, pour instruire l'Empereur & les Peres du concile de Francfort. *Voltaire* dit qu'il ne réfutera rien de ce qui est dit sur cet article. C'est la preuve la plus sûre qu'il n'a rien pu trouver à dire.

§. XV.

Des Croisades. TEXTE.

» Le bon sens de l'Auteur du Li-
» belle se remarque dans les éloges
» qu'il fait de l'entreprise des Croisa-

»des, & de la maniere dont elles »furent conduites. Mais il permettra »qu'on doute que des Mahométants »aient voulu choisir pour leur Soudan »un Prince chrétien, leur ennemi »mortel, & leur prisonnier, qui ne »connoissoit ni leurs mœurs, ni leur »langue. L'Auteur de l'Histoire gé- »nérale dit que Constantinople fut »prise pour la premiere fois par les »Francs en 1204; & qu'avant ce »temps-là aucune Nation étrangere »n'avoit pu s'emparer de cette Ville. »L'Auteur du Libelle appelle cette »vérité une erreur grossiere, sous »prétexte que quelques Empereurs »Grecs étoient rentrés victorieux dans »Constantinople après des séditions.

Réponse.

Il eût été de la sagesse de ne pas retoucher ces points, pour ne pas s'exposer à être de rechef convaincu de faux, & pour ne pas ajouter une basse supercherie à des erreurs grossieres. Qu'on lise le Chapitre XVIII du

du livre *des Erreurs*. On verra le bon ſens de l'Auteur, qui appelle les croiſades des expéditions ſingulieres, qui donne les véritables raiſons de leur peu de ſuccès, qui fait remarquer quelques avantages réels qu'elles ont procurés aux Occidentaux. Voilà comment *il fait l'éloge des Croiſades, & de la maniere dont elles furent conduites*.

Que *Voltaire* dans ſon cabinet, & cinq cents ans après l'événement, doute de ce qu'aſſure un témoin oculaire, reſpectable par ſes lumieres & ſa ſageſſe, autant que par ſa haute naiſſance, on ne doit pas en être ſurpris. Il y a des choſes plus eſſentielles, plus évidentes, qu'il auroit un plus grand intérêt de croire, & dont il lui plait cependant de douter.

Mais voici ce qui eſt encore plus ſingulier. Dans le chapitre quarante-cinquieme de *l'Hiſtoire générale*, à l'occaſion de la priſe de Conſtantinople par les Francs, il dit que *ce fut la premiere fois que Conſtantinople fut priſe & ſaccagée, &* qu'*elle le fut par*

des Chrétiens qui avoient fait vœu de ne combattre que des Infideles. L'Auteur du livre des Erreurs lui dit là-dessus que sa bile contre les Croisés le fait tomber dans des Erreurs grossieres ; il lui prouve par le témoignage des Historiens Grecs, que Constantinople avoit déjà été prise, saccagée, brûlée plusieurs fois par les Grecs même. *Voltaire* veut faire entendre maintenant qu'il n'a pas dit cela, qu'il ne s'agit dans son texte que de la prise de la Ville par des Nations étrangeres ; & que dans ce que disent les Historiens Grecs, il n'est question que de quelque sédition.

Que penseront de *Voltaire* ceux qui raprocheront le texte de l'Histoire générale, de ce texte des *Éclaircissements !* On ne doit donc plus être surpris s'il contredit si souvent & si hardiment les plus grands Historiens, puisqu'il est assez hardi pour se contredire lui-même.

§. XVI.

Des Albigeois.

TEXTE.

» L'article des *Albigeois* eſt un de » ceux, où l'Auteur du Libelle montre » le plus d'ignorance, & déploie le » plus de fureur. Il eſt certain qu'on » imputa aux *Albigeois* des crimes qui » ne ſont pas même dans la nature hu- » maine. On ne manqua pas de les » accuſer de tenir des aſſemblées ſe- » cretes, dans leſquelles les hommes » & les femmes ſe mêloient indifférem- » ment, après avoir éteint la lumiere. » On ſait que de pareilles horreurs » ont été imputées aux premiers Chré- » tiens, & à tous ceux qui ont voulu » être réformateurs. On les accuſa en- » core d'être Manichéens, quoiqu'ils » n'euſſent jamais entendu parler de » Manès. » Après cela *Voltaire* répete aſſez inutilement une partie des choſes qu'il avoit avancées dans ſon *Hiſtoire générale*, & qui ont été réfutées, & il ne ſe juſtifie ſur aucun des points qui ſont l'objet de la réfutation.

Réponse.

Cet article est un de ceux où l'Auteur du Libelle montre le plus d'ignorance; & cependant *Voltaire* ne peut le prendre en défaut sur aucun point. *C'est un de ceux où il déploie le plus de fureur*; & cependant il n'a rien avancé qui ne soit soutenu par des preuves authentiques. *Il est certain qu'on leur imputa des crimes qui ne sont pas même dans la nature*, & il ne fournit aucune preuve que l'imputation fût sans fondement. *On sait que de pareilles horreurs ont été imputées aux premiers Chrétiens, & à tous ceux qui ont voulu être réformateurs.* Mais 1°. les Chrétiens ont été justifiés sur ce point par les Payens même. *Voltaire* veut-il justifier les *Albigeois*? 2°. Les dogmes des Albigeois n'autorisoient que trop cette imputation. 3°. Il est faux qu'on ait imputé les mêmes horreurs à tous ceux qui ont voulu être réformateurs. On ne les a jamais imputées ni aux Luthériens, ni aux

Calvinistes, ni aux Hussites, ni à une infinité d'autres Sectes. 4°. Il est souverainement indécent de mettre en comparaison d'infames Manichéens avec les premiers Chrétiens.

En répétant dans cet article *des éclaircissements* ce qu'il avoit déjà rapporté ailleurs des massacres de Carcassonne, il dit : *Il se trouve aujourd'hui un homme qui ose canoniser ces abominations, & qui imprime dans Avignon que c'étoit ainsi qu'il falloit traiter au nom de Dieu les Princes & les Peuples. Avouons que cet homme est doux & indulgent !*

A son Epiphonême j'en oppose un autre. *Avouons que l'Historiographe Voltaire est bien véridique & bien fidele !* Il n'y a absolument rien ni de ces expressions, ni de ces sentiments, dans le livre *des Erreurs*. On y trouve des sentiments entiérement opposés. Voici le texte de l'Auteur p. 102. *On ne peut lire sans horreur la sévérité, ou plutôt la cruauté dont on usa envers les Albigeois. Cette sévérité n'étoit point inspirée par l'Esprit de Jesus-Christ. Plu-*

ſieurs Miſſionnaires s'y oppoſerent quelquefois..... Le maſſacre de Beziers, le pillage de Carcaſſone, la priſe de Lavaur font horreur. Mais cette horreur ſemble diminuer, quand on penſe aux ravages affreux, & aux maſſacres dont les Albigeois s'étoient rendus eux-mêmes coupables. Voilà comment j'ai *canoniſé ces abominations, & décidé qu'il falloit traiter ainſi au nom de Dieu les Princes & les Peuples.*

Mr. *de Voltaire*, ſi votre adverſaire eſt aſſez modéré pour ne pas vous traiter de calomniateur, de &c. ſoyez perſuadé que tout le Public n'aura pas la même modération.

§. XVII.

TEXTE. *Des changements faits dans l'Egliſe.*

» Le Libelliſte s'imagine qu'on a » manqué de reſpect à l'Egliſe Ca» tholique, en rapportant les diverſes » formes qu'elle a priſes.

Réponſe.

Il faut que le grand Hiſtoriogra-

phe en soit bien convaincu lui-même, puisque dans cet article il ne se défend, & ne se justifie sur aucun des points sur lesquels il a été repris. Seulement il fait un petit discours d'environ deux pages, dans lequel se trouve une douzaine de nouvelles erreurs, qui apparemment ne s'étoient pas présentées à son esprit, lorsqu'il bâtissoit son histoire générale. Comme on en trouve par-tout la réfutation, il n'est pas nécessaire de nous y arrêter.

§. XVIII.

De Jeanne d'Arc.

TEXTE.

» Que cet homme charitable insul-
» te encore aux cendres de *Jean Hus*
» & de *Jerôme de Prague*, cela est
» digne de lui ; qu'il veuille nous
» persuader que *Jeanne d'Arc* étoit
» inspirée, & que Dieu envoyoit une
» petite fille au secours de *Charles* VII.
» contre *Henri* VI, on pourra rire.
» Mais il faut au moins relever la
» mauvaise foi avec laquelle il falsifie
» le Procès-verbal de *Jeanne d'Arc*,

» que nous avons dans les actes de
» *Rymer*.

» Interrogée en 1471, elle dit
» qu'elle est âgée de vingt-neuf ans.
» Donc quand elle alla trouver le
» Roi, elle avoit vingt-sept ans. Donc
» le Libelliste est un assez mauvais
» calculateur, quand il assure qu'elle
» n'avoit que dix-neuf ans.

Réponse.

Voltaire a représenté *Jean Hus* & *Jerôme de Prague*, condamnés comme Hérétiques dans le concile de Constance; il les a représentés comme deux hommes d'une vie pure, d'un courage admirable, & qui n'avoient été condamnés que pour s'être attiré l'inimitié des Sophistes & des Prêtres. Je n'ai pas souscrit purement & simplement à cet éloge. Voilà mon premier crime aux yeux de *Voltaire*. Venons maintenant à cet événement singulier de *la Pucelle d'Orléans*.

Qu'est-ce que cette fille extraordinaire, connue sous le nom de la

Pucelle d'Orléans, devenue ſi célébre par ſes exploits, & qui a joué un rôle ſi avantageux à la France, & ſi funeſte aux Anglois? C'eſt la matiere de bien des diſcuſſions. Un mot tranchant ne ſuffit pas pour décider cette queſtion.

L'Auteur du livre *des Erreurs* a pris le parti qui lui a paru le plus ſage. *Voltaire* l'accuſe d'avoir falſifié le Procès-verbal de *Jeanne d'Arc*, qui ſe trouve dans les actes de *Rymer*. Et l'Auteur ne dit pas un mot de *Rymer*, ni de ſes actes.

On ſait bien que les extraits de *Rymer* & de *Tyndal* ſont imprimés avec l'Hiſtoire d'Angleterre de Mr. *Rapin de Thoyras*, & ce n'eſt que de celui-ci que le cenſeur de *Voltaire* a parlé. Voici le texte p. 181. *Quant à ſon âge, il eſt certain que Mr. Rapin de Thoyras a fait une bévue, en mettant 29 pour 19 Je n'examine pas ſi l'erreur eſt volontaire. Je dis ſeulement que les actes authentiques démontrent cette erreur.* Où eſt la falſification annoncée par *Voltaire?*

§. XIX.

TEXTE. *De Rapin Thoyras.*

» Il attaque l'exact & judicieux *Ra-*
» *pin de Thoyras* ; il dit *qu'il n'étoit*
» *ni de son goût, ni sûr pour lui, de*
» *se déclarer pour la* Pucelle d'Or-
» léans. Ne voilà-t-il pas un homme
» bien instruit des mœurs de l'Angle-
» terre ? Un Auteur y écrit assurément
» tout ce qu'il veut avec la plus entiere
» liberté.

Réponse.

D'une multitude innombrable d'Auteurs François, qui ont écrit sur la Pucelle, trois seulement ne sont point pour elle. *Monstrelet*, sujet du Duc de Bourgogne ; *du Haillan*, qui très-souvent se contredit lui-même ; & *Rapin de Thoyras*, réfugié en Angleterre, & ensuite mort à Vezel. L'Auteur du livre *des Erreurs* est bien éloigné de mépriser Mr. *Rapin de Thoyras*. Il s'autorise de cet Historien contre *Voltaire* même au chapitre

quarante-deuxieme. Mais comme il étoit Proteſtant réfugié, on ne devoit pas s'attendre qu'il parlât de la *Pucelle*, autrement qu'il en a parlé.

§. X X.

De Mahomet, & de la priſe de Conſtantinople. TEXTE.

» L'Auteur du Libelle renouvelle » le beau conte de *Mahomet* II, qui » coupa la tête à ſa maîtreſſe *Irene*, » pour faire plaiſir à ſes Janiſſaires. » Ce conte eſt aſſez réfuté par les » Annales Turques, & par les mœurs » du Serrail, qui n'ont jamais permis » que le ſecret du lit de l'Empereur » fût expoſé au raiſonnement de la » milice. Il nie que la moitié de la » ville de Conſtantinople ait été priſe » par compoſition. Mais les Annales » Turques, redigées par le Prince » Cantemir, ſont d'aſſez bonnes preu» ves, que le Libelliſte ne connoît pas » plus l'Hiſtoire Turque, que la nôtre.

Réponse.

Mr. *de Voltaire* traite le Prince Cantemir de débiteur de fables ; & c'est sur la foi de cet Ecrivain qu'il assure que la moitié de la ville de Constantinople fut prise par composition.

Il s'appuie des Annales Turques pour nier que *Mahomet* coupa la tête à la belle *Irene* ; & les Annales Turques ne parlent point de ce fait.

Il dit que son adversaire ne connoît pas plus l'histoire Turque, que la nôtre ; & cet adversaire lui répond qu'il les connoît assez, pour savoir combien *Voltaire* les défigure, & les altere l'une & l'autre.

§. XXI.

TEXTE. *De la taxe des Péchés.*

» L'Auteur du libelle page 207
» demande : *où est cette licence dés-*
» *honorante, cette taxe honteuse, ces*
» *prix faits, &c. qui avoient passé*

» *en coutume, en droit, & presque* » *en loi?* Qu'on lise donc la taxe » de la chancellerie Romaine, imprimée à Rome en 1514 chez *Marc* » *Silbert* au champ de Flore, & l'année d'après à Cologne chez *Gosvi-* » *nus Colinius*, enfin à Paris en 1520 » chez *Toussaint Denis* rue St. Jacques. » Le premier titre est *de caussis ma-* » *trimonialibus*.

» *In caussis matrimonialibus pro con-* » *tractu quarti gradûs, taxa est tu-* » *ronenses septem, ducatus unus, car-* » *lini sex.*

» Faut-il que ce pauvre homme » nous oblige ici de dire que dans le » titre dix-huit, on donne l'absolu- » tion pour cinq carlins à celui qui » a connu sa Mere? Que pour un » Pere & une Mere qui auront tué » leur fils, il n'en coûte que six tour- » nois & deux Ducats? Et si on de- » mande l'absolution du péché de so- » domie & de la bestialité, avec la » clause inhibitoire, il n'en coûte que » trente-six tournois & neuf ducats? » Après de telles preuves, que ce » Libelliste se taise.

Réponse.

Le livre de la taxe de la Chancellerie Romaine, que Mr. *de Voltaire* cite ſans l'avoir vu, a toujours été un des grands cris de guerre des Proteſtants contre l'Egliſe Romaine. Ils en ont fait pluſieurs Editions & Traductions, ils les ont toujours embellies de gloſes, de notes, & de remarques; mais ils ne citent jamais que des Éditions faites en Allemagne, ou en France. Aucun d'eux n'oſe affirmer qu'il ait entre les mains, ou qu'il ait même vu la prétendue Édition de Rome par *Marc Silbert* de 1514, laquelle eſt la premiere, & ſur laquelle les autres ſe ſont faites, ou ont dû ſe faire. Il faut remarquer que toutes ces Éditions ſorties de mains proteſtantes, ſont très-différentes les unes des autres, & qu'elles ne s'accordent nullement, ſur pluſieurs points.

Il avoit déjà paru de ces ſortes de productions, ſous les Pontificats de *Jean XXII*, & de *Benoît XII*, qui fu-

rent ſupprimées dès qu'elles furent au jour. Celle qu'on met ſous *Léon X.* a été condamnée en Eſpagne & à Rome, comme un ouvrage falſifié par les Hérétiques. On trouvera toutes ces preuves dans *Bayle* aux Articles de *Laurent Banck*, & d'*Antoine Dupinet.*

C'eſt là ce qui fait le fondement des fieres aſſertions de *Voltaire*, & de l'aſſurance avec laquelle il dit à ſon Cenſeur : *Après de telles preuves que le Libelliſte ſe taiſe.*

Sur un grand nombre d'erreurs & de calomnies qui ſont refutées dans le Chapitre XXIV. du livre *des Erreurs*, *Voltaire* ne réclame que ſur ce point, ſur lequel on lui oppoſe tous les Conciles du ſeizieme ſiecle. Les Actes authentiques de ces Conciles, valent bien ſon avorton de livre, dont il n'a pris la notion que dans *Bayle.*

§. XXII.

TEXTE. *Du droit de confesser des séculiers.*

» Il demande où l'historien a appris que les séculiers & les femmes » même avoient droit de confesser. » Oh mon pauvre ignorant ! dans » *Saint Thomas*, page 255 de la troisieme partie, Édition de Lyon 1738, » *Confessio ex defectu Sacerdotis, Laïco » facta sacramentalis est quodam modo.* Ignorez-vous combien d'Abbesses confesserent leurs Religieuses ?

Réponse.

Oh mon savant *Voltaire* ignorez-vous donc que tous les Critiques soutiennent que cette partie de la somme n'est pas de *Saint Thomas ?* Ignorez-vous que le *quodam modo* est un correctif, qui nous apprend que cette confession n'est pas véritablement sacramentale ? Pourriez-vous nous citer quelque Abbesse qui ait réellement confessé ses Religieuses ? Pour moi

Je ne connois que la folle Institutrice de la Congrégation de l'Enfance, rendue célébre par l'Histoire de l'Avocat *Reboulet.*

§. XXIII.

Du Calvinisme. TEXTE.

Cet article n'est qu'une protestation de l'Auteur de l'Histoire générale, de son impartialité. Chacun la connoît. Nous passons sur cela. On sait assez ce qu'il en faut croire.

§. XXIV.

De François premier. TEXTE.

» L'Auteur du Libelle porte l'es-
» prit de persécution, jusqu'à rappor-
» ter ce qui est imputé au Roi *Fran-*
» *çois* premier par *Florimond de Ray-*
» *mond ;* si je savois aucun de mes
» enfants entachés (d'opinions con-
» tre l'Eglise Romaine) je le vou-
» drois moi-même sacrifier. Voilà ce
» que l'Auteur du Libelle appelle *une*
» *tendre piété.* Quoi ! *François* pre-

» mier, qui accordoit à *Barberousse*
» une mosquée en France, auroit eu
» une piété assez tendre pour égor-
» ger le Dauphin, si le Dauphin
» avoit voulu prier Dieu en François
» & communier avec du pain levé &
» du vin, &c.

Réponse.

Qui le croiroit, que ces grandes exclamations ne sont fondées que sur une honteuse supercherie ! En vérité, Mr. *de Voltaire* a bien peu de soin de son honneur. Il craint bien peu ce que pensera de lui le Lecteur, quand il sera instruit du fait. Il ne s'agit nullement, ni de la Communion sous les deux especes, ni de la Communion à la Grecque avec du pain levé, ni des prieres en François. Il s'agit d'un outrage abominable fait au divin Mystere de l'Eucharistie. Voici le fait. Quelques fanatiques forcenés firent afficher dans tout Paris des placards remplis des blasphêmes les plus affreux & les plus

outrageants contre l'auguste Mystere de l'Eucharistie. Le Roi l'ayant appris, en fut touché de la plus vive douleur. Il ordonna une Procession générale, à laquelle il voulut assister à la tête de toute sa maison ; & là à la vue de toute sa Cour & de tout le peuple de Paris, *il fit, un flambeau à la main, une solemnelle amende honorable en réparation de ces outrages & de ces blasphêmes. Il fit un Discours qui marquoit bien sa vive foi & sa tendre pieté.* Et quant à moi qui suis votre Roi, dit-il, *en finissant les larmes aux yeux*, si je savois un de mes membres, maculé ou infecté de cette déteftable erreur, non seulement je vous le baillerois à couper ; mais davantage, si j'appercevois aucun de mes enfants entachés, je voudrois moi même le sacrifier.

Erreurs de Volt. Tom. I. p. 255.

Cet exposé suffit pour faire tomber tout le fracas de la déclamation de *Voltaire*, & pour faire connoître que ses défenses ne sont fondées que sur des détours indignes, & sur d'o-

dieuses infidélités. Il n'est personne qui ne saisisse d'abord le sens des paroles du Roi.

§. XXV.

TEXTE. *De la Saint-Barthelemi.*

» Malheureux, avez-vous été aidé » dans votre Libelle par l'Auteur de » l'Apologie de *la Saint-Barthelemi?* » Il paroît que vous excusez ces mas- » sacres. Vous dites qu'ils ne furent » jamais prémédités. Lisez donc *Me-* » *zerai*, qui avoue que dès l'année » 1570 on continuoit dans le dessein » d'attirer les Huguenots dans le pie- » ge, &c.

Réponse.

Je n'ai été aidé dans mon ouvrage que par la vérité, dont j'ai suivi les lumieres. J'ai fait voir que j'avois ces massacres en horreur. J'ai lu *Mezerai.* C'est lui qui m'a appris à corriger l'erreur où vous tombez, en disant qu'il y eut soixante mille Huguenots de massacrés. *Mezerai* n'en met que vingt-cinq mille.

Vous dites que je paroîs excuser ces massacres. Je dis dans mon petit ouvrage sur *les Mœurs*, que ce fut une tache à notre Nation, & la faute d'un Prince séduit par quelques particuliers. Je dis dans le livre *des Erreurs*, que ce fut un accès de fureur dans *Charles IX*, qui fut cause de ce massacre. Trouvez-vous là les sentiments d'un fauteur de persécution ?

§. XXVI.

Du Duc de Guise, & des Barricades. TEXTE.

» Voici les paroles du calomnia-
» teur ignorant p. 305 ; *Quant à la*
» *défense qu'*Henri III. *fit au Duc de*
» Guise *de venir à Paris, l'Auteur*
» *de l'Histoire générale dit que le Roi*
» *fut obligé de lui écrire par la poste,*
» *parce qu'il n'y avoit point d'argent*
» *pour payer un Courier.* Pauvre Li-
» belliste, citez mieux. Il y a dans
» le texte : Il écrit deux lettres, or-
» donne qu'on dépêche deux Cou-
» riers. Il ne se trouve point d'ar-

» gent dans l'épargne pour cette dé-
» pense nécessaire. On met les lettres
» à la poste, &c.

Réponse.

L'Auteur du livre *des Erreurs* met en substance ce que *Voltaire* dit d'une maniere plus étendue. Le Lecteur peut en faire aisément la comparaison, & juger. Où est donc la calomnie? Où est l'ignorance? Où est l'infidelité de citation? J'ai ajouté que cette anecdote du défaut d'argent sentoit bien le petit bourgeois, l'homme mal instruit. Mr. *de Voltaire* croit que je veux parler de Mr. *de l'Étoile*. Il se trompe. C'est à un autre que ces paroles s'adressent.

§. XXVII.

TEXTE. *Du prétendu supplice de Marie d'Aragon.*

» Il est très-utile de détruire tous
» les contes ridicules dont les Roman-
» ciers, soit Moines, soit Séculiers,

» ont inondé le moyen âge. Un *Geo-
» froy de Viterbe* conte que deux cents
» ans auparavant, *Othon III.* ayant
» épousé *Marie d'Aragon*, cette Im-
» pératrice devint amoureuse d'un
» Comte du pays de Modene ; que
» ce jeune homme ne voulut point
» d'elle, que *Marie* irritée l'accusa
» d'avoir voulu attenter à son hon-
» neur, que l'Empereur fit décapiter
» le Comte ; que la veuve vint la
» tête de son mari à la main deman-
» der justice ; qu'elle offrit l'épreuve
» du fer ardent ; qu'elle passa sur ces
» fers, sans les sentir ; que l'Impé-
» ratrice au contraire se brûla la plan-
» te des pieds, & que l'Empereur la
» fit mourir. Ce conte ressemble à
» toutes les légendes de ces siecles de
» barbarie. Il n'y avoit du temps de
» l'Empereur *Othon III.* ni de Royau-
» me d'Aragon, ni de *Marie d'Ara-
» gon*, ni de Comte de Modene.
» C'est assez qu'un ignorant ait écrit
» de telles faussetés, pour que cent
» Auteurs les copient.

Réponse.

Voilà le grand service que le savant & judicieux *Voltaire* veut rendre au monde. C'est de détruire tous les contes ridicules des Romanciers, soit Moines, soient Séculiers. C'est apparemment dans cette vue qu'il a bâti son Histoire générale, toute écrite au flambeau de la vérité, & avec la plus scrupuleuse fidélité. Cependant sans entrer dans le fonds de l'aventure de l'Impératrice *Marie d'Aragon*, je remarquerai quelques erreurs où *il* tombe à cette occasion. Il dit que *Geofroy de Viterbe* écrivoit deux cents ans après *Othon III.* Et *Geofroy* naquit peu d'années après la mort de ce Prince.

Il dit qu'alors, c'est-à-dire vers la fin du dixieme siecle, & au commencement du onzieme, il n'y avoit point de Royaume d'Aragon ; & dans le Chapitre XXXIV. de l'Histoire générale, il nomme lui-même les Rois d'Aragon existants dans ce même siecle. D'ailleurs on n'a qu'à lire *Mariana.* Il

Il dit qu'il n'y avoit point alors de Comte de Modene ; il y avoit long-temps que les Empereurs donnoient les titres de Comte ; il y avoit une ville & pays de Modene ; comment Mr. *de Voltaire* prouvera-t-il qu'aucun Gentilhomme Modenois n'avoit alors le titre de Comte ?

Qu'il est difficile de se soutenir, quand on a d'autres intérêts que celui de la vérité ! Qu'il est difficile de ne pas errer, quand on ne suit que l'imagination & la passion !

§. XXVIII.

De la donation de Pepin. TEXTE.

» Oui, l'on persiste à croire que » jamais *Pepin*, ni *Charlemagne* ne » donnerent ni la souveraineté de » l'Exarchat de Ravenne, ni de Rome; » 1°. parce que si cette donation » avoit eu lieu, les Papes en auroient » conservé, en auroient montré l'ins» trument authentique ; 2°. parce que » *Charlemagne* dans son testament met » Rome & Ravenne au nombre des

» villes qui lui appartiennent ; 3°. par-
» ce que les *Othons* ne reconnurent
» point cette donnation ; 4°. parce
» que *Pepin* n'avoit pas pu donner
» des villes sur lesquelles il n'avoit
» ni droit, ni prétention ; 5°. parce
» que jamais les Empereurs Grecs ne
» se plaignirent de cette prétendue
» donation. 6°. parce que le passage
» d'*Eginhart*, qui dit que *Pepin* of-
» frit la Pentapole à *Saint Pierre*,
» veut dire seulement, qu'il la mit
» sous la protection de *Saint-Pierre*,
» comme *Louis XI.* donna depuis le
» Comté de Boulogne à la Sainte
» Vierge, &c.

Réponse.

Permis à Mr. *de Voltaire* de croire ce qu'il voudra ; & permis à nous de lui montrer que les preuves dont il tâche d'étayer son sentiment ne sont rien moins que concluantes. Des Historiens contemporains, François & Lombards rapportent le détail de cette donation. Des Historiens Ita-

liens qui connoissoient les Archives de Rome, disent la même chose, & Mr. *de Voltaire* ne veut les croire ni les uns ni les autres. Pourquoi le croirions-nous lui-même ?

Mais les Papes, dit-il, *en auroient conservé l'instrument authentiques.* En quoi a consisté cet instrument ? N'est-ce qu'une lettre ? N'est-ce qu'une cession solemnelle faite dans une assemblée, & devant des témoins ? Mais il faut bien qu'il y ait eu des pieces, puisque c'est sur ces pieces qu'*Anastase* le Bibliothécaire écrivoit un siecle après *Pepin* & *Charlemagne*.

Pepin, ajoute *Voltaire*, ne pouvoit pas donner ce qui ne lui appartenoit pas. Ce raisonnement n'est pas heureux. Les Conquérants prennent bien ce qui ne leur appartient pas ; ils peuvent donc bien aussi le donner. Ils ne connoissent point d'autre droit que le droit du plus fort. Tels furent les droits que firent valoir les Romains, les *Alexandres*, les *Césars*, les *Pepins*, les *Charlemagnes*, les *Mahomets*, les *Tamerlans*.

On assure que les Empereurs Grecs ne firent aucunes plaintes. Ils en firent, comme il est démontré dans le livre *des Erreurs*, mais elles furent inutiles.

Mais Charlemagne *dans son testament met Rome & Ravenne au nombre des villes qui lui appartiennent.* C'est qu'il y avoit conservé les droits de Suzerain.

Les Othons ne reconnurent point cette donation. Bien d'autres Empereurs ne l'ont ni reconnue, ni méconnue. Qu'en conclure ?

Enfin, dit *Voltaire*, cette donation est comme celle que *Louis XI.* fit à la Sainte Vierge du Comté de Boulogne. Il y a bien de la différence entre *Louis XI.* & *Charlemagne. Louis XI.* savoit bien que la Sainte Vierge n'enverroit pas du Ciel des Gouverneurs, des Magistrats, des Officiers de Finances dans le Comté de Boulogne, & qu'elle auroit la complaisance de lui laisser toujours l'utile & l'honorifique. Aussi le tenoit-il toujours en sa garde. Il aimoit

mieux donner aux habitants du Ciel qu'à ceux de la terre. Il ne risquoit pas grand'chose par une pareille donation. Mais en voilà assez pour faire sentir la force des raisons de Mr. *de Voltaire.* En rire, ou les regarder avec pitié, c'est tout ce qu'il y a à faire.

§. XXIX.

D'un fait concernant le Roi de France Henri III. XXIX.

» Auteur du Libelle, vous dites » que vous n'avez jamais pu trouver » dans quel livre il est dit qu'*Henri* » *III.* assiégea Livron en Dauphiné; » vous prétendez qu'il n'a jamais été » assiégé, parce que ce n'est aujour- » d'hui qu'un village.... Voyez l'A- » brégé chronologique de *Mezerai*, » vous apprendrez que Livron étoit » alors une ville, qu'*Henri III.* la » fit assiéger par *Bellegarde*, que ce » Roi alla lui-même au Camp, que » les assiégés lui reprocherent la Saint- » Barthelemi du haut de leurs murs...

» Vous les trouverez dans les mémoi-
» res de l'*Etoile*, page 117. L'Au-
» teur de l'Hiſtoire générale a ſou-
» vent négligé de citer des auto-
» rités ſur des faits connus ; il
» n'a cité que ſur des choſes extra-
» ordinaires, qui ont beſoin d'être
» confirmées. C'eſt à vous à recon-
» noître ſa fidélité par tous les ga-
» rants qu'il vous donne, & à rou-
» gir d'avoir parlé avec tant d'audace
» de ce que vous ignorez.

Réponſe.

Voilà bien de la bile & du courroux. Il n'y a pas cependant de quoi s'effrayer. *Voltaire* fait quelquefois comme cet admirable Chevalier qui prenoit des moulins à vent pour des géants qu'il falloit combattre. Son Cenſeur n'a preſque rien dit de tout ce qu'il lui fait dire. Il n'a jamais prétendu que *Livron* ne fut point aſſiégé. Il n'a point dit que *Livron* n'ait jamais été une ville. Il parle de l'état où il eſt aujourd'hui, & il en

parle avec certitude & connoissance.

Voici le texte du livre *des Erreurs*. *Mr.* de Voltaire *dit qu'*Henri III. *voulant entrer dans une petite ville nommée* Livron (*ce n'est qu'un village ou petit Bourg du Dauphiné,*) *il s'apperçut qu'il n'avoit pas pris le bon parti ; & on lui cria du haut des murs :* approchez massacreurs, vous ne nous trouverez pas endormis, comme l'Amiral. *J'ai cherché à vérifier cette anecdote ; & je ne l'ai trouvée nulle part. Mais j'en ai trouvé une autre bien plus intéressante ; c'est la réponse que fit Montbrun, lorsqu'il fut sommé de rendre cette place.* Deux choses rendent les hommes égaux, *répondit-il insolemment au Roi*, le jeu & les armes. Mr. *de Voltaire*, vous voyez qu'on vous rend anecdote pour anecdote.. vous devez être content.

Vous dites que je prétends que Livron n'a jamais été assiégé ; & je nomme le Commandant qui refusa de rendre la place à *Henri III.*

Vous donnez pour garant de votre

anecdote Mr. *de l'Etoile* ; & vous méprisez vous-même souverainement cet Auteur, dont vous vous appuyez. *Dois-je en croire*, dites-vous, *ce* l'Etoile *qui écrivoit le soir tous les contes populaires qu'il avoit entendus le jour. Dissert. sur la mort d'Henri IV.* p. 241.

Vous avez souvent négligé, ajoutez-vous, de citer des autorités. On sait les raisons de votre négligence. On sait quelle est votre scrupuleuse fidelité. Le livre *des Erreurs* en est garant.

Votre adversaire est-il dans le cas *de rougir* ainsi que vous le dites, d'*avoir parlé avec tant d'audace de tout ce qu'il ignoroit ?* Est-ce lui qui est le *falsificateur*, *l'ignorant*, *l'audacieux ?*

§. XXX.

TEXTE. *De la conversion d'Henri IV.*

» C'est mauvaise foi dans le Jé-
» suite *Daniel*, c'est puérilité dans le
» Libelliste de prétendre qu'*Henri*

» *IV*. changea de Religion par con-
» viction..... Ce grand homme si lâ-
» chement persécuté, obligé de plier
» son courage sous les loix de ses
» ennemis, ne daigna pas seulement
» signer sa confession de Foi rédigée
» après bien des contestations par
» *David du Perron*, telle qu'on la
» trouve dans les Mémoires du *Duc*
» *de Sully*, qui en fit supprimer bien
» des minuties. *Henri IV*. la fit seu-
» lement signer par *Lomenie*. On peut
» dans un vain Panégyrique repré-
» senter ce Héros comme converti;
» mais l'histoire doit dire la vérité. »

Après cela il traite *Daniel* avec le dernier mépris.

Réponse.

C'est un outrage à la mémoire de *Henri IV*, qui étoit la franchise, l'honneur, & la probité même, de le représenter comme un dissimulé, qui trompoit également les Catholiques & les Huguenots, ou comme un libertin qui se moquoit également

des deux Religions par une conversion apparente. Quel honneur prétend-t-il faire à ce grand Prince, en disant qu'il ne daigna pas seulement signer la confession de Foi rédigée par le Cardinal *du Perron*, le plus savant Théologien de son siecle ? Qu'appelle-t-il ces minuties supprimées par le Duc de Sully ?

Henri IV. fait solemnellement sa profession de foi à la porte de l'Eglise de *Saint Denis*, en présence du plus grand nombre des Seigneurs du Royaume ; & cet acte ne sera qu'un leurre donné aux deux partis ! Il se contente de le faire signer par *Lomenie*, comme ne voulant point s'engager, comme n'y prenant nulle part lui-même ! C'est bien ici qu'il faudroit *citer des autorités*. C'est bien ici une de ces *choses extraordinaires qui ont besoin d'être confirmées !*

Si *Voltaire* eût fait les attentions convenables, il eût compris que le Roi ayant fait publiquement sa profession de foi, il n'étoit pas nécessaire qu'il mît sa signature. Il suffisoit

de celle du Secretaire d'Etat, comme témoin.

Qu'il déclame tant qu'il voudra contre *Daniel* ; mais qu'il respecte *Henri* le Grand.

§. XXXI.

Du Cardinal du Perron, & des Etats de 1614. TEXTE.

»Le Libelliste donne lieu d'exa»miner une question importante. Tous »les Mémoires du temps portent que »le *Cardinal du Perron* s'opposa à »la publication de la Loi fondamen»tale de l'indépendance de la Cou»ronne ; qu'il fit supprimer l'Arrêt »du Parlement qui confirmoit cette »Loi naturelle & positive ; qu'il ca»bala, qu'il menaça ; qu'il dit pu»bliquement que si un Roi étoit »Arien ou Mahométan, il faudroit »bien le déposer.

»On ne dira pas ici ce que le »Libelliste mérite ; mais cette opi»nion, que l'Eglise peut déposer

» les Rois, eſt de toutes les opinions
» la plus abſurde & la plus puniſſa-
» ble ; & ceux qui les premiers ont
» oſé la mettre au jour ont été
» des monſtres, ennemis du genre hu-
» main.

» Le Libelliſte demande où l'on
» trouve les paroles de *du Perron* ?
» où ? Dans les Mémoires du temps
» recueillis par *le Vaſſor*, dans l'Hiſ-
» toire chronologique du Jéſuite d'*A-*
» *vrigny*, par-tout.

Réponſe.

On demande des autorités à Mr. *de Voltaire* ; & il cite *le Vaſſor*, cet Ex-Oratorien, qui après avoir renoncé à ſa Patrie & à ſa Religion, alla compoſer en Angleterre une hiſtoire de *Louis* XIII, laquelle n'eſt qu'une déclamation de fureur contre la France. Il cite *d'Avrigni*, qui en rapportant ce qui ſe paſſa aux Etats de 1614, contredit tous les ſentiments de l'Auteur de l'Hiſtoire générale. Il dit qu'on trouve par-tout les preuves de ce qu'il

affirme ; & on lui répond que qui dit trop, ne dit rien.

L'Auteur du livre *des Erreurs* a puisé ce qu'il a dit à l'occasion de ce qui se passa aux Etats Généraux de 1614, dans le Procès-verbal de ces Etats même. La source est plus sûre que les mémoires obscurs & les libelles sans nom où *Voltaire* est allé puiser, pour infecter l'Univers avec sa monstrueuse Histoire générale.

Il calomnie le Cardinal *du Perron*, en lui attribuant les sentiments & les démarches, annoncés dans cet article des *éclaircissements*. Ce Cardinal établit de la maniere la plus forte les droits sacrés de la personne des Rois, & la souveraineté de la Couronne dans les discours qu'il prononça aux Etats. On peut voir sur ce point ce qui a déjà été dit dans le chapitre cinquante-sixieme *des erreurs*, & qu'il est inutile de répéter ici.

On ne dira pas ici, ajoute encore *Voltaire*, *ce que le Libelliste mérite.* Mais tout le monde sait ce que mé-

riteroit le panégyrifte de *Cromwel*, qui fit trancher la tête à fon Roi ; de *Charles de Sudermanie*, qui enleva la couronne à fon neveu *Sigifmond* Roi du Suede ; de *Guillaume* Prince d'Orange, qui chaffa du trône d'Angleterre fon beau-pere, & fon bienfaiteur. Ce n'eft pas en lifant l'Hiftoire générale qu'on apprendra à refpecter les Rois ; combien d'Ecrivains pourroient être mis aujourd'hui au nombre des monftres !

Mr. *de Voltaire* doit fentir de quelle modération nous ufons ici. Les emportements déshonorent un Ecrivain, offenfent les honnêtes gens, & ne ne peuvent plaire qu'aux caracteres méchants.

§. XXXII.

TEXTE. *De la Population de l'Angleterre.*

» Le Chevalier *Petti* a prouvé qu'il » faut les circonftances les plus favo- » rable, pour qu'une nation s'accroiffe » d'un vingtieme en cent années. Le

» Libellifte demande comment l'An-
» gleterre a eu un tiers de plus de
» Citoyens depuis la Reine Elifabeth ?
» On répondra que c'eft précifément
» parce que l'Angleterre s'eft trouvée
» dans les circonftances les plus favo-
» rables ; parce que des Allemands,
» des François, des Flamands font
» venus en foule s'établir dans ce pays ;
» parce que foixante mille Moines,
» dix mille Religieufes, dix mille
» Prêtres féculiers de compte fait, ont
» été rendus à l'Etat & à la propaga-
» tion ; parce que l'aifance a été en-
» couragée.... gouvernez mal votre
» baffe-cour, vous manquerez de vo-
» laille. Gouvernez-là bien, vous en
» aurez une quantité prodigieufe.
» Oifon qui écrivez contre ces véri-
» tez utiles, puiffe la baffe-cour où
» vous êtes engraiffé aux dépens de
» l'Etat, n'être plus remplie que de
» volailles néceffaires.

Réponfe.

L'Auteur du livre *des Erreurs* s'ex-

prime ainsi dans le chapitre 45 p. 339. *Mr. de* Voltaire *nous assure ici que l'Angleterre depuis la révolution de la Religion, c'est-à-dire depuis une cinquantaine d'années, étoit plus peuplée d'un tiers ; & dans le chapitre premier de son histoire, il dit qu'il faut que les circonstances soient bien favorables, pour qu'une Nation augmente d'un vingtieme par siecle. Comment accorder ces deux propositions ?* C'est à cette question que répond Mr. *de Voltaire.* Voyons son addresse, pour se tirer d'embarras.

L'Angleterre étoit plus peuplée d'un tiers ; *c'est*, dit-il, *qu'elle s'est trouvée précisément dans les circonstances les plus favorables*. Mais, lui dira-t-on, les circonstances les plus favorables ne donnent qu'un vingtieme d'accroissement en un siecle. Dans les époques que vous donnez, il n'y a guere plus d'un demi-siecle. Cela ne devroit donc faire qu'un quarantieme d'accroissement ; & cependant vous mettez treize quarantiemes au lieu d'un. Comment accorder cela ?

Mais dès Allemands, dès François, des Flamands sont venus en foule s'établir dans ce pays. Le moyen n'est pas suffisant. Des Anglois, des Irlandois, des Ecossois désertoient en même temps le pays. Ainsi la difficulté reste.

Mais soixante mille Moines & dix mille Prêtres séculiers ont été rendus à l'Etat & à la propagation. Mais il n'est pas dit que ces soixante & dix mille hommes, parmi lesquels il y avoit bien des décrépits, se soient tous mariés, & qu'ils aient tous eu lignée. D'ailleurs ce nombre ne fait guere que le centieme de la nation.

Mais l'*aisance a été encouragée.* Mais aussi les guerres civiles, qui ont désolé l'Angleterre dans cet espace de temps, ont bien fait autant de mal, que l'aisance a pu faire de bien. Ainsi tout reste encore égal. Avouons que Mr. *de Voltaire* est heureux à lever les contradictions qu'on lui reproche.

Il fait ensuite des adieux très-

honnêtes à ſon adverſaire, qu'il traite d'*oiſon de baſſe-cour*. Un petit oiſon devoit-il donc tant allumer ſa bile ?

Pour vous, Mr. *de Voltaire*, on vous regarde comme un aigle. L'aigle ſurpaſſe tous les autres oiſeaux par le perçant de ſa vue, la fierté de ſes regards, & ſa violence à déchirer.

Fin de la réponſe aux Éclairciſſements.

RÉPONSE

Aux Additions aux Observations sur le Libelle, intitulé les Erreurs de Mr. de Voltaire par Mr. Dam....

NOus venons de voir les heureux efforts de Mr. *de Voltaire* pour se justifier au moins d'une centieme partie des Erreurs qu'on lui a reprochées. Mais ce fidele historien, croyant qu'il se manqueroit à lui-même, s'il ne se justifioit pas encore sur les contradictions où l'on l'accuse d'être tombé, il a jugé à propos de joindre quelques additions à ses lumineux *Éclaircissements.* Il sait que la variété des personnages plait sur la scene, il ne veut pas paroître cette fois sous son nom ; il emprunte le nom de Mr. *Dam...* Quel est ce Mr. *Dam...* C'est ce qu'il laisse à deviner : cependant le masque qu'il prend

ne le couvre pas assez. On le reconnoît d'abord à ce ton de décence, de modestie, & de modération, qu'on vient déjà de remarquer dans les *Eclaircissements*. L'Auteur du livre *des Erreurs* allant d'une maniere plus unie, n'emprunte point de personnage étranger. Il va lui-même donner ses observations sur les additions écloses depuis peu.

L'Auteur du Libelle, dit le *Voltaire* déguisé, *pages 20, 21, 22 de son discours preliminaire, dénonce quatre contradictions dans lesquelles, dit-il, Mr.* de Voltaire *a donné, sans compter une infinité d'autres qu'il ne désigne point..... La premiere de ces contradictions a rapport à l'établissement du christianisme, la seconde aux différentes especes d'hommes qui se trouvent sur la terre; la troisieme à* Michel Servet, *& enfin la quatrieme à* Cromwel. *Tâchons de faire connoître la bonne foi, la sagacité & l'honnêteté de ces Messieurs.*

Après cette exorde, le faiseur d'*Additions* entre en matiere, & nous allons le suivre pas à pas.

ARTICLE PREMIER.

De l'établissement du Christianisme. TEXTE

» PRemiere fausseté du Libelliste,
» absurdité de ses raisonnements.
» *Il est véritablement étonnant*, dit-
» il pag. 19 de son discours prélimi-
» naire, *que Mr.* de Voltaire, *avec*
» *l'étendue de son génie, sa prodigieuse*
» *mémoire, sa vaste érudition, ait*
» *donné dans des contradictions si visi-*
» *bles. Dans son Histoire générale, il*
» *nous dit, chap.* 5, *que ce ne fut*
» *jamais l'esprit du Sénat Romain,*
» *ni des Empereurs, de persécuter per-*
» *sonne pour cause de Religion; que*
» *l'Eglise chrétienne fut assez libre dès*
» *les commencements, qu'elle eut la*
» *facilité de s'étendre, & qu'elle fut*
» *protégée ouvertement par plusieurs*
» *Empereurs.*
» *Et dans son siecle de Louis XIV*,
» continue le Libelliste, chapitre du
» *Calvinisme, il dit que cette même*
» *Eglise dès les commencements bra-*

» *voit l'autorité des Empereurs, te-*
» *nant, malgré les défenses, des as-*
» *semblées secretes dans des grottes &*
» *des caves souterreines jusqu'à ce que*
» Constantin *la tira de dessous terre,*
» *pour la mettre à côté du trône.*

» Il seroit aussi étonnant que Mr.
» *de Voltaire* se fût exprimé ainsi,
» qu'il l'est de voir tant d'ignorance
» jointe à tant de mauvaise foi....
» Mr. *de Voltaire* n'a jamais dit que
» l'*Eglise chrétienne fût assez libre dès*
» *les commencements.* On sait assez
» que ce n'est pas ainsi qu'il écrit.
» Voici le premier passage défiguré
» par le Libelliste, tel qu'il est dans
» le texte.

» *Jamais il ne vint dans l'idée d'au-*
» *cun César, ni d'aucun Proconsul,*
» *ni du Sénat Romain, d'empêcher*
» *les Juifs de croire à leur loi. Cette*
» *seule raison sert à faire connoître*
» *quelle liberté eut le Christianisme de*
» *s'étendre en secret.*

» Indépendamment des changements
» que le Libelliste a jugé à propos
» de faire dans ce passage, on voit

» qu'il en a supprimé le mot *en Se-*
» *cret*, qui ne favorisoit point le sens
» contraire & forcé qu'il a tâché de
» lui donner par les expressions fauf-
» ses & plates, qu'il a substituées
» aux véritables. Premiere preuve de
» la fidélité de cet honnête compila-
» teur.

Réponse.

On ne peut pas douter que les deux textes extraits du discours préliminaire ne présentent une contradiction.

Le premier annonce que l'Eglise chrétienne eut dès les commencements la liberté de se former & de s'étendre ; parce que ce ne fut jamais l'esprit du Sénat ni des Empereurs, de persécuter personne pour cause de Religion, & que plusieurs Empereurs la protégerent ouvertement.

Le second annonce que cette même Eglise n'avoit point cette liberté, puisqu'elle étoit obligée de se retirer dans des grottes & dans des lieux souterreins, pour y tenir secrétement ses assemblées ; que ces assemblées

étoient défendues par les Empereurs ; & qu'elle resta cachée sous terre, jusqu'à ce que *Constantin* l'en tira.

Certainement on ne niera pas que ces deux textes ne présentent une contradiction ; l'un annonce la liberté dont jouissoit l'Eglise chrétienne, l'autre la nie ; l'un annonce des permissions & des protections, l'autre des défenses & des persécutions. Cela paroît assez contradictoire. Maintenant ces textes sont-ils véritablement de *Voltaire* ? Rien de plus aisé à démontrer qu'ils sont de lui pour la substance, le sens, & les expressions.

Il dit dans l'Histoire générale, chap. 5, p. *Ce qui est certain, c'est que le génie du Sénat ne fut jamais de persécuter personne pour la créance ;* p. Nerva, Vespasien, Tite, Trajan, Adrien, *les* Antonins *ne furent point persécuteurs ;* Marc-Aurele *ordonna qu'on ne poursuivît point les Chrétiens pour cause de Religion.* Caracalla, Heliogabale, Alexandre, Philippe, Gallien *les protégerent ouvertement.*

ouvertement. Ils eurent donc tout le temps de s'étendre, & de fortifier leur Eglise naissante. (voy. disc. prél. p. xxiv.) *Les Chrétiens jouirent d'une si grande liberté, qu'ils avoient publiquement dans plusieurs provinces, des Eglises élevées sur les débris des Temples.*

Je le demande maintenant, y a-t-il dans le premier texte une expression qui ne soit pas prise de *Voltaire*, & dans le même sens que présente *Voltaire*? Si les expressions sont fausses & plates, comme il le dit, c'est la faute de celui dont on rend les textes. Voilà donc le premier passage du Discours préliminaire authentiquement justifié. *Voltaire* ne dit rien sur le second, parce qu'apparemment il n'a rien pu trouver à dire.

C'est donc sans fondement qu'il accuse l'Auteur du Discours d'ignorance, d'infidélité & de mauvaise foi. C'est donc en vain qu'il cite un autre texte qu'on n'a point eu en vue; il ne fait qu'augmenter sa honte, en voulant la cacher. C'est donc en vain qu'il appuie tant sur ce mot

en secret, comme efficace pour sauver sa contradiction. Elle reste toute entiere :

Causa patrocinio non bona pejor erit.

Mais n'est-il pas certain, Mr. le Docteur, dit encore *Voltaire*, qu'avant *Domitien*, le Christianisme ne fût point persécuté? On lui répond que non ; & que le contraire est démontré dans le livre *des Erreurs*. D'ailleurs cela ne fait rien au point dont il s'agit, non plus que tous les autres raisonnements vagues & étrangers à la question, qu'il lui a plu d'ajouter. Enfin les deux textes du Discours préliminaire sont contradictoires ; ils sont fidélement extraits des Écrits de *Voltaire*. C'est tout ce qu'il falloit démontrer.

ARTICLE SECOND.

TEXTE. *Des différentes especes d'hommes.*

»Seconde fausseté du Libelliste, »& témoignage de son ignorance.

»*Mr. de Voltaire*, dit-il, *Tom.*
»*III. de l'Histoire générale, p. 193,*
»*dit que la nature humaine, dont le*
»*fonds est par-tout le même, a établi*
»*les mêmes ressemblances entre tous*
»*les hommes.*

»*Et page 6 du même volume, il*
»*dit qu'il y a des peuples, des hom-*
»*mes d'une espece particuliere, qui*
»*ne paroissent rien tenir de leurs voi-*
»*sins, qu'il est probable qu'il y a*
»*des especes d'hommes différentes les*
»*uns des autres, comme il y a dif-*
»*férentes especes d'animaux.*

»Théologien obscur, vous dites
»des mensonges. Mr. *de Voltaire*,
»en parlant de certaines différences
»qui se trouvent entre les peuples
»du Japon & nous, Tom. III. de
»l'Histoire générale, p. 193, dit:
»*La nature humaine, dont le fonds*
»*est par-tout le même, a établi d'au-*
»*tres ressemblances entre ces peuples*
»*& nous.* Et dans le second endroit
»pag. 6 du même volume : *Il est*
»*probable que les Pygmées méridio-*
»*naux ont péri, & que leurs voisins*

» *les ont détruits ; plusieurs especes*
» *d'hommes ont pu ainsi disparoître*
» *de la face de la terre, comme plu-*
» *sieurs especes d'animaux. Les La-*
» *pons ne paroissent point tenir de*
» *leurs voisins, &c.*

» On voit qu'il n'y a presque pas » un mot dans ces deux passages, » qui soit dans ceux cités par le Li- » belliste. Mais quand Mr. *de Vol-* » *taire* auroit avancé que le fonds » de la nature humaine est par-tout » le même, & qu'il y a des especes » d'hommes différentes, il n'y auroit » qu'un ignorant qui pût trouver de » la contradiction dans cette proposi- » tion, & qui ne sache pas que le » fonds de la nature est le même » pour tous les Êtres.

Réponse.

Ne diroit-on pas que Mr. *de Vol-taire* a raison pour cette fois ? Cependant il est très-aisé de faire voir que c'est son adversaire seul qui l'a, & qui l'a toute entiere.

L'Auteur du livre *des Erreurs*, en présentant les contradictions de Mr. *de Voltaire*, n'a point extrait les textes mots pour mots ; il ne les a point mis en *italique* ; il n'en a pris que la substance & le sens. Or le sens de ce premier passage est que la nature humaine, dont le fonds est par-tout le même, a établi les mêmes ressemblances entre tous les hommes. Car ces mots, *autres ressemblances*, ne veulent dire que plus de ressemblance, de nouvelles ressemblances.

Et pour en donner une preuve, qui ne laisse aucun doute au lecteur, & qui convainque Mr. *de Voltaire* lui-même, je vais rapporter tout le passage, tel qu'il est au commencement du chapitre 120 de l'Histoire générale. *Ce que les Turcs ont fait à Bagdat, ce que les Empereurs Allemands ont voulu faire à Rome, les Taïcosamas l'ont fait au Japon La nature humaine, dont le fonds est par-tout le même, a établi d'autres ressemblances entre ces peuples & nous. Ils ont la superstition des sortileges,*

que nous avons eue si long-temps. On retrouve chez eux les pélerinages; les épreuves du feu, qui faisoient autrefois une partie de notre jurisprudence; enfin ils placent les grands hommes dans le ciel, comme les Grecs & les Romains. Leur Pontife a seul, comme celui de Rome moderne, le droit de faire des apothéoses, & de consacrer des Temples aux hommes qu'il en juge dignes.

Que Mr. *de Voltaire* parle ici lui-même. Ne sont-ce pas les mêmes ressemblances qu'il a voulu établir? Et ne perd-il pas toutes ses peines, en s'efforçant de se justifier?

Il a si bien senti l'insuffisance de sa défense, qu'il ajoute que quand même il auroit avancé ce qu'on lui fait dire, il n'y auroit point de contradiction, parce qu'*il n'y a qu'un ignorant qui ne sache pas que le fonds de la nature est le même pour tous les êtres.*

Mais il ne s'apperçoit pas que se défendre ainsi, c'est tomber de la fievre en chaud mal, comme on dit.

Pour se justifier d'une contradiction qu'on lui reproche, il donne dans les absurdités extravagantes du Spinosisme, qui ne reconnoît dans l'univers qu'une seule & unique substance, avec différentes modifications. Le parti le plus généreux eût été d'avouer la dette ; le plus prudent au moins étoit de garder le silence.

Il finit en disant qu'*il renvoie l'Auteur à son propre témoignage ;* qu'*il peut juger s'il existe entre Mr.* de Voltaire *& lui d'autres rapports que ce fonds de la nature humaine.* L'Auteur aime le genre humain, respecte la Religion, déteste le mensonge, ne méprise personne, ne dit point d'injures. Que Mr. *de Voltaire* juge lui-même s'il y a quelques rapports entre son adversaire & lui.

ARTICLE TROISIEME.

De Michel Servet.

TEXTE.

» Troisieme fausseté du Libelliste.

» *Mr.* de Voltaire *assure, à ce qu'il* » *prétend, Histoire générale Tom. III,*

» *que Michel Servet, qui fut brûlé*
» *vif à Geneve par l'ordre de Calvin,*
» *nioit la divinité éternelle de Jesus-*
» *Christ, & dans la page suivante il*
» *assure aussi que Servet ne nioit point*
» *ce dogme.*

» C'est une chose merveilleuse que
» l'audace avec laquelle ces Mrs. ima-
» ginent des absurdités pour dire des
» sottises.

» Il y a dans le texte, Histoire
» générale Tome III, pag. 119, en
» parlant de *Michel Servet : Il adop-*
» *toit en partie les anciens dogmes*
» *soutenus par* Eusebe, *par* Arius,
» *qui dominerent dans l'Orient, & qui*
» *furent embrassés au seizieme siecle*
» *par* Lelio Socini.

» Et dans la page suivante, après
» avoir rapporté le supplice que *Cal-*
» *vin* fit souffrir à *Servet : ce qui aug-*
» *mente l'indignation & la pitié, c'est*
» *que* Servet *dans ses ouvrages publiés*
» *reconnoît nettement la Divinité éter-*
» *nelle de Jesus-Christ.*

» Si Mr. *de Voltaire* n'avoit pas eu
» l'attention d'ajouter que c'étoit *dans*

» *ses ouvrages publiés que* Servet *re-* » *connoissoit la divinité de Jesus-* » *Christ*, on pourroit pardonner à » l'Auteur d'avoir voulu mettre ces » deux passages en contradictions ; » mais après de telles infidélités, on » ne peut que se livrer au mépris » qu'il a mérité.

Réponse.

Comme les Allemands annoncent leurs victoires par nombre de postillons sonnant du cor, ainsi *Voltaire* annonce les siennes, en faisant retentir les airs de ses grandes expressions ; & des titres honorables dont il décore ses adversaires confondus. *Audaces, absurdités, sottises, ignorance, infidélités*, tels sont les monstres dont il triomphe. Mais voyons si son triomphe est bien assuré.

Il convient d'abord que *Servet* nioit la divinité de Jesus-Christ, puisqu'il soutenoit les dogmes d'*Arius* ; & il assure ensuite qu'il ne la nioit pas, puisque ce ne fut que sur quelques

termes hasardés, échappés long-temps auparavant en écrivant à un ami, qu'il fut condamné. Certainement hasarder quelques termes sur un sentiment, ce n'est pas une preuve qu'on le soutienne ; & soutenir un sentiment, c'est quelque chose de plus que hasarder quelques termes. Or, selon Mr. *de Voltaire*, tout le crime de *Servet* fut d'avoir hasardé quelques termes sur ce dogme. Voici le texte entier de l'Histoire générale : *Ce qui augmente l'indignation & la pitié, c'est que* Servet *dans ses ouvrages publiés reconnoît nettement la divinité éternelle de Jesus-Christ.* Calvin, *pour le perdre, produisit quelques lettres secretes de cet infortuné, écrites long-temps auparavant à ses amis en termes hasardés.*

Ainsi, selon le premier texte, *Servet* adoptoit les dogmes d'*Arius* ; selon le second texte, *Servet* n'avoit fait que hasarder quelques termes relatifs aux dogmes d'*Arius*. Il combattoit la divinité de Jesus-Christ, il reconnoissoit la divinité de Jesus-

Chrift, il ne lui étoit échappé que quelques termes fur le dogme de la divinité de Jefus-Chrift. On eft indigné contre *Calvin* qui le fait brûler comme Arien, quoiqu'il ne le fût pas réellement ; il ne l'étoit pas, quoiqu'il en adoptât les dogmes. Il faut attendre que *Voltaire* nous débrouille lui-même par de nouveaux éclairciffements le cahos de fes penfées.

ARTICLE QUATRIEME.

De Cromwel.

TEXTE.

» Quatrieme fauffeté du Libellifte.
» Je voudrois bien qu'il nous dife » dans quel endroit du premier vo- » lume *des Mêlanges de litterature*, » &c. qu'il a l'audace de citer, il a » pris que *Cromwel*, felon *Mr.* de » Voltaire, *depuis qu'il eut ufurpé* » *l'autorité Royale, ne couchoit pas* » *deux nuits dans une même cham-* » *bre ; parce qu'il craignoit toujours* » *d'être affaffiné ; qu'il mourut avant*

» *le temps, d'une fievre causée par*
» *ses inquiétudes.*

» Dans quel autre endroit chapi-
» tre 5 du siecle de *Louis XIV.*
» Mr. *de Voltaire* a-t-il écrit que
» *Cromwel* respectât les Loix?

» Il faut avouer que si ce critique
» Théologien n'est pas fidele, il est
» au moins bien fécond en invention.

» De tout ce qu'on vient de voir
» qu'il attribue à Mr. *de Voltaire* au
» sujet de Cromwel, ces mots seuls,
» *qu'il mourut avant le temps*, sont
vrais; » tout le reste est de la compo-
sition du Libelliste.

Après cela Mr. *de Voltaire* se tour-
ne & se retourne de toutes les ma-
nieres, pour rajuster, expliquer,
adoucir, justifier ses textes; il en
rapporte plusieurs qui ne servent de
rien pour le point dont il s'agit. *Il
défie toute la malice du Libelliste de
faire remarquer une seule contradiction
dans ces passages*, & il finit en disant:
» Voilà ce qu'étoit *Cromwel*, & com-
» ment il convenoit à Mr. *de Voltaire*
» de le montrer. Voilà ce que tout le

» monde reconnoît dans cet homme » extraordinaire, & ce que l'imbécillité » & la mauvaise foi appellent des con- » tradictions.

» On peut juger du reste du libelle » par les articles qu'on vient de refuter. » Il ne méritoit pas qu'on en prît la » peine ; mais il étoit bon de prouver » que les erreurs attribuées dans ce » libelle à Mr. *de Voltaire*, ne sont que » les fourberies d'un calomniateur ; & » que les applaudissements que lui pro- » digue son illustre apologiste ne sont » que l'éloge du crime, du mensonge & » de l'ignorance, fait par un complice.

Réponse.

Il s'agit ici de deux points. 1°. Les deux textes du discours préliminaire sont ils contradictoires ? 2°. Sont-ils quant à la substance, fidélement extraits des œuvres de Voltaire ?

Il ne faut pas certainement beaucoup de pénétration pour appercevoir la contradiction qu'il y a entre ces deux Propositions :

Cromwel paſſa ſa vie dans le trouble, & mourut avant le temps, d'une fievre cauſée par ſes inquiétudes.

Cromwel mourut avec la fermeté d'ame qu'il avoit montrée toute ſa vie.

Car comment accorder *ces troubles de ſa vie, ces craintes perpétuelles, ces fievres cauſées par ſes inquiétudes* avec cette *fermeté d'ame qu'il montra toute ſa vie*, & qui l'accompagna juſqu'à la mort? Comment accorder encore cette brillante *réputation d'un grand Roi* avec la cruauté *qui ſe baigne dans le ſang?*

Il ne s'agit donc que de démontrer que ces deux propoſitions ſont véritablement & fidélement extraites de *Voltaire.*

Il demande d'abord avec fierté à l'Auteur du livre *des Erreurs, dans quel endroit du premier volume des Mêlanges, qu'il a l'audace de citer, il a pris que* Cromwel *ne couchoit pas deux nuits dans une chambre, parce*

qu'il craignoit toujours d'être assassiné. Et l'Auteur lui demandera à son tour avec modestie, mais avec assurance, s'il ne reconnoît pas ce passage comme fidélement extrait de ses Œuvres.

Dans le chapitre quarante-neuvieme du livre *des Erreurs*, où il est traité de *Cromwel*, on cite ce passage avec bien d'autres qui regardent cet usurpateur. On cite à la marge le chapitre 149 de l'Histoire générale. On y joint un autre passage du chapitre trente-huitieme *des Mêlanges*. Si le négligent Imprimeur, dont l'Auteur étoit éloigné de plus de cent lieues, a oublié une citation, la cause de Mr. *de Voltaire* en devient-elle meilleure ? Dira-t-il que ce texte n'est pas de lui ?

Il ose affirmer que dans tout ce qu'on lui attribue ici au sujet de *Cromwel*, ces mots seuls, *qu'il mourut avant le temps*, sont vrais, & que tout le reste est de la composition de son adversaire.

Et que répondra-t-il à ceux qui ont ses Œuvres entre les mains, &

qui ouvrant le chapitre 149 de l'Histoire Générale, y liront ces paroles, que *Cromwel mourut d'une fievre occasionée probablement par l'inquietude causée par la tyrannie? Car dans les derniers temps il craignoit toujours d'être assassiné, & il ne couchoit jamais deux nuits de suite dans la même chambre.* Et dans le chapitre trente-huitieme des Mêlanges; qu'*il vécut inquiet jusqu'à quarante-trois ans, se baigna dans le sang, passa sa vie dans l'inquiétude, & mourut avant le temps.*

Monsieur *de Voltaire*, cela est-il de ma composition, ou de la vôtre? N'y a-t-il là de vrai, n'y a-t-il de vous que ces mots, *qu'il mourut avant le temps*? Ai-je dit autre chose de *Cromwel* que ce que vous en avez dit vous-même, soit dans l'Histoire Général, soit dans *les Mêlanges*, soit enfin dans le siecle de *Louis* XIV? Que penseront maintenant les Lecteurs de votre défense ou de la mienne? Vous applaudirez-vous de vos succès à sauver vos contradictions? Est-ce de

votre côté ou du mien qu'on trouvera la vérité, la décence, la fidélité?

Conclusion.

Mr. *de Voltaire* finit sa glorieuse défense par les adieux gracieux qu'il fait à son adversaire, & auxquels on répondra en peu de mots.

On peut juger, dit-il, *du reste du libelle par les articles qu'on vient de réfuter.*

On peut dire en effet que cette réfutation fait l'éloge le plus complet du livre *des Erreurs*. Elle s'étend sur trente-six articles, tandis qu'il y a encore plus d'un millier d'erreurs présentées & démontrées, & sur lesquelles on n'ose pas dire un mot. Et de ces trente-six articles il n'y en a pas un qui ne fasse mieux connoître avec quelle certitude l'Auteur du livre a prononcé; pas un qui ne fasse mieux connoître la vive sensibilité de Mr. *de Voltaire*, & l'inutilité de ses efforts pour se justifier; pas un qui ne démontre que les détours, les adresses,

les ressources de l'homme le plus ingénieux sont vaines, quand il n'a pas pour lui la vérité.

Il ne méritoit pas qu'on prît la peine de le réfuter ; mais il étoit bon de prouver que les erreurs attribuées dans ce libelle à Mr. de Voltaire *ne sont que les fourberies d'un calomniateur.*

Il eût été de la gloire de Mr. *de Voltaire*, d'apporter des raisons, & de ne point dire d'injures. Ces termes d'*impudent*, de *frippon*, d'*insolent*, de *calomniateur*, d'*ignorant*, de *fanatique*, de *téméraire*, d'*audacieux*, de *libelliste*, d'*oison*, de *falsificateur*, de *malheureux*, &c. ces termes ne sont point du goût des honnêtes gens. L'Auteur croiroit se déshonorer d'y répondre. Il reconnoît d'ailleurs volontiers que c'est un genre de combats, dans lequel Mr. de *Voltaire* aura toujours le dessus. Les emportements & les détours qu'on voit ici d'une part, & la modération & le ton assuré qu'on reconnoît de l'autre, font un contraste que le Public ne manquera pas de sentir.

Les applaudissements que lui prodigue son illustre apologiste, ne sont que l'éloge du crime, du mensonge & de l'ignorance, fait par un complice.

Je ne connois ni l'apologie, ni l'Apologiste; & je ne sais pas si j'en suis connu. L'amour de la vérité & le respect pour la Religion m'ont déterminé à écrire. Je crois que les mêmes motifs l'ont animé.

Pour ce qui regarde ces graves accusations *de crime & de mensonge*, on sait que quand elles partent de certaines bouches, elles deviennent par-là même des témoignages & des preuves de vertu & de vérités.

Fin du second & dernier Tome.

TABLE
DES CHAPITRES

Contenus dans ce second Tome.

Fin de la Table.



